

REFERENCE

**NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE**

**EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA**

AUG - 1978

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS



Annual review 1974

Department of External Affairs annual review 1974

Published by authority of the
Hon. Allan J. MacEachen
Secretary of State for External Affairs

The Honourable Allan J. MacEachen

Secretary of State for External Affairs.

I have the honour to submit for your consideration the Annual Review of the Department. In accordance with the provisions of the Department of External Affairs Act, this report deals with our activities during the calendar year 1974.

L. A. Robinson

*Under-Secretary of State
for External Affairs*

Ottawa, August 1975.

CONTENTS

The Search for Adjustment Transition 6 11

I Regional Activities

Africa and the Middle East

Africa and the Middle East	12
Africa	12
Middle East	14

Asia and the Pacific

Asia and the Pacific	16
Pacific	17
East Asia	19
South Asia	20

Europe

Europe	21
Western Europe	24
Eastern Europe	28
Northwestern Europe	31

Western Hemisphere

Western Hemisphere	33
Commonwealth Caribbean	34
Latin America and the Inter-American System	37
United States of America	38

II Multilateral Activities

Organizational

The Commonwealth	41
La Francophonie	44
United Nations	47

Functional

Defence relations	53
Arms control and disarmament	58
Economic affairs	61
International law	69

III Foreign Policy Co-ordination

Interdepartmental Committee on External Relations	78
Federal-provincial relations	79

IV Services to Canadians

Academic relations	81
Cultural affairs	83
Historical affairs	87
Information	88
World exhibitions program	90
Consular activity	93
Legal assistance	95
Passport office	96

V Resources: Personnel and Communications

Personnel	98
Canadian diplomatic representation, 1974	
Handling of information	102
Department of External Affairs headquarters organization chart	104

VI International Agreements: Developments involving Canada during 1974 106

The Search for Adjustment

The break with the past in international relations, noted in the last two editions of the *External Affairs Annual Review*, became more pronounced during 1974. The process of détente continued to reduce the old confrontation between East and West, while a new kind of confrontation threatened between the producers and consumers of essential basic commodities. Old political problems continued and new ones appeared, but they were put in a different context by world-wide inflation and economic uncertainties. The nature and consequences of the interdependence of which many of the world's leaders spoke began to make themselves known amid confusion and problems never faced before. Most governments recognized that these new problems were of global proportions and that new kinds of international co-operation offered the only hope of finding solutions, but there were few ready answers to the questions posed.

Major economic problems

During 1974 a deterioration of the economies of industrial countries became increasingly evident. Among members of the OECD (Organization for Economic Co-operation and Development) real growth stopped, unemployment rose, the rate of inflation remained high and exceptionally large changes in foreign trade prices and volume, particularly in the price of oil, brought substantial shifts in international payments balances.

There was no simple explanation of this situation, which involved many factors. For years industrial countries had been following expansionary fiscal and monetary policies. Many of them had experienced an economic slowdown early in the 1970s and were anxious to restore high levels of economic activity and employment; as a result, industrial production surged ahead in almost all the major countries at the same time. By 1973 the strength of this general economic expansion had begun to put

pressure on world supplies of industrial materials, and the prices of many commodities started to climb rapidly. There were also problems on the supply side; world supplies of food grains and animal feed were substantially reduced by poor harvests; supply shortfalls soon led to steeply rising food prices. In this context the international petroleum situation of late 1973, with a quadrupling of oil prices, added a crisis atmosphere.

The upsurge in international prices had followed a long period during which the prices of food, energy and many primary commodities had been remarkably stable, lagging well behind the rise in prices generally. This period was marked by substantial gains in agricultural productivity and major discoveries of low-cost mineral resources. Many primary producers claimed, however, that they were unable to obtain a fair price for their output, particularly in view of the erosion of their purchasing power as a result of inflationary pressures brought about by the expansive trend of the monetary policies of some major industrial countries. The change when it came was dramatic, and throughout the world the days of cheap food, energy and industrial materials appeared to have come to an end.

The war in the Middle East in October 1973 triggered a crisis in the supply and then also in the price of oil. During 1974 the supply situation eased and there was no shortage of oil, but the power of its producers had been demonstrated. To reduce their vulnerability, industrial countries including Canada established, under the auspices of the OECD, the International Energy Agency to help deal with questions of energy supply and future development. The vast sums of money being paid to oil producers posed a serious threat to the international monetary system and to several industrial economies.

The "petrodollars" (dollars owned by oil exporting countries) would eventually find their way back to the capital markets of the world, but there was no assurance that they

would be channelled to those countries that needed them to pay for their oil imports. This "recycling" problem has serious dimensions with regard both to the overall balance of payments and to the investment of the funds transferred to the oil producers. The best hope of overcoming the problems appeared to lie in the growing recognition of the economic interdependence between oil producers and consumers.

Canada, as both a producer and consumer of raw materials and as a nation heavily dependent on export trade, was deeply involved in the search for solutions. Canadians became aware of the need for sustained effort to find effective means of tackling the world's economic problems within the international organizations trying to deal with them. They also recognized that Canada must act in its relations with other countries in ways that would reduce Canadian vulnerability and strengthen the Canadian economy. At the same time, Canadians could see that new methods must be devised to alleviate the economic problems of the developing countries, since traditional forms of assistance could not adequately meet this challenge.

Many of the developing countries had been hard hit by inflation, and the oil crisis was a particularly severe setback for them. Other problems of acute concern to them and to the rest of the world were the focus of attention at important international meetings during the year. Canada was an active participant in the World Population Conference, held in Bucharest in August, and the World Food Conference, which took place in Rome during November. To help ease the critical food situation, Canada pledged increased contributions of food and fertilizer. Shortages were particularly serious in South Asia and in sub-Saharan Africa. In the Sahel region, years of drought brought anguish to millions of people.

Raw materials and development were the subject of international debate at the sixth special session of the UN General

Assembly in April. The developing countries used the session to present their ideas for change to the industrialized nations, and documents on a "new international economic order" were adopted. While Canada recognized the justice of many of the demands thus presented, and greatly increased the funds available for development assistance programs, it felt that the approach of the developing world did not sufficiently recognize that constructive solutions to the grave economic problems facing the world could only be achieved through co-operation between consumers and producers. But new trends were evident as governments asserted their right to larger shares of resource revenue and considered forming new producer associations.

The Third UN Law of the Sea Conference, held in Caracas over the summer, focused attention on a complex of economic, environmental, political and legal problems of great importance to Canada. Heading the Canadian delegation, Hon. Allan J. MacEachen made his first appearance on the international scene as Canada's new Secretary of State for External Affairs. The conference made significant progress toward a comprehensive treaty on the law of the sea and recommended that its next session be held in Geneva in 1975.



On August 8, 1974, Hon. Allan J. MacEachen succeeded Hon. Mitchell Sharp as Secretary of State for External Affairs. Photo M. Bedford.

Other international developments

During 1974 several of the major personalities on the world stage changed as governments fell and statesmen passed from the scene. The Watergate scandal brought about the resignation of Richard Nixon as President of the United States; an espionage case prompted the resignation of Chancellor Willy Brandt of the Federal Republic of Germany; President Pompidou of France died; a general election in Britain produced a change of government; the Japanese Prime Minister was replaced; the military regime in Greece gave place to an elected government; in Portugal, years of dictatorship ended with the overthrow of the government in April; at year's end hopes were still high that democratic government would be established there and Portugal's African colonies were on their way to independence; a revolution deposed Emperor Haile Selassie of Ethiopia. In Canada, however, a federal election returned Prime Minister Trudeau's government with a substantial majority.

Progress continued during the year in building the structure of détente, a process involving the relaxation of tensions and the development of more normal and open relations between the Western democracies and the Eastern European Communist states. The Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE), which moved from Helsinki to Geneva for its second stage, took longer than expected but showed every sign of leading to new understandings and hopes. Parallel negotiations in Vienna on force reductions in Central Europe (MBFR), more difficult and slower, engaged members of NATO and the Warsaw Pact on matters directly related to their security. The U.S. and the U.S.S.R., at a summit meeting in Vladivostok in November, agreed on further steps to limit strategic arms. Despite occasional irritants and major differences, the Soviet-American relationship stayed on the road toward better understanding.

Among the Western allies there was

concern about the adequacy of consultation on global and European matters, particularly between the U.S. and the members of the EEC. The problem had been worked out by the time of the 25th Anniversary of the signature of the North Atlantic Treaty; NATO foreign ministers meeting in Canada in June subscribed to the Ottawa Declaration on Atlantic Relations, reaffirming their commitment to the principles of the treaty and pledging to strengthen their practice of consultation. On the Alliance's southern flank, Greece and Turkey confronted each other over events in Cyprus; although a military clash between them was avoided, no solution to Cypriot problems had been found by year's end. The Canadian peacekeeping contingent on the island was reinforced.

In the Middle East, a remarkable demonstration of diplomacy by U.S. Secretary of State Henry Kissinger brought about increased disengagement between Israel and its Arab neighbours and raised hopes that a peaceful solution to their dispute could be found, although by the end of the year none was in sight and tension continued. The Arab states, particularly because of the oil that several of them produce, were in a strong position to make their views tell, and the voice of the Palestine Liberation Organization was heard in the UN General Assembly for the first time. The new wealth and power of the Arab petroleum exporters had an impact well beyond the area as countries around the world that depended on imported oil took a fresh look at their policies and their budgets.

India's explosion of a nuclear device in May took the world by surprise. Canada had for many years assisted the Indian program of developing nuclear energy for peaceful purposes and the Government reacted sharply to the underground test, suspending all nuclear co-operation. Although the Indian Government stated that the test had been for peaceful purposes, there were fears of its effect on the

proliferation of nuclear weapons. During 1974 little progress was made toward a comprehensive ban on nuclear tests, and all five states that had nuclear weapons continued testing.

Canada's place

Canadians know that their most important external relationship is with the United States. Given the size of trade and investment links between the two countries and the powerful influence of American cultural and social values in Canada, a primary objective of the Canadian Government has been to maintain relations that are friendly and close while also reflecting Canada's distinctive interests and priorities. Each country is the other's major trading partner, and bilateral trade between Canada and the U.S. is greater than that between any other two countries. There are, of course, other problems in this relationship but ways have usually been found to deal with them with a minimum of friction.

To provide a counterweight to our relations with the U.S. without weakening that relationship, the Canadian Government has been pursuing a policy of diversifying Canada's relationships. Europe and Japan are natural partners for such diversification, and during the year an important step was taken toward establishing a contractual link with the European Economic Community. The Prime Minister visited France and Belgium, and while in Brussels called at NATO headquarters and the Commission of the European Communities. The Japanese Prime Minister visited Canada. These visits were evidence of a new emphasis on the development of relations that could be of great importance to Canada.

Canada has continued to be an active participant in the development of détente. Canadian interests and concerns in this normalization process have been pursued both through bilateral relations with the Soviet Union and other Communist countries of Eastern Europe and through the CSCE

and MBFR negotiations.

Canadians also looked elsewhere, beyond the community of industrialized nations. Traditional relations with the countries of the Commonwealth and newer ones with members of *la Francophonie* provided a link with the "third world" of developing states that offered Canada a different perspective on world problems—and on problems at home. For many years Canada has been a source of development assistance, and there was every indication that its policy in this regard would continue. But Canadians knew that new realities required new relationships, and new possibilities were being explored. Within the western hemisphere in particular, but also around the Pacific rim, in Africa and in Asia, Canada was pursuing opportunities for constructive co-operation, aware that, as never before, it was part of a global community.

*After nearly five years as Under-Secretary of State for External Affairs, A. E. Ritchie left that position because of illness in December 1974 and was appointed Special Adviser to the Privy Council Office. He is seen above receiving the Outstanding Achievement Award of the Public Service of Canada for 1973 from Governor-General Jules Léger. Mrs. Irene E. Johnston, Public Service Commissioner, and Prime Minister Trudeau were present at the ceremony.
Photo Andrews-Newton.*

*H. B. Robinson joined the Department in 1945. Appointed Deputy Minister of Indian Affairs and Northern Development in 1970, he returned in December 1974 to succeed Mr. Ritchie as Under-Secretary of State for External Affairs.
Photo John Evans.*

Transition



I REGIONAL ACTIVITIES

Africa and the Middle East

In the aftermath of the October 1973 war the Middle East, with its newly-discovered power and its sudden increase in wealth, has become perhaps the most important focus of world concern and attention. Nor have the forces of change been confined solely to the Middle East. Significant among recent changes in Africa have been the end of Portugal's 500-year-old empire, the development of a new willingness for dialogue in Rhodesia and South Africa, the catastrophic droughts across the northern part of sub-Saharan Africa, and the adverse effects on developing countries of the massive price increases for oil, fertilizer, basic foodstuffs and other essential commodities.

The African and Middle Eastern region contains nearly 60 states, some of which are so poor that their GNP is less than \$100 *per capita*; others, with the increase in their oil revenues, have accumulated a combined annual surplus of \$60 billion.

Canada's relations with many of these countries arose from the ties of the Commonwealth and *la Francophonie*, from the search for markets for Canadian goods, and from the desire to assist in the development of the least-developed countries. In addition, Canada has been deeply concerned both by the Arab-Israeli dispute and the continuation of colonialism and *apartheid* in Southern Africa. But the recent changes have helped to infuse the countries of the Third World—in particular those of Africa and the Middle East—with a new sense of solidarity, both as an organized bloc in multilateral forums and as producers of scarce raw materials. Canada has recognized the significance of these developments and in 1974 undertook to extend the scope of relations in the region as a first step in the on-going process of creating stronger and deeper ties with the Third World.

Africa

1974 may come to be regarded as the year in which the log-jam began to break on the question of racism and colonialism in Africa. As a result of the April revolution in Portugal the political face of Africa underwent a major transformation. Guinea-Bissau became independent. A transitional government was established in Mozambique to prepare for independence, and the divided liberation movements of Angola discovered enough common ground to enable them to join in negotiations with Portugal about Angola's independence. The significance of these developments was not lost on leaders elsewhere in Africa. Both Black and White Rhodesians were subjected to heavy pressure from their respective supporters to renew their efforts to resolve the political situation in rebel Rhodesia.

The Canadian Government continued its unequivocal support for the goal of democratic majority rule in Rhodesia. The economic sanctions against the Salisbury regime were maintained. But participation in the Commonwealth Scholarship Fund for Rhodesians was continued, as were contributions to the various UN funds which benefit Rhodesians.

In line with its emphasis on social justice, the Canadian Government has continued to condemn South Africa's *apartheid* policies. It has also supported the continuing efforts of the UN Secretary General to settle the Namibian issue and the right of the peoples of Namibia (South West Africa) to self-determination.

The Government's concern about the injustices existing in Southern Africa was a major factor in expending its humanitarian aid in the area. The new policy, as announced, provided for matching grants to projects organized or supported by Canadian non-governmental organizations or reputable international organizations, and did not exclude indirect assistance to members of liberation movements. It gave rise to much public discussion and scrutiny, but was finally approved by Parliament in November.

The first grants were made for a health centre in Rhodesia, an adult literacy project in South Africa, and for educational, agricultural, and medical supplies in Angola and Mozambique.

At the other end of the continent, a major upheaval took place in Ethiopia with the overthrow of Emperor Haile Selassie. In between, few of the independent countries of Africa escaped being adversely affected by world-wide inflation, increased energy costs, or drought conditions.

The Canadian Government sees its programs of development assistance to the independent countries of Africa in part as demonstrating its opposition to racial injustice. Canada's bilateral assistance to Africa as a whole totalled over \$160 million in 1974. In Commonwealth Africa the program was valued at over \$90 million. Some of the projects embarked upon were a \$22-million railways upgrading and development plan in Malawi, and a \$5 million contribution to a road which will decrease Botswana's dependence on South Africa. As the debt problem which plagued Ghana for years was resolved, Canada was able to resume its program of assistance with that Commonwealth country. In addition, a special \$230 million program of emergency assistance to the Sahel and other drought-affected areas of Africa was begun. The Government also began looking at ways to counter the disastrous effects of the energy crisis on those African countries hardest hit.

Assistance program for the Sahel

Canada continued to maintain good relations with Francophone Africa in 1974.

The special program undertaken by the Canadian Government to help relieve drought in the Sahelian region of West Africa was designed to form, over a period of five years, the central core around which would be grouped a high proportion of Canada's main activities in Francophone Africa. It was intended that the program,



*Harnessing the ground-water resources in Mali in the drought-stricken Sahel region has been a primary relief task undertaken through Canadian aid.
Photo Dr. Povey, IDRC.*

Middle East

on which some \$230 millions will be spent, will be superimposed on several existing bilateral programs. It combines essential emergency assistance with a development plan which looks beyond the immediate future toward solutions as permanent as circumstances permit. The research and planning is to be carried on in close co-operation with the multinational Committee to Combat Drought in the Sahel and with the many multilateral or bilateral organizations, both African and non-African, which are active in the area. In an effort to ensure sound administration of Canadian assistance earmarked for the Sahel, the Canadian Government opened offices in Ouagadougou, Niamey and Bamako. They are to operate under the supervision of our embassies in Abijan and Dakar.

Ministerial visits

Frequent and varied exchanges at cabinet level have provided an especially valuable means of communication with Francophone Africa.

During 1974 ministers from several countries of Francophone Africa, including the Vice-President of Niger, Sedo Souma Sani, visited Ottawa. Similarly, a number of prominent Canadians visited Africa. Gérard Pelletier, Minister of Communications, had discussions on telecommunications with his counterparts in the Maghreb. Lucien Lamoureux, Speaker of the House of Commons, visited Dahomey, Niger and Ivory Coast, and Lionel Chevrier represented the Canadian Government at the official opening of the National Library of Ivory Coast.

The visits and special missions served to emphasize the expansion of Canada's exchange programs with Francophone Africa and the links which are being forged at the level of both governments and peoples.

The Middle East is becoming an increasingly important region in Canada's external relations. Not only does the Arab-Israeli conflict continue to pose a grave risk to the world's peace and security, but also the new-found prosperity of many of the Middle Eastern countries carries important implications for the international community including Canada. Canada's major concerns there include the need to achieve a just and lasting peace, putting an end to the conflict that has existed since 1947, and developing our bilateral relations in the region, particularly on the trade and economic side. Canada is, of course, concerned by the possible imbalances to the world's economic and financial payment systems created by the major increases in oil prices by some of the oil exporters. This country also plays an increasingly active role in the promotion of a consumer-producer dialogue and the search for effective recycling mechanisms for the surpluses within the context of, notably, the International Monetary Fund (IMF) and the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD).

Canada has consistently attempted to follow a policy of balance and objectivity as between the parties to the Arab-Israeli dispute. In accordance with the principles embodied in the UN Security Council Resolution 242 of November 1967, the Government believes that all states in the region have a right to live in peace within secure and recognized boundaries. The Government continues to believe also that Resolution 242 offers a valid and available framework upon which to base the negotiations required to achieve a peaceful and lasting settlement of the dispute. Moreover, as indicated by Allan MacEachen, the Secretary of State for External Affairs, in his address on November 20, it is essential in any enduring peaceful settlement that there be respect for the sovereignty, the territorial integrity and the political independence of Israel and of every other state in the Middle East. At the same time such a settlement must take account of the

legitimate concerns of the Palestinians. In this spirit Canada supports the right of the Palestinian people to be heard and to participate in any Middle East negotiations affecting their future. Canada has also given substantial financial support to the United Nations Relief and Works Agency in its efforts to alleviate the plight of Palestine refugees. In 1974 Canada pledged \$2,050,000 worth of aid to the agency, an increase of some half million dollars over the previous year. Canada has also contributed to the maintenance of the ceasefire which followed the war of October 1973 by providing some 1,100 troops to serve with UN peacekeeping-observer forces in the Sinai and the Golan Heights.

Many of the major oil exporters of the Middle East have been putting their increased revenues to use by expanding their developmental projects. In addition, some have sought to employ a part of their surpluses to assist other countries which lack such valuable resources. Such projects offer Canada potentially valuable markets for raw materials, manufactured goods, industrial hardware and expertise. Many of these countries are increasingly receptive to Canada's potential as a reliable supplier of a wide variety of the traditional and sophisticated goods and services they require. Canadian exports to the region increased some 50 per cent in 1974, reaching an estimated \$240 million compared to \$160 million in 1973. At the same time our import bill has risen from almost \$360 million in 1973 to an estimated \$1,270 million in 1974; over 90 per cent of this was for oil, the price rises of late 1973 largely accounting for the massive increase.

We can expect an even greater two-way flow of trade in future, and one of the factors contributing to this is the significant increase in the scale of our diplomatic representation in the Middle East. 1974 saw the opening of a Canadian embassy in Jeddah, Saudi Arabia, the extension of our diplomatic relations into the Persian Gulf, and the announcement of Canada's intention to open

an embassy in Baghdad, Iraq, in the course of 1975. These initiatives are indicative of Canada's desire to strengthen bilateral relations with countries of the area, as well as recognition on Canada's part of the need to keep in closer touch with political and economic developments there.

In 1974 Canada played host to two important Middle Eastern dignitaries—King Hussein of Jordan, in August, and Prime Minister Hoveyda of Iran, in December. Among prominent Canadians who visited the Middle East in 1974 were Donald MacDonald, Minister of Energy, Mines and Resources, who visited Iran and Saudi Arabia in February, and Alastair Gillespie, Minister of Industry, Trade and Commerce, who led a delegation of Canadian businessmen to Lebanon, Saudi Arabia, Iraq and Iran in April.



King Hussein of Jordan inspects guard of honour at welcoming ceremonies on arrival at Canadian Forces Base, Ottawa.

Asia and the Pacific

The countries of Asia and the Western Pacific present a wide variety of forms of government, social structures, peoples and customs. With a population of two billion increasing at a faster rate than that of the rest of the world, the countries of the region are inevitably demanding a more equitable share of the world's resources and a greater voice in the ordering of international affairs. They include some of the most highly industrialized and wealthiest countries of the world and some of the poorest and least developed. Canada has established a valuable trading relationship with the former group and has played a major role in assisting the latter.

Almost all countries in the region were deeply affected by the problems arising from the increase in energy prices, food scarcities and world-wide inflation during 1974. Progress was made toward increased trade and economic co-operation, but tensions between a number of the countries continued to exist. The Canadian Government's determination to develop a Pacific dimension in its outlook on the world was reflected in Canada's extensive and complex relations with the countries concerned. It was also manifested through the Government's actions to add new perspectives to traditional economic relationships in the interests of diversifying Canada's external relations. This was particularly the case in regard to Japan.



During visit to Canada, Prime Minister Tanaka of Japan received honorary Degree of Law at University of Toronto. Dr. Eva MacDonald, Chancellor of the University, officiated.

Pacific

Japan

In 1974 the relationship between Japan and Canada was raised to a new level in recognition of the ever-expanding mutuality of interests between the two nations. The aim of the relationship was firmly expressed when the Prime Minister of Japan visited Canada in September, and he and Mr. Trudeau agreed that "Japan and Canada would make constant efforts to cultivate, expand and enrich further their co-operative relationship in political, economic, cultural, scientific and technological, and other diverse fields, thereby placing the relationship on an ever broader and deeper basis". They hoped that a new era in Japan-Canada relations would thus be ushered in.

Of singular importance to the relationship is the economic component, and in 1974 Japan remained Canada's second largest individual trading partner. Imports to Canada increased by 41 per cent, and exports to Japan expanded by 23 per cent, to total more than \$3.5 billion. Efforts continued to increase the manufactured and upgraded content of Canadian exports to Japan.

Japan-Canada contacts occurred at various *ad hoc* and institutional levels throughout the year. Prior to Mr. Tanaka's visit to Canada, he and Prime Minister Trudeau held talks in Paris in April. The Secretary of State for External Affairs, who described Japan as one of the two main centres of gravity with which we hope to strengthen our relations (the other being the European Community), met with Japanese Foreign Minister Kimura during the 1974 meeting of the United Nations General Assembly. At that time the first session of the official-level Japan-Canada United Nations consultations was also convened.

Foreign policy experts from the two countries held their annual talks in Tokyo in September, and a delegation from the National Defence College paid a highly successful visit in January. Canadian officials consulted in Ottawa with the visiting Japanese Deputy Minister for Foreign Affairs (Economic), as well as with Japan's chief delegate to the Law of the Sea Conference, and agricultural specialists.

In an effort to encourage and promote the enrichment of our mutual understanding, the Canadian and Japanese Governments each pledged at the time of Mr. Tanaka's visit to initiate matching grants of approximately \$1 million for the promotion of academic relations. These funds will be used primarily for the development of Japanese studies in Canada and of Canadian studies in Japan. They also agreed it would be desirable to conclude a cultural agreement.

The two Prime Ministers looked forward to an increasing momentum in Japan-Canada relations, to be sustained through the next meeting of the Japan/Canada Ministerial Committee (which it has been agreed will be held in 1975) and Mr. Trudeau's subsequent visit to Japan.

During 1974, in the interest of fostering mutual understanding, the Government announced its decision that Canada would participate in the International Ocean Exposition in Okinawa in 1975.



Using the traditional oriental brush, Prime Minister Tanaka signs guest book at University of British Columbia's Centre for Asian Studies.
UPI Photo.

Australia and New Zealand

In the last few years there has been a marked expansion in Canada's traditionally close and friendly ties with both Australia and New Zealand. A noteworthy trend is that Canada's relations with these countries are being based more on pragmatic co-operation in the achievement of mutually desirable objectives reflecting individual national interests than on historical ties. Canada and Australia, for instance, share problems caused by widely dispersed populations, vast natural resources, divisions of responsibility between federal and provincial or state governments, and similarities in approach to foreign affairs. The two countries also share markets for the sale of a considerable range of natural resources and four of each country's respective major sales efforts are directed at the same consumers—the United States, Japan, the EEC and China.

1974 was thus a year in which governments displayed more interest than ever before in studying and learning from innovations in one another's programs for social and economic advancement at home and for foreign policy implementation abroad. Among subjects of special interest were such nationally sensitive issues as resource development, controls on foreign investment, the affairs of native peoples, marketing of agricultural produce, and improvements in techniques of government. Contacts expanded in all these areas—evidence for which was the increase in exchanges of personnel and data between counterpart government departments and agencies and the growing number of official visits. Major examples of the latter were the visits in both directions across the Pacific of a variety of Canadian, Australian and New Zealand ministers, including the visit to Wellington in February 1974 of Canada's Minister of Regional Economic Expansion, D. C. Jamieson, to attend the second session of the Canada-New Zealand Consultative Committee and the visit to Ottawa in

October 1974 of the Australian Prime Minister, Gough Whitlam.

Other countries

Canadian involvement with countries other than Japan, Australia and New Zealand in the Pacific area has customarily been concerned mainly with development assistance, but in recent times trade and investment have been increasing. Our relations with Indonesia are now moving into a more mature phase in the economic, commercial and political fields. There have been increases in two-way trade with Malaysia and Singapore, as well as a general expansion of trade with the Philippines.

In 1974 a landmark was reached in Canada's relations with the Republic of Korea in the arrival in Seoul of Canada's first resident ambassador. The decision to establish an embassy was made in recognition of developments in the politico-security situation on the Korean Peninsula and the marked increase in Canada-R.O.K. trade.

Canada's traditional Commonwealth ties are reflected in this area in that seven countries in the Pacific region—Australia, New Zealand, Malaysia, Singapore, Tonga, Fiji and Western Samoa—are Commonwealth members.

Canada continued during 1974 to carry out its policy of contributing to the economic growth of the region and of helping bring about the conditions for enhancement of social justice and improvement in the quality of life.

East Asia

China

1974 was a full and productive year in Canada's relations with China. This was exemplified most clearly by the implementation of the agreements and understandings which had been reached in the fields of consular affairs, family reunion and trade during Prime Minister Trudeau's visit to Peking in October 1973. In addition, the program of exchanges of delegations, most of which had also been negotiated during Mr. Trudeau's visit, reached the highest level since the establishment of diplomatic relations in 1970.

Thus 1974 seemed to signal the initiation of a new and more complex stage in the development of Sino-Canadian relations, emphasizing more the working than the symbolic relationship. The first Chinese immigrants to Canada under the family reunion program arrived in 1974; China opened a consulate-general in Vancouver in November under the terms of the October 1973 consular understanding; and, following upon the 1973 trade agreement and successful bilateral trade discussions, Sino-Canadian trade continued to expand and diversify and a major and successful Electronics and Scientific Instruments Exhibition was mounted in Shanghai. In the first nine months of 1974 alone, Canadian exports to China rose in value to \$356 million, surpassing the total 1973 export figure of \$287 million. The non-wheat share of this was almost one-third, reflecting an encouraging diversification of our exports.

The already substantial bilateral program of exchanges was intensified and broadened. In the scientific and technological sector, Chinese delegations in seismology, laser research, open-pit coal mining and forestry visited Canada in 1974, and Canadian missions in forestry, crop

sciences and fisheries visited China. In the medical field, Canada sent a delegation to China to study techniques of acupuncture analgesia. A reciprocal Chinese delegation to Canada focused on neurophysiology and organ transplantation. Exchanges were not restricted to matters of scientific interest; in the cultural field China mounted a major exhibition of archaeological antiquities in Toronto for three months, and Canada sent delegations of university chancellors and presidents and leading media representatives to China during the year. The exchange of students was expanded to the professorial level, and sports exchanges continued to develop.

C. John Small, Ambassador to Peking, presents selection of Canadian books to Vice-President of China's Academia Sinica, Wu Yu-Hsum.



Under Family Reunion Program, Chinese immigrants arrive at Vancouver.

South Asia

Indochina

On May 9 the Secretary of State for External Affairs announced that the Canadian Delegation to the International Commission for Supervision and Control in Laos would be withdrawn from Vientiane on June 15, thus bringing to an end 20 years of Canadian participation in the work of the International Commissions in Indochina.

Canada and Laos agreed on June 15 to establish diplomatic relations and to exchange ambassadors.

Laos and the Republic of Viet-Nam took part in the International Youth Festival which was organized by l'Agence de Co-opération culturelle et technique, and held in August in Quebec City.

Canada continued to be responsive to the requirements for humanitarian relief and emergency aid in Indochina, especially in the social and medical fields. It also indicated its continuing resolve to share in special reconstruction programs once peace was restored in Indochina.

Other relations in the region

Canada's relations with Thailand and Burma continued to develop satisfactorily and Canada continued to make a modest contribution to the economic and social development efforts of those countries. There was a further increase in trade with Hong Kong, where immigration remained a major interest for Canada since Hong Kong was not only in itself in the top five sources of immigrants to Canada but provided a focus for immigration from the East Asian region as a whole, including the successful Canada-China family reunion program.

Canada's relations with South Asia in 1974 were affected by two major factors, the severe impact on the countries of the subcontinent of the global economic crisis and the carrying out of a nuclear explosive test by India.

India, Bangladesh and Sri Lanka, and to a lesser extent Pakistan, were among the countries of the world most severely affected by increased energy import costs, world food shortages and inflation. The new situation completely disrupted economic development plans and forced these countries to seek greatly increased international assistance in order to feed their populations. Food production shortfalls in the region were made more serious by lack of fertilizers and a succession of natural calamities ranging from drought and crop failure in Pakistan, Sri Lanka and large portions of India to extensive flooding in Bangladesh and in parts of India.

Canada's response was a considerable increase in aid allocated for food and fertilizer. At the special UN Assembly in April 1974 Canada pledged an additional \$100 million for food and fertilizer, of which the major share was given to the countries of the subcontinent. At the World Food Conference in Rome in November, Canada agreed to commit one million tons of grain for world food programs in 1975 and to give increased assistance for the development of agriculture. The countries in South Asia will be the main focus for these programs.

Relations between Canada and India were sharply affected by the carrying out by India of a nuclear explosive test in the Rajasthan desert on May 18. The Government's reaction to this event was influenced by the fact that for over 20 years Canada had made a major contribution to India's development of nuclear energy for peaceful purposes. The Indian Government informed the Canadian Government that their nuclear explosive test was entirely for peaceful purposes and that they did not intend to manufacture nuclear weapons. The Canadian Government was concerned that

Europe

the Indian explosion would damage international efforts, under the Non-Proliferation Treaty, to limit the proliferation of nuclear weapons. On May 22 the Government announced the suspension of all nuclear co-operation between Canada and India and a review of its future aid programs for India pending discussions with the Indian Government. Food and fertilizer aid and assistance to the agricultural sectors were not affected. Consultations with Indian officials about nuclear policy matters were held in Ottawa in July, and although a clearer understanding of each government's policies was gained, some questions remained unresolved and nuclear co-operation remained under suspension at the end of 1974.



At Ulan Bator, in May, Canada's Ambassador to the U.S.S.R., R.A.D. Ford, presented his credentials as duly accredited Ambassador to the Mongolian People's Republic. At right is S. Luvsan, Acting Head of State and First Deputy Chairman of Presidium of the Great People's Khural. Centre, interpreter L. Davigive.

The importance of Europe's role in Canada's effort to diversify its foreign relations became more apparent than ever in 1974. Thus, for example, responding to an invitation from the Nine to make known its views on possible ways to intensify relations between Canada and the Economic Community, the Canadian Government on April 20 forwarded a memorandum to the Commission of the European Community and to the member states of the EC. The memorandum noted the many bonds which link Canada and its European partners and proposed as a first step the negotiation of a commercial agreement. The agreement would serve to support existing arrangements for consultation while creating at the same time new opportunities for expanding the scope of economic co-operation between the two parties.

On the one hand consideration would be given to the extent of evolution of Community institutions and, on the other, the proposed commercial agreement would retain the obligations imposed by existing bilateral agreements between Canada and certain of the member states. However, it would not affect the rights and obligations of the parties within the framework of the GATT.

The memorandum was accompanied by a draft text of a commercial agreement intended to serve as the basis for discussions with the Commission. On September 26 there was a meeting at which senior Canadian officials explained in detail to political representatives of the Nine the ideas set forth in the memorandum. Finally the official visit of Prime Minister Trudeau to Paris and Brussels in October gave a stimulus at the highest political level to the Canadian initiative directed toward the EC. Special attention was devoted to relations between Canada and the EC during Mr. Trudeau's talks with his European counterparts, whose attitude proved to be most encouraging.

As a result it was agreed at the conclusion of the discussions with the

Commission that exploratory talks would be held aimed at defining the form and content of a contractual relationship which might be negotiated in due course. The main documents indicating the development of the Canadian initiative directed towards the Nine were tabled in the House of Commons on November 5.

This closer relationship which Canada sought with the European Community was paralleled, to a degree, by efforts to develop closer relations with the Community's individual members. At the same time there was growing bilateral co-operation with non-Community members and co-operation with the nations of Europe within the UN Economic Commission for Europe, of which Canada had become a full member in July 1973. Canada since that time has taken its place as an active member seeking to become familiar with the activities of this organization.

In June Canada was host to its NATO allies at the spring ministerial meeting in Ottawa. The meeting, which is dealt with in greater detail in the defence relations section of this *Review*, had special significance for Canada since it gave birth to the "Ottawa Declaration". The Declaration was designed to strengthen transatlantic bonds while affirming, on the 25th anniversary of NATO, the principle of close consultations among the allies.

An aim of Canadian policy is to further world peace and security by reducing the tensions arising from military confrontation. The policy also recognizes that this country's own security is indissolubly linked with that of Western Europe. In line with this, Canada throughout 1974 worked with its European partners toward the goal of détente. It participated in the complex negotiations which had been taking place in Vienna since October 1973—negotiations aimed at mutual and balanced force reductions in Central Europe between members of NATO and of the Warsaw Pact. A reduction of tensions caused by the Cold War and the general improvement in

relations between the United States and the Soviet Union—exemplified in particular by the SALT agreements—accounted to a large extent for the improved climate which prevailed in East-West relations. Canada continued in 1974 to play an important role in the working out of NATO policy in this field.

CSCE Conference

Similarly, but in a somewhat broader perspective, Canada took part in the Conference on Security and Co-operation in Europe. The first stage of this gathering, in which 35 countries participated, had been held in Helsinki, at ministerial level, in July 1973. The second stage, at ambassadorial level, opened in Geneva in September of the same year and continued throughout 1974 with encouraging results. The goal of these negotiations, in which Canada has played an active role alongside its NATO allies, was the adoption of a series of documents intended to serve as a basis for improved East-West co-operation. In this context Canada attached special importance to the freedom of movement of individuals and to the reunification of families.

Canada's interests in Europe are not limited to the political, economic and military spheres, important as they may be. Thus it was with special satisfaction that the Canadian Government saw its efforts rewarded when the 18th general conference of UNESCO, meeting in Paris in the autumn, adopted a resolution making Canada a member of the European group so that it might participate in the regional activities of the organization.

Exchanges between Canadian and European Parliamentarians increased; to cite one example only, a delegation of Canadian senators and MPs visited Strasbourg in January at the invitation of their colleagues in the Consultative Assembly of the Council of Europe.



On NATO parade ground in Brussels, RCMP joined Belgian Escorte Royale to present this equestrian spectacle.

Western Europe

It was in the context of Canada's continued efforts to strengthen its links with Western Europe, especially with member countries of the European Community, that one of the notable events of 1974 took place—the visit to France and Belgium of Prime Minister Trudeau.

During Mr. Trudeau's Paris stay attention focused primarily on the bilateral aspect of Canada-France relations. In Brussels, on the other hand, the multilateral dimension of our relationship with Western Europe was more heavily emphasized. Indeed, at Brussels Mr. Trudeau disclosed to the Commission of the European Communities Canada's hope of establishing a contractual link between this country and the European Community. And as a token of our continuing attachment to the Atlantic Alliance the Prime Minister also paid a visit to NATO headquarters. Mr. Trudeau's European tour was, in fact, the first stage of a journey which was to be continued in 1975 with visits to five other member countries of the Economic Community: The Netherlands, the Federal Republic of Germany, Italy, Britain and Ireland.

France

1974 was a significant year in the development of Canada's relations with France. Mr. Trudeau's visit to Paris in October marked the auspicious beginning of what may be considered a new chapter in the relationship. The co-operation between Canada and France which had already existed in the scientific, cultural, economic and other spheres gained further strength through new technical and industrial contacts. It was agreed, for instance, to set up working groups to study problems of energy and industrial co-operation. This move, it could be foreseen, would undoubtedly contribute to the success of the meeting of the Franco-Canadian Economic Commission, scheduled to be convened in May 1975, and to the promotion of increased bilateral trade. On

this last score it may be noted that Canadian exports to France increased markedly in 1974; during the year they rose by \$300 million, 65 per cent over the 1973 figure.

The announcement that a Canadian consulate general would be opened in Strasbourg was further evidence that the two countries were continuing to draw closer. The new post will have a European dimension, since it will provide a point of contact with the Secretariat of the Council of Europe. It will also give Canadian Parliamentarians the opportunity to exchange views with members of the Consultative Assembly of the Council of Europe and of the European Parliament, both of which bodies meet in Strasbourg.

In April, prior to his official visit to France in October, Mr. Trudeau was in Paris to attend the funeral of President Pompidou, evidence of the esteem and respect which Canada felt for the French leader. The year was also marked by a series of visits by Canadian Cabinet Ministers: Robert Stanbury, Minister of Revenue; André Ouellet, the Postmaster General; Jean Marchand, Transport; John Turner, Finance; Warren Allmand, the Solicitor General; and Bryce Mackasey, who succeeded Mr. Ouellet as Postmaster General.

During his official visit to Paris Mr. Trudeau met several times with President Valéry Giscard d'Estaing and Prime Minister Chirac, their political discussions and other activities taking place in a cordial, almost family, atmosphere.

These personal contacts between political leaders led to a strengthening of intergovernmental bonds. Accentuating this trend were the visits to France of important representatives of Canada's provinces, including the December visit of Quebec's Premier, Robert Bourassa. The annual meeting of the France-Canada Interparliamentary Association in Paris in October exemplified yet another aspect of the closer bonds with France.

For its part Canada in 1974 was pleased to play host to a number of French ministers: Jean Sauvagnargues (Foreign Affairs); Pierre Mazeaud (Youth and Sports); Simone Veil (Health); Norbert Segard (Secretary of State for External Trade); and General François Maurin, Chief of Staff of the French Armies.

Close co-operation also marked Canada-France relations within international organizations such as the UN, NATO, OECD, ICAO and the Agency for Cultural and Technical Co-operation.

Benelux

1974 was an active year for Canadian diplomacy in the Benelux countries. All three—Belgium, Luxembourg and The Netherlands—are members of the European Community and the first two also form part of the Francophone group of countries. It was natural, therefore, that in 1974 Canada's efforts to diversify its international activities were marked by a number of high-level talks with representatives of all three countries on subjects of mutual concern.



The outstanding event of the year was Prime Minister Trudeau's trip to Brussels, where he visited the headquarters of the European Community and of NATO and also had discussions with Prime Ministers Tindemans of Belgium and Thorn of Luxembourg.

Mr. Trudeau's diplomatic activities in the Benelux countries supplemented those of Mitchell Sharp, Secretary of State for External Affairs during the earlier part of 1974. Mr. Sharp conferred with Mr. Thorn, Luxembourg's Minister of External Affairs at the time, in Ottawa in April, and with Renaat Van Elslande of Belgium and Max Van der Stoel of The Netherlands in June. Mr. Sharp's successor, Mr. MacEachen, also met the Belgian and Netherlands ministers later in the year. Both showed particular interest in multilateral questions including the Canadian proposal for a contractual agreement with the European Community, defence problems, and the two major conferences—the MBFR and the CSCE—which were taking place in Europe at the time.

Following Jules Léger's appointment as Governor General of Canada, Lucien Lamoureux, former Speaker of the House of Commons, was named to succeed him as ambassador to Belgium and Luxembourg. Luxembourg also appointed a new ambassador to Canada in the person of Adrien Meisch, a career diplomat.

Of special importance in the bilateral context was the signing of an air agreement with The Netherlands on June 17. It provided for the improvement of existing air links and for the initiation, when traffic requires it, of an air route between The Netherlands, West Indies and Canada.

Prime Minister Tindemans of Belgium greets Prime Minister and Mrs. Trudeau on arrival at Brussels airport. CP Photo.

Canada's exports to The Netherlands in 1974, amounting to \$380 million, represented an increase of 35.8 per cent over the level of the preceding year. Imports from The Netherlands reached \$162.4 million—a 37.6 per cent rise. Canada's sales to the Belgium-Luxembourg Economic Union (BLEU) totalled \$363.4 million—29 percent up—while imports from the Union were valued at \$173.4 million, an increase of 67.1 per cent.

Switzerland and Austria

Canadian-Swiss relations, historically cordial, were marked by visits to Switzerland of Quebec's premier, Robert Bourassa, and officials of several other Canadian provinces. The embassy in Berne co-operated in providing useful introductions in government and business circles.

Despite 1974's serious economic difficulties, the volume of trade between Canada and Switzerland rose from \$181 million in 1973 to \$232 million, an advance of 28 per cent.

Close relations with Austria were also maintained in 1974. The high priority which both Canada and Austria give to the international organizations of which they are members was exemplified by their co-operation within the framework of UN peacekeeping operations in Cyprus and in the Middle East.

Trade between the two showed a slight increase over the 1973 level reaching a total of \$72 million.

Italy

The customary high degree of friendly co-operation between Canada and Italy, both bilaterally and in multilateral forums, continued in 1974. There were numerous intergovernmental exchanges of views on a wide range of subjects of common interest such as East-West relations, the global energy situation, the international monetary system and world food and population problems.

The meeting of the North Atlantic Council in Ottawa in June was the occasion for a visit to Canada by Foreign Minister Aldo Moro, later to become Prime Minister of Italy, and useful bilateral discussions took place during it.

Canada-Italy trade continued to increase during 1974, attaining a level of more than \$750 million, an increase of 46 percent over the previous year.

In accord with recent immigration patterns, almost 5,000 Italians came to Canada as immigrants in 1974. In September the Under-Secretary of State for Foreign Affairs (Emigration), Luigi Granelli, paid an unofficial visit to Canada during which he had informal talks with federal and provincial authorities and meetings with leaders of the Italo-Canadian communities.

In co-operation with Italian and Ontario authorities the Department assisted in arranging for a visit to Italy by Premier Davis in September.

In the area of cultural co-operation Canada was the featured country at the Sorrento Film Festival, thus enabling the Italian public to obtain a better appreciation of Canadian cinematic achievements. Also, a Canada-Italy Film Co-production Agreement was ratified in 1974.

Turkey

Canada maintained its friendly co-operation with Turkey in multilateral forums such as NATO and the United Nations. Useful co-operation was also effectively pursued in bilateral channels.

Foreign Minister Turan Gunes visited Canada for the meeting of the North Atlantic Council in Ottawa in June. Subsequent to this meeting, events on Cyprus necessitated frequent exchanges of view with Turkish authorities on the Cyprus problem, particularly as it affected the operations of UNFICYP.

Two-way trade between Canada and Turkey in 1974 increased noticeably to a total value of \$41.5 million. Canadian

exports to Turkey increased by more than 200 per cent to a level of \$38.9 million.

Greece

Canada warmly welcomed the restoration of democratic government in Greece and looked forward to expanded co-operation with that country.

Following the meeting of the North Atlantic Council in Ottawa, which was attended by the Greek Foreign Minister, the events in Cyprus and the emergence of a new Government in Greece resulted in frequent exchanges of views on the Cyprus situation and related matters. Canada regretted the Greek decision to withdraw from the NATO integrated command, but hoped for continued close co-operation within the political framework of the Alliance.

Canada-Greece trade fell off slightly in 1974 but remained significant at a total value of almost \$64 million.

The Holy See

Representatives of the Holy See and Canada in 1974 continued their mutual consideration of questions which have been of particular concern to Canada, for example, human rights, economic under-development, decolonization, détente and peacekeeping. In addition, they exchanged views during two important conferences held under UN auspices—the Conference on Population in Bucharest and the World Food Conference in Rome. During his attendance at the latter gathering, the Secretary of State for External Affairs, Mr. MacEachen, was received in private audiences by His Holiness Pope Pius VI.

Federal Republic of Germany

In 1973 the then Secretary of State for External Affairs, Mitchell Sharp, and the Foreign Minister of the Federal Republic of Germany, Walter Scheel, had exchanged

notes setting forth their mutual desire to promote bilateral, high-level consultations on a wide range of subjects. In 1974 ministers and officials of the two countries carried out a number of consultations along the lines suggested.

On January 1 an agreement came into force making available to the armed forces of the FRG the training facilities of Camp Shilo in Manitoba. The first trainees arrived there in May, and during the good weather season some 5,000 soldiers received training. The agreement played its part in improving inter-country co-operation within the NATO context.

In May a consultative meeting was held in Bonn along the lines set forth in the Canada-FRG agreement on scientific and technical co-operation. Participating were representatives of Canadian federal and provincial agencies with responsibilities in the fields of the sciences and technology, the sea, the earth sciences, the environment, and information and communications.

In consultation with the provinces, Ottawa continued negotiations for a cultural agreement with the FRG.

Trade continued to rank importantly in Canada's relations with West Germany. In 1974 the total volume reached \$1.25 billion, 23 percent higher than the previous year's level.

Officials in the Canadian Embassy in Bonn and in the consulates assisted the growing number of visiting Canadian provincial representatives to make useful contacts in German official and business circles.

Spain

Normal relations with Spain were maintained throughout the year. Canadian investment in Spain continued to show a distinct upward trend. There was also a substantial increase in trade to a total amount of slightly over \$200 million.

Eastern Europe

Portugal

Shortly after the overthrow of the Portuguese Government on April 25 Mr. MacEachen assured the Portuguese Foreign Minister, Mario Soares, during sessions of the NATO ministerial meeting that he was taking a sympathetic interest in the developments in Portugal. He indicated that Canada was especially pleased with the new regime's policies of decolonization and restoration of democracy.

In September the Portuguese Secretary of State for Immigration, Pedro Coelho, paid an unofficial visit to Canada accompanied by several senior Portuguese officials.

Some 15,300 Portuguese immigrants entered Canada in 1974 making Portugal second only to Britain as the most important source of European immigrants.

Malta

Friendly exchanges between the Canadian and Maltese Governments occurred by way of ambassadorial visits and continued co-operation in the UN and Commonwealth contexts.

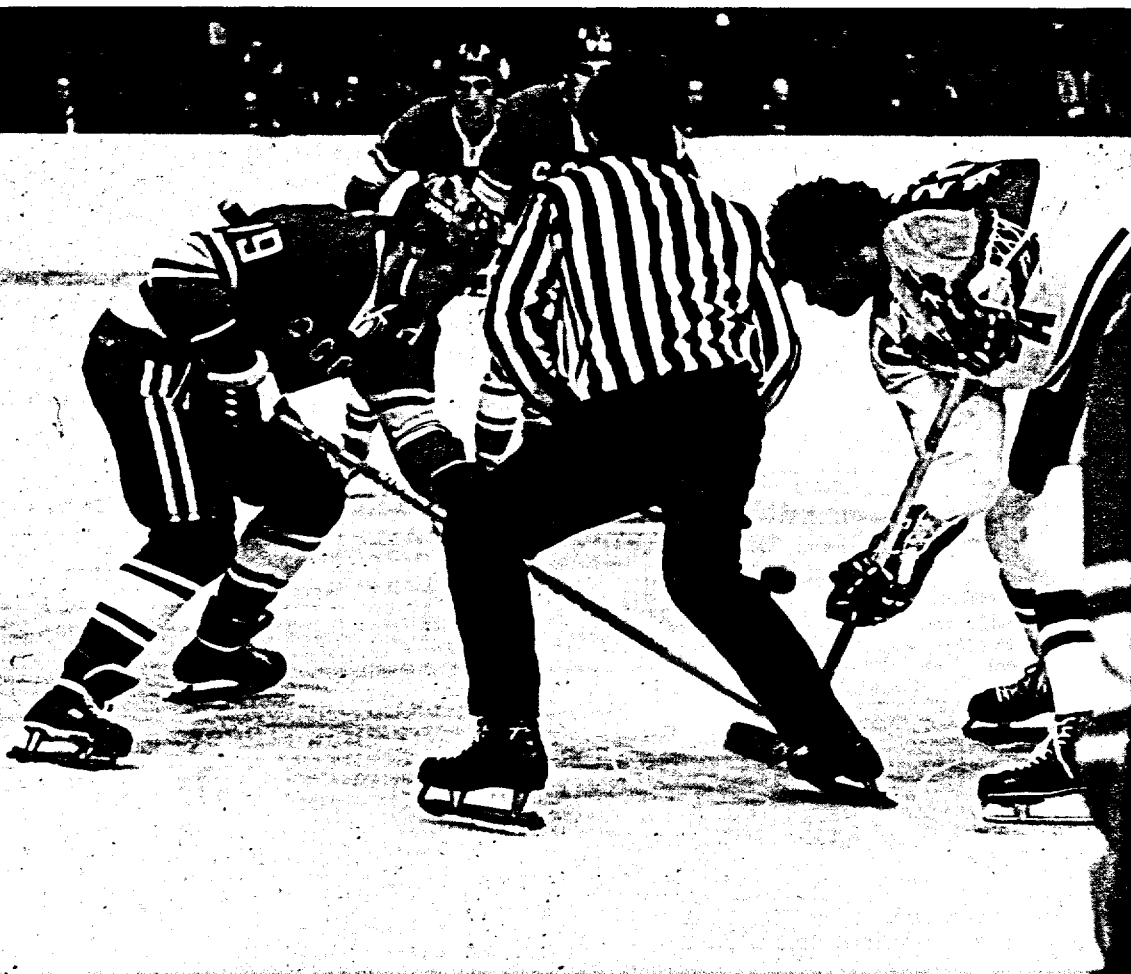
In 1974 the Canadian Government continued to give practical expression—in the bilateral and international context—to its support for East-West détente. While the pace of the development of relations and co-operation with the East European countries varied according to the possibilities, Canada's goal was to maintain and expand relations on the basis of mutual interest and as a contribution to international understanding and security. High-level visits, political and trade consultations, cultural exchanges, sports and tourism all contributed to the implementation of this policy.

Soviet Union

During 1974 the improvement of political contacts with the Soviet Union and the development of our trade, economic, cultural and scientific relations remained prime objectives of Canada's policy toward the Soviet Union. In September Mr. MacEachen met Soviet Foreign Minister Gromyko at the United Nations in New York for annual bilateral talks under the 1971 Protocol on Consultations. Exchanges between government officials took place on the trade and economic side. Industrial exchanges continued within the framework of the eight working groups established under the Canada-U.S.S.R. Agreement on Co-operation in the Industrial Application of Science and Technology.



Mitchell Sharp, Secretary of State for External Affairs, co-signs Canada-U.S.S.R. Trade Protocol Agreement with Russian Ambassador to Canada, Alexander N. Yakovlev. Industry, Trade and Commerce Minister Alastair Gillespie (standing) accompanied Mr. Sharp at ceremony.



Face-off in Moscow during 1974 Canada-Russia hockey series.

Many of the exchanges provided for in the two-year Program of Scientific, Academic and Cultural Exchanges and Co-operation between Canada and the U.S.S.R. for 1974-75 were implemented. In addition to exchanges of professors, scientists and students there was an exchange of delegations in the field of primary and secondary education. Mr. MacEachen served as patron to the International Conference on Soviet and East European Studies, held at Banff in September. A large delegation from the U.S.S.R. as well as scholars from most other Eastern European countries attended. In the cultural field a well-patronized exhibit of the works of the Canadian painter Jean-Paul Lemieux was held in July

in Moscow and Leningrad, financed by the Department of External Affairs. The collection was subsequently exhibited in Czechoslovakia.

In sports there was another Canada-U.S.S.R. hockey series, the Canadian team being made up of players from teams in the World Hockey Association. Canadian skaters figured prominently in the *Moscow News* figure-skating competition in December. During the summer a group of 100 Canadian physical education experts attended study sessions in the U.S.S.R.

CBC president Laurent Picard visited Moscow in November and signed a new protocol for co-operation between the CBC and the Soviet State Committee for Broadcasting and Television.

Fisheries problems, which continued in 1974, were the subject of special bilateral talks held in Ottawa in November. These focused particularly on arrangements for settling claims regarding damage to Canadian lobster-fishing gear by Soviet trawlers.

As the year ended both governments were giving consideration to ways of maintaining the momentum in Canadian-Soviet relations in preparation for a number of important negotiations expected in 1975.

Poland

During 1974 numerous political, trade and economic exchanges continued to further the development of our relations with Poland. The planned visit to that country by the Secretary of State for External Affairs in June was deferred—probably until 1975—because of the Canadian general election.

In October a Polish delegation led by the Vice-Minister of Foreign Affairs, Romuald Spasowski, visited Ottawa. Privately-arranged exchanges included a visit to Poland by a Toronto Board of Trade mission and the Second Canada-Poland Round Table, sponsored by the Canadian Institute of International Affairs.

Czechoslovakia

Political and commercial consultations took place in Prague during the May visit of the Assistant Under-Secretary of State for External Affairs, J.G.H. Halstead, and the June visit of T. M. Burns, Senior Assistant Deputy Minister of Industry, Trade and Commerce. Sports exchanges included the Canada-Czechoslovakia hockey game. The Lemieux exhibition was a major cultural event.

Hungary

Canada-Hungary trade consultations were held in Ottawa in June, and a Toronto Board of Trade mission visited Hungary in the autumn. Academic relations were strengthened by the signing of an agreement between Carleton University and the Hungarian Institute of Cultural Relations, and in October the first Canada-Hungary Round Table took place.

Romania

In July, V. Gliga, Romanian Deputy Minister of Foreign Affairs, visited Ottawa and held discussions with senior officials of the Departments of External Affairs and Industry, Trade and Commerce. In October Canadian-Romanian trade consultations were held in Ottawa.

On December 20, the Canadian Government announced that Atomic Energy of Canada Limited was authorized to negotiate certain specific nuclear agreements with Romania.

In 1974 commercial missions from both Ontario and Quebec visited Romania.

Bulgaria

In October Canadian-Bulgarian trade consultations took place in Ottawa. In November a Bulgarian technological delegation visited officials of various departments of the Canadian Government and of private companies.

Canada and Bulgaria agreed in 1974 to establish a Bulgarian consulate-general in Toronto.

A Parliamentary delegation from the National Assembly of Bulgaria led by its president, Dr. V. Bonev, visited Canada in October and was received by Prime Minister Trudeau, the Secretary of State for External Affairs, the President of the Privy Council, the Minister of Industry, Trade and Commerce, and other leading Government and Parliamentary officials.

Northwestern Europe

Yugoslavia

The first round of air negotiations between Canada and Yugoslavia took place in Belgrade in April. A large delegation from the Toronto Board of Trade visited Yugoslavia in the autumn. Preparations were also made for a comprehensive round of bilateral discussions with officials of the Yugoslav Ministry of Foreign Affairs. These were scheduled to take place in Ottawa in January 1975.

German Democratic Republic

Discussions continued in Warsaw between the Ambassadors of Canada and the German Democratic Republic with a view to establishing diplomatic relations. Final agreement had still to be reached at year's end.

Canadian foreign policy objectives vis-à-vis the countries of Northwestern Europe reflect our similar social, economic and environmental patterns. These similarities have led both to increasing exchanges of ideas and to joint or co-ordinated action in international forums. The relationship has some competitive aspects since Canada produces many of the same goods that these countries export.

Britain

Relations between Britain and Canada during 1974 continued to develop along familiar and constructive lines. Our similar institutions and shared heritage permit easy and informal exchanges of information as well as visits dealing with a vast number of mutual concerns ranging from defence relations to the Commonwealth. These involved a fairly constant flow of ministers and officials in addition to the usual tourists and businessmen. In 1974 Britain was Canada's largest source of immigrants, further underlining the cultural similarities.

During the year the British Government undertook to review the matter of continued membership in the European Economic Community, an issue which seemed likely to be resolved in 1975. At the same time the Canadian Government was seeking a closer relationship with the EEC. Both developments could well influence long-term bilateral relations between Canada and Britain, especially in the economic sphere. In the shorter term, trade between Canada and Britain continued to grow, although more slowly than with some other industrialized countries. Technological exchanges, it was believed, could result from the British decision to opt for steam-generated heavy-water reactors similar to those of the CANDU design.

The conclusions of a major British defence review were announced in December. Its recommendations were not of a kind to impair continued co-operation

between the two countries stemming from membership in NATO and the use of each other's training facilities.

Cultural relations with Britain were given increased emphasis with the renovation of Canada House to serve as a cultural and informational centre, equipped with facilities for recitals and exhibitions. A Chair of Canadian Studies was also established in 1974 at the University of Edinburgh through the joint efforts of the Canadian Government and British and Canadian industry.

Ireland

As almost 10 per cent of Canada's population is of Irish extraction, Canadian relations with Ireland have been historically close. A lack of contentious bilateral issues has, however, kept the profile low. In 1973-74 Ireland-Canada relations assumed greater importance because of Irish membership in the EEC and the rapidly increasing Canadian exports to and investment in Ireland. In percentage terms Ireland has been Canada's fastest-growing market within the EEC. Of these exports 60 per cent were in fabricated form and

24 per cent in end products. Canadian firms are involved in both mining and the development of offshore oil and gas deposits in the Irish Sea. While Ireland has a unique position as the only EEC country which is not a NATO member, similar interests are shared with Canada in peacekeeping and in the UN.

Immigration to Canada from Ireland decreased in 1974.

Nordic countries

Although the Nordic countries differ one from the other they share many common attitudes among themselves and with Canada. Norway, Denmark and Iceland, like Canada, are members of NATO, but Sweden and Finland pursue foreign policies of non-alignment. Denmark is the sole member of the EEC with which Canada has sought to establish a contractual link. Although certain differences occur, especially in fisheries and sealing matters, Canadian relations with each of the Nordic countries remain very friendly.

Canada and the Nordic area have a community of interests in regional and Arctic development, environmental



Prime Minister Olof Palme of Sweden with Prime Minister Trudeau during visit to Ottawa in October. CP Photo.

Western Hemisphere

protection, natural resources management, urban and economic planning, and industrial technology, to name a few. As a result, exchanges of information and visits from representatives of all three levels of government and private enterprise continued to increase during 1974.

Canada-Sweden ties were strengthened by the visit to Canada of the Prime Minister of Sweden, Olof Palme, in October. Mr. Palme and Prime Minister Trudeau agreed to expand scientific, technological and industrial co-operation and to broaden the areas of consultation in other fields.

The generally affluent nature of the Nordic economies, and notably the major discovery of oil in the Norwegian North Sea, presented attractive trading opportunities, although these were partially offset by the similar nature of Canadian and Nordic production. Canadian exports to the Nordic countries rose, as did imports from those countries, resulting in a small Canadian trade deficit. Norway remained Canada's main Nordic export market.

Immigration from the Nordic countries has not been large, but those immigrants who have come to Canada have integrated quickly into Canadian society because of their high entrepreneurial and technical skills.



King Carl XVI Gustaf receives 140 Canadian school-children during ten-day visit to Sweden.
Freddy Lindstrom Photo.

Of all Canada's international relations the most intense and complex are with the United States. The massive trade in both directions across the border, the substantial investments held by citizens of each country in the other, the common border presenting opportunities for co-operation in such areas as transportation, environment and defence—all these factors and others, taken together, have led to a mutually beneficial relationship rewarding to both countries. The importance of the Canadian relationship with the United States is further illustrated by the fact that, of the 33 Canadian missions in the hemisphere, 16 are located in the U.S.

In 1974, in the western hemisphere as elsewhere, Canada vigorously pursued the "Third Option" which was defined by the Government in 1972 and pursuant to which our relations with the U.S. were to be maintained and reinforced while, in order to reduce Canadian vulnerability, relations with other countries and regions were to be developed stronger relations with the countries of Latin America and the Caribbean.

In Latin America, Canadian policies and activities have been responding to the dynamism of the region, taking into account the unique characteristics of each of the countries. Our interests have been further identified and diversified with a view to ensuring for Canada a growing role in the hemispheric community.

In the Commonwealth Caribbean, Canada continued to develop its already close relations. Note was taken of economic developments in certain of the countries of the region which, when plans for industrial development are in a more advanced stage, could lead to Canadian-Caribbean relations on a somewhat different level than in the past.

Commonwealth Caribbean

Canada has long enjoyed close relations with the countries of the Commonwealth Caribbean. Barbados, Grenada, Guyana, and Jamaica maintain high commissions in Ottawa, and Trinidad and Tobago opened a high commission in April 1974. There is also a Commissioner for the Eastern Caribbean in Montreal who represents the West Indies Associated States. Canada has a high commission in Barbados which is also accredited to Grenada and the Leeward and Windward Islands; one in Jamaica, which is accredited as well to the Bahamas and Belize; and others in Guyana and Trinidad.

Grenada, the most southerly of the Windward Islands, which had had various forms of political association with Britain and France since 1674, became an independent state on February 7, 1974. Canada was represented at the independence celebrations by the High Commissioner-Designate. Independence came in the midst of large-scale anti-government demonstrations and some incidents of violence. Food and gasoline were short as a result of a dock-workers' strike, and another strike shut down the electricity plants.

Early in the year the media gave extensive coverage to the petition of the elected members of the State Council of the Turks and Caicos Islands which requested permission from the British Government to seek a political or economic association with Canada. The Canadian Government, after studying the proposal, considered that such a Canadian extension into the Caribbean would introduce a destabilizing factor into the region, that it was not evident that such an association would be of mutual benefit compared with the friendly relations which continued to exist, and that Canada should not seek to alter its present boundaries.

In May, St. Lucia, St. Vincent and St. Kitts established a commission to review the constitutional status of the Associated States and Montserrat, with a

view to ultimate political union among the remaining non-independent islands of the Commonwealth Caribbean. Grenada and Montserrat expressed interest only in economic integration, and Jamaica, Guyana, and Trinidad and Tobago agreed to meet the commission's costs. The commission at year's end was continuing its work, despite the death of its chairman, Sir Hugh Wooding.

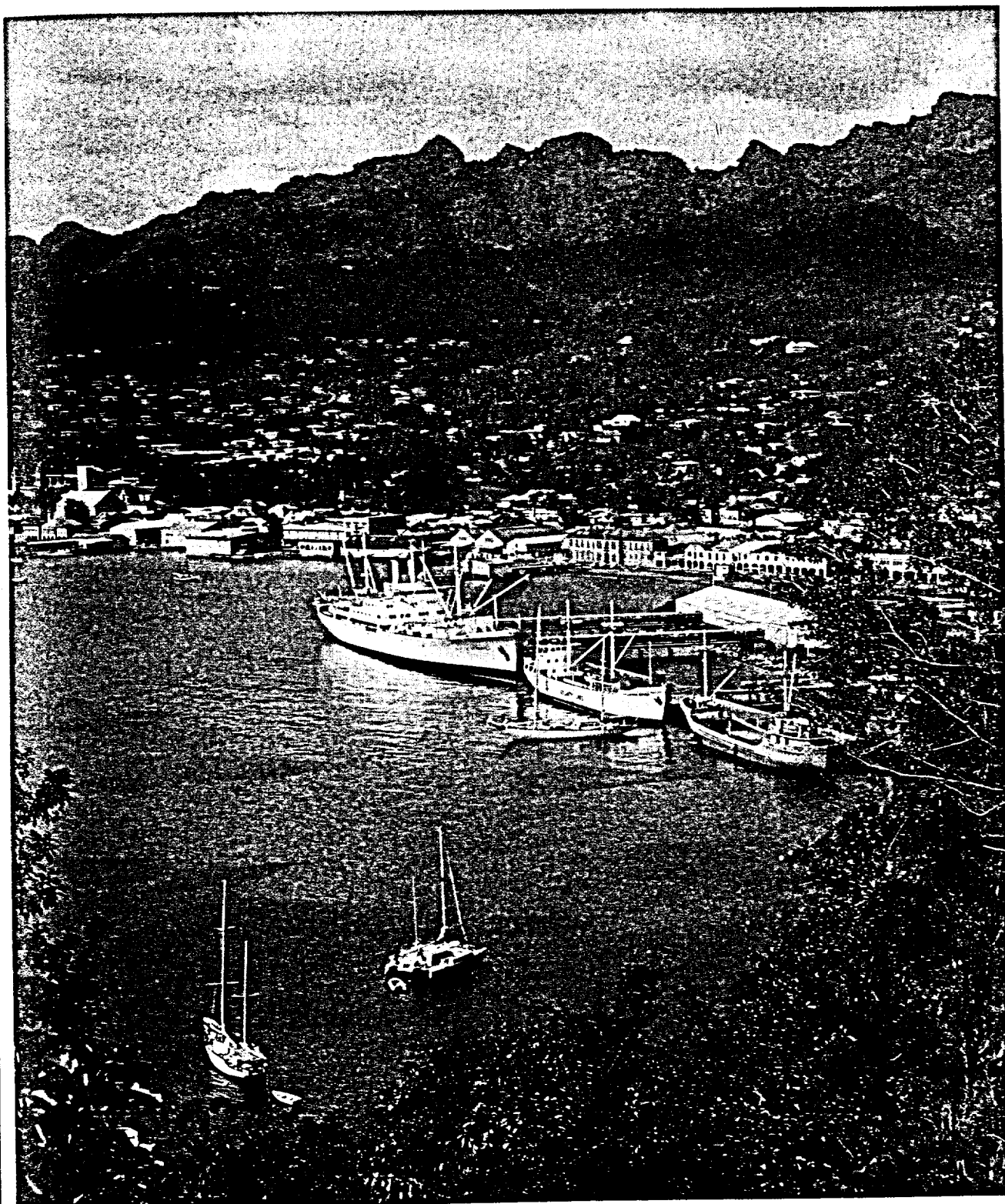
Economic developments

The Caribbean Community, including a Common Market (CARICOM), formed in 1973 as the successor to the Caribbean Free Trade Association (CARIFTA), continued to work toward regional policies on trade, agriculture, investment and air transport. At heads of government meetings attention was directed towards such matters as regional air services, foreign investment and the establishment of a Research and Development Institute.

Negotiations for association with the EEC continued with a meeting at Kingston between representatives of the EEC and 44 African, Caribbean and Pacific (ACP) countries. Agreement in principle was reached on an association involving free access to EEC markets, stabilization of the ACP countries' export earnings, industrial co-operation and aid. Discussions concerning future Canadian trade and economic relations between Canada and CARICOM continued to be postponed pending the negotiation of a detailed agreement between the EEC and the ACP countries.

During the year increased world oil prices combined with increased production of petroleum in Trinidad and Tobago to change that country's balance of payments from a deficit to a surplus on current account.

*Kingstown harbour, St. Vincent. Canada assisted in construction of a deep-water pier and provided a technical adviser for port management.
CIDA Photo.*



The government purchased the local holdings of the Shell Oil Company. It is planning to use its increased oil revenues to finance projects in the petro-chemical field and in energy-intensive industries. A case in point is a large aluminium smelter to be powered by energy from Trinidadian natural gas. Jamaica and Guyana would both have an equity in the project.

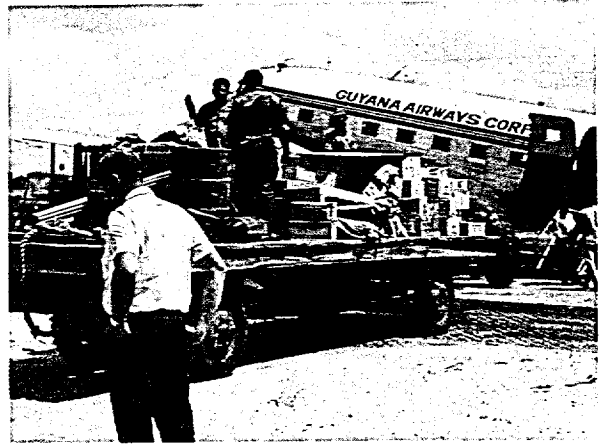
In March the Jamaican Government began negotiations with bauxite and alumina companies operating in the country aimed at formulating a new tax structure for the extraction of bauxite. By May no agreement had been reached, and the government imposed new arrangements in which a levy on bauxite was expressed as a percentage of the world price of aluminum ingots. The effect was to increase Jamaica's revenue from this source by approximately 800 per cent, and to alleviate the pressing balance of payments situation in which the country found itself.

The Commonwealth Caribbean continued to receive the highest per capita disbursements in Canada's aid program. As in other years aid was concentrated in social and industrial infrastructure, with assistance by Canadian experts on agriculture, transportation (especially air transport), water development, education, and development planning. Disbursements in grants and loans to the Commonwealth Caribbean have averaged approximately \$15 million a year over the last several years and are expected to increase substantially over the next five-year period.

In 1973 Canadian investment in the Commonwealth Caribbean was estimated roughly at approximately \$600 million, and this rose to approximately \$650 million in 1974. Canadian exports to the region remained fairly constant—\$137 million during 1974 as compared with \$130 million for 1973. Imports from the region for 1974 amounted to \$90 million; in 1973 they were \$69 million.

Immigration to Canada from the Commonwealth Caribbean increased

substantially in 1974 with a total of 17,700 in the first three quarters, as compared with 13,500 during the same period in 1973. (Immigration from the region for the whole of 1973 was 22,000.) The area thus continued to be Canada's third-largest source of immigration.



Canada has provided substantial assistance to Guyanese aviation including financing of purchases of Canadian aircraft.
Wide World Photos.



A new Canadian method for processing sugar cane is reaping benefits in Barbados. Cattle are being fed nutritious inner core of sugar-cane stalk. Fewer beef imports, new jobs, and advanced animal husbandry are among results.
CIDA Photo.

Latin America and the Inter-American System

Thanks to its primary resources, the Latin American region as a whole sustained better than others the shock of the energy crisis and benefited from the relative rise in prices of raw materials. Spurred by the desire to preserve this comparative advantage, efforts to achieve greater continental solidarity were stepped up. As a result, Canadian exchanges with the region increased and were more diversified and the perception of each other's assets and potential intensified.

Canada maintains diplomatic, consular, cultural and trade relations with all the Latin American countries through 13 resident missions and dual or multiple accreditation from these missions. It is associated with the Inter-American System through a Permanent Observer mission to the Organization of American States and membership in its main developmental agencies and other bodies. Consultations with Latin American countries on multilateral questions take place also in world forums such as the UN, UNCTAD, IMF and GATT.

Favoured by the economic climate, Canadian exports to Latin America for the first 11 months reached close to \$1,076 million, almost twice the figure for the corresponding period of 1973. Imports from Latin America (including oil) more than doubled, reaching \$1,679 million. Private and official business representatives stepped up their efforts in the region. At the start of the year a large ministerial trade mission visited Mexico prior to the holding in Mexico City of the second meeting at ministerial level of the Canada-Mexico Committee. In the autumn a ministerial trade mission went to Brazil, Canadian exports to which increased over the year by 200 per cent. The visit followed by a few months one by Brazilian business leaders to Canada. The Canadian Association for Latin America (CALA), in co-operation with the Canadian Government, held conferences in Ottawa and Toronto between Canadian and Latin American

industrialists and businessmen.

Shortly after his appointment, Mr. MacEachen, the new Secretary of State for External Affairs, attended the Law of the Sea Conference in Caracas. In his meetings with the President and ministers of Venezuela the basis was laid for greatly increased exchanges with that country, a traditional oil supplier to Canada.

The visit of a Canadian Parliamentary group and of a trade and economic delegation to Cuba reflected the quickening pace of relations between the two countries.

Special delegations represented the Canadian Government at the inauguration of new heads of state in Argentina, Brazil, Colombia, Costa Rica, Guatemala, Nicaragua and Venezuela, and a Canadian Minister attended the 150th anniversary in Peru of the Battle of Ayacucho, which had marked the end of Spanish rule on the continent.

The flow of Canadian tourism increased greatly and started to spread from Mexico and Central America southward. There was a growing demand for cultural interchange. More Latin Americans came to settle in Canada and a Seasonal Workers Agreement was signed with Mexico.

In 1974 the Canadian Government's bilateral assistance to Latin American countries increased to \$24.5 million, including \$2 million through non-governmental organizations. It continued to focus on renewable natural resources, rural community development, public administration and education. Canadian aid was provided also by the churches, the Red Cross and non-governmental organizations. The president of CIDA visited Haiti and Cuba and launched new programs of co-operation with these countries. Special relief was provided to Honduras following Hurricane "Fifi" and relief to earthquake-stricken Nicaragua continued.

At the multilateral level Canada continued to contribute to the development of Latin America through membership in the Inter-American Development Bank

United States of America

(BID), the Pan-American Health Organization (PAHO) and the Inter-American Institute for Agriculture Sciences (IICA), as well as the World Bank, the UN Economic Commission for Latin America (ECLA) and other UN bodies, and through support of integration efforts of the Andean Group (comprising Bolivia, Chile, Colombia, Ecuador, Peru and Venezuela). Canada is a member also of the Pan-American Institute of Geography and History (PAIGH), the Inter-American Statistical Institute (IASI), the Inter-American Centre for Tax Administration (CIAT), the Centre for Latin American Monetary Studies (CEMLA) and the Postal Union of the Americas and Spain (PUAS).



The hybrid grain, Triticale, developed by Manitoba University's School of Agriculture, is fast becoming a major nutritional component of African and Latin American diets. IDRC scientists Herbert Floyd, Frank Zellinsky and Gerald Price are seen here conducting Canadian field studies in Mexico. IDRC Photo.

During 1974 both Canada and the United States had to adjust to new circumstances in their domestic and international environments. As both countries developed policies in response to new conditions, this process of adjustment made itself felt in Canada's relations with its neighbour.

There are few areas of Canadian endeavour that are not affected in some fashion or degree by the American fact. During 1974 energy and economic and environmental matters were of most immediate concern.

Economic

In 1974 Canada and the United States continued to be each other's largest trading partner. Two-way trade approximated \$40 billion, a volume greater than bilateral trade between any other two countries. There were, however, some difficulties in some aspects of the trading relationship.

Agricultural trade posed a serious problem. To support a stabilization program, Canada imposed quotas on imports of cattle, beef and veal. The U.S. response was to impose quotas against imports from Canada of live cattle, beef and veal, swine and pork. In November, Canadian and U.S. officials met to start to resolve the problem.

Similarly officials of the two countries met periodically to discuss various aspects of their industrial and investment policies. Talks were held regarding the Automotive Agreement and the Defence Production Sharing Agreement.

Early in 1974 Canada signed an agreement with the U.S. on transborder air services. It envisaged the establishment of 46 new Canada-U.S. air routes, and also provided for expanded customs pre-clearance programs in the United States.

Energy

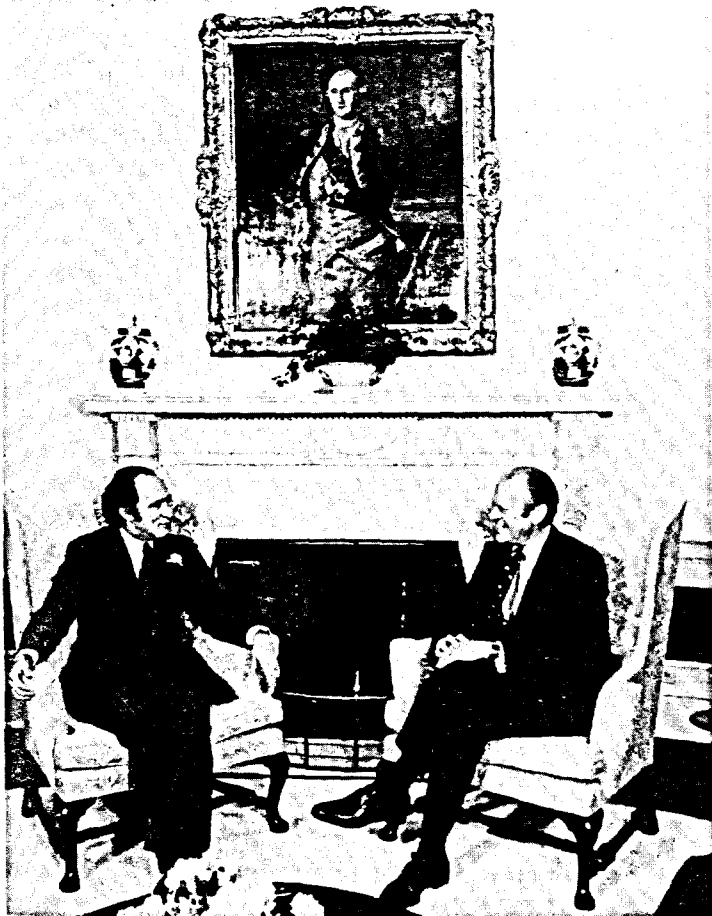
Against the background of the international energy crisis, energy was a significant and often difficult bilateral issue.

Canada maintained its export charge on crude oil to ensure that Canadian oil was sold at fair world market value in the United States. Moreover, Canada announced in 1974 a gradual phase-out of exports of crude oil over the period leading up to 1982. In addition, the export price of Canadian natural gas was raised in order to reflect its commodity value.

There were strong objections from some quarters in the U.S. on the oil export issue. From others, however, there were expressions of understanding, although with regret, of the reasons for the Canadian

decision. The pricing of exports of Canadian oil and natural gas was also an area where concern and misunderstanding existed in the U.S. Canadian officials in the United States therefore devoted considerable time to explaining the basis for Canada's energy policies, in order to develop a more accurate appreciation south of the border of the realities of the Canadian energy resource position.

During the year the bilateral energy situation was closely examined at talks at the ministerial and official levels. In the International Energy Agency and other multilateral organizations Canada worked closely with the U.S. and other countries on international energy and related financial questions.



Prime Minister Trudeau with President Ford in Washington, December 1974.

Environmental

Canada and the U.S. both attach a high priority to maintaining the quality of the natural environment and during the year they continued to work together to manage transboundary environmental issues in a responsible and creative manner.

There were a number of such matters of continuing concern to Canada—for example, the prospect of increased tanker traffic along the west coast of Canada, the Garrison Diversion project in North Dakota, and a proposed oil refinery at Eastport, Maine. Discussions took place during the year between officials of the two countries on these and other environmental issues.

The prospect of the transport of Alaskan oil by supertanker to U.S. refineries in the Puget Sound area remained a priority subject. Early in 1974 Ottawa proposed discussions with Washington to explore both the feasibility of various alternative supply routes to the area and of agreements on marine safety, oil spill contingency plans, legal compensation and liability, and co-operative research programs. Some progress was made in these fields.

Canada continued to press its contention that the Garrison Diversion project in North Dakota would injure health and property in Canada if proceeded with in its proposed form. A U.S. note of February 5 replying to a Canadian note reaffirmed U.S. obligations under the Boundary Waters Treaty of 1909 not to pollute water crossing the boundary "to the injury of health or property" in Canada and promised that no construction potentially affecting Canada would be undertaken unless it were clear that this obligation could be met. Officials of the two governments met in August and in the light of further studies by both sides a further meeting was planned for early 1975.

Canada continued to be deeply concerned about plans for a refinery at Eastport, Maine, which would be supplied

by supertankers through the Canadian territorial waters of Head Harbour Passage. In August the Canadian Government reiterated its view that environmental risks to Canadian waters made this project unacceptable. Hearings in the State of Maine on the issue were to conclude in early 1975.

An active program to clean up the Great Lakes continued to go forward on both sides of the border. At meetings in October officials of both governments expressed satisfaction that the increase in the progressive degradation of the lower lakes, particularly Lake Erie, seemed to have been halted.

Defence

As in past years Canada and the U.S. co-operated closely on defence questions. The Permanent Joint Board on Defence (PJBD), the principal consultative mechanism, held regular meetings in 1974 and considered a broad variety of questions affecting bilateral arrangements for the defence of North America.

It was evident during the year that there was an increasing awareness of Canada and of Canadian policies in the U.S., particularly in the media. Canada's embassy in Washington and the 15 Canadian consular posts in the U.S. were heavily involved in trying to expand a knowledge and understanding of Canadian policies in key segments of the U.S. community.

II MULTILATERAL ACTIVITIES

The Commonwealth

Prime Minister Trudeau has characterized the Commonwealth as a "window on the world" for its various member nations. Canadian foreign policy, in the Commonwealth context, continued throughout 1974 to expand the dimensions of this metaphorical window. The Canadian commitment to the Commonwealth is not the mere consequence of history; it is rather the consequence of the adaptive and responsive qualities of the association and its ability to accommodate and further policies and ideals consistent with a harmonious world environment.

The interaction of some 300 governmental and non-governmental Commonwealth organizations and societies demonstrates not only the Commonwealth's strength and vitality, but its orientation, concern and involvement with the lives of people. Reflecting the "spirit of Ottawa" which characterized the 1973 Heads of Government meeting, Mr. Trudeau told the Commonwealth Finance Ministers that "answers that do not confer benefits upon ordinary human beings are not answers at all". People, he said, is the key word in the "spirit of Ottawa" and the "Commonwealth spirit".

In terms of the bi-annual Heads of Government meetings, 1974 was an in-between year for existing institutions and conferences in specialized fields to implement the intentions and decisions of government leaders. The Secretariat went into high gear to produce additional special studies and there was an acceleration of the pace of functional co-operation within the association. Traditional consultation and exchange of views were balanced by a fresh emphasis on practical programs.

Finance Ministers Meeting

The annual Commonwealth Finance Ministers meeting furnishes an opportunity for the ministers to consult their Commonwealth counterparts on economic co-operation and current world economic

trends. The annual World Bank-International Monetary Fund meetings, where a Commonwealth voice has often been effective, are also discussed. The 1974 Finance Ministers' Meeting was held in Ottawa September 25 and 26, a week before the Bank-Fund meeting in Washington.

Mr. Trudeau's opening speech to the finance ministers referred to the present economic difficulties which are testing—"to the breaking point"—the resilience of the international trading and monetary system and some national economies. The Prime Minister emphasized "the absolute interconnection of events in all countries of the world, developed and developing" and "the equally absolute requirement for co-operation in our attempts to deal with those events". The importance of "social justice and individual dignity", said Mr. Trudeau, "must underline and permeate all our discussions and all our activities".

The wide range of topics discussed by the finance ministers included the controlling of inflation without serious recession; the developing countries' situation in the face of rising prices for essential imports; the recycling of petrodollars and the protection of the value of aid programs eroded by inflation. Other topics were the GATT multilateral trade negotiations, relations with the European Economic Community, problems in shipping, multinational corporations, food and fertilizer production and availability, international monetary reform and equitable and remunerative trade terms for primary products. The better understanding of how the present world economic difficulties are affecting nations at different levels of development, should enable the Commonwealth nations, within broader international forums, to continue to search for solutions based on consultation, not confrontation. The ministers requested the Secretary-General to proceed to the second stage, relating to feasibility, of a Commonwealth Investment Bank and to report on this study to the Heads of Government meeting in Jamaica in the

spring of 1975. Such a bank, it is thought, could facilitate the mobilizing of public and private capital to finance projects in directly production sectors of Commonwealth developing countries.

Another key element in the Commonwealth time-table is the bi-annual Senior Officials meeting. Cabinet Secretaries, for the second time on a regular basis, met in May to consider items referred to them by Heads of Government, to review the procedures and agenda for the next Heads of Government meeting and to continue an exchange of ideas on comparative techniques of government. They approved the establishment of the Program for Applied Studies in Government. This new Commonwealth scheme will provide senior public servants with opportunities for study and the exchange of experience.

Other spheres of co-operation

The Commonwealth spirit embraces more than just Commonwealth leaders and officials; it reaches to the grass roots of member countries. The year 1974 opened characteristically with a ministerial



*Vernon L. B. Mendis, High Commissioner for Sri Lanka, presents Letter of Commission to Governor General Jules Léger.
Information Canada Photothèque.*

meeting in Christchurch, New Zealand, on health, physical education and recreation, and the 10th Commonwealth Games. The week of January 24 to February 2 saw 39 teams from the various member countries and associated states competing. Australia, England, Canada, New Zealand and Kenya were the top five medal winners. The Commonwealth Games Federation, which met during the activities, chose Edmonton as the site of the 1978 Commonwealth Games.

Non-governmental activities included an African Studies Conference at Dalhousie University which brought together academics from Commonwealth and Francophone countries. There were new initiatives by the National Council of the Royal Commonwealth Society and its eight branches, including a student seminar and model Heads of Government meeting organized by the Ottawa branch.

At the Sixth Commonwealth Education Conference, held in Kingston, Jamaica, in June, a proposal for a Commonwealth Program for Applied Studies in Education was examined. The agenda also featured training programs in text-book development and production, and in education supervision and administration, as well as the Book Gift Voucher Scheme, and the Commonwealth Scholarship and Fellowship Plan. The question of health-service delivery in rural areas was a main subject of the Commonwealth Medical Conference in Colombo in November. Thirty-five specialized conferences permitting detailed analysis of specific problems were also held in 1974. One such conference was a seminar during September in Blantyre, Malawi, on the training and use of medical auxiliaries in east, central and southern Africa. This was jointly sponsored by the Canadian International Development Agency and the Commonwealth Secretariat. In 1974 Canada began implementing the decision reached by the 1973 Heads of Government meeting to extend humanitarian assistance to the indigenous people of



Canada's contribution to Commonwealth Institute Exhibit, on permanent loan to London headquarters.

southern Africa attempting to achieve independence and self-determination.

In March the Commonwealth Youth Affairs Council had its first annual meeting in New Delhi: Canada is on the Committee of Management, which supervises the implementation of the six different components of the Commonwealth Youth Program. One of these, the research program, sponsored the investigation of the effects of the mass media on youth. The studies, in Australia, Canada, Jamaica, Kenya, Malaysia, and Malta, are being conducted in association with the International Council for Adult Education, based in Toronto. Another facet of the Commonwealth Youth Program is its Commonwealth Youth Service Awards scheme. These awards are conferred on specially effective community projects involving young people in member countries, with winners receiving the opportunity to send members to study similar projects in another Commonwealth country. When the first two awards were given in December 1974 a Canadian group was one of the recipients—Victoria Cool-Aid, an "alternative service" project which began as

a hostel in 1968 and now includes a day-care centre, a medical-dental clinic, a home for teenagers, a counselling service, and a theatre. This second year of the program's operation also saw the establishment of regional Youth Training Centres in Zambia and Guyana.

Besides the Finance Ministers Meeting and the meeting of the Board of Representatives of the Commonwealth Fund for Technical Co-operation, the Tenth Commonwealth Mining and Metallurgical Congress was held in Canada from September 2 to 28. It began in Ottawa and concluded in Vancouver after touring mines, plants and laboratories across Canada. Intra-Commonwealth gatherings around the world on both the governmental and non-governmental plane ranged from those of parliamentarians, journalists and scientists to exchanges on telecommunications, forestry, and broadcasting. These diverse inter-Commonwealth contacts reflected the association's value to its members and its vitality. Of particular interest this year was the revival of meetings among Commonwealth members at the UN General Assembly. Commonwealth delegates to the

La Francophonie

World Food Conference in Rome also got together before and during the conference, and Commonwealth Health Ministers and Senior Officials held their annual meeting in Geneva prior to the World Health Assembly. Such informal meetings of Commonwealth delegates are found valuable by member countries as a means of furthering understanding of each other's viewpoint on issues under examination at the larger international conferences.

In February, Grenada was welcomed into the Commonwealth as the thirty-third full and independent member.

On November 27, 1974, the Secretary of State for External Affairs, Mr. MacEachen, told the Royal Commonwealth Society in Toronto that, for Canada, Commonwealth activity has a direct, and distinct, impact on three levels:

Nationally, it satisfies the aims and aspirations of Canadians; it meets a very real need, whether conscious or unconscious, to find satisfaction for an altruistic wish to do something about the problems of the world. Within the Commonwealth itself, it reinforces the association; it helps to strengthen Commonwealth identity and character; it assists continuity of Commonwealth activities. Internationally, it reinforces the "thrust" of foreign policy generally, and helps us to do a job that must be done with Commonwealth colleagues.

At these three levels, Canada will continue to maintain and strengthen the forward posture it has consistently adopted towards the association.

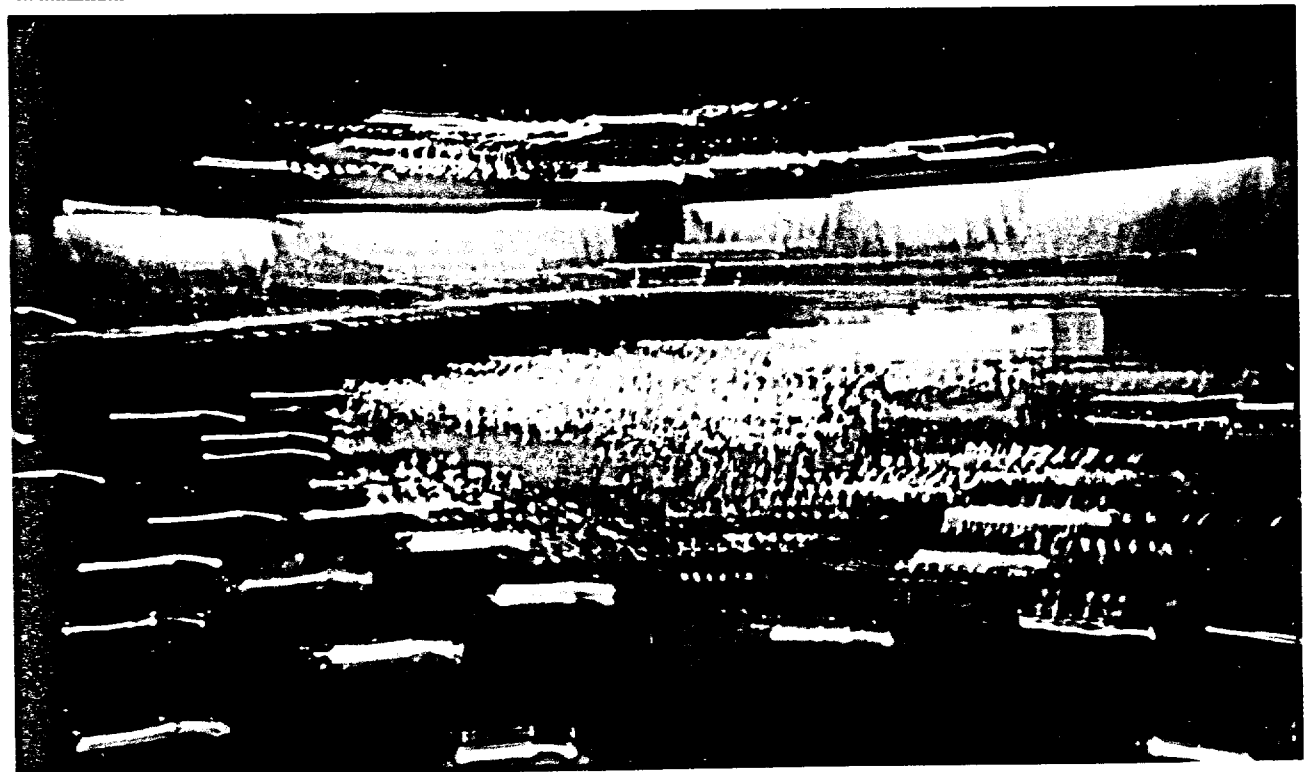
As a member of the Agency for Cultural and Technical Co-operation (l'Agence de Coopération culturelle et technique), the Conference of Ministers of Education and the Conference of Ministers of Youth and Sports of French-speaking Countries, Canada again in 1974 contributed its support and active co-operation to international Francophone institutions and their activities.

Agency for Cultural and Technical Co-operation

The Agency's new five-member Secretariat, elected at the 1973 Liège-Brussels General Conference, assumed its duties in April 1974. The Secretary General, Dankoulodo Dan Dicko, former Minister of Education of Niger, has with him four assistant secretaries general, one of whom is a Canadian, Claude Roquet.

From August 13 to 24, Canada hosted in Quebec City the first International Francophone Youth Festival sponsored by the Agency. This "Superfrancofête" brought together 1,800 young artists and athletes representing all member countries of the Agency. Warmly welcomed by the people of Quebec, the festival provided an opportunity for young people from Africa, Asia, Europe and America to experience in an atmosphere of dialogue and mutual understanding a unique cultural and athletic event—an event that bore witness to the diversity and wealth of the individual cultures represented, through the common medium of the French language. The Prime Minister of Canada, the Premier of Quebec, and the Secretary General of the Agency all attended the opening ceremony. Canadian participation in the festival was made possible by support from Quebec, a participating government of the Agency, as well as from Ontario, Manitoba and New Brunswick.

With the assistance of the appropriate departments and agencies, special attention has been paid in the Agency's programs to



information and communications. A preparatory meeting was held in Paris in December to plan the conference scheduled for June 1975 which is to discuss methods of social communication between French-speaking countries.

Within the framework of its scientific and technical program may be noted the plan to establish a pedological (soils) data bank. Two meetings of experts to consider this project were held in March and December.

Conference of Ministers of Youth and Sports

Canada hosted for the first time the Conference of Ministers of Youth and Sports at Montebello in August. The Minister of Health and Welfare, Marc Lalonde, spoke at the opening session to the representatives of 20 countries. The Canadian delegation was headed by Paul Phaneuf, Minister responsible for the Quebec High Commission for Youth, Recreation and Sport. He was elected chairman of the conference and will hold office until the conference scheduled for August 1975 in Rwanda.

The fifth session of the conference gave rise to a number of projects, including Canada's offer of some 40 scholarships to assist students and probationers interested in taking more advanced training in their own countries, the funding of a workshop for young volunteers, and the financing of exchange activities related to the forthcoming Olympic Games in Montreal.

Conference of Ministers of Education

François Cloutier, Quebec's Minister of Education, led the Canadian delegation to the annual conference held in March in Lomé, Togo. One of the more important steps taken by the conference was the creation of a special commission, on which Canada was represented, to re-define the

tasks, structures and financing of the Permanent Technical Secretariat and the African and Malgache Council for Advanced Education, a subsidiary organization. Canada took part also in a conference on pharmacopoeia, organized by the African and Malgache Council in Lomé in November.

Liaison with the provinces

Both in the context of the Agency and of the African conferences, the Department is responsible for liaison with Quebec, a participating government in the institutions, activities and programs of the Agency since 1971, as well as with New Brunswick, Ontario and Manitoba in all matters relating to the formulation of the Francophone policy of the Canadian Government and to Canadian participation in Francophone conferences.

Non-governmental organizations

The Department assists the many private organizations at work within the French-speaking community. Where appropriate, this support takes the form of subsidies. Thus a financial grant by the Department to the Council on French Life in America (Conseil de la Vie française en Amérique) made possible Canadian representation at the Franco-American Congress held in Bedford, New Hampshire, in September. In addition to the Canadians, the Congress brought together representatives from France, Louisiana and New England.

United Nations

Canada was again deeply involved in the activities of the United Nations during 1974. The UN, entering its thirtieth year of existence, remained the fulcrum of efforts of the family of nations in the attempt to maintain international peace and security, to solve international economic, social, cultural and humanitarian problems, and to promote respect for human rights and fundamental freedoms. As an original member of the body, Canada chose to make selective but extensive contributions in fields of international co-operation that touched almost every aspect of the UN's activities.

Economic questions dominated much of the work of the UN in 1974 against a background of continuing efforts to turn the uneasy truce in the Middle East into a lasting peace, and with the spectre of worsening famine in the less-developed world regions darkening the scene. The Arab nations continued to demonstrate leadership of the non-aligned countries within the world organization. A significant move was the election of Abdelazziz Bouteflika of Algeria as President of the 29th General Assembly. Indeed the display of solidarity among the non-aligned nations was a striking feature of that Assembly as they strove to attain their goal of a new world economic order more favourable to the developing countries. Controversy was also generated over the question of observer status for the Palestine Liberation Organization in the UN and the exclusion of South Africa from participation in the 29th Assembly.

The UN took another step to becoming a fully representative organization by admitting Bangladesh, Grenada and Guinea-Bissau. Canada co-sponsored each of the resolutions supporting their membership. The general debate of the Assembly included statements by many heads of state, heads of government, and foreign ministers, including the Secretary of State for External Affairs. Mr. MacEachen summed up Canada's attitude when he said:

A renewal and strengthening of

international co-operation is an urgent requirement if we are to sustain social progress and economic development. We all have a responsibility to contribute to such co-operation.

This section of the *Annual Review* is intended to focus on those areas of the UN of major concern to Canada. To avoid duplication other sections deal with UNESCO, UNCTAD, the law of the sea, and other UN-related areas. Separate sections delineating still other aspects of Canada's multilateral relations provide a fuller appreciation of the extent of Canada's involvement in the UN.

Political and security questions

The already tense situation in Cyprus erupted into conflict in July 1974 and the matter was quickly brought before the UN. Canada joined with Greece, Turkey, Cyprus, the U.S. and the U.S.S.R. in voting for a unanimously-adopted resolution calling for heightened efforts on all sides to negotiate a political settlement.

As in 1973, Cambodia again presented a potentially highly divisive issue to the General Assembly. By a slim majority it was decided to adopt a resolution, co-sponsored by Canada, calling for talks among the parties concerned and for the provision of assistance by the Secretary-General aimed at reaching a peaceful settlement—this in lieu of a resolution proposed to the Assembly which would have expelled the representatives of the Khmer Republic and replaced them with representatives of the so-called Royal Government of National Union of Cambodia (GRUNC), headed by Prince Sihanouk.

An equally divisive item was the status of South Africa in the UN. The debate was inaugurated when the Assembly's Credentials Committee refused to accept the credentials of the South African delegation. The Assembly voted to refer the entire matter of South African status to the Security Council. In that body a move to expel South Africa

from the UN was vetoed by Britain, France and the United States. The question then reverted to the Assembly, which ruled to accept the report of the Credentials Committee. As a consequence, the Assembly President ruled to deny South Africa the right to participate in all proceedings of the 29th Assembly. Canada unsuccessfully opposed this ruling on the grounds of our belief in the principle of universal participation in the world organization, and in the belief also that this measure would lead to the setting of a dangerous precedent for similar action against other nations in future. Canada also felt that any step to isolate South Africa from participation in world forums and from direct exposure to the opinions of other countries would reduce the chances of success in modifying South Africa's racist policies.

The Middle East

Concern about the continuing tension in the Middle East in 1974 was highlighted by the question of Palestine. The Palestinian debate was climaxed by the dramatic appearance of Palestine Liberation Organization leader Yasser Arafat, who addressed the General Assembly in November.

This, combined with resolutions calling for the self-determination of the Palestine people (without mention of Israel's right to exist) and the granting of observer status to the PLO at the UN, were visible gains for Arab diplomacy. Support from other non-aligned countries enabled the Arab resolutions to pass, though with slimmer majorities than were expected. The result did, however, illustrate the extent of co-operation among non-aligned countries; co-operation previously demonstrated in the exclusion of South Africa from the 29th Assembly.

Canada abstained from the resolution on the right of self-determination by the Palestinian people on grounds that it did not

affirm the rights of all parties concerned, including Israel and the Palestinian people, to live in peace and security and have a voice in determining their destiny. Further, Canada did not wish to presume to decide who spoke for the Palestinian people. The Canadian delegation voted against the resolution granting the PLO permanent observer status because, in effect, it granted the PLO a status in the UN which had hitherto been accorded only to sovereign states or associations of sovereign states.

Economic and social questions

Elected in 1973, for one year only, to an enlarged Economic and Social Council (ECOSOC), Canada in 1974 was re-elected to a full three-year term on the Council.

Traditionally ECOSOC schedules its spring session in New York and its summer session in Geneva, with any additional resumed sessions taking place, if needed, in New York.

In 1974 the 56th (spring) and the 57th (summer) sessions of ECOSOC dealt with a wide variety of economic and social issues. These included items ranging from preparations for, and consideration of, the results of the World Population Conference to relief measures for the Sahelian region of Africa. One of the most positive achievements was the creation of a "fertilizer pool", designed to help developing nations cope with the world fertilizer shortage. Canada, in view of its unique experience as both home and host country for many trans-national corporations, was active in discussions in ECOSOC regarding the role and responsibilities of such enterprises.

ECOSOC was also concerned with follow-up action regarding the Program of Action for a New International Economic Order. This program had been adopted, though with substantial reservations by a number of countries including Canada, by the sixth special session of the UN General Assembly. Among the concerns expressed

by Canada was the need for the maintenance of the rule of international law with respect to the nationalization, by the host country, of trans-national corporations.

Range of memberships

Aside from being a member of ECOSOC itself, Canada is also a member of a number of important subsidiary or related bodies: the Economic Commissions for Europe and for Latin America, the Commission on the Status of Women, the Commission on Narcotic Drugs, and the Statistical Commission. Canada also serves on the Committee on Natural Resources, the Committee on Review and Appraisal, and the Committee on Science and Technology for Development.

Sixth special session of UNGA

The sixth special session of the UN General Assembly, held in April 1974, was devoted to the problem of raw materials and development and was convened at the request of the President of Algeria in his capacity as a non-aligned leader. The constructive statement at this session by the then Secretary of State for External Affairs, Mitchell Sharp, plus concrete offers of immediate assistance from Canada to countries in need, combined to put Canada in a favourable position to make an effective contribution.

Immediately prior to the special session, Canada decided to provide an

additional \$100 million over and above the amount originally projected for developmental assistance programs to meet the emergency needs of the economically hardest hit developing countries, particularly in the food and fertilizer areas.

The Assembly adopted two documents by consensus: the "Declaration on the Establishment of a New International Economic Order" and the "Program of Action on the Establishment of a New International Economic Order". The basic principles that a state enjoys permanent sovereignty over its natural resources and the right to regulate all forms of foreign investment within its territory were not in dispute. The developing countries insisted, however, that the affirmation of these principles be accompanied by a specific reference to the right to nationalize foreign investment.

Canada, together with many of the developed nations, agreed to the consensus but expressed regret that it was not possible in the time allotted to refine in the text those economic trade and monetary issues which would have long-term implications for all members of the international community.

Canada also pointed out that nationalization must take place in accordance with the generally accepted rules of international law and practice governing such acts.



Secretary of State for External Affairs Mitchell Sharp presents UN Secretary-General Kurt Waldheim with set of Canadian Olympic coins. At left is Saul F. Rae, Canada's Permanent Representative to the UN. UN-T. Chen Photo.

Reservations were also made regarding those parts of the "Program of Action" which ran counter to the spirit of consumer-producer co-operation—co-operation deemed essential by Canada to the solution of the grave problems posed by the widespread economic crisis.

Conferences

In 1974 three important conferences took place. The first of these, the Law of the Sea Conference in Caracas, is dealt with in the section of this *Review* concerning international law.

Bucharest, Romania, was the site of the World Population Conference in August. A major result of this gathering was the decision taken by delegates representing 135 countries to emphasize the interrelations among population and other social and economic factors through integration of population policies in broadly-based development plans. This approach contrasts with the policy which had heretofore been widely accepted of emphasizing family planning and population control as the solution to the problem. The hope is that closer integration of population planning and developmental planning will, through linkages, increase the effectiveness of both.

The conference also underlined the importance of the status of women in formulating and implementing plans to effect changes in population growth.

A major accomplishment at Bucharest was to increase global awareness of population problems. In Canada, for example, hopes rose that increased attention would be given to developing a population policy for this country.

The third major gathering, the World Food Conference, took place in Rome in November. The Canadian delegation was led by Mr. MacEachen and the Minister of Agriculture, Mr. Whelan—evidence of the importance Canada attached to the discussions.

An important outcome was the

establishment of the World Food Council. The Council is charged with the development of a world food strategy under which existing and future food resources can be more efficiently utilized.

At the Rome meeting Canada was among the countries prepared to make a specific response to the food crisis. With its pledge to supply an average of 1 million tons of grain annually over a three-year period as well as to increase non-grain food aid and to provide an additional \$50 million in food and fertilizers in 1974, Canada gave positive evidence of its readiness to take a major role in easing the world food situation.

Throughout the conference the Canadian delegation emphasised the key role of the producer in ensuring an adequate world food supply. It pointed out further that environmental considerations will have to be respected if short-term gains in that supply are not to be offset by long-term losses.

Specialized Agencies

Canada in 1974 played an active role in the work of the UN Specialized Agencies, bodies which serve as the executing agencies of the UN Development Program. Much of their work has gone unheralded, perhaps because a large part of their activities has been in continuing programs of economic, social and technical co-operation and developmental assistance. These are areas where "breakthroughs" are not always apparent to the public at large. A brief summary of a few of Canada's activities in this field in 1974 is set out below.

A Canadian, Dr. D. G. Chapman, was elected to serve as chairman of the Codex Alimentarius Commission for 1975. The Commission is a joint FAO-WHO body which deals with food standards and has been attempting to develop a uniform international set of food standards.

Canada pledged \$3.5 million to the UN Children's Fund (UNICEF) for 1975-76. This was \$1 million more than its 1974-75

contribution. The increase acknowledged Canada's strong and continuing interest in UNICEF's aims, principles and program of assistance, and was in recognition of the efficiency which UNICEF had displayed at the operational level. It also acknowledged Canada's continuing concern over the nutritional problems in developing countries.

In the International Telecommunications Union (ITU) F. G. Perrin, Director of International Arrangements for Communications Canada, was elected to membership on the International Frequency Registration Board (IFRB) at elections held at the World Administration Radio Conference in April.

In midsummer the 17th Congress of the Universal Postal Union (UPU) met in Lausanne. This was the Centennial Congress of the UPU, which was formed in 1874 and which constitutes one of the earliest examples of international co-operation. The congress saw the election of Canada as a member of its Executive Council. At the gathering Canada played an important role in efforts to revise the allocation of the UPU's expenses among its member countries. A new category of contributions, to which Canada pledged itself, was created with a view to inducing the wealthier nations to bear a greater share of the expenses, thus lessening the financial commitment of the less-developed member countries.

The International Labour Organization's 54th Conference was held in Geneva in June. Progress was made in several areas, the conference adopting conventions and making recommendations on the prevention and control of occupational hazards caused by carcinogenic substances and agents, and on the promotion of paid educational leave for workers.

Canada also participated in the 10th Conference of American states that are members of the ILO. This was held in Mexico City in November and December.

Canada continued to participate actively in the work of the Governing Body of the ILO. Canada was represented on the

Government Workers and Employers groups of this tripartite body, with Joe Morris, president of the Canadian Labour Congress continuing as chairman of the Workers group. John Mainwaring, the Canadian Government representative on the Governing Body, was seconded to the ILO to undertake a study of the possible decentralization of ILO activities in the Asian region.

At the 21st Assembly of the International Civil Aviation Organization (ICAO), meeting in Montreal in the autumn, Canada was re-elected a member of ICAO's Council.

Among matters discussed were: (1) development of new policies and activities related to air navigation; (2) the 1975-77 triennial budget; (3) enlargement of the Council of ICAO; (4) a study of international air transport fares and rates; (5) civil aviation and the environment; and (6) the policies and activities of ICAO technical assistance provided under the UN Development Program (UNDP).

Peacekeeping

Canada, which has been a firm supporter of every UN military mediation operation since the international organization came into being, continued its traditionally strong role in this field. Canada's main contributions to peacekeeping efforts were the large Canadian contingents in UNFICYP and UNEF II in Cyprus and the Sinai region respectively.

Conceptually, a significant development in peacekeeping in 1974 was the measure of agreement reached on the respective roles of the Security Council and the Secretary-General in dealing with forces in the field. This agreement, which underlines the Security Council mandates for UNEF and UNDOF, not only went far to settle long-standing differences of opinion as to the roles of the two entities but also defined their relationship with the commander in the field.

As well as participating actively in



Corporal Mike Smith of Timmins, Ont., keeps watch at a UN observation post in Nicosia, Cyprus. Canadian Forces Photo.

peacekeeping discussions the Canadian delegation pressed for a higher level of training and preparedness among the armed forces of contributing countries, and a more sophisticated approach to the problems of logistics and equipment. It was hoped that these steps would facilitate the mounting of future peacekeeping operations.

Canada also expressed agreement with the financial arrangements which had been arrived at in 1973, with respect to peacekeeping operations, but pointed out that the troop-contributing countries had assumed major financial obligations in excess of their assessed share. The delegation pointed out further that peacekeeping is a collective responsibility which devolves on all member states and that there should therefore be a more equitable sharing of costs.*

*For further details of Canada's direct involvement in UN peacekeeping operations, see the section of this *Review* dealing with defence relations.

UN administrative matters

The UN's biennial budget for 1974-75 rose from \$540,473,000 to \$606,033,000 (U.S.). This resulted mainly from inflationary pressure and currency instability plus new

programs initiated since the biennial budget for 1974-75 was adopted in 1973. Canada's assessment remained at 3.18 per cent, making this country the ninth-largest contributor in a total membership of 138 states.

In 1973 it had been agreed that certain UN documents would be printed in Arabic, the cost to be borne by the Arab countries. This precedent was extended in 1974 to three German-speaking countries—the Federal Republic of Germany, the German Democratic Republic and Austria. The UN also established a working group to examine the entire UN system with a view to rationalizing and improving communications between the various segments of the UN family of organizations.

UN University

The United Nations University Centre in Tokyo—part of the UN University established by the 27th General Assembly—was opened unofficially in November, with the formal opening of the university as a whole scheduled for January 1975.

The University is to be a world-wide network of scholars and research and training centres. Its research will concentrate on three areas—world hunger, human and social development, and the management and use of material resources.

Drug Abuse Control

Canada, which is a member of the Commission on Narcotic Drugs, pledged \$600,000 to the UN Fund for Drug Abuse Control (UNFDAC) to finance programs of education, research, training and consultation in this field.

Human rights

In September Canada was host in Ottawa to a conference styled somewhat lengthily the UN Interregional Seminar on National Machinery to Accelerate the Integration of Women in Development and

Defence Relations

to Eliminate Discrimination on the Grounds of Sex. The seminar was attended by participants from 30 countries and observers from various UN bodies, Specialized Agencies and non-governmental organizations.

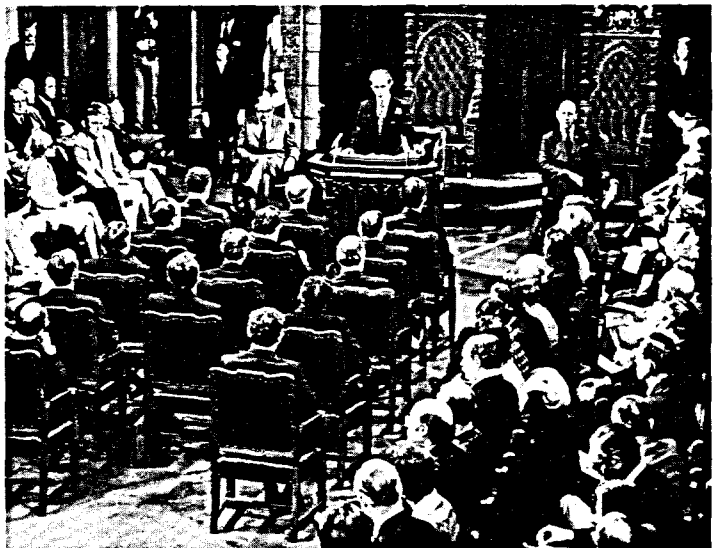
Preparations for International Women's Year in 1975 included the establishment by the Government of a Secretariat within the Privy Council Office. Its function was to co-ordinate the various government department activities planned to mark the year.

In its continued opposition to racial discrimination Canada contributed to the UN Education and Training Program for South Africa (\$175,000) and the Commonwealth Scholarship Program for Rhodesia (\$75,000). It also gave \$100,000 to the International University Exchange Fund and \$120,000 to the Rhodesian Scholarship Program of the World University Service.

NATO

The Government's views on the North Atlantic Treaty Organization, particularly in the political field, were outlined in the section on Europe of *Foreign Policy for Canadians*, published in 1970. The Government concluded that "one of the compelling reasons for Canada to remain a member of NATO is the important political role that NATO is playing, and that Canada is playing within NATO, in reducing and removing the underlying causes of potential East-West conflict by negotiation, reconciliation and settlement".

The Defence White Paper of August 1971 further defined the Government's position and indicated its intentions with respect to Canada's military contribution to the Alliance. In it the Government "reaffirmed Canada's adherence to the concept of collective security, and announced that Canada would continue to station significant though reduced forces in Europe as part of the NATO integrated force structure The decision reflected the Government's judgment that Canadian security continues to be linked to West Europe, and that Europe is still probably the most sensitive point in the East-West balance of power. It is the area from which



Prime Minister Trudeau addresses opening session of NATO Conference in Senate Chambers of Parliament Buildings, Ottawa. Flanking him are British Foreign Minister James Callaghan (left) and NATO Secretary-General Joseph Luns of The Netherlands. CP Photo.

any conflict, however limited, might most readily escalate into all-out nuclear war engulfing Canadian territory."

1974 marked the 25th anniversary of the signing of the North Atlantic Treaty, and Canada had the honour of hosting the anniversary meeting of NATO ministers of foreign affairs in Ottawa in June. At this meeting Canada and its allies subscribed to the Ottawa Declaration on Atlantic Relations, thereby reaffirming their commitment to the principles of the North Atlantic Treaty of 1949 and to the shared values that underlie them. The members of NATO also pledged themselves "to strengthen the practice of frank and timely consultation" and "to ensure that their essential security relationship is supported by harmonious political and economic relations". This was of particular interest to Canada because of our long-standing emphasis on non-military aspects of co-operation in NATO. The Canadian contribution to NATO was explicitly recognized in the Ottawa Declaration in the following terms: "All members of the Alliance agree that the continued presence of Canadian and substantial U.S. forces in Europe plays an irreplaceable role in the defence of North America as well as of Europe."

Canada retained a prominent role in NATO affairs in the following months. During September both the non-governmental Atlantic Treaty Association and the NATO Science Committee held plenary meetings in Ottawa. And in October Prime Minister Trudeau made a successful visit to NATO headquarters in Brussels—the first visit by a Canadian Prime Minister in many years.

Progress toward genuine détente continued in 1974, in part through the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) in Geneva and the talks on Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR) in Vienna. As a member of NATO, Canada was a full participant in both. These two sets of talks were closely related

and it was hoped that the parallel negotiations involved would lead to a lessening of political tensions in the case of the CSCE, and to a reduction of the military confrontation in Central Europe in the case of the MBFR. By year's end, important areas of agreement had emerged in the CSCE and it was possible to contemplate a successful conclusion to the conference in 1975. Progress was slower in the MBFR negotiations, which were generally recognized as being more difficult because they touched on the vital security interests of the two sides. The prospect of a new and more comprehensive strategic arms limitation agreement between the United States and the Soviet Union, following the Vladivostok summit in November, led to renewed hope for an eventual satisfactory outcome of the MBFR talks as well.

Despite these achievements certain problems arose in 1974 which remained unresolved and were a source of continuing concern to the NATO Alliance. All NATO member countries experienced in varying degrees the impact of severe inflation and energy disruptions during the year, and recessions developed in many of them. In these circumstances many of the allies shared the problem of maintaining an adequate level of defence capability in the face of serious strains on their economies. Additional difficulties appeared with the outbreak of fighting in Cyprus in the summer, and with the resulting deterioration of relations between Greece and Turkey which threatened to impair the security and cohesion of the Alliance on its southern flank.

The Canadian Government considers that NATO remains a most useful international forum for exchanging and discussing the views of its members through its structured organs, as well as in such adjunct bodies as the North Atlantic Assembly and the Atlantic Council of Canada. Membership in NATO also aids the development of Canada's political, economic and scientific-technological



Corporal J. E. G. Côté, left, and Capt. T. Haney, right, make notes while Staff Sergeant M. Mikhola of Finland looks on. The three men are part of mobile detachment of UNEF military police monitoring withdrawals along the Suez Canal.
Canadian Forces Photo.

relations with Europe, which balance those with the United States. The Alliance allows, and obliges, both Canada and the United States to take an active role in European affairs, and exemplifies the interdependence of Europe and the North American continent.

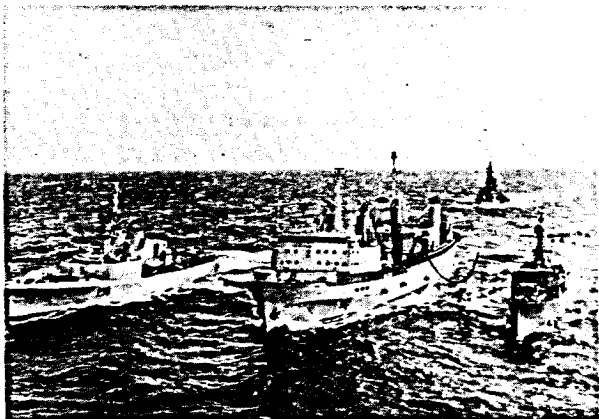
North American defence co-operation

The Government's 1971 White Paper on Defence stated that Canada's objective in North American defence co-operation was "... to make, within the limits of our resources, an effective contribution to continued stability by assisting in the surveillance and warning systems and in the protection of the U.S. retaliatory capacity as necessary. Co-operation between Canada and the U.S. in the joint defence of North America is vital for sovereignty and security."

The primary emphasis in this co-operation lies in North American air defence and anti-submarine defence. Canada

is a partner with the United States in the North American Air Defence Command (NORAD). The Permanent Joint Board on Defence (PJBD) is the principal consultative mechanism for Canada-U.S. defence co-operation. Some of the subjects which the Board dealt with in 1974 were concerned with the means of improving facilities for consultations, the dispersal of certain U.S. aircraft to Canadian bases in times of crisis and the NORAD Agreement itself.

Other matters of active interest relating to North American defence in 1974 were the continuing discussions being held with the United States concerning a possible Canadian port development adjacent to the U.S.-leased naval station at Argentia, Newfoundland, future closing of the Long-Range Navigation (LORAN) stations in the Baffin Bay area and the disposal of the Haines-Fairbanks oil pipeline. Studies undertaken during the year determined that the continued operation of the pipeline was no longer material to the current defence interests of North America and the feasibility of future commercial use was considered an alternative. As an on-going function the Department co-ordinates Canadian co-operation with the U.S. pertaining to the various research activities that assist in maintaining the defence preparedness of North America.



On NATO operations HMCS Protecteur, an operational support ship (centre) refuels an American frigate. The third ship is a Canadian destroyer, Margaree. Canadian Forces Photo.

Defence liaison

In addition to providing a senior officer to fill the post of Deputy Commandant of the National Defence College, the Department gives advisory and administrative assistance to the Department of National Defence in its external relations falling outside the direct interests of NORAD and NATO. These include visits abroad by senior National Defence personnel, naval visits, and overflights and landings of Canadian military aircraft overseas, as well as the Annual World Field Study conducted by the National Defence College. Similarly the Department assisted in 1974 with visits to Canada by representatives of various branches of the armed forces of other countries.

Peacekeeping

By the end of 1974 Canada had approximately 1,800 military personnel abroad in UN peacekeeping activities. During the year Canada continued its participation in such long-standing peacekeeping projects as the UN Military Observer Group India-Pakistan (UNMOGIP) and the UN Middle East Truce Supervisory Organization (UNTSO). Canadian military personnel also continued to serve in the newly-established UN Emergency Force (UNEF) in the Middle East. In addition, in 1974 Canada agreed to participate in a new peacekeeping operation, the UN Disengagement Observer Force (UNDOF) in the Golan Heights area between Israel and Syria, and increased its contribution to the UN Force in Cyprus (UNFICYP).

In the Middle East the UN Disengagement Observer Force (UNDOF) was established on May 31, 1974, at the conclusion of a disengagement agreement between Syria and Israel. As with UNEF, this Force supervises the implementation of the ceasefire and assists in facilitating conditions under which negotiations toward

a settlement among the Middle East disputants can take place. By the end of 1974 Canada was the largest single contributor to the UN Middle East peacekeeping activities, with a contingent of more than 1,000 men providing logistics, communication and air support for the international Force. During the year UNEF-UNDOF was very effective in maintaining the peace, but it was recognized that its effectiveness in the period ahead would be determined largely by the continued respect of the parties to the dispute for the terms of the ceasefire and the role of the Force.

In early 1974, although progress toward a solution of Cyprus's political problems was slow, the situation on the island had evolved to the point where intercommunal fighting was at a minimum. This relatively stable situation was abruptly altered in July, however, when the attempted overthrow of President Makarios by the Greek-led Cypriot National Guard led to a Turkish invasion and occupation of 40 per cent of the island. In response to a request from the Secretary-General of the UN, the Canadian and other contingents in UNFICYP were substantially increased to deal with the new circumstances. The Canadian contingent was almost doubled to 950 men but was subsequently reduced to about 800.

This situation, together with Canada's major new Middle East peacekeeping responsibilities, placed heavy strains on the resources of the Canadian Armed Forces. However the Government continued to support the concept of peacekeeping as an alternative to the resolution of international problems by force and considered it important to give expression to this support in a practical way.

Military training assistance

Canada's modest military training assistance program, instituted in response to requests from developing countries, was

continued in 1974. Canada's Armed Forces are well suited to providing the impartial and professional assistance required by a number of developing countries that lack the facilities to conduct their own programs in all fields of military training.

During 1974 two Canadian officers were employed in Tanzania as advisers to the Tanzanian People's Defence Force, two officers were stationed in Ghana as training advisers, and a civilian Defence Research Board scientist was provided to Malaysia.

Under the program for training in Canada some 120 officers, officer cadets and non-commissioned officers from Cameroon, Ethiopia, Ghana, Guyana, Jamaica, Malaysia, Nigeria, Singapore, Tanzania, and Trinidad and Tobago attended military courses at various Canadian Forces training schools.



NATO Council in session at Brussels headquarters.

Arms Control and Disarmament

Disarmament involves the destruction of existing arms and disbandment of military forces. Arms control is a term more broadly applied to international agreements designed to reduce, but in any event to limit or restrain, the levels and kinds of armaments and military forces, to lessen the potential destructive capability of such forces, and generally to promote greater military-political stability and thereby reduce the risks of war.

Arms control and disarmament agreements are related to direct security concerns of states but may contribute broadly to the lessening of tensions and improvement of political relations. Thus Canada's active participation in international discussions and negotiations on arms control is closely linked to its security interests in the defence of North America and of Western Europe and to its desire to promote international security generally. It is also closely bound to its external political interest in promoting East-West détente and peace and prosperity in the developing areas of the world.

Strategic Arms Limitation Talks (SALT)

The most urgent arms control requirements for Canada and the world relate to nuclear weapons. Situated as it is between the two nuclear superpowers, Canada has a vital interest in seeing arms control measures concluded between the U.S. and U.S.S.R. which will promote the climate of détente between them and reduce the risks of nuclear war. While the SALT talks are bilateral in form, they are related to the direct security concerns of Canada and our NATO allies and have an impact on the whole community of nations and its interest in multilateral arms control.

Since 1972 when the United States and the U.S.S.R. concluded a series of agreements on the limitations of strategic nuclear arms, discussions between the two countries have continued in an effort to

broaden the area of agreement. Thus, at the Vladivostok summit meeting of November 1974, President Ford and General Secretary Brezhnev reached an understanding which set the framework for the negotiation of a further SALT agreement. Negotiations to this end were being carried out in Geneva.

The United States has continued its practice of consulting its NATO allies on the progress of SALT. It has been Canada's desire that the U.S. and the U.S.S.R. should seek further mutual limitations and reductions of their strategic nuclear forces in order to reverse the momentum of the nuclear arms race, reduce the potential destructive capability of nuclear arms, and enhance the stability of the nuclear balance.

Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR)

The most complex of international negotiations relating to military security in which Canada is directly engaged are those taking place in the Conference on the Mutual Reduction of Forces and Armaments and Associated Measures in Central Europe. Involving member countries of NATO and the Warsaw Pact, this opened in Vienna on October 30, 1973. The direct participants on the NATO side are Canada, the United States, Britain, the Federal Republic of Germany, Belgium, The Netherlands and Luxembourg. Warsaw Pact direct participants are the Soviet Union, Poland, Czechoslovakia, and the German Democratic Republic.

A general lessening of Cold War tensions in Europe, as well as the general improvements in relations between the U.S. and the U.S.S.R., reflected especially in the SALT agreements, had improved the atmosphere of East-West relations. This permitted the Atlantic Alliance and the Warsaw Pact to agree to conduct negotiations aimed at reducing the level of armed confrontation in Central Europe between the two military alliances.

Canada has been a steadfast advocate

of MBFR within the Atlantic Alliance and has played a significant role in the formulation of Alliance policy in this area. Canadian interest in MBFR resulted from a general desire to increase world security through a reduction of the tension inherent in armed confrontation, as well as from a recognition that the security of Canada is inseparable from that of Western Europe. However, Canada recognizes that, to be successful, force reductions in Europe (as in all successful arms control agreements) must promote stability and must, therefore, be carried out in such a way that they will not operate to the detriment of the security of any country. At the end of 1974 the negotiations were continuing in Vienna.

Conference of the Committee on Disarmament (CCD)

While SALT is of a bilateral character and MBFR involves the countries of NATO and the Warsaw Pact, multilateral discussions, including non-aligned countries, have been taking place regularly in the Conference of the Committee on Disarmament (CCD), which meets in Geneva and of which Canada is a member. The Conference is concerned with those arms control and disarmament issues which are of wide concern to the international community and where adherence to agreements is sought from the largest number of countries. The conference and its predecessor, the Eighteen-Nation Disarmament Committee (ENDC), have been responsible for negotiating several multilateral arms control agreements, including the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT).

Though not strictly speaking a United Nations body, the CCD reports to the UN General Assembly and its deliberations and proposals are considered by the Assembly in its general debate on disarmament in the fall of each year.

Nuclear testing and non-proliferation of nuclear weapons

In the CCD and in the UN General Assembly disarmament debates the testing and proliferation of nuclear weapons have been a continuing preoccupation of many countries. Canadian and international concern about continued nuclear testing was heightened during 1974 because all five nuclear powers carried out nuclear tests during the year and India exploded a nuclear device underground. The U.S. and U.S.S.R. pursued negotiation of a partial or threshold underground test ban, under which the two countries would agree not to carry out nuclear weapons tests over a certain yield. Canada expressed the hope that the nuclear powers would continue to move further toward a comprehensive ban.

Heightened concern was expressed by Canada in the CCD and General Assembly over the dangers of a further proliferation of nuclear weapon states. There were many factors to cause anxiety: the expansion of existing nuclear arsenals, the continued conflict and tension in several regions of the world, the demands of some non-nuclear weapon states to have independent capacities for applying nuclear explosions to peaceful purposes notwithstanding the military potential of developing such nuclear explosive technology, and the likelihood of a large increase in international transfers of nuclear materials and technology to meet world energy shortages. For these reasons Canada argued strongly in the CCD and the UN General Assembly and in consultations with other countries for stronger support for the Non-Proliferation Treaty and for greater co-operation between countries supplying and importing nuclear materials and technology to ensure that such transfers would be under more effective safeguards and would serve only peaceful, non-explosive purposes. In the General Assembly, Canada supported resolutions calling for reductions of nuclear arsenals, the halting of all nuclear weapons

tests and international study of the future control of nuclear explosions for peaceful purposes. Canada also expressed the hope that the Non-Proliferation Treaty Review Conference in May 1975 would reaffirm the objectives of the treaty and promote wider adherence to it.

Chemical and biological weapons

The use of chemical and bacteriological (biological) weapons is prohibited by the Geneva Protocol of 1925, but a few military powers have continued to develop, produce and stockpile chemical weapons. The Protocol was reinforced in 1972 by the negotiation in the CCD of a convention on the elimination of bacteriological weapons. The convention has been signed and ratified by a significant number of states including Canada, and was expected to enter into force in 1975. Discussions continued in the CCD on the contents of a parallel treaty that would prohibit the development, production and stockpiling of chemical weapons. Progress on this issue was slow, owing in part to the difficulty of devising adequate verification procedures that would be politically acceptable to all parties. There were also problems in defining substances that would be banned, and in determining with precision the nature of activities falling within the treaty's scope. The CCD continued in 1974 its useful examination of the question, considering in particular a number of its technical aspects. The delegation of Japan introduced a draft convention that outlined a possible formula whereby a comprehensive prohibition of chemical weapons could be negotiated in phases. Canada presented working papers on the problem of the definition of chemical incapacitating substances and on the means of destroying existing stocks of mustard gas. It also participated actively in an informal meeting of government experts on the subject of chemical weapons, convened by the CCD. The 29th UNGA again adopted with Canadian support a

resolution reaffirming the objective of prohibiting chemical weapons, urging governments to work toward this goal, requesting the CCD to continue its efforts in this regard and calling for the widest possible adherence to the treaty on bacteriological weapons.

Conventional weapons

Pursuant to initiatives taken by several countries in the context of the Diplomatic Conference on Humanitarian Law in Armed Conflict and at the UN General Assembly, the International Committee for the Red Cross convened in 1974 a Conference of Government Experts on certain conventional weapons. This conference was the first attempt on the part of the international community to consider possible prohibitions or restrictions on the use of conventional weapons which might cause unnecessary suffering or have indiscriminate effect on the civilian population. Among the categories of weapons considered at the conference were napalm and other incendiary weapons, high-velocity projectiles, and fragmentation weapons.

Canada has sought to encourage the international consideration of this question, to ensure that governments are provided with complete information as to the nature, use and effects of such weapons, and to that end it participated actively in the Conference of Government Experts. It was expected that in 1975 consideration would be given to specific proposals for the prohibition or restriction of the use of certain of these weapons.

Economic Affairs

The importance of economic questions in international relations increasingly blurs the traditional distinction between the political and economic aspects of foreign policy. Canadian foreign policy was described in the 1970 White Paper as the promotion abroad of Canada's objectives at home; it is not surprising, therefore, that the growing national concern for such subjects as inflation, investment, commodity prices and foreign economic penetration finds echo in the conduct of Canadian external relations. The present troubled state of the world economy and the structure of the Canadian economy, with its high dependence on export trade to sustain the standard of living Canadians enjoy, has created two imperatives. First, Canadians must expend maximum and sustained efforts to promote co-operation and find solutions to international economic problems in the multinational organizations working on these issues. Second, national policies and bilateral relations must be

shaped in such a way as to reduce harmful impacts on Canada in the short term, and to strengthen the structure and capacity of the Canadian economy to continue to bring prosperity to Canadians in the long term. Canada's ability to play a meaningful international role in almost all facets of international relations—and particularly its ability to share with those nations less fortunate than itself—depends on Canada's response to these two imperatives.

International consultations

Canada participated in a wide range of multilateral and bilateral discussions in 1974. Preparations for the "Tokyo Round" of multilateral trade negotiations continued throughout the year. The Canadian Trade and Tariffs Committee received views on the position Canada should adopt in the trade negotiations. The passage of the U.S. Trade Act in late December paved the way for the substantive negotiations which



This Care-Canada self-help project exemplifies co-operation between Canadian Government and private agencies in Bangladesh.

were to open in Geneva early in 1975.

Negotiations on monetary reform in international currency markets continued under the aegis of the International Monetary Fund. In the search for an equitable and effective exchange system, Canada's concern was to see a system established that would be compatible with the trade and other obligations of individual countries. A prime concern during 1974 was to relieve the pressure on the international payment system caused by commodity shortages, rapid price changes, and the reorientation of world trade and payments patterns. Canadian policy was to harmonize international measures with national steps taken to manage our balance of payments. With the election of Finance Minister John Turner as chairman of the Interim Committee set up by the IMF to deal with the monetary crisis, Canada was able to play an influential role in these discussions.

The 1974 activities of the Organization for Economic Co-operation and Development were directly linked with the changing international situation; energy, inflation, foreign investment, multinational corporations, trade negotiations, and development assistance were all extensively discussed. Canada joined the Economic Commission for Europe (ECE) in 1973 and participated actively during 1974 in the Commission's various committees, sub-committees, and working groups. At the technical, expert level, Canada derived not insubstantial benefit from participation in the ECE. Canadian delegates also attended, for the first time as full members, the annual general session of the ECE, held in April 1974 in Bucharest. Of related interest were the economic activities in the Conference on Security and Co-operation described elsewhere in this *Review*.

International issues

Resource policy questions created headlines and received much government attention during 1974. On the domestic scene the mineral policy review continued, as did studies to determine how the policy on the upgrading of Canadian resources might best be implemented. On the international scene new trends in resource policy emerged as important adjuncts to the "new economic order" being proclaimed by developing countries in United Nations organizations. The dominant manifestation of the new trends could be discerned on the national level through governments' assertion of their rights to larger shares of resource revenue, and on the multinational level through new attempts made by resource producers to form groups to further their common interests. Considerable effort has been expended to determine what should be the Canadian attitude toward these groups, especially for those commodities of which we are important producers (iron ore, copper, etc.) but also for the commodities for which we must depend on imports. Of the latter group bauxite is the most notable example.

International investment issues continued to demand a good deal of attention. On the domestic front 1974 saw the first year of operation of the Foreign Investment Review Agency, which screens possible takeovers of Canadian companies by foreign firms. The phenomenon of the transnational corporation occasioned much activity in international forums during 1974, ranging from study and debate to efforts to place it under stringent international and national control. In the United Nations a group of "Eminent Persons" studied its impact on developing countries and the development process; a new UN body was established as a result. Canada was to be a member of this new commission. The Commonwealth and the OECD also focused attention on the transnational corporation during 1974.

Canada's generalized system of tariff preferences for developing countries came into effect on July 1, 1974. Under the provisions of the GSP almost all imports from developing countries now enter Canada duty-free. It was decided to review periodically the operation of the Canadian scheme to keep it consistent with both Canadian interests and the special needs of developing countries.

Bilateral discussion

During 1974, in pursuit of its overall objective of diversification, the Canadian Government embarked on a major new program of expanding its relations with Japan and with the European Community. The highlights of these activities were the visits of Prime Minister Tanaka of Japan to Canada in September and of the Canadian Prime Minister to Paris and Brussels in October. During the Brussels discussions with the Commission both sides agreed on the importance of developing Canada-Community relations over a broad spectrum, and it was agreed that exploratory talks on the nature and scope of negotiations intended to define the form and content of the relationship between Canada and the Community should be undertaken in the immediate future. In addition to the Prime Minister's visit, regular contacts were maintained through the Canadian Mission to the Communities in Brussels and in a round of bilateral consultations between officials of the two sides in June. A further welcome development was the decision of the Communities to open a delegation office in Ottawa in 1975.

Energy

The problems of energy supply continued to occupy considerable national and international attention in 1974. Canada remained in a unique position among major industrial countries, being an exporter of oil, uranium and coal and an importer in

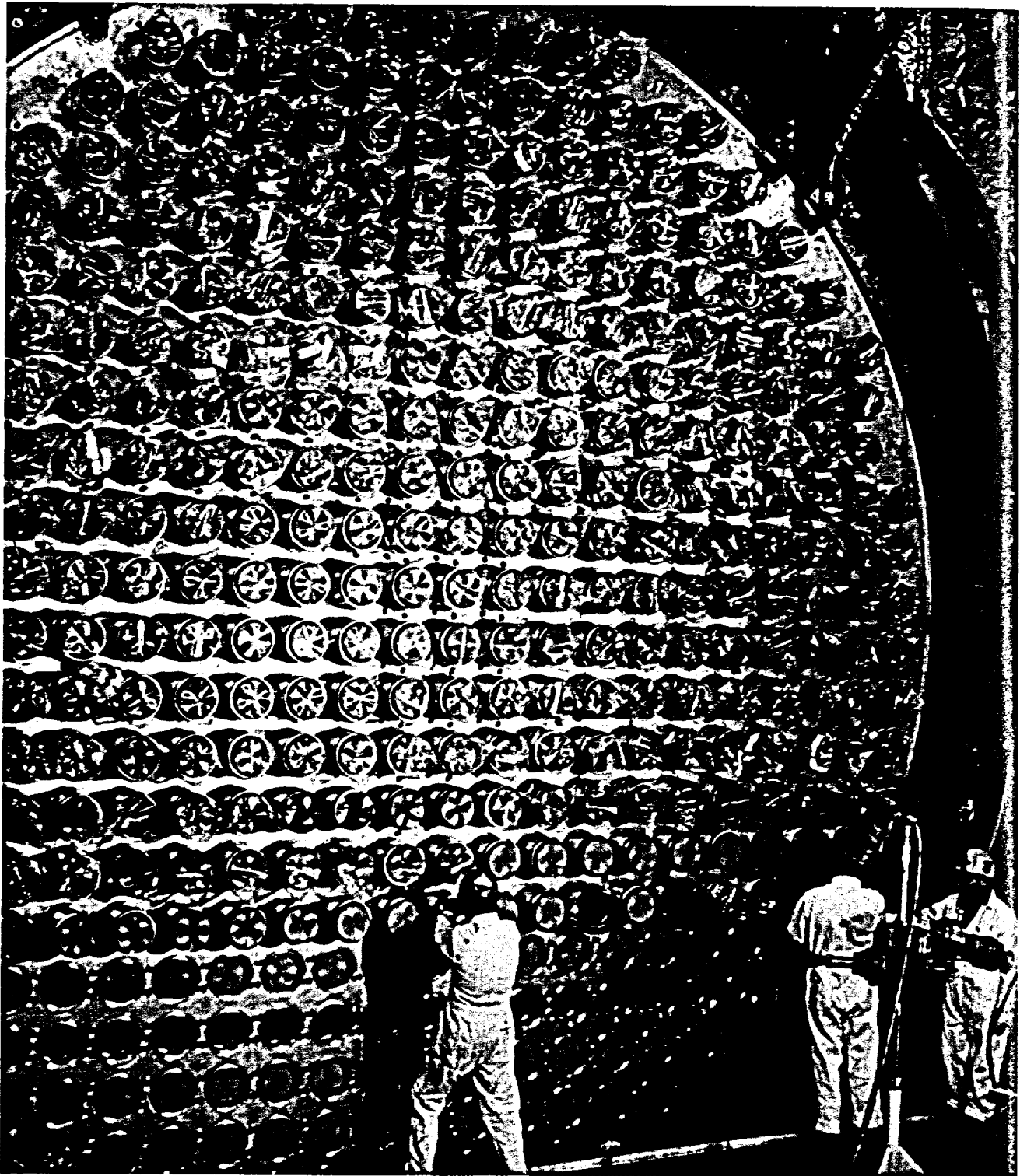
large quantities of both oil and coal. Canada had, therefore, to be continually aware of international developments which affect energy supplies.

Canada fully realized that, in an interdependent world, questions of energy supply and future energy development could be conclusively dealt with only in an international context. It therefore continued to take an active part in related discussions in the OECD, the UN and NATO. The creation of the International Energy Agency under the auspices of the OECD was a reflection of the growing importance of international co-operation in dealing with energy supplies. It was through discussions and the exchange of information in these international organizations that Canada was able to keep up to date with the latest developments which might have affected its domestic fuel supply while at the same time fostering among its trading partners a realistic appreciation of the extent of Canadian energy resources. At the same time, Canada remained willing to co-operate with other countries in the development, through energy research, of those resources, in the development also of measures to ensure the stability of energy supplies at fair prices, and in seeking arrangements satisfactory to both producers and consumers of energy resources.

Nuclear relations

1974 witnessed the technical success of the domestic CANDU program. There was also an upsurge in international uranium demand resulting from radical growth of interest in nuclear power for electricity generation. However, the year also witnessed a critical situation in the efforts of the world community to stop the further proliferation of nuclear explosive technology.

Canada faced the challenges posed by these interrelated factors. While markets for CANDU reactor systems were actively explored abroad, this country took the lead



CANDU reactors, similar to this 2,160,000 kilowatt unit at Pickering, Ont., atomic power station, are being made available for export under tightly controlled conditions. T. Boschler Photo.

in strengthening the international safeguards related to the transfer of nuclear equipment, materials and technology. Negotiation of these conditions was undertaken with a number of existing and new customers of Canadian nuclear exports.

As one of the countries most advanced in applying nuclear power to generate electricity and in commercial uses in health and agriculture, Canada continued to support the efforts of the international community to foster the orderly growth of nuclear power for development purposes in such forums as the International Atomic Energy Agency. Canada also participated in scientific exchanges in the nuclear field on the multilateral and bilateral levels. It was represented as well at many international technical symposia and conferences.

Telecommunications

In 1974 the Canadian Government continued to play an active role in international organizations concerned with telecommunications. Canadian delegations participated in several international conferences, including the Maritime World Administrative Radio Conference, which reviewed maritime mobile telecommunications matters, and the annual session of the ITU Administrative Council, both of which took place in Geneva.

The Canadian Government also took part in discussions with the U.S. Federal Aviation Administration and the European Space Research Organization which led to the establishment of the Aeronautical Satellite Council. Canadian representatives were present at meetings of the panel of experts, held under the auspices of the Intergovernmental Maritime Consultative Organization (IMCO), to prepare for a 1975 Diplomatic Conference on an International Maritime Satellite System. Canada also participated in discussions on the establishment and extension of international agreements providing for

maritime navigation radio facilities. The Canadian Government held talks as well with the governments of various countries concerning reciprocal amateur radio operating agreements.

Air relations with other countries

New air agreements were concluded with The Netherlands and Fiji. Three new agreements were also signed with the U.S. on pre-clearance, charters and routes. More than a dozen rounds of negotiations were held with different countries, among them Japan, Lebanon, Spain, Norway, Sweden, Denmark, Venezuela, Switzerland and Morocco. Negotiations with these three last were successful and were expected to lead to new air agreements in 1975.

Transportation

In 1974 the Canadian Government continued to play an active role in international organizations concerned with the various aspects of transportation. At the same time it continued to pursue bilateral arrangements with other countries to expand Canadian transport opportunities and exchange information in the areas of transport technology and management. Canadian delegations participated in all committees plus the Council and Assembly of IMCO. It also took part in the UN Conference of Plenipotentiaries on a Convention on a Code of Conduct for Liner Conferences. Most countries at this latter conference favoured a system oriented toward bilateralism, favouring the national merchant fleets of trading partners rather than the current self-regulating conference system. Canada abstained in the voting on the convention on grounds that certain provisions in the code would reduce competitive influences and could encourage a variety of shipping arrangements for other than normal commercial considerations.

Development assistance

Canada's official development assistance program expanded substantially in 1974 and disbursements reached a record level of \$733 million.

Multilateral institutions received over one-quarter of the total volume of aid which was channelled through such organizations as the World Bank, regional development banks, the UNDP and the World Food Program.

The bilateral aid program continued to focus on the less-developed countries of Asia, Africa, the Caribbean and Latin America.

Canada was among the countries to respond quickly and generously to the plight of the Sahelian countries facing famine after years of continuous drought. In accordance with plans begun in 1973 to assist this region and Ethiopia, a further \$19 million was allocated in 1974. This aid included both food and transport facilities and plans were under way to increase substantially the Canadian budgets for emergency and program aid to that area.

In seeking ways to alleviate the economic problems of a number of developing countries which resulted from the massive rise in the price of oil and other essential commodities, Canada allocated \$100 million in the form of food and agricultural assistance to the most seriously affected countries.

The administration of the Canadian development program is primarily the responsibility of the Canadian International Development Agency. This is a separate organization under the Secretary of State for External Affairs. The Department, however, worked closely with CIDA and other government departments, elaborating policy and ensuring co-ordination with other Canadian foreign policy interests. At Canadian posts in the developing countries it also made available additional manpower resources to share in the responsibility for administering the program.

A major event of 1974 was the World Food Conference held in Rome November 5 to 16. In response to pressing world food needs, the Secretary of State for External Affairs announced at the conference increases in Canadian food aid, including a further \$50 million to meet needs in the current fiscal year, and a pledge to give an average of 1,000,000 tons of food grains for each of the next three years.

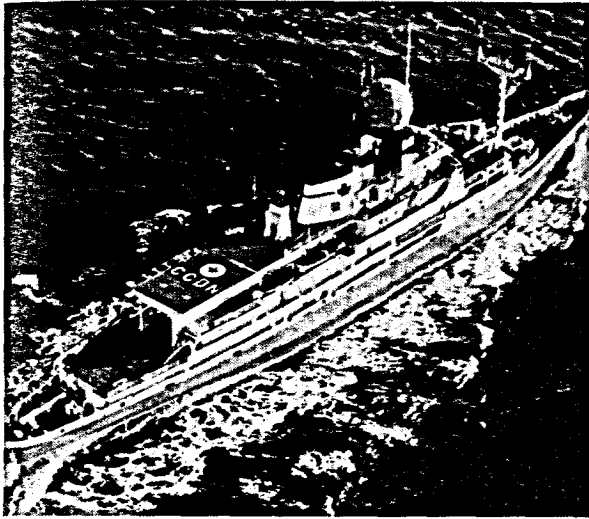
Economic relations with developing countries

Non-aid activities relevant to Canada's Development Assistance Program also received considerable attention. The Department laid the groundwork for Canada's system of generalized tariff preferences in favour of developing countries which came into effect July 1, 1974. This system provides improved access to the Canadian market for a wide range of manufactured goods and selected agricultural products.

It was agreed that in 1974 Canada would make an initial contribution of \$300,000 to the International Trade Centre in Geneva. This body, sponsored jointly by the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) and the United Nations Committee on Trade and Development (UNCTAD), provides technical assistance to developing countries to assist them in promoting their exports.

Canada's interest in the prices and terms of access for commodities from developing countries was demonstrated by its participation in 1973 and 1974 in a series of UNCTAD-FAO (Food and Agriculture Organization) commodity consultations. In addition, following negotiations in 1973 as an importer, Canada participated in the International Sugar Agreement. This came into effect at the beginning of 1974.

Canada was also an active member of a working group set up under UNCTAD to draft a Charter of Economic Rights and



Canadian Coast Guard Ship Quadra, specially equipped for Global Atmospheric Research Program, sailed from Victoria, B.C., in May 1974 to join largest weather study ever undertaken.

Duties of States. This was adopted at the 29th Session of the UN General Assembly in December.

Science and environment

The Division of Scientific Relations and Environmental Problems, which in 1970 was made responsible for the co-ordination of Canadian foreign policy in the realm of science, technology and the environment, works in close collaboration with other federal departments, the provincial governments and private institutions.

Science

Canada continued in 1974 to devote special attention to international and technical organizations, including the UN, OECD and NATO. Canada was host in June to the Commission on Scientific, Technical and Space Questions of the Western European Union, and in September to the Scientific Commission of NATO. This country was also represented on the Consultative Committee for the Application of Science and Technology for Development,

an organization of the Economic and Social Council of the UN, and in the scientific fields of the Specialized Agencies of the UN such as UNESCO, UNISIST and the Economic Commission for Europe. Canada also participated at the UN in the work of the Committee on the peaceable use of outer space.

On the bilateral level an important meeting within the framework of the program of scientific co-operation between Canada and the Federal Republic of Germany was that of the Joint Scientific Commission. This second meeting of the Joint Commission reviewed the main areas in which Canada and the FGR exchange scientific information, i.e., marine sciences and technology, geophysical sciences, the environment, data processing and communications.

Growing out of negotiations in Peking in October 1973 scientific exchange between Canada and China began early in 1974. Chinese experts in seismology, research on laser beams, open-pit coal mining and silviculture visited Canada, while Canadian missions interested in agriculture, fisheries and silviculture visited China. In addition, bilateral scientific programs were carried out with Belgium, France and the U.S.S.R.

Environment

Canada is involved in international activities in the field of the environment chiefly through an active participation in the UN Environment Program (UNEP), the UN Economic Commission for Europe (ECE), and the multilateral environmental programs of the Organization for Economic Development and Co-operation (OECD) and NATO.

Canada strongly supported the creation of UNEP, and through its membership in the Governing Council continues to play an active role in the organization and in the operations of the Environment Fund which the Council

administers. In its first two years the program has established a pattern of action which should serve it well in future years. UNEP headquarters are in Nairobi, Kenya, and the third meeting of the Governing Council was scheduled to be held there in April 1975.

Canada became a full member of the ECE in May 1973 at a time when the environmental work of the Commission had been accorded greater importance through the formation of a subsidiary body, the Senior Advisers to ECE governments on Environmental Problems. The ECE provides a valuable forum for the exchange of environmental information and experiences among industrialized nations with differing political systems.

Canadian experts and officials have continued to participate actively in the environmental activities of the OECD and the NATO Committee on the Challenges of Modern Society. Of particular significance was a meeting of environmental ministers of OECD countries in November 1974 at which Canada was represented by Jeanne Sauvé, Minister of the Environment. The meeting agreed that action should be taken on a series of proposals regarding the management of environmental affairs within and among member states.

As part of Canada's expanding relations with Europe, discussions have proceeded with the EEC on co-operation and exchanges of information with the Commission on scientific and environmental matters. The outcome is expected to be an agreement establishing a formal and continuing framework for such co-operation.

The Future of the Oceans—the many changes in nations and technology over past decades have greatly affected the public order of the oceans.

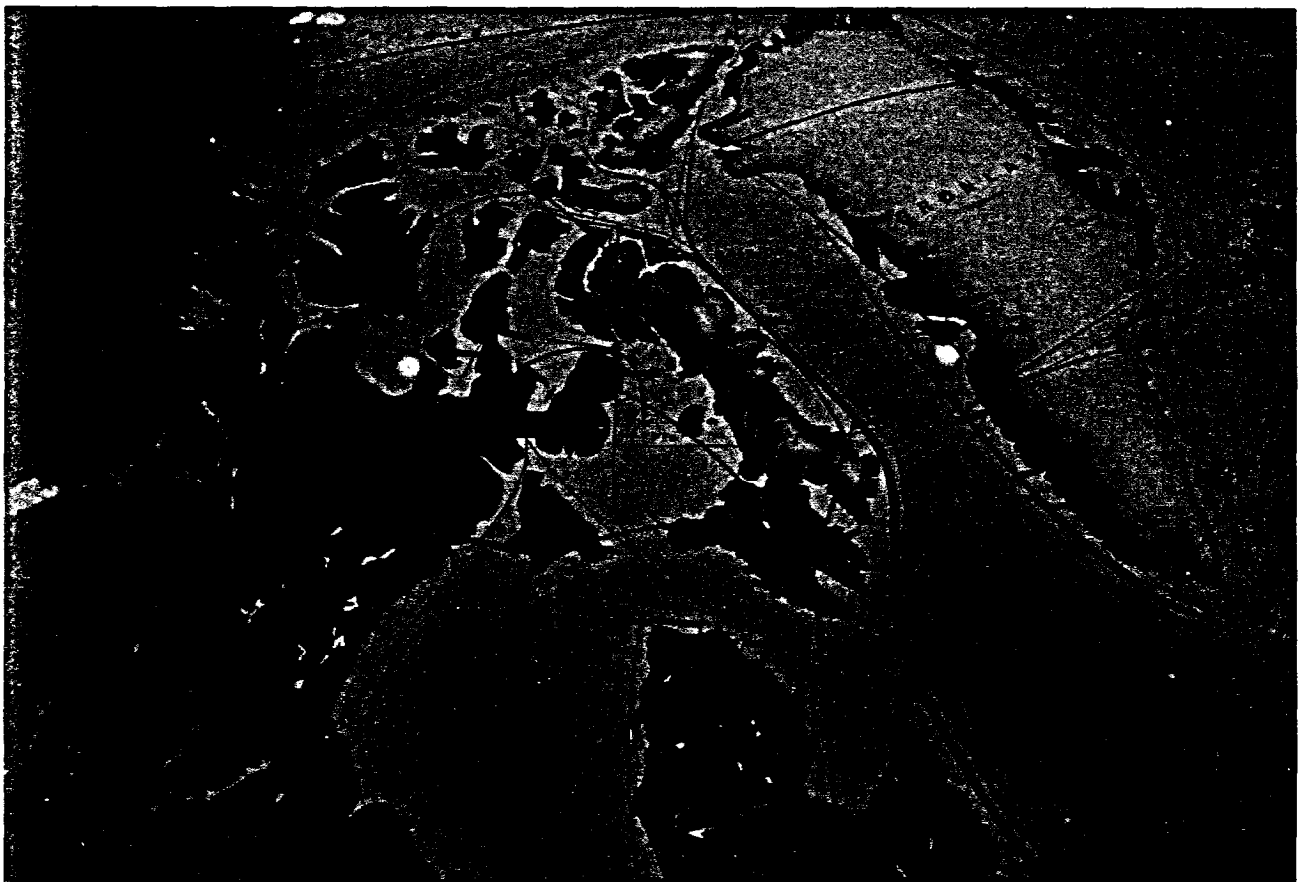
International Law

In the area of international law, the Department, through its Legal Bureau, has two principal and complementary functions. With respect to international law as it now exists the Bureau provides a general advisory service to the Government and the public on international law, including advice on treaties to which Canada is a party or in which there is a Canadian interest.

Of increasing importance in current relations among states are the numerous international meetings held to codify existing law or formulate new law in the areas previously not subject to it. In this respect the Bureau acts as the operational arm of the Government in the development and maintenance of international law. The following subjects were among those that received the attention of officers in the Legal Bureau in 1974.

Law of the sea

In the field of international law, 1974 was highlighted by the holding of the first substantive session of the Third UN Law of the Sea Conference, which took place in Caracas from June 20 to August 29. One hundred and thirty-seven states, represented by over 2,500 delegates and advisers, engaged in lengthy and arduous negotiations with a view to drawing up a comprehensive and viable treaty on the law of the sea. The Canadian delegation, one of the largest, was headed by the Secretary of State for External Affairs, Mr. MacEachen, who, together with the Minister for Regional Economic Expansion, C. D. Jamieson, and the Minister of State (Fisheries), Roméo Leblanc, attended the latter part of the session. Officers of the Legal Bureau played



a key role both at the conference and in the lengthy preparations required beforehand.

The wide range of highly complex issues requiring solution, the various and often contradictory interests at play, and finally the large number of delegations, made it difficult to achieve any great progress toward the sought-for treaty. However, substantial progress was achieved with the emergence of three fundamental concepts as the basis of an all-encompassing agreement on the law of the sea—namely, the concept of *the economic zone* for the area of national jurisdiction, the concept of *the common heritage of mankind* to be associated with the international seabed area and lastly the concept of *ocean management*, relevant to both areas of national and international jurisdiction.

One of the most significant contributions to the session was the submission by Canada and seven other coastal states (Chile, Iceland, Indonesia, Mauritius, Mexico, New Zealand and Norway) of a working paper providing for a 12-mile territorial sea and an economic zone the outer limit of which would not exceed 200 miles from the baselines for measuring the territorial sea. With its relatively wide variety of co-sponsors, from a geographic as well as an economic point of view, it was assumed that the coastal states' proposal would help focus the attention of the conference on the concept of the economic zone in the course of future negotiations.

In the first committee of the conference, which is responsible for matters relating to the international seabed area, the Canadian delegation presented a proposal aimed at narrowing the differences of views dividing the developing countries and the richer industrialized states on the question: "Who may exploit the resources of the deep seabed?" The resources which the delegates had principally in mind here were the nodules—rich in copper, nickel, cobalt and manganese—that are found deep on the sea floor. The delegation also played a

conciliatory role on two other vital issues: "What are the conditions of exploitation?" and "What powers should be given to the future International Seabed Authority to offset the adverse economic effects deep seabed exploitation might have on the developing countries which are land-producers of minerals contained in the nodules?"

The second committee made considerable progress by identifying the main trends relating to the more traditional law of the sea issues, i.e. breadth and nature of the territorial sea, fisheries, mineral resources, straits, high seas and islands. In this context Canada sought, with a number of coastal states, to outline the precise nature and extent of the rights and obligations of a coastal state with respect to the living resources within the economic zone. The delegation also initiated an active campaign for acceptance by the conference of a special regime for the anadromous species (salmon) which would recognize the state of origin as having full and exclusive management control over such species throughout their migratory range.



Canadian oil-spill research and clean-up programs will hopefully make this scene—in Nova Scotia—obsolete throughout the oil-transport routes around the world.

The third committee of the conference addressed itself to the questions of the protection of the marine environment (see section on environmental law below) and marine scientific research. On this latter issue Canada promoted the adoption of a solution aimed at encouraging the pursuit of research activities on the oceans while at the same time taking into account the legitimate concerns of coastal states when scientific research is to be undertaken by foreign nationals within their economic zones.

At the domestic level, consultations were held with provincial and industry representatives to review the various aspects of Canadian law of the sea policy in preparation for the conference. These exchanges of views proved to be most useful as the Canadian delegation included, in addition to representatives of various federal departments, officials from provincial administrations as well as from the mining, shipping and fishing industries and fishermen's unions.

Interested circles in the academic field were kept abreast of developments through the distribution of documentation and by speaking engagements undertaken by officials of the Legal Bureau.

Environmental law

The Stockholm Declaration on the Human Environment, particularly Principle 21 on the responsibility of states to ensure that activities within their jurisdiction and control do not cause damage to the environment of other states, and Principle 22 on the development of international law for liability and compensation, continued to be a focal point for Canadian activities in the field of international environmental law.

The efforts of the Department in this context during 1974 can be divided into three broad areas: first, the development of a legal regime for the prevention of ocean pollution; second, the development of legal regimes

for the prevention of other forms of pollution that have international implications; and, third, the implementation and further development of legal relationships between Canada and the United States dealing with environmental problems.

The first substantive session of the Third UN Conference on the Law of the Sea, held in Caracas June 20 to August 29, was the main focus of multilateral efforts to control marine pollution.

At Caracas, Canada's position with regard to pollution from ships was that there must be stringent, effectively enforced, internationally agreed standards for the preservation and protection of marine environment. Canada proposed that coastal states should be empowered to adopt and enforce their own anti-pollution standards over and above international standard where exceptional conditions prevail. This Canadian approach would apply not only in territorial waters but also within the proposed 200-mile economic zone. However, a number of states, chiefly the shipping states, favour a system of exclusively international standards to be enforced mainly by the ship's registry—not only on the high seas but also in the territorial waters of coastal states as well. Canada expected to be active in pursuing international acceptance of its position at the Geneva session of the Law of the Sea Conference scheduled to begin in March 1975.

During 1974 Canada was involved in efforts on two levels to develop legal controls on weather modification activities having an international effect. The UN Environment Program (UNEP) is charged with providing general policy guidance for the direction and co-ordination of environmental programs within the UN system. Together with the World Meteorological Organization, it initiated a study of weather modification with the intention of producing guidelines or a "code of conduct" applicable to international weather modification activities as a basis

for an eventual international agreement in this area. Canada was also holding discussions with the United States looking to a bilateral agreement on weather modification activities having potential transboundary effects.

At the regional level, Canada was involved in the negotiation in the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) of an "Action Proposal on Transfrontier Pollution". This set out a number of principles recommended by the organization to guide members in the formulation of their environmental policies.

Legal questions often play an important part in environmental issues between Canada and the U.S., particularly those involving boundary waters which are governed by the Boundary Waters Treaty of 1909. Discussions with United States officials took place during 1974 concerning the implementation of the 1972 Great Lakes Water Quality Agreement. This was an attempt by the two countries to meet their mutual obligations under Article IV of the Boundary Waters Treaty not to pollute boundary waters or waters flowing across the boundary to the injury of health or property on the other side. Discussions with U.S. officials concerning the Garrison Diversion irrigation project in North Dakota were also aimed at ensuring that this obligation under Article IV would be met with regard to the Souris and Red Rivers in Manitoba. The two were to receive return flows from the project if it was completed according to the agreed plans.

Legal questions also arise in the context of the International Joint Commission, which was created by the Boundary Waters Treaty. In June 1974 the British Columbia government filed a request with the IJC seeking to reopen the Commission's 1942 Order of Approval authorizing the City of Seattle to raise the height of the Ross Dam in the State of Washington. This would result in further flooding of the Skagit River Valley in B.C. This request raised several complex legal

issues which it was thought might have to be resolved in the Commission.

An important environmental issue involving legal questions not related to the Boundary Waters Treaty was that of the anticipated increase in tanker traffic off the west coast between Valdez, Alaska, the terminus of the Trans-Alaska pipeline, and the American refineries in Puget Sound. One aspect of the problem being discussed by members of the Department with American officials concerned liability and compensation principles and procedures which would be applicable in case of future oil spills.

International fisheries

In 1974 the Department of External Affairs pursued its active association with the Department of the Environment in a wide range of negotiations and conferences relating to international fisheries. These included negotiations with the United States on developing equitable arrangements for the salmon resources of the Pacific Coast, resulting in the extension of the Canada-United States Reciprocal Fisheries Agreement for another year. In addition, the Department participated in meetings of international commissions regulating fisheries and the conservation of marine mammals on both coasts such as the International Commission for the Northwest Atlantic Fisheries (ICNAF) and the International Whaling Commission. Bilateral discussions were held on various fisheries matters that arose during the year involving countries whose fishing fleets operated off the Canadian coast. For example, in November 1974 officials of Canada and the U.S.S.R. met to arrange for the settlement of claims by Canadian lobster fishermen whose gear had been destroyed by the operations of the Soviet fishing fleet off the east coast.

International economic law

Natural resources, foreign investment and the activities of multinational enterprises were subjects of particular attention, notably within the UN organizations, during 1974. Discussion of these issues inevitably raised fundamental questions concerning the legal regimes relevant to these important areas of international economic law.

The sixth special session of the UN General Assembly on raw materials and development adopted a Declaration on the Establishment of a New International Economic Order and a related Program of Action. The Department was actively involved in the negotiation of the Declaration, particularly those provisions relating to permanent sovereignty over natural resources, treatment by host states of multinational enterprises and of foreign investment generally, and the difficult issue of nationalization and compensation. Although the Declaration and Program of Action were adopted without vote, the numerous reservations and interpretative statements made in the General Assembly following their adoption clearly revealed the absence of any real consensus on these issues. The Canadian position throughout the negotiation of the Declaration was that a state's right to undertake measures of nationalization must be exercised in accordance with generally accepted rules of international law and practice. This position was reflected in the Canadian statement in plenary following adoption of the Declaration.

The problems of sovereignty over natural resources and treatment of foreign investment arose again in the negotiation of the UN Charter of Economic Rights and Duties of States, adopted at the 29th UNGA in December. The fourth and final session of the UNCTAD Working Group, which had been charged with responsibility for drafting the charter, had taken place in Mexico City in June, and in many respects was a

continuation of inconclusive negotiations at the UNGA special session a few weeks earlier. Canada was a member of the working group and the Canadian delegation, which was led by the Legal Adviser of the Department, played a prominent role, in co-operation with representatives of key developing countries, in seeking a compromise resolution on the basic issue of whether the charter was to include reference to obligations in international law relevant to the treatment of foreign investment. Related to these discussions was the question of economic coercion through control over natural resources. As the charter text submitted by the working group did not contain agreed provisions on the issues related to foreign investment, further negotiations continued in New York prior to consideration of the charter in the Second Committee of the 29th UNGA. While inability to reach agreement on these and other issues prevented the adoption of the charter by consensus, the extensive formal and informal negotiations resulted in movement by both sides. Canada's inability to support the charter arose from both legal and other considerations. Foremost among the legal considerations was the question of the application of international law to the treatment of foreign investment. Although Canada recognized the need for progressive development of the law on this subject, the exclusion of international law (whatever its content) was unacceptable in principle. The Canadian statement on the charter also expressed concern about the extraterritorial implications of the charter's extension of the concept of permanent sovereignty beyond the area of natural resources.

It was expected that the issues would continue to arise in other contexts, and that in due course the realities of interdependence and the community of economic interest would assert themselves and lead to more general agreement. This, it was hoped, would form the basis for the progressive development of international

law in the area of foreign investment.

Multinational enterprises were accorded particular attention when the Economic and Social Council's (ECOSOC) "Group of Eminent Persons" submitted in mid-year its report on the impact of multinational corporations on development and on international relations. Its recommendations concerning the treatment by host countries of foreign investment raised many of the issues concerning nationalization, compensation and the right of espousal which had proved so difficult in the declaration and charter negotiations referred to above. The work to be undertaken in the United Nations pursuant to the recommendations of the "Eminent Persons" report might, it was thought, provide an occasion for reconciling the differences remaining on these issues. The UN Commission on International Trade Law (UNCITRAL), as a result of a Canadian initiative in the UN in 1972, had already been charged by the General Assembly with responsibility for studying the legal aspects of the problems encountered by governments in exercising effective control over multinational enterprises. It was expected, therefore, that the preliminary report being prepared by the Secretary-General would enable the Commission to begin its substantive work on this question at an early date.

Nuclear law

The detonation by India in 1974 of a nuclear explosive device raised fundamental questions concerning Canada's nuclear export policy.

Closely related were the questions of Canada's obligations as a party to the Nuclear Non-Proliferation Treaty and its rights and obligations under various bilateral nuclear co-operation agreements. The Department participated extensively in discussions leading to the Government's new nuclear export policy, announced toward the end of the year. This requires

safeguards to ensure that Canadian-supplied nuclear equipment, material and technology are used only for peaceful, non-military purposes and in particular are not used for the development of any nuclear explosive device. The introduction of this policy required a re-examination of certain fundamental concepts involved in safeguards agreements, such as pursuit to all subsequent generations of fissile material and the imposition of safeguards on items produced with Canadian technology. The Department also participated in the negotiation of agreements with present or prospective recipients of Canadian nuclear exports to give effect to this policy.

Outer space law

Canada has been an active participant over the past 15 years in the development of outer space law, an area of law which is becoming increasingly significant as more states become involved in outer space activities.

The legal work has been done primarily under the aegis of the 37-member UN Committee on the Peaceful Uses of Outer Space and its Legal Sub-Committee.

1974 saw the completion and adoption by the 29th session of the UN General Assembly of the Draft Convention on Registration of Objects Launched into Outer Space. This convention, largely the result of a joint proposal made originally in 1972 by Canada and France, marks another significant step in the progressive and orderly development of international law relating to man's activities in outer space. It complements, through the better identification of space objects, the Convention on International Liability for Damage Caused by Space Objects (1972). Canada expected to sign and ratify the registration convention and accede to two other important international agreements, the Agreement on the Rescue of Astronauts, the Return of Astronauts and the Return of Objects Launched into Outer Space (1968)

and the liability convention.

Progress was also made on the elaboration of principles to govern direct broadcasting by satellites (DBS). With Sweden, Canada continued in 1974 to play an active role in the Outer Space Committee's Working Group on DBS. At its session the working group considered a fifth joint Canada-Sweden working paper which proposed and explained a set of draft principles to govern direct broadcast by means of satellites. Subsequently the Outer Space Legal Sub-Committee was able to draft preliminary texts of five of the less contentious of these principles. It was expected that, at the 1975 meeting of the Legal Sub-Committee, further work would be done on the more difficult principles concerning prior consent to, and participation in, international broadcast systems, and the definition and regulation of technically unavoidable spill-over emanating from such systems.

Canada also participated in the Legal Sub-Committee's discussions on a draft treaty relating to the moon (a Soviet initiative), as well as the working group on remote sensing of the earth by satellite. There was little progress in either of these areas because of widely differing views held by states on questions of principle related to the two subjects: concerning the moon treaty, the issue of proprietary rights in the moon's resources; and, with regard to remote sensing, the question of the right of the sensed state to withhold consent to be sensed, and to exercise proprietary control over data obtained through remote sensing of the sensed state's territory. While it was realized that it would undoubtedly take considerable time to achieve effective compromise on these difficult issues, Canada throughout 1974 continued to work actively in the UN, in European space organizations and bilaterally to achieve an international consensus on approaches and principles which will encourage development within these areas and at the same time protect national interests.

The definition of aggression

At its 29th session the UN General Assembly adopted a generally-accepted Definition of Aggression. Canada expected this to be of important moral authority, and to serve as a guide to the Security Council in determining when the use of armed force constitutes an act of aggression and is thus in contravention of the UN Charter.

Since 1967, when the UN Special Committee in 1974, the Canadian delegation seek a consensus on an acceptable definition, officers of the Legal Bureau have participated in that committee. Canada as a member of the committee also played an active role as chairman of one of three working groups charged with the delicate and complex negotiations which led to the formulation of the definition finally adopted.

During discussions in the UN's Sixth Committee in 1974 the Canadian delegation continued to be instrumental in working out acceptable language, not only for the definition as a whole, but specifically for an explanatory footnote designed to ensure that it would not prejudice the authority of coastal states to enforce their rights within their maritime zones.

The adoption of the definition can be regarded as a considerable achievement when viewed in the light of a half-century of striving on the part of the international community to reach a goal which had hitherto proved persistently elusive. The definition represents a major contribution to the progressive development of international law, which is one of the major purposes of the UN as well as being an important objective of Canadian foreign policy.

CSCE

The Conference on Security and Co-operation in Europe, which began in 1973 with Canada, the United States and 34 European states taking part, has as its

objective the formulation of principles to promote better relations among participating states and to foster conditions in which their people could live in peace, free from threats against their security. Canada, as a member of NATO and closely sharing European concerns, has played an interested and active role in all aspects of the conference.

The Legal Bureau's involvement, in consultation with the Department's East European Division, has been primarily in the legal aspects of the political and military concerns of the conference, more specifically the elaboration of a number of principles relating to European security and co-operation. These principles at the end of 1974 were nearing the final stages of elaboration by the conference under the following headings:

- sovereign equality, respect for rights inherent in sovereignty;
- refraining from the threat or use of force;
- inviolability of frontiers;
- territorial integrity of states;
- peaceful settlement of disputes;
- non intervention in internal affairs;
- respect for human rights and fundamental freedoms, including freedom of thought, conscience, religion or belief;
- equal rights and self-determination of peoples;
- co-operation among states;
- fulfillment in good faith of obligations under international law.

In addition there were three proposals: a "floating" text on peaceful change of frontiers, a proposal providing for a distinctly European mechanism of peacefully settling disputes, and a proposed paragraph prohibiting the use of force.

The principles are not new in terms of international law and indeed can be found in earlier international instruments such as the UN Charter and the UN Declaration of Principles of International Law Concerning Friendly Relations Among States. However, it has been the aim of the conference to

elaborate these principles in a European context so that they might serve as a guide to relations among that group of states. At the end of the 1974 session the conference had reached tentative agreement on the texts of most of the principles, although differences on particular aspects of some of them had yet to be resolved.

International humanitarian law in armed conflicts

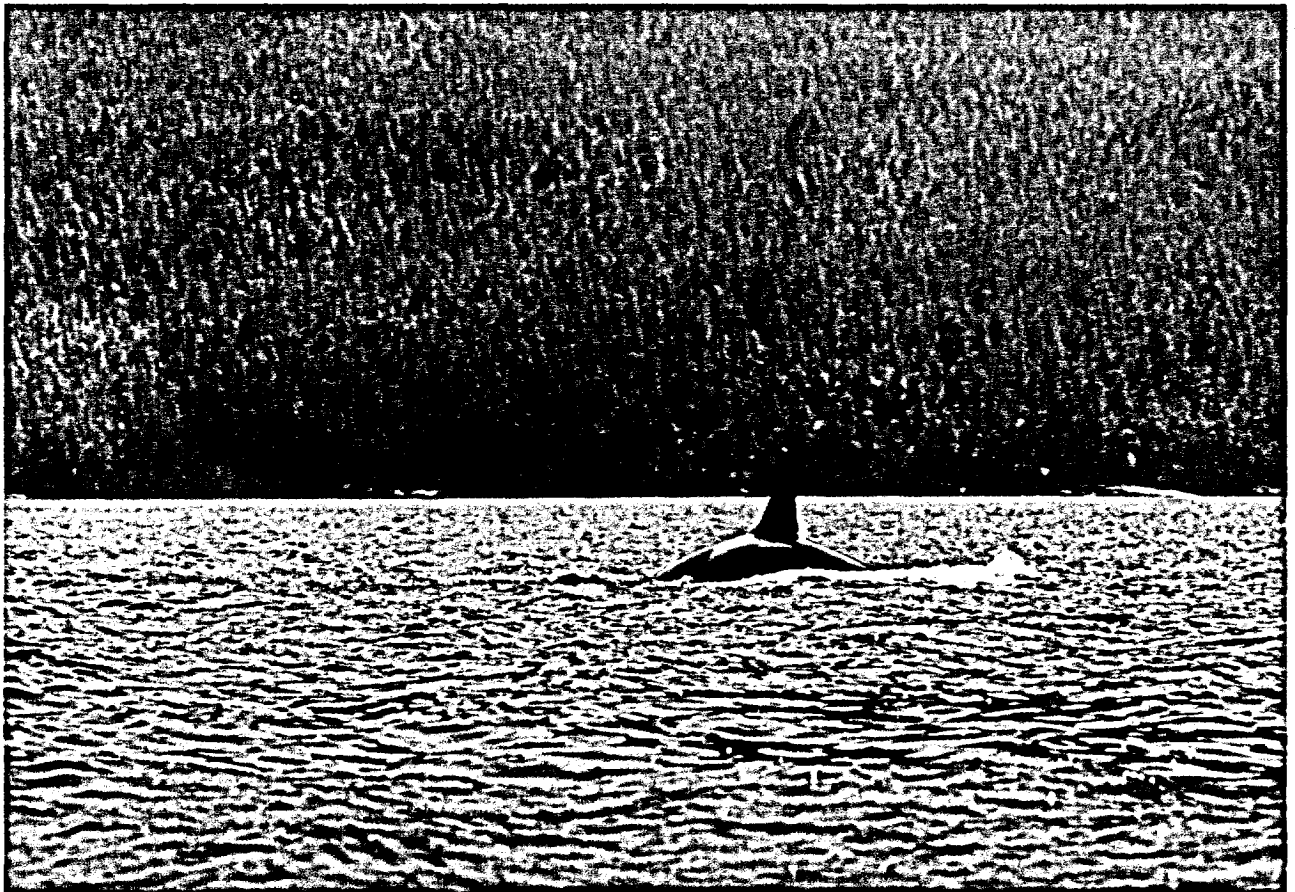
The Department, in close co-operation with the Office of the Judge Advocate General of the Department of National Defence, participated actively in 1974 in international efforts to develop and reaffirm international humanitarian law applicable in armed conflicts. Canadian legal experts continued with colleagues from other nations and with the International Committee of the Red Cross (ICRC) to further refine two draft additional protocols designed to reaffirm and update the 1949 Geneva Conventions.

Early in 1974 the first session of the Diplomatic Conference on Reaffirmation and Development of International Humanitarian Law Applicable in Armed Conflicts was held in Geneva. Although much of this session was devoted to procedural arrangements and the establishment of drafting committees, some progress was made toward achieving a generally-acceptable first protocol dealing with victims of international armed conflicts. Canada was also to place on record in the Ad Hoc Committee on Weapons the positive attitude of the Canadian Government toward the search for rules prohibiting or restricting the use of conventional weapons that cause unnecessary suffering or that have indiscriminate effect.

With the results of the first session behind them, experts pursued their efforts both within Canada and in various meetings abroad in preparation for a second session of the Diplomatic Conference, to be held in

Geneva in the spring of 1975. It was expected that discussion would continue at this session on Protocol I, more particularly on the desirability of extending in some way the application of the Geneva Conventions to include wars of self-determination and national liberation movements. The Canadian delegation was expected to continue to seek the adoption of a second protocol extending to victims of non-international armed conflict the fundamental humanitarian provisions now reflected in Article 3 common to all four Geneva Conventions, through the establishment of new basic provisions of the kind that any responsible government should wish to apply in the exercise of its sovereignty.

Whales such as this one are indigenous to Canadian waters and form part of the Government's concern for the future of the oceans. Environment Canada/McVeigh Photo.



III FOREIGN POLICY CO-ORDINATION

Interdepartmental Committee on External Relations

The Interdepartmental Committee on External Relations (ICER) consists: of the Under-Secretary of State for External Affairs as chairman; the Deputy Ministers of the departments of Industry, Trade and Commerce and of Manpower and Immigration; the President of the Canadian International Development Agency; the Secretary of the Cabinet; the Secretary of the Treasury Board; and the Deputy Minister of the Department of Public Works. The Committee was established in 1970 to advise the Government, through the Secretary of State for External Affairs, on such matters as the formulation of foreign policy, the development and harmonization of country plans, allocation of resources for the conduct of programs abroad, implementation of external operations, the recommendation of heads-of-post appointments, the management of support services at posts abroad and policy matters for foreign service personnel. The Committee is serviced by a Secretariat staffed by representatives of all major foreign service departments and CIDA. It operates in close liaison with ICER departments, and particularly with External Affairs as the department responsible for overall co-ordination of foreign operations.

During 1974 the ICER continued to exercise the mandate entrusted to it by the Government, and to examine other means of carrying out Cabinet directives on the co-ordination of foreign policy operations to improve their effectiveness and efficiency. To assist the parent committee in dealing with a wide range of problems, an *ad hoc* sub-committee of senior officials of member departments, under the chairmanship of the Assistant Under-Secretary of State for External Affairs (Administration), was formed. This sub-committee was active throughout the year in considering and instituting action on various ICER-related projects. The sub-committee proved of significant value in relieving members of the senior committee

of many functions which they would otherwise have had to perform during periods of heavy activity in other sectors of their normal responsibilities.

Among ICER activities where progress was most evident was the further development and refinement of the country-programming system as a means of examining foreign operations priorities and assisting in resource allocations. These activities also included the initiation of a series of country policy studies, the development of global foreign policy objectives, the promotion of existing measures to improve interdepartmental co-ordination and the development and introduction of new measures to achieve this end. The Secretariat also endeavoured to familiarize posts abroad with on-going ICER activities and to provide posts with improved instructions and guidelines for the continued development of the country-program system.

The Personnel Management Committee (PMC), the ICER's sub-committee for personnel questions, has continued to pursue measures toward co-ordinated and, eventually, common personnel policies for all foreign service staff. The PMC established a working group, the Personnel Policy Co-ordinating Group (PPCG), which introduced a number of proposals designed to improve personnel management of the foreign service departments and agencies. The PPCG also carried out studies of the relationship between departments and agencies whose focus is overseas and those which are primarily or exclusively concerned with domestic programs. It examined as well the desirability and feasibility of increasing the mobility of personnel between departments and agencies. During the year a significant number of foreign service officers served temporarily in other departments as well as in non-governmental institutions.

Toward the end of the year, the ICER lost its first chairman when A. E. Ritchie was replaced as Under-Secretary of State

Federal-Provincial Relations

for External Affairs by H. B. Robinson. The latter in turn became chairman of the ICER. He was to be joined on the committee by other new members as a result of changes in senior government appointments announced at year's end.

As a result of the advances in recent years in transportation and communications, Canada's provinces have become increasingly interested in the international aspect of matters for which they have domestic responsibility. This development led in 1967 to the establishment by the Department of External Affairs of a Federal-Provincial Co-ordination Division responsible for setting up procedures to protect the international interests of the provinces while at the same time respecting the principle of exclusive federal responsibility for the conduct of Canada's international relations.

In carrying out its functions the division seeks to co-ordinate the activities of other departmental divisions, of Canadian posts abroad, and of other federal departments and agencies to ensure that Canada's international actions fully reflect this country's federal character. It strives also to maintain regular and close liaison with provincial officials in order to keep informed of provincial aims and policies relating to the international questions which concern them. The division seeks as well to develop more effective means for continuing consultation with the provinces on the many aspects of international activities which concern both them and the Federal Government.

The Department has continued to expand the range of services it provides to the provinces. It makes available to them the Department's telecommunications network as well as the facilities of Canadian posts abroad. It maintains a system for the regular distribution to the provinces of general information and documentation on the international aspects of questions of provincial concern. It assists in arranging the numerous visits of provincial ministers and officials abroad and of foreign officials to the provinces. It facilitates contacts of the provinces with foreign governments relating to fields which lie within the responsibility of the provinces and it ensures provincial representation on Canadian delegations to

international conferences dealing with subjects of direct provincial concern.

In 1974 the division helped set up at the Canadian Embassy in Washington a Provincial Interests Section which co-ordinates provincial activities there and provides certain services for the provinces. These include preparation for visits of provincial officials to Washington and forwarding to the provincial governments information and analyses relative to whatever pending legislation and activities of the U.S. Government are likely to affect provincial interests. In this context the division continued its work on several subjects of major concern to the provinces such as the passage of U.S. oil tankers through west coast waters, the clean-up of the waters of the Great Lakes, and the Garrison Dam irrigation project. It also helped to co-ordinate arrangements for a number of visits, including those to Europe of Premier Bourassa of Quebec and Premier Davis of Ontario and the visit to Japan and China of Premier Barrett of British Columbia. It also facilitated the visits to several provincial capitals of Prime Ministers Amir-Abbas Hoveyda of Iran and Olof Palme of Sweden. The division also assisted in arranging for provincial participation in a number of international conferences, notably the Caracas Conference on the Law of the Sea, the Bucharest Conference on World Population and the Rome Food Conference. The federal and provincial governments also co-operated in bringing into force certain international agreements. Provincial representatives had the opportunity as well of taking part in the second consultative meeting held within the framework of the Canadian-German Agreement for Scientific and Technical Co-operation.



French Premier Jacques Chirac chats with Prime Minister Pierre Trudeau after his arrival at Orly Field. Wide World Photos.

IV SERVICES TO CANADIANS

Academic Relations

A major responsibility of the Bureau of Public Affairs is to co-ordinate and promote relations between the Department and members of Canada's academic community. In addition, the Bureau deals with organizations interested in the study and discussion of international relations and in the long-term formulation of Canadian foreign policy. The objective is to establish and develop lines of communication between officials responsible for implementing foreign policy and scholars who are concerned with the many aspects of policy analysis and international relations.

In practice, this means promoting a two-way exchange of ideas between government and the academic community. In some instances, it has involved sending foreign service officers into the academic world, while in others the academics have made their expertise available to the Department.

Foreign service visitors

One form of exchange has been the introduction of foreign service visitors, who are senior departmental officers seconded to Canadian universities. Under this program, the officers are freed from departmental duties for a full academic year and join a university faculty or department. They devote their time to research, teaching, writing, and holding seminars and consultations on international relations under arrangements worked out with the host university. At the outset, two foreign service visitors were designated, but in 1972 the number was increased to three. In 1974 only two senior officers of the Department could be appointed, one to the University of Alberta and the other to Queen's University.

Departmental speakers' program

This program represents another form of liaison between government and the academic community. Foreign service

officers are made available to address university audiences and other groups, to attend conferences on foreign policy, and to participate in international affairs seminars. In 1974 over 65 officers accepted one or more invitations to visit some 40 universities and other centres of learning throughout Canada for that purpose.

Invitations to the Department

In order that academics may give the benefit of their analysis of foreign policy problems to those in government, the Department invites professors to Ottawa to give talks and to direct joint seminars. Topics range from current foreign policy issues to aspects of international relations theories. Discussions have taken place on such subjects as Canada's interest in the "third world", principal options of the European community, Canada and South Asia, the foreign policy White Paper in retrospect, computer and information retrieval in international affairs, and Canada-U.S.A. relations.

To maintain closer ties with the academic community and obtain the services of experts, the Department engages certain professors on a temporary basis. In 1974 a political scientist from Carleton University, Professor Harold von Rikhoff, joined the Policy Analysis Group for one year. Professor Donald Page from the University of Regina worked on Canadian-American relations, and Professor Barrie Morrison from the University of British Columbia studied Canadian policy on South Asia.

Historians and research assistants are also being employed on contract by the Department's Historical Division, where they help to edit material for the *Documents on Canadian External Relations* series. Other research contracts have been awarded for the preparation of special studies. One such contract involved the development of regional organizations in West Africa and Central Africa; another focuses on a

survey of what Canadians think of the Common Market. The latter was carried out in conjunction with the *Centre d'études et de documentation européennes* of the University of Montreal.

Outside seminars and conferences

The Department helps to organize seminars and conferences in Ottawa and elsewhere in Canada. Academics join senior officers of the Department in Ottawa to discuss foreign policy themes. The Department also assists universities and international affairs centres to organize similar gatherings. It co-operates in preparing programs, supplying departmental participants, and defraying some of the administrative expenses incurred by the institutions and professors involved. In 1974 assistance of this type was given to the Canadian Association for African Studies, which held its 27th Annual Congress in Montreal on the law of the sea issues.

Canadian-Asian studies

During 1974 the Department began to develop overseas programs, particularly for Canadian studies. These are designed: to establish an expanding nucleus of influential persons informed about and favourably disposed toward Canada; to develop an awareness of the distinctiveness and quality of Canadian scholarship, particularly in the social sciences and humanities; and to provide a stimulus and network for productive exchange between Canada and academic communities abroad.

The principal areas of concentration in 1974 were the U.S.A., Britain and Japan. The joint communiqué issued by Prime Minister Trudeau and Prime Minister Tanaka of Japan on September 11 announced plans "... to initiate matching and complementary programs of approximately \$1,000,000 each for promoting academic relations. These funds will be used primarily for the development of Japanese

studies in Canada and of Canadian studies in Japan". Government support for East Asian studies in Canada is in accord with the recommendation contained in the 1970 White Paper *Foreign Policy for Canadians*. The program is intended to strengthen studies in this area, essentially in three major centres—Vancouver, Toronto and Montreal. The development of Canadian studies in Japan is scheduled to begin in 1975-76. In the United Kingdom a Centre of Canadian Studies was established at the University of Edinburgh, with a chair to be filled in 1975. In conjunction with the Centre a successful seminar on federalism was held in November. This program is to be expanded in succeeding years.

Cultural affairs

The program of cultural relations with foreign countries, for the planning and administration of which the Cultural Affairs Division is responsible, underwent continued growth in 1974. A larger number of grants were made to enable Canadian achievements in the performing and visual arts to become better known abroad and to expand assistance to the Canadian academic community. The Cultural Centre in Paris, the Cultural and Information Centre in Brussels, the Art Galleries of Canada House in London and of the Consulate General in New York were more active. Although less than six years old, the Centre in Paris has already become a significant part of the Paris cultural scene; in 1974 over 40,000 persons attended its various manifestations.

Artistic exchanges

Six major tours were subsidized: the Toronto Symphony Orchestra (England, Belgium, Germany and Austria); the Royal Winnipeg Ballet (Argentina, Brazil, Mexico, Peru, Colombia, Panama, Costa Rica, Nicaragua and Cuba); the *Grands Ballets canadiens* (France); the Toronto Dance Theatre (England, France and Portugal); the Vancouver Symphony Orchestra (Japan); and the Canadian Mime Theatre (England, Denmark, Bulgaria and France). It was unfortunate that the Vancouver Symphony Orchestra, which had been scheduled to perform in China, had finally to postpone its tour at the request of the Chinese authorities. Besides these important tours, the Canadian Brass, assisted by a grant under the cultural exchanges program, gave performances in the Sainte Chapelle and on the Seine river-boats as part of the Paris Festival.

The Department's permanent collections of handicrafts, graphics and photography were shown in 13 countries in Europe, Asia, Latin America and the United States. In collaboration with the Ministry of Cultural Affairs of the Province of Quebec, the Department also presented a major

exhibition of the work of the painter, Jean-Paul Lemieux, in Moscow, Leningrad and Prague. The Department rendered assistance as well to the Royal Ontario Museum in connection with the exhibition of archaeological finds of the People's Republic of China held in Toronto from August to November.

Arrangements were made for the presentation of 43 collections of Canadian books, each comprising 150 French and English titles, to national and university libraries abroad. Collaboration with the Canada Council in the distribution abroad of Canadian books purchased by the Council as part of the Government's program of assistance to publishers was continued. Representatives of Canadian publishers associations received grants to enable them to participate in the international book fairs in Brussels and Frankfurt and by the American Library Association and the American Booksellers Association. The Belgian-Canadian literary prize was awarded to Réjean Ducharme of Canada.

In regard to film, Canada participated in three important events abroad during the year: the Cannes Film Festival, the Berlin Film Festival and the Fortnight of Canadian film in Sorrento. The latter was expanded to make it something of a mini-festival of Canadian arts by adding an exhibition of Canadian handicrafts, a concert by the Canadian pianist, Marek Jablonski, and an exhibition of Roloff Beny's photographs of Italy.

Academic and youth exchanges

The lively interest in university and educational activities abroad which has been evident in recent years was more than maintained in 1974 and exchanges between Canadian and foreign universities were increasingly frequent. Canada was also more active in international organizations concerned with education, such as the OECD, UNESCO and Commonwealth institutions.



This bronze ceremonial vessel of 11th century B.C. Shang Dynasty was part of Chinese collection displayed at Royal Ontario Museum.

The scholarship program with the Federal Republic of Germany, Belgium, Finland, France, Italy, Mexico, The Netherlands, Switzerland, the U.S.S.R. and China, as well as with a number of Commonwealth countries, was continued and in some cases expanded. More than 300 citizens of these countries were granted Canadian scholarships. A number of Canadians were able to benefit from the scholarship programs of other countries. A new program was initiated with China for two Canadian professors to spend three months in China while two Chinese professors visited Canada for a similar period. A group of Canadian university presidents also visited China in July. The student exchange program with China was also continued.

Some 30 Canadian academics gave courses in foreign universities assisted by travel grants from the Department. Another program of grants made it possible for 46 professors from other countries, renowned experts in their fields, to give special courses in Canada. The Department also helped some 30 English-speaking Canadians to travel to France to teach English as part of an exchange program which brought an equal number of French-speaking assistants to Canada.

In association with the Council of Ministers of Education and other Canadian organizations concerned with education, the Department ensured Canadian representation in various educational activities carried out under auspices of international organizations such as the OECD, UNESCO and the Commonwealth. Particular mention should be made of the Sixth Commonwealth Conference on Education held in June in Kingston, Jamaica, and the OECD Conference in Paris in November.

For the tenth consecutive year six graduates of France's Ecole Nationale d'Administration were given the opportunity to travel across Canada.

Youth exchanges are increasingly

establishing themselves as important means for making international cultural contacts. The Department provided liaison services with foreign governments for the "Contact Canada" program, administered by the Department of the Secretary of State. During the summer 20 Belgian socio-cultural counsellors spent two weeks in Canada, returning the visit of Canadian counterparts to Belgium in 1971. The summer exchange program between the Federal Republic of Germany and Canada has once again allowed some 50 young people from each country to spend part of their summer holidays working in the host country. The exchange program for young technicians and specialists between Mexico and Canada was continued, providing an opportunity for some 15 Canadians and an equal number of Mexicans, from 18 to 30 years of age, to gain practical experience in their chosen professions in the other country.

UNESCO

At the 18th General Conference of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, held in Paris from October 17 to November 23, Canada made a determined effort to gain election to the European Regional Group. The objective, which was attained, was to enable Canada to participate more fully in UNESCO activities and give meaning and substance to the ties that have linked Canada and Europe for more than 400 years.

The Canadian delegation to the conference was led by the Secretary of State, Hugh Faulkner. Napoléon LeBlanc, who was then Canada's representative on the Executive Board, served as deputy chairman. The delegation included representatives of the Canadian Commission for UNESCO, provincial departments of education, the academic community, and federal agencies interested in aspects of UNESCO's activities.

Encompassing the natural and social sciences, education and culture, UNESCO's

activities are of interest to many governmental departments and agencies in Canada, both federal and provincial, to institutions of learning, and to a great number of private organizations. The Department works closely with the Canadian Commission for UNESCO, and the Director of the Cultural Affairs Division of External Affairs is a member of its Executive Committee. Canada's Permanent Delegate in Paris serves as intermediary between these Canadian authorities and the UNESCO Secretariat to ensure that the organization benefits fully from Canadian knowledge and experience and that interested Canadian organizations are kept informed of matters of interest to them.

Canada in 1974 continued its active participation in a wide range of UNESCO-backed programs: the UN Information Systems in Science and Technology (UNISIST); the International Oceanographic Commission; the Man and Biosphere Program; and the International Hydrological Program. At the General Conference it was elected to the Councils of the Man and Biosphere and the International Hydrological Programs.

During the year and particularly during the General Conference Canada made clear its view that the orientation of UNESCO programs and the organization's administrative structures should be directed to the solution of major problems rather than to the concerns of selected disciplines and professions. It was feared that otherwise a lack of coherence might dissipate the contribution UNESCO could make to their solution. In the preparation and consideration of resolutions Canadian delegates made special efforts to harmonize opposing views and eliminate partisan political considerations from the deliberations.

Indicating continued Canadian interest in UNESCO activities in the field of education, a Canadian delegation participated in an intergovernmental

meeting of experts to review the International Standard Classification of Education. Canada was also a participant in an intergovernmental conference on planning of national documentation, library and archives infrastructures.

Historical Affairs

In the context of its historical publications program designed to aid scholarly research by making readily available Canada's basic foreign policy records, the Department in 1974 published Volume 7 in its series *Documents on Canadian External Relations*. This volume provides coverage of part of the cataclysmic events which shook the world during the 1939-41 period. Owing to the great increase in foreign policy records which began with the outset of the Second World War, it was decided to publish two volumes for this period. A companion volume covering the remaining events of the period is scheduled for publication during 1975. Progress continued on the volumes covering the period between 1942 and 1947.

To mark the 25th anniversary of Newfoundland's union with Canada in 1949 a special volume of *Documents on Relations Between Canada and Newfoundland* was published in 1974. It deals with the defence, civil aviation, and economic aspects of union between 1935 and 1949. This volume was presented to Premier Moores by Don Jamieson, Minister of Regional Economic Expansion, in the presence of H.R.H. Prince Philip during a ceremonial banquet at Gander on October 14 which brought the silver anniversary festivities to a close. A companion volume on the political aspects of union is in preparation.

A special booklet, *Newfoundland: the Road to Confederation*, was also published during the year for distribution throughout the province's school system.

Among the more unusual departmental books published in 1974 was *Seminar on Colonial Institutions in the Americas of the 18th Century*, edited by the Historical Division. It contains the proceedings of a seminar of experts on colonial institutions from Canada, the United States and Latin America which the Department sponsored at Laval University in 1972. Such seminars are organized at regular intervals by the Department as a part of Canada's

participation in the Pan-American Institute of Geography and History, a specialized agency of the Organization of American States.

Throughout the year the Historical Division maintained all its normal services to the research community, including controlled access whenever possible to departmental records since 1946, help with manuscripts for factual accuracy, oral history interviewing of Cabinet Ministers and senior officials who have dealt with Canadian foreign relations, and round-table discussions with departmental officers on current issues of interest. Major research assistance for books, articles and courses was extended to nearly 100 scholars during 1974 and it is hoped that this total will continue to expand in future.

Information

The public information program has been developed to support and facilitate achievement of Canada's foreign policy goals and the objectives abroad of all Canadian government departments and agencies. Similarly it is intended to facilitate the international interests and endeavours of Canadian individuals, businesses and institutions. Some of the Department's information activities abroad are essentially responsive—serving the expressed desires of citizens of foreign countries for knowledge of Canada and things Canadian, or of those who express their support for or disagreement with Canadian policies. However, the main thrust of the Department's information programs abroad is toward the advancement of specific foreign affairs objectives.

Wherever possible, information activities are tailored to support important government programs and are directed to relevant audiences. For example, trade promotion is made easier through the portrayal of Canada as a technologically advanced producer of sophisticated goods and services. Specialized publications are distributed by posts abroad to this end. Still other means have been developed to increase understanding of specific Canadian policies among selected and influential groups. One very successful effort of this type is the visits and speakers program under which foreign "opinion-formers" such as journalists, broadcasting personalities and academics are invited to Canada for briefings and familiarization tours, and selected Canadian speakers are sent abroad to address influential groups.

Foreign public information activities are undertaken by all diplomatic and consular offices. To assist them the Department's Information Division prepares a variety of publications in English and French documenting Canada's history, institutions, economy and foreign policy. Many of these, such as a school-oriented brochure *Facts on Canada* and the periodical *Canada Weekly*, are published in several



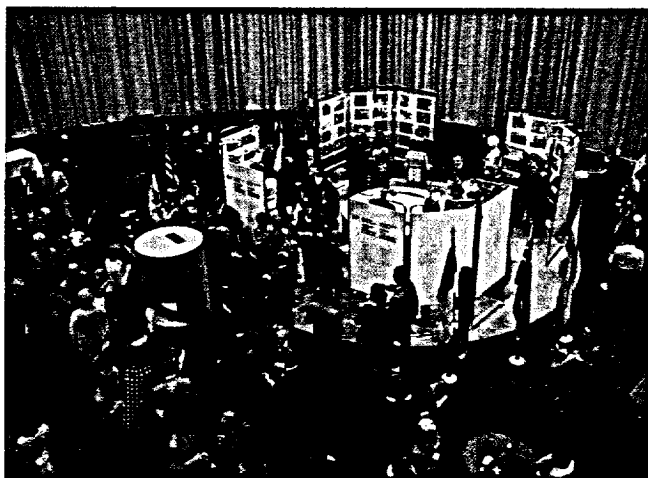
A display of rare Canadian books was a feature of Canada Week celebrations. The exhibit, in the Lester B. Pearson External Affairs Building, Ottawa, is inspected by Pierre Benoit, Mayor of Ottawa, Edgar Gallant, Chairman of the National Capital Commission, and Mrs. Ruth M. Thompson, External Affairs Chief Librarian. Information Canada Photothèque.

foreign languages. In 1974 the Department continued to collaborate with the National Film Board to produce and distribute to posts foreign language versions of films and to initiate the production of new films relevant to current program objectives and suited for foreign distribution. Illustrated articles on Canadian subjects were prepared in packaged form for publication in local magazines and journals. Some of these also appeared in the periodic magazines published by seven Canadian posts abroad. In co-operation with Information Canada/Expositions, portable exhibits were developed and made available to posts for solo showings or for use in conjunction with trade fairs and general exhibitions.

Special projects undertaken during 1974 included facilitating the production of television documentaries on Canada for telecast abroad; organization of the first tour of European countries by the RCMP Musical Ride; a special replenishment of post film libraries; the production of special exhibits, among which was one on Canadian participation in the liberation of The Netherlands. Another was installed at the Commonwealth Institute in London in support of Canada's education program directed toward British school-children. In addition several special publications in support of specific policy objectives were produced such as *The Future of the Oceans*, illustrative of Canada's position on law of the sea issues. These program developments resulted from the decision taken by the Department in 1973 to allocate increased personnel and financial resources to information activities.

In addition to the programs designed for foreign audiences, the Information Division is responsible for a small but growing program providing information about the Department and foreign policy formulation to interested groups and individuals within Canada.

Circumpolar Exhibit, to which Canada and six other nations have contributed, illustrates similarities and differences in living conditions of people within Arctic Circle.
Ted Grant Photo.



World Exhibitions Program

World Exposition on the Environment

The 1974 World Exposition on the Environment at Spokane, Washington, was the first Canadian participation in world expositions under the responsibility of the Department of External Affairs. In April an island in the Spokane River which served as Canada's exhibit site was converted into a permanent park. Some 45 species of trees and shrubs common to Canada were landscaped into the area. These, along with numerous annuals, a waterfall and a children's playground resulted in an effective parkland setting to which the Expo 74 organizers and the audience reacted enthusiastically.



Haida Indian sculpture, B.C.'s contribution to Expo 74, Spokane.

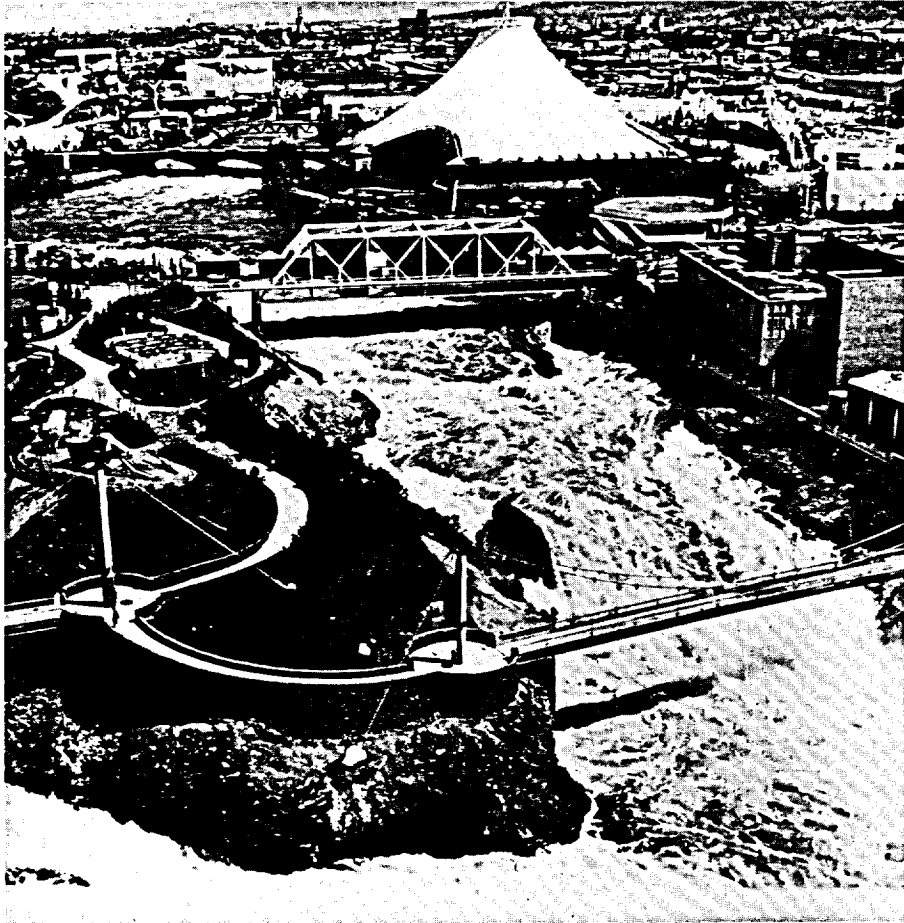
The island won three distinct awards for its environmental artistry and for translating the environmental theme of the Expo into a lasting reality. The Grand Award presented to the Department of External Affairs by the Associated Landscape Contractors of America Inc. was inscribed: "In recognition of your efforts in improving the environment for the benefit of mankind. This Award commends you for promoting, protecting and preserving the heritage of beauty for all future generations".

The other two awards were First Place in Community Enrichment, presented by the Washington State Nurserymen's Association, and the Certificate of Merit of the American Association of Nurserymen Inc.

The site was renamed Canada Island by resolution of the City of Spokane and a dedication ceremony took place on the island on April 30 when the Mayor of Spokane, the Canadian Consul General in Seattle, and Patrick Reid, Canada's Commissioner General for Expo 74 exchanged greetings and unveiled a temporary plaque. The Exposition was opened by President Nixon on May 4.

On August 28, designated "Canada Day", Ambassador Cadieux and Mayor Rodgers unveiled a permanent bronze plaque set in local stone. The flags of Canada and the United States are to fly over the park in perpetuity. Attendance at Expo 74 totalled over 5 million, of which it is estimated approximately 3.5 million visited Canada Island.

"Canada Week" celebrations, August 28 to 31, included "British Columbia and Alberta Days". A daily "Canada Show" spectacular featured the RCMP Musical Ride, the City of Winnipeg massed pipes and drums, the Feux Follets, Princess Patricia's Canadian Light Infantry band and the Royal Canadian Sea Cadet Corps guard and band from HMCS *Quadra*. Angèle Arsenault was hostess and vocalist. The show was produced by Jack McAndrew of the Charlottetown Festival.



Expo 74, Spokane, was first World Exposition in which Canadian participation was responsibility of Department of External Affairs. For artistically translating environmental theme into a lasting reality, Canada Island received three awards. T. Salyer Photo.

1975 Ocean Exposition, Japan

Canada will express her concern for the future of the world's oceans in an exhibit complex in the Science and Technology area of Expo 75 Okinawa, Japan. The International Ocean Exposition is scheduled to open on July 20, 1975, and run through January 18, 1976.

Although Canada did not officially signify its intention of participating in the Okinawa Exposition until December 1974, plans to do so were well advanced by then.

The exhibit, designed in Canada, will be housed in two hexagonal modules of 250 square metres each and a 440-square metre outdoor area of cedar decking partially covered by a louvered sail roof. The exhibit theme has been developed to

include Canada's historical beginnings as a maritime nation as well as a contemporary picture of Canada's current oceanic concerns.

As the nation with the world's longest coastline, surrounded on three of its four borders by different oceans and with almost half again of its land-mass under these oceans, Canada plans to demonstrate its vital commitment to protect the life-giving forces of the ocean as well as its strong and active program of ocean research.

Horticultural Exhibition, Quebec City

A private non-profit organization with the financial and administrative support of the Province of Quebec plans to hold an International Horticultural Exhibition in

Quebec City, May 15 to September 18, 1976.

In December 1974 application was made by the Department of External Affairs to the International Bureau of Exhibitions, Paris, to register the event as a Special Category World Exhibition. The application was subject to ratification at the April 1975 meeting of the Bureau. It will then be the responsibility of the Canadian Government to ensure that the exhibition is staged in accordance with the 1928 convention relating to international exhibitions, to which Canada is a signatory.

Habitat—UN Conference on Human Settlements

The United Nations Conference on Human Settlements, to take place in Vancouver, B.C., from May 31 to June 11, 1976, grew out of the 1972 UN Conference on the Human Environment in Stockholm. The environmental problems of human settlements emphasized the need for more centralized planning and an increased interest in international co-operation. In order to enable both developed and developing nations to find solutions to their growing collective and individual problems in human settlements, Canada proposed at Stockholm a "Conference-Exposition" to deal specifically with the quality of the environment in human settlements.

The proposal was approved, and Canada's offer to act as host to the event was accepted by the 27th UN General Assembly in 1972. A "Host Secretariat" has been established in Ottawa within the Department. Executive responsibility for the national hosting arrangements rests with this secretariat, which has a management organization covering installations, communications, conferences services, design development and public affairs. Canadian Host Secretariat liaison staffs have been established in the UN Secretariat in New York and Vancouver. A Canadian Participation Secretariat of the Ministry of State for Urban Affairs is responsible for

the Canadian end of the arrangements. Most of the preparations for "Habitat" at the Federal Government level are being handled by these two specially created secretariats. There are also an Interdepartmental Task Force, a Host Committee based in Vancouver, a Canadian National Committee, and a Federal-Provincial Preparatory Committee.

Enrique Penalosa, a former Minister of Agriculture of Colombia now with the Inter-American Development Bank, was appointed secretary-general of the conference and visited Vancouver in September. Work is proceeding there for the provision in the downtown area of full conference facilities, a project presentation centre, a visitors' centre, and a media centre to provide facilities for world-wide coverage.

Several national and international non-governmental organizations are planning parallel activities called "Habitat Forum". These are expected to take place principally at the University of British Columbia. Special transportation and communication facilities will link activities there with the downtown area.

It is anticipated that from the developed and developing countries alike "Habitat" will bring together world experts and major national and international figures to review the growing collective and individual problems of human settlements and try to formulate solutions for them.

Consular Activity

The Bureau of Consular Services has several main objectives related to the protection of Canadian citizens and interests abroad. These include:

- a) Extending consular protection to Canadian citizens and interests in foreign countries, and providing every assistance possible to Canadians travelling and residing abroad.
- b) Improving the ability to respond to general emergencies which may affect Canadians anywhere in the world.
- c) Developing a series of bilateral agreements and improving the international environment affecting Canadian consular responsibilities abroad.
- d) Conducting and expanding a consular publicity program through various public information channels in Canada and abroad in order to familiarize Canadians with existing and potential problems they may encounter in foreign countries, and make travellers aware of the consular services they may expect from their representatives abroad.

Several consular objectives which are shared with other federal departments (and through them with provincial governments) are the following:

- a) Ensuring that Canadian Government policies on immigrant and non-immigrant entry into Canada are well understood and implemented abroad, and that the international implications of such policies are understood by the Canadian public. This responsibility is shared with the Department of Manpower and Immigration.
- b) Participating in the development of programs of other federal departments, i.e.: the new Citizenship Act of the Department of the Secretary of State; the new Immigration Act of the Department of Manpower and Immigration; and, with the Department of National Health and Welfare, a co-ordinated policy on adoption of foreign children.

The Bureau of Consular Services consists of two divisions: Consular Operations and Consular Policy. Both are

involved, either individually or mutually, in reaching the objectives noted above.

Consular Operations Division

The primary responsibility of the Consular Operations Division is to respond as quickly and as effectively as possible, within the limits of its capacity under international law and custom, to the needs of Canadian citizens for assistance. In 1974 Canada's posts abroad handled close to a quarter of a million consular inquiries from travelling Canadians. Although the number of serious problems such as illness or arrest and detention was a relatively small percentage of this total, the demands on the consular staff were significantly higher than in 1973. The main contributing factors to this upward trend appear to be Canada's expanding business activity abroad, a more affluent overseas society and the lower cost of overseas travel, a higher number of inexperienced travellers who are particularly hazard-prone, increasingly severe official campaigns in a number of countries against drug abuse and trafficking, and in some cases a higher expectation and reliance by Canadians abroad on the availability of consular assistance.

Nearly 2.1 million Canadian citizens held valid passports in 1974, and it is estimated that approximately 1.6 million travelled abroad during the year. As noted, while only some of the travellers required consular services, the number who do appears to be expanding. Complex consular cases involving imprisonment, death abroad and repatriation of Canadians are time-consuming duties. In 1974 our embassies and consular offices in all parts of the world handled 1,476 cases of arrest and detention, 2,840 cases of financial assistance, 570 cases of illness and hospitalization, 292 cases of death, 54,000 cases of passport and other document problems, and approximately 188,000 cases of general assistance. It should be noted that 62 per cent of the Canadians in jail were there for drug offences. This

involved trial and penal servitude, necessitating in certain countries frequent intervention by consular officers with local authorities to ensure adequate food and at least a minimum of comfort.

One of the most important objectives of the Consular Services Bureau and of the Canadian posts abroad is to provide adequate assistance during times of crisis. Posts abroad assess and report on local political instability, as well as on natural disasters. This information is disseminated by the Bureau to the public by all available means. Canadian citizens residing in other countries are encouraged to register with the embassy or consulate. This enables the latter to keep in touch and endeavour to warn Canadians residing in danger areas.

The Consular Operations Division replies to written and telephone enquiries from concerned persons in Canada. In 1974, during the Cyprus crisis, the Department was able to assist 220 Canadians to leave the island by Canadian and British military aircraft after normal transportation facilities broke down. Some 2,500 Canadians in Greece and Turkey at the time were advised or warned of the situation. At the same time the division carried on a 24-hour service during the crisis passing on to relatives in Canada whatever information was available regarding persons trapped in the middle of the hostilities.

Consular Policy Division

In 1974 the Department acceded to the Vienna Convention on Consular Relations, which spells out the rights and duties of foreign representatives and of states to which they are accredited. Subsequently it became involved in discussions with individual countries in order to reach bilateral agreements as to such rights, privileges and limitations of our consular representatives in their attempts to further the interests of Canadians abroad. It was expected that this would have a significant effect in the on-going programs of

reunification of families as well as extending protection to naturalized Canadians who may still be regarded by their country of birth as citizens of that country.

As noted, the larger number of Canadians travelling abroad has placed a further burden on the consular staff of our posts. The Department subsequently embarked on a program of appointing honorary consuls, establishing consular offices in countries where workload, distance and communications factors make it necessary to have branches of the missions, and increasing the number of staff both at home and abroad.

To ensure that newly-appointed consular staff at posts abroad are aware of the higher level of public expectation for consular service, the Department instituted an improved training program and introduced a method of staff evaluation to reflect these factors and expectations.

To familiarize the Canadian public with existing and potential problems or physical dangers which they may encounter during their travel, and to inform potential travellers of the consular services they may expect from their representatives abroad, the Consular Policy Division undertook a wide-ranging educational program (in co-operation with the Information Division and the Passport Office) utilizing the public communications media. This includes: the publication of a revised edition of the booklet *Information for Canadians Travelling Abroad*, sent to every new passport holder as well as to newspaper travel writers, university and college libraries, and youth hostels; distribution of individual warning notices to travel agencies through their trade publications; and production of films and other audio-visual presentations. In November the Department initiated the production of a consular warning folder on some of the more common problems encountered by Canadians. Additional plans were being made for an even wider publicity campaign in 1975.

Legal Assistance to Canadians

Settlement of claims

In 1974 all known Canadian claims against Yugoslavia were presented to the Yugoslav authorities with a request for documentary evidence relating to each claim. Replies were received in respect of one-third of the claims submitted. Once the remaining information requested has been received, Canada will be ready to initiate formal claims negotiations. Correspondence also continued to be exchanged between the Canadian and Cuban Governments concerning Canadian claims in preparation for a second round of negotiations, to take place early in 1975.

Further to an understanding reached with the Chinese authorities, the Legal Bureau late in 1974 began to collect information regarding possible claims against the People's Republic of China. In the absence of an agreement between Canada and China to negotiate a formal claims settlement, however, the role of the Department will be simply to transmit details of potential claims to the Chinese authorities for investigation and verification by local authorities.

The claims of David McTaggart, arising out of the 1972 and 1973 *Greenpeace III* incidents, continued to be the subject of discussions between Canadian and French government representatives. It was realized that, if these failed to bring about a reasonable settlement, formal espousal of the claims could ensue. Numerous other individual and corporate Canadian citizens were also assisted in seeking compensation for various claims against foreign governments.

Private international law

The section of the Bureau of Legal Affairs dealing with private international law is responsible for legal proceedings between Canada and foreign countries, either on the basis of conventions or by arranged procedures. Private lawyers in

Canada generate a large volume of requests to serve legal documents such as divorce petitions and writs of summons on persons residing abroad, in cases where civil suits have been commenced in Canada. Evidence must often be obtained from witnesses abroad, either by private arrangements or by requests for rogatory commissions when the co-operation of foreign courts is required. Further, the section authenticates signatures on Canadian documents required for use abroad.

With the increasing mobility of individuals it is inevitable that questions of social security, enforcement of maintenance orders and judgments and other related issues should become the subject of international dialogue between states. As most of these subjects fall within areas of provincial jurisdiction, considerable liaison between the Department and provincial attorney-general departments is required to establish and administer the necessary reciprocal arrangements.

Another area where co-operation between states is needed is the enforcement of criminal law. To facilitate extradition of persons to and from Canada and of fugitive offenders in Commonwealth countries, the Department is in contact with police forces at all levels, and with provincial and federal departments of government, particularly with the Department of Justice, as well as with Canadian and foreign missions. The Legal Bureau in 1974 also represented the Department on the Canadian-U.S.-Mexico Tripartite Narcotics Control Talks, and acted as departmental adviser in the law-making activities of international organizations such as UNIDROIT and the Hague Conference on Private International Law.

During 1974 officers of the Department participated in the UN Conference on the Convention on Prescription (Limitations) in the International Sale of Goods. The Department was also represented on the International Adoption Committee established to simplify provincial adoption

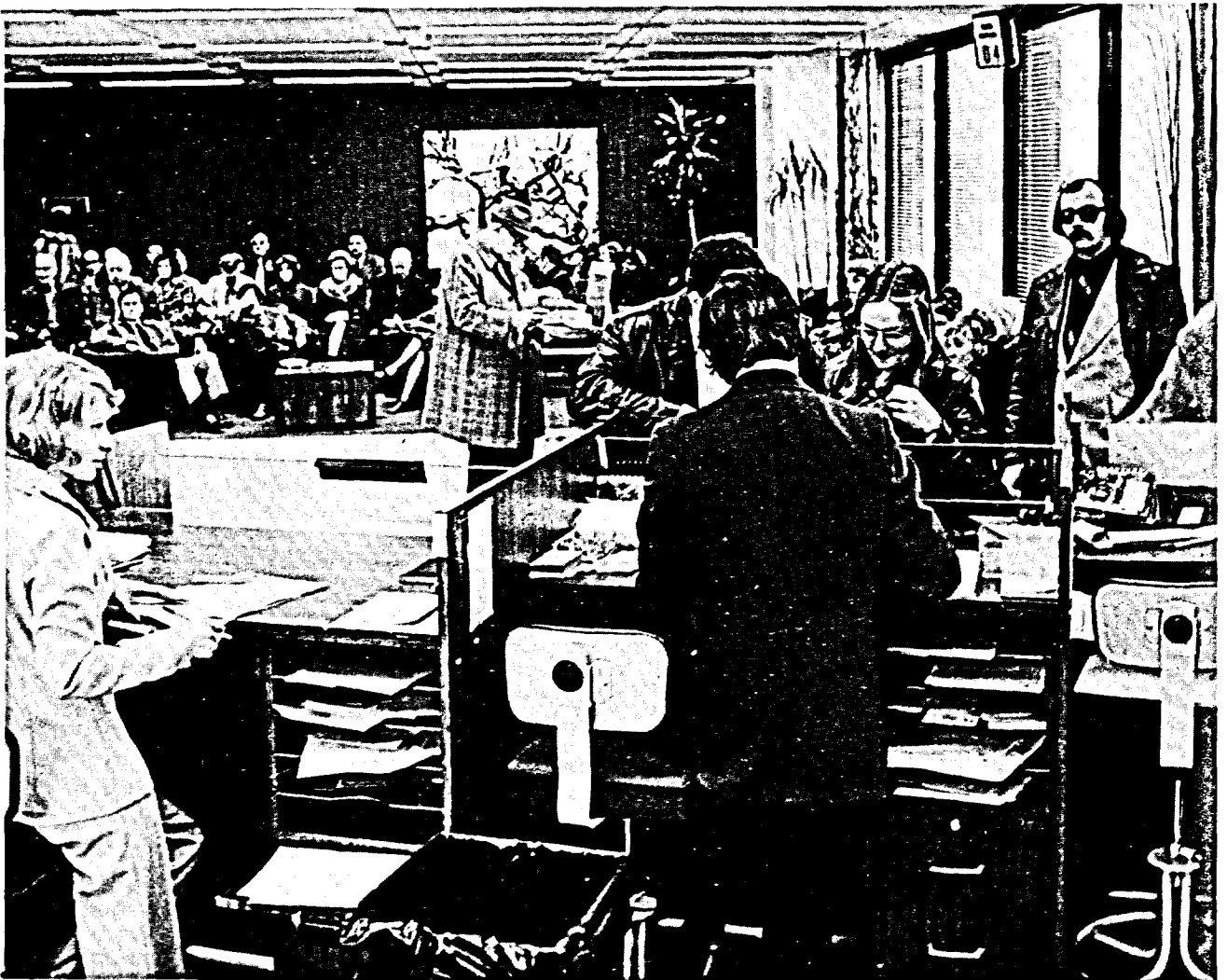
Passport Office

procedures and it liaised with foreign governments and international agencies to simplify and expedite adoption procedures abroad.

The primary function of the Passport Office is to provide passport services to Canadian citizens. In addition it issues certificates of identity and United Nations Refugee Convention travel documents to non-Canadians legally landed and currently residing in Canada who are eligible to receive them. Consular and passport services are also provided on behalf of certain newly-independent Commonwealth citizens not represented in Canada.

The operation of the Passport Office in 1974 showed the effects of the world economic situation. The major concerns of all Canadians about inflation and the oil

In 1974 Toronto Regional Passport Office issued 92,354 passports.



crisis had a considerable influence on travelling Canadians. The production of passports in 1974, 542,960, dropped 3.6 percent below the final figure of 1973, 563,302. Issue of certificate of identity and refugee travel documents in 1974 was 2,068 compared to the 1973 figure of 2,463.

It is estimated that there were in current use 2,493,980 passports as of December 31, 1974. Of these, 2,333,283 were issued in Canada and 160,697 at posts abroad.

In Canada the total number of passports issued in 1974 was 507,834. The six regional offices in Edmonton, Halifax, Montreal, Toronto, Winnipeg and Vancouver, which were responsible for issue of 247,577 of the above total, continued to provide an essential service in assisting Canadians who appeared in person with their applications. Their presence in large urban centres which are major international points of departure provided a fast, efficient and personalized service and, where necessary, emergency facilities for Canadians obliged to travel abroad on short notice. In addition, the offices played an expanding role in public relations for the Department as a whole. They represented it in centres outside Ottawa in such matters as meeting and assisting dignitaries visiting the community, assistance to groups of foreign students and others sponsored by the Department, and in contacts with families of Canadians in distress abroad.

Because of the great demands made on the regional office in Toronto, a small sub-office was established in North York in April 1974.

After extensive prior study, the Passport Office in 1974 embarked on the installation of equipment to computerize all indices. The program, although requiring a period of considerable preliminary testing, was expected to be in operation late in 1975.

V RESOURCES: PERSONNEL AND COMMUNICATIONS

Personnel

A foreign service is people—people working for Canada in posts abroad under a variety of conditions, people being recruited, trained and counselled about long-term career paths, people and their belongings being moved from post to post, people whose daily needs and comforts while abroad must be looked after if they are efficiently to serve their Department and their country. All organizations of any kind have personnel sections, but the varied nature of the Department's work and the environments in which it is performed, the daily challenges posed by changing conditions at home and abroad and by the evolving policies and regulations of the public service as a whole, the complex human problems involved in a rotational service—all these factors make the functions of the Personnel Bureau and its component parts, the Personnel Operations Division, the Personnel Planning and Development Division and the Staff Relations and Compensation Division, both unique and vital to the Department.

During 1974 the number of Canadian public service employees in the Department increased modestly from 3,041 to 3,087. Of these, 790 officers and 1,264 support staff are members of the foreign service, of which 440 officers and 850 support staff were stationed abroad at the end of the year. In addition, the Department was served by approximately 2,200 locally-engaged employees at posts abroad. Both the Canada-based and the locally-engaged support staffs at posts support the program activities of all Federal Government departments engaged in foreign operations. Increased demands for manpower during the year included, for example, the opening of the embassy in Saudi Arabia and additional emphasis on the Department's information program.

To reflect Canada's bilingual nature, extensive efforts were being made in 1974 to ensure that a big majority of departmental employees would eventually have a working knowledge of both official languages and

that opportunities were provided for them to learn the local language required at the post in which they might be serving.

The foreign service has been blessed for many years by the presence of talented and vigorous women in its ranks, and the Personnel Bureau is working to see that this continues. Women have served at all levels and in virtually all major activity areas in the officer group, as well as providing great strength in the various support functions, including the communications and clerical as well as the stenographic. Several women have served and are serving as heads of post abroad and as directors general and directors at headquarters in Ottawa. The Department has continued to attract numbers of excellent female candidates in its annual recruitment competitions.

Recruitment of officer and support personnel is conducted through open competition. Foreign service officer recruitment is held each fall at universities throughout Canada and consists of written examinations and individual interviews. Stenographers and some other support personnel are also recruited through interviews conducted periodically in all major Canadian centres. These competitions constitute major activities for the Personnel Bureau. Specialists located in Ottawa—e.g. librarians, finance and personnel administrators and information officers—are recruited through the Public Service Commission as the need occurs.

Besides those functions common to most personnel administrations, including job classification, pay, vacation, health plans, and superannuation, the Personnel Bureau administers such items as educational, hospitality and other allowances, assisted leave, student travel and Canada leave, and foreign travel and removal. It also studies and reports to Treasury Board on the conditions of service abroad. In these and other ways the Bureau provides the services which help in aiding Canadians to serve efficiently.

Embassies

A) Resident (Canadian representative resident in country)

<i>Country</i>	<i>City</i>
Algeria	Algiers
Argentina	Buenos Aires
Austria	Vienna
Belgium	Brussels
Brazil	Brasilia
Cameroon	Yaoundé
Chile	Santiago
People's Republic of China	Peking
Colombia	Bogota
Costa Rica	San José
Cuba	Havana
Czechoslovakia	Prague
Denmark	Copenhagen
Arab Republic of Egypt	Cairo
Ethiopia	Addis Ababa
Finland	Helsinki
France	Paris
Federal Republic of Germany	Bonn
Greece	Athens
Guatemala	Guatemala City
Haiti	Port-au-Prince
Holy See	Rome
Hungary	Budapest
Indonesia	Jakarta
Iran	Tehran
Ireland	Dublin
Israel	Tel Aviv
Italy	Rome
Ivory Coast	Abidjan
Japan	Tokyo
Korea	Seoul
Lebanon	Beirut
Mexico	Mexico City
Morocco	Rabat
Netherlands	The Hague
Norway	Oslo
Peru	Lima
Philippines	Manila
Poland	Warsaw
Portugal	Lisbon
Saudi Arabia	Jeddah

Senegal	Dakar
South Africa	Pretoria
Spain	Madrid
Sweden	Stockholm
Switzerland	Berne
Thailand	Bangkok
Tunisia	Tunis
Turkey	Ankara
Union of Soviet Socialist Republics	Moscow
United States of America	Washington
Venezuela	Caracas
Republic of Viet-Nam	Saigon
Yugoslavia	Belgrade
Zaire	Kinshasa

B) Non-resident (Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

<i>Country</i>	<i>City</i>
Afghanistan (Pakistan)	
Bahrein (Iran)	
Bolivia (Peru)	
Bulgaria (Yugoslavia)	
Burma (Malaysia)	
Burundi (Zaire)	
Central African Republic (Cameroon)	
Chad (Cameroon)	
People's Republic of the Congo (Zaire)	
Dahomey (Ghana)	
Dominican Republic (Venezuela)	
Ecuador (Colombia)	
El Salvador (Costa Rica)	
Gabon (Cameroon)	
Guinea (Senegal)	
Honduras (Costa Rica)	
Iceland (Norway)	
Iraq (Iran)	
Jordan (Lebanon)	
Kuwait (Iran)	
Laos (Thailand)	
Libya (Tunisia)	
Luxembourg (Belgium)	
Madagascar (Ethiopia)	

High Commissions

Mali (Senegal)¹
 Mauritania (Senegal)
 Mongolia (Union of Soviet Socialist
 Republics)
 Nepal (India)
 Nicaragua (Costa Rica)
 Niger (Ivory Coast)²
 Oman (Iran)
 Panama (Costa Rica)
 Paraguay (Argentina)
 Qatar (Iran)
 Romania (Yugoslavia)
 Rwanda (Zaire)
 Somalia (Ethiopia)
 Sudan (Arab Republic of Egypt)
 Syrian Arab Republic (Lebanon)
 Togo (Ghana)
 United Arab Emirates (Iran)
 Upper Volta (Ivory Coast)³
 Uruguay (Argentina)
 Democratic Republic of Viet-Nam
 (People's Republic of China)

A) Resident
 (Canadian representative resident in
 country)

<i>Country</i>	<i>City</i>
Australia	Canberra
Barbados	Bridgetown
Bangladesh	Dacca
Britain	London
Cyprus	Nicosia
Ghana	Accra
Guyana	Georgetown
India	New Delhi
Jamaica ⁴	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaysia	Kuala Lumpur
New Zealand	Wellington
Nigeria	Lagos
Pakistan	Islamabad
Singapore	Singapore
Sri Lanka	Colombo
United Republic of Tanzania	Dar-es-Salaam
Trinidad and Tobago ⁵	Port-of-Spain
Zambia	Lusaka

B) Non-Resident
 (Canadian representative resides at the
 Canadian mission shown in brackets)

Bahamas (Jamaica)
 Botswana (South Africa)
 Fiji (Australia)
 Gambia (Senegal)
 Grenada (Barbados)
 Lesotho (South Africa)
 Malawi (Zambia)
 Malta (Italy)
 Mauritius (Tanzania)
 Sierra Leone (Nigeria)
 Swaziland (South Africa)
 Tonga (New Zealand)
 Uganda (Kenya)
 Western Samoa (New Zealand)

¹Officer resident in Bamako (Office of the Canadian Embassy to Mali)

²Officer resident in Niger (Office of the Canadian Embassy to Niger)

³Officer resident in Ouagadougou (Office of the Canadian Embassy to Upper Volta)

⁴High Commissioner also accredited as Commissioner for Canada to Belize.

⁵High Commissioner also accredited as Commissioner for Canada to the West Indies Associated States and Montserrat.

Permanent Delegations to International Organizations

Consulates General

<i>Organization</i>	<i>City</i>	<i>Country</i>	<i>City</i>
European Communities (Atomic Energy, Coal and Steel, Economic)	Brussels	Australia	Melbourne
International Atomic Energy Agency	Vienna	France	Sydney
North Atlantic Council	Brussels	Germany	Bordeaux
Organization for Economic Co-operation and Development	Paris	Iceland	Marseilles
United Nations	New York	Italy	Düsseldorf
United Nations (Geneva Office)	Geneva	Monaco ⁶	Hamburg
United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	Paris	United States of America	Reykjavik (Honorary Consul)
United Nations Industrial Development Organization	Vienna		Milan
			Atlanta
			Boston
			Chicago
			Los Angeles
			New Orleans
			New York
			San Francisco
			Seattle

Delegations to International Conferences

Consulates

<i>Conference</i>	<i>City</i>	<i>Country</i>	<i>City</i>
Mutual and Balanced Force Reduction Talks	Vienna	Britain	Belfast
Conference on Security and Co-operation in Europe	Geneva	Brazil	Birmingham
		Germany	Glasgow
		San Marino ⁷	Manchester
		United States of America	Rio de Janeiro
			Sao Paulo
			Stuttgart
			Buffalo
			Cleveland
			Dallas
			Detroit
			Minneapolis
			Philadelphia
			San Juan
			(Territory of Puerto Rico)

⁶Care of Canadian Consulate General, Marseilles.

⁷Care of Canadian Embassy, Rome.

Military Mission and Consulate

<i>Country</i>	<i>City</i>
Germany	Berlin

Commission

<i>Country</i>	<i>City</i>
Hong Kong	Hong Kong

Handling of Information in the new

In 1974—the first full year of occupancy of the Lester B. Pearson Building by the Department—the problems of doing business and providing services in the new headquarters environment continued to be important. Not all the problems were solved during the year. Nor were the advantages of working in one location in Ottawa instead of 11 fully realized.

Progress was made, however, toward the use of computers to aid in handling the rapidly growing volume of information. This was particularly true in the communications area—telecommunications, library services, records keeping and departmental publications.

The acquisition of more modern equipment to increase the capability of the Canadian diplomatic communications system was the principal concern of the Telecommunications Division during the year. A contract was let for the supply of an automatic message switch in the Ottawa comcentre. This will make possible the automatic routing of messages to addressees in government departments in Ottawa and to posts abroad. Planning teams were formed to liaise with the supplier and assure adherence to security and operational requirements. Preliminary plans were made for the installation of a second switch in London when the Ottawa switch is fully operational. A replacement program for all teleprinter equipment in New York and Washington was approved by Treasury Board.

Work continued on the development of a program to acquire new cryptographic machines and teleprinters. The use of radio at selected posts was explored and progress made toward removing the obstacles posed by the Radio Regulations. Inter-city facsimile transmission tests were conducted between Ottawa and New York. Experiments were also undertaken to ascertain the practicability of long-distance transmission using high-speed magnetic tapes.

Headquarters Environment

In the library field the principal achievement was the introduction of an automated cataloguing system using the facilities of a computer at the University of Toronto with entry by means of a display terminal in the External Affairs library. Catalogue cards and accession lists were thus produced for a large portion of the holdings at headquarters. The next step was expected to be the cataloguing of libraries at posts by the computerized system.

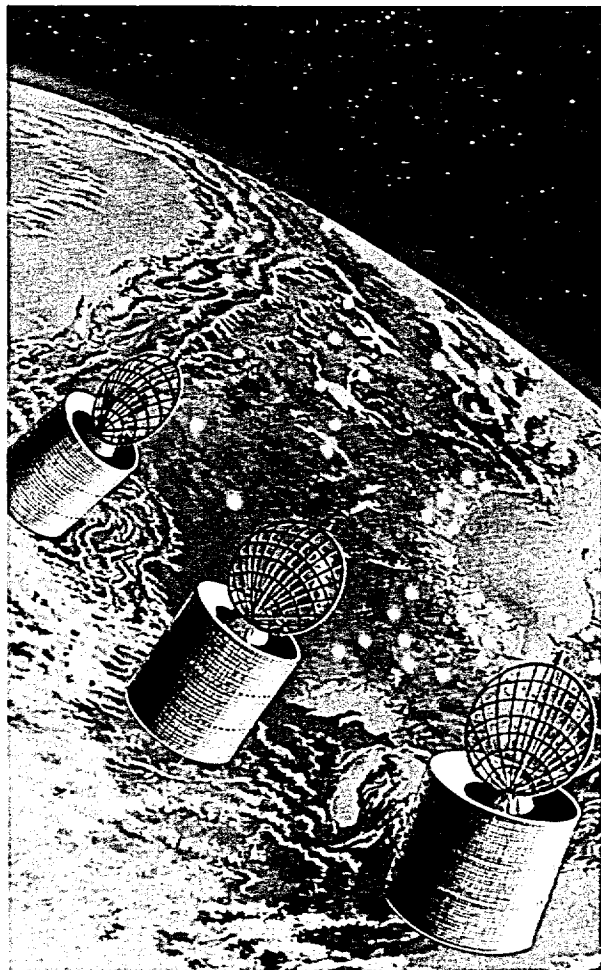
In the new building, Records Management has been provided with a good deal of modern mechanized equipment to facilitate the handling of paper and to make the operation more compact. A number of new systems were introduced to speed up the flow of mail. But, while the manual system of Records Management was thus developed considerably, the sheer volume of paper made it obvious that an electronic system would have to be introduced if records were to be effectively maintained.

To examine the requirement for computerized records handling, an information systems development team was set up in September and began looking into problems of indexing, storing and retrieving information throughout the Department. Its recommendations, it was realized, could have a profound effect on the way the Department does business. Technology in this field, above all in microphotography and computers, is well established. What is new and different is the development of techniques for indexing the vast range of information that flows to and from an organization which deals internationally with the full range of interests and activities of the Canadian Government.

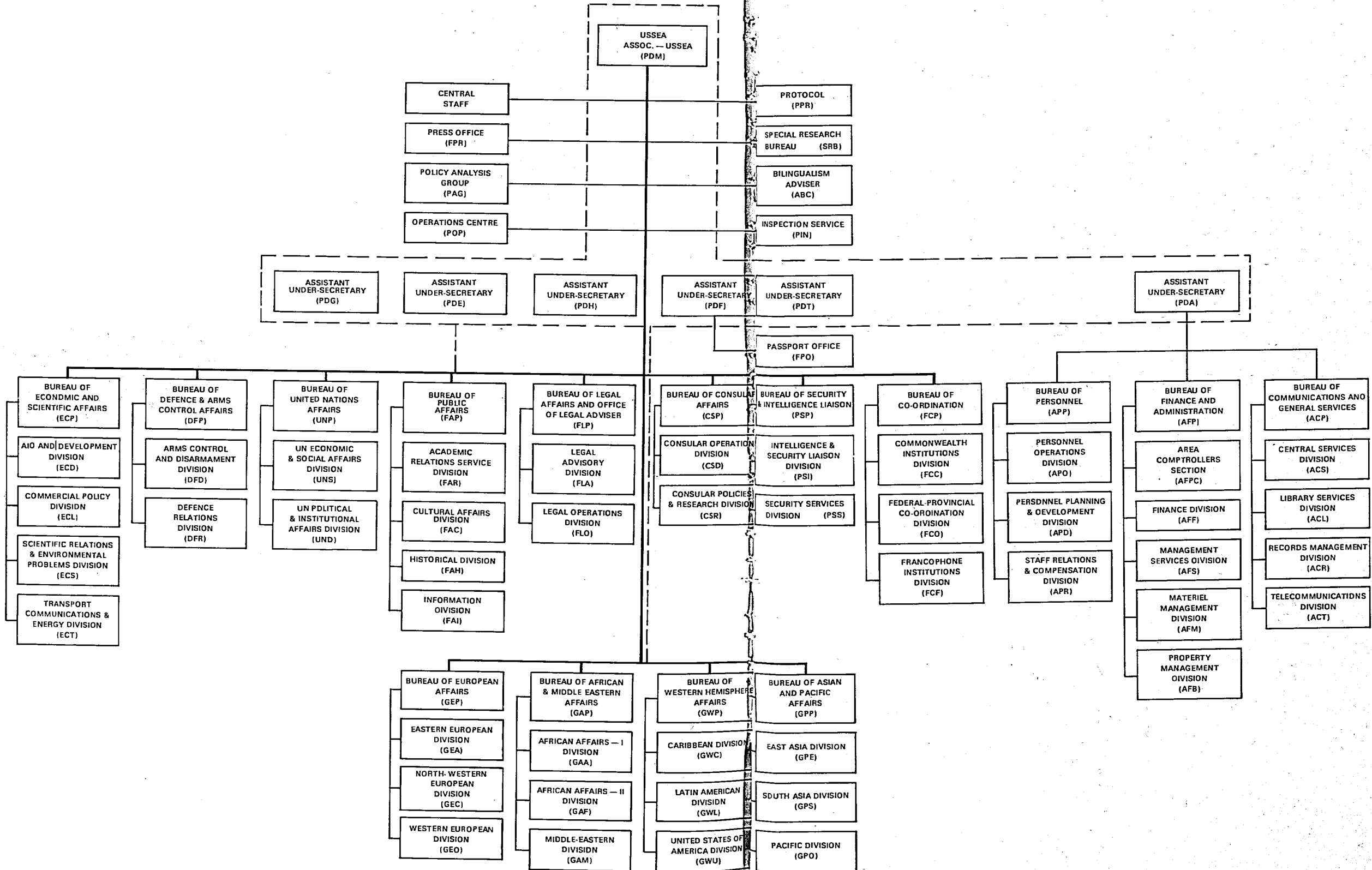
In the area of departmental publications, the use of computerized photo composition was extended to include the index of Administrative Manuals, the booklet *Information for Canadians Travelling Abroad*, and certain other publications. Work was also done on developing a computer program and master file for the

departmental telephone directories so that their updating could be automated during 1975.

Telesat plays an important part in overseas communications.



Department of External Affairs Headquarters Organization Chart



INTERNATIONAL AGREEMENTS TO WHICH CANADA IS A PARTY: DEVELOPMENTS DURING 1974

I Bilateral Agreements

Afghanistan

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of Afghanistan

Kabul, November 27, 1974

In force December 27, 1974

Andean Development Corporation

Loan Agreement between the Government of Canada and the Andean Development Corporation for Pre-Investment Studies of Industrial Development Projects

Caracas, March 29, 1974

In force March 29, 1974

Argentina

Exchange of Notes between the Governments of Canada and Argentina constituting an Agreement that Canadian-supplied Equipment, Material and Technology will not be used for Nuclear Explosives

Buenos Aires, September 10 and 12, 1974

In force September 12, 1974

Australia

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Australia amending paragraph 4 of the Annex to the Australia-Canada Air Transport Agreement

June 11, 1946

Canberra, March 16, 1951

In force March 16, 1951

Terminated March 15, 1974

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Australia modifying the Air Services Agreement of June 11, 1946

Canberra, March 15, 1974

In force March 15, 1974

Barbados

Exchange of Notes between the Governments of Canada and Barbados constituting an Interim Air Transport Agreement

Bridgetown, November 20, 1974

In force November 20, 1974

Bulgaria

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of Bulgaria

Sofia, February 12, 1973

In force provisionally February 12, 1973

with effect from October 8, 1969

Instruments of Ratification exchanged at Ottawa January 7, 1974

In force definitively January 7, 1974

China, People's Republic of

Agreement between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of China concerning the Exhibition of Archaeological Finds of the People's Republic of China

Peking, March 15, 1974

In force March 15, 1974

Terminated on fulfilment of obligations

November 16, 1974

Colombia

General Agreement on Technical

Co-operation between the Government of Canada and the Government of Colombia

Bogota, November 17, 1972

In force December 12, 1974

Congo, People's Republic of

General Agreement on Co-operation between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of the Congo

Brazzaville, February 9, 1974

In force provisionally February 9, 1974

Cuba

Technical Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Revolutionary Government of the Republic of Cuba

Havana, February 8, 1974
In force February 8, 1974

Denmark

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of Denmark relating to the Delimitation of the Continental Shelf between Greenland and Canada
Ottawa, December 17, 1973
Instruments of Ratification exchanged at Copenhagen, March 13, 1974
In force March 13, 1974

Fiji

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of Fiji
Suva, April 30, 1974
In force April 30, 1974

France

Agreement between the Government of Canada and the Government of the French Republic concerning Films and Film Productions
Ottawa, May 8, 1974
In force June 7, 1974

Germany, Federal Republic of

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany concerning the Training of Bundeswehr units in Canada (CFB Shilo)
Ottawa, January 23, 1974
In force January 23, 1974, with effect from January 1, 1974

Greece (Hellenic Republic)

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Hellenic Republic on Commercial Scheduled Air Services
Athens, January 18, 1974

In force provisionally January 18, 1974

Guyana

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Guyana constituting an Agreement to provide for the Exchange of Third Party Communications between Amateur Radio Stations of Canada
Georgetown, December 11, 1973, and February 26, 1974
In force March 28, 1974

Honduras

Development Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Honduras
Tegucigalpa, September 3, 1974
Instruments of Ratification exchanged February 18, 1975
In force February 18, 1975

ICAO

Exchange of Notes between the Government of Canada and the International Civil Aviation Organization amending the Supplementary Agreement signed April 7, 1971
Ottawa and Montreal,
August 16 and 29, 1974
In force August 29, 1974

Inter-American Development Bank

Agreement between the Inter-American Development Bank and the Government of Canada for the Provision of Funds for a Special Program for Financing the Preparation of Development Projects
Washington, March 22, 1974
In force March 22, 1974

Italy

Film Co-production Agreement between Canada and Italy with Protocol of Agreement

Ottawa, June 16, 1970

Provisionally in force June 16, 1970

Instruments of Ratification exchanged at Rome July 4, 1974

Definitively in force July 4, 1974

Exchange of Notes between the Governments of Canada and Italy constituting an Agreement for the Avoidance of Double Taxation of Income derived from the Operation of Aircraft

Ottawa, October 29, 1974

Korea

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Korea constituting an Agreement for the Avoidance of Double Taxation of Income derived from the Operation of Ships or Aircraft in International Traffic

Ottawa, November 15, 1974

In force November 15, 1974

Mexico

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of Mexico constituting an Agreement for the Avoidance of Double Taxation of Income derived from the Operation of Ships or Aircraft in International Traffic

Mexico, D.F., January 29, 1974

In force January 29, 1974, with effect from January 15, 1973

Morocco

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Morocco constituting an Agreement relating to Canadian Investments in Morocco insured by the Government of Canada through its agent the Export Development Corporation Ottawa and Rabat, November 30, 1973, and March 12, 1974

In force March 12, 1974

Netherlands

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of the Netherlands Ottawa, June 17, 1974

In force provisionally June 17, 1974

Nicaragua

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Nicaragua constituting an Agreement to provide for the exchange of third party communications between amateur radio stations of Canada and Nicaragua San José and Managua, August 29 and December 20, 1973

In force January 19, 1974

Senegal

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Senegal constituting an Agreement concerning the applicability to Canada of the Global Atmospheric Research Project (GARP) and related Protocol of Execution

Dakar, May 3 and June 18, 1974

In force June 18, 1974

Trinidad and Tobago

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Trinidad and Tobago constituting an Agreement relating to Canadian Investments in Trinidad and Tobago insured by the Government of Canada through its Agent the Export Development Corporation Port of Spain, February 8, 1974
In force February 8, 1974

U.S.S.R.

Protocol to further extend certain provisions of the Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the U.S.S.R. signed at Ottawa on February 29, 1956
Moscow, April 7, 1972
In force provisionally April 7, 1972
Instruments of Ratification exchanged
January 15, 1974
In force definitively January 15, 1974

U.S.A.

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America extending for a period of fourteen (14) days the Agreement on Reciprocal Fisheries Privileges dated June 15, 1973
Ottawa, April 24, 1974
In force April 24, 1974

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America extending until April 24, 1975, the agreement between Canada and the United States of America on reciprocal fishing privileges in certain areas off their coasts signed at Ottawa June 15, 1973
Ottawa, May 8, 1974
In force May 8, 1974

Non-scheduled Air Service Agreement between Canada and the United States of America
Ottawa, May 8, 1974
In force May 8, 1974

Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America on Air Transport Preclearance
Ottawa, May 8, 1974
In force May 8, 1974

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America amending the Air Transport Agreement of January 17, 1966
Ottawa, May 8, 1974
In force May 8, 1974

Exchange of Notes between the Governments of Canada and the United States of America constituting an Agreement extending until June 30, 1976, the Agreement concerning Project Skylab
Ottawa, September 30 and
November 26, 1974
In force November 26, 1974

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America concerning a Joint Marine Pollution Contingency Plan
Ottawa, June 19, 1974
In force June 19, 1974

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America constituting an Agreement to Amend the Treaty on Extradition signed at Washington
December 3, 1971
Washington, June 28 and July 9, 1974

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America extending until June 30, 1977, the Agreement concerning the Operation of Mobile Seismic Observatories (Project Vela Uniform)
Ottawa, August 14 and December 19, 1974
In force December 19, 1974
With effect from July 1, 1974

II Multilateral Agreements

International Sugar Agreement, 1973
Done at Geneva, October 13, 1973
Signed by Canada December 14, 1973
Canada's Instrument of Ratification
deposited December 28, 1973
Entered into force for Canada
January 1, 1974

Agreement to amend Article 56 of the
Agreement of August 3, 1959, to supplement
the Agreement between the Parties to the
North Atlantic Treaty regarding the
Status of their Forces with respect to
foreign forces stationed in the Federal
Republic of Germany
Bonn, October 21, 1971
Signed by Canada October 21, 1971
Canada's Instrument of Ratification
deposited June 20, 1972
Entered into force for Canada
January 18, 1974

Arrangement regarding International Trade
in Cotton Textiles
Geneva, December 20, 1973
Signed by Canada March 15, 1974
Entered into force for Canada
March 15, 1974

International Convention on Simplification
and Harmonization of Customs Procedures
Done at Kyoto, May 18, 1973
Signed by Canada with reservations
April 19, 1974

Partial Revision of the Radio Regulations
by the World Maritime Administrative
Radio Conference, Geneva 1974
Geneva, June 8, 1974
Signed by Canada June 8, 1974

International Convention to Facilitate the
Importation of Commercial Samples and
Advertising Material
Geneva, November 7, 1952
Canada's Instrument of Accession
deposited June 12, 1974
In force for Canada July 12, 1974

Amendments to Articles 34 and 55 of the
Constitution of the World Health
Organization of July 22, 1946 (Adopted at

the 26th World Health Assembly)
Geneva, May 22, 1973
Canada's Instrument of Acceptance
deposited June 14, 1974

Protocol extending the International Food
Aid Convention of 1971
Washington, April 2, 1974
Signed by Canada April 19, 1974
Canada's Instrument of Ratification
deposited June 14, 1974
In force for Canada June 19, 1974, with
respect to all provisions other than
Article II of the Convention and Article
III of the Protocol and July 1, 1974, with
respect to Article II of the Convention and
Article III of the Protocol

Protocol extending the International Wheat
Trade Convention of 1971
Washington, April 2, 1974
Signed by Canada April 19, 1974
Canada's Instrument of Ratification
deposited June 14, 1974
In force for Canada June 19, 1974, with
respect to all provisions of the
Convention, other than Articles 3 to 9
inclusive and Article 21 and July 1, 1974,
with respect to Articles 3 to 9 inclusive
and Article 21 of the Convention

Convention on the Prevention and
Punishment of Crimes against
Internationally Protected Persons,
Including Diplomatic Agents
New York, December 14, 1973
Signed by Canada June 26, 1974

Agreement concerning participation in the
second phase of Construction of the Nam
Ngum Power Facilities Project in Laos
Manila, June 26, 1974
Signed by Canada June 26, 1974
In force for Canada July 5, 1974

Agreement on the GARP Atlantic
Tropical Experiment (GATE) between the
World Meteorological Organization, the
Government of the Republic of Senegal
and other member States of the World
Meteorological Organization participating
in the Experiment

Done at Geneva, June 27, 1973
In force June 27, 1973
Entered into force for Canada
June 18, 1974¹

Protocol of Execution of the Agreement
on the GARP Atlantic Tropical Experiment
Done at Geneva, December 28, 1973
In force December 28, 1973
Entered in force for Canada
June 18, 1974

Convention on the International Trade in
Endangered Species of Wild Flora and
Fauna (with Appendices)
Washington, March 3, 1973
Signed by Canada July 2, 1974

Revised Telegraph and Telephone
Regulations (1973 edition) adopted by the
World Administrative Telegraph and
Telephone Conference
Done at Geneva, April 11, 1973
Signed by Canada April 11, 1973
Canada's Instrument of Approval deposited
July 11, 1974
Partially in force September 1, 1974²

Amendments (1971) to the International
Convention on Load Lines, 1966
London, October 12, 1971
Canada's Instrument of Acceptance
deposited August 14, 1974

Amendments (1971) to the International
Convention for the Prevention of the
Pollution of the Sea by Oil, 1954
London, October 12 and 15, 1971
Canada's Instrument of Acceptance
deposited August 14, 1974

Amendments (1968, 1969 and 1971) to the
International Convention for the Safety of
Life at Sea, 1960
London, November 26, 1968, October 21,
1969, and October 12, 1971
Canada's Instrument of Acceptance
deposited August 14, 1974³

Vienna Convention on Consular Relations
Vienna, April 24, 1963
Canada's Instrument of Accession

deposited July 18, 1974
In force for Canada August 17, 1974

Customs Convention on the Temporary
Importation of Scientific Equipment
Done at Brussels, June 11, 1968
In force September 5, 1969
Canada's Instrument of Accession
deposited July 24, 1974
Entered into force for Canada
October 24, 1974

Instrument of Amendment to the
Constitution of the International Labour
Organization
Geneva, June 22, 1972
Canada's Instrument of Ratification
deposited November 9, 1972
In force November 1, 1974

Agreement establishing the International
Energy Programme
Done at Paris, November 18, 1974
Signed by Canada November 18, 1974

Customs Convention on the International
Transport of Goods under cover of TIR
Carnets (and Protocol of Signature)
Done at Geneva, January 15, 1959
Canada's Instrument of Accession
deposited November 26, 1974

*1974 Maritime World Administrative Radio Regulations of
June 8, 1974, which constitutes appendix to Revised Telegraph
and Telephone Regulations, does not enter into force until
January 1, 1976.

**With a reservation as to the amendment of October 12, 1971.

Agreement for the Conservation of
Polar Bears

Done at Oslo, November 15, 1973

Signed by Canada November 15, 1973

Canada's Instrument of Ratification

deposited December 16, 1974,

accompanied by the following

declaration:

In depositing this Instrument of Ratification
the Government of Canada declares as
follows:

1. The Government of Canada interprets
the phrase "scientific purposes" in
Article III, paragraph 1(a), as including
scientific "research" and scientific
"management" and considers that the term
"taking" in Article III, paragraph 1,
includes the capturing and killing of polar
bears by the use of various means, including
"aircraft and large motorized vessels", in
order to meet the requirements of Article
VII, despite the general prohibition of such
means contained in Article IV.

2. As regards the hunting rights of local
people, protected under Article III,
paragraph 1, sub-paragraphs (d) and (e),
Canadian practice is based on the
following considerations:

(a) Research data, compiled annually by
the Federal Provincial Polar Bear
Technical Committee, indicate that there
is, in Canada, a harvestable quantity of
polar bears. On the basis of these
biological data, the Committee
recommends annual management quotas
for each sub-population.

(b) The polar bear hunt in Canada is an
important traditional right and cultural
element of the Inuit (Eskimo) and
Indian peoples. In certain cases this hunt
may extend some distance seaward.
Traditional methods are followed in this
hunt.

(c) In the exercise of these traditional
polar bear hunting rights, and based on
the clause "in accordance with the laws
of that Party", the local people in a
settlement may authorize the selling of a
polar bear permit from the sub-

population quota to a non-Inuit or non-
Indian hunter, but with additional
restrictions providing that the hunt be
conducted under the guidance of a native
hunter and by using a dog team and be
conducted within Canadian jurisdiction.
The Government of Canada therefore
interprets Article III, paragraph 1, sub-
paragraphs (d) and (e) as permitting a token
sports hunt based on scientifically sound
settlement quotas as an exercise of the
traditional rights of the local people.

3. The Government of Canada interprets
the requirement to "consult" in Article
VII, as applying only when any other
Party requests such consultation, not as
imposing a requirement to hold consultations
annually.

Amended Text of Article VII of the
Convention on Facilitation of International
Maritime Traffic, 1965

Adopted at London, November 19, 1973

Canada's Instrument of Acceptance

deposited December 19, 1974

Protocol relating to an Amendment to
Article 56 of the Convention on
International Civil Aviation

Done at Vienna, July 7, 1971

Canada's Instrument of Ratification

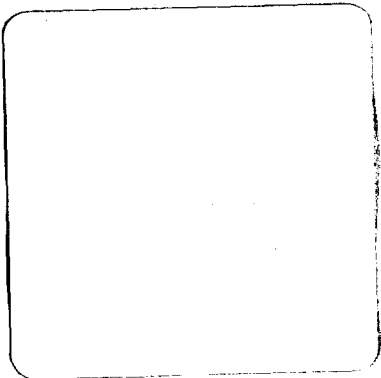
deposited December 3, 1971

In force for Canada December 19, 1974

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01056122 6



REFERENCE

REFERENCE

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
APR 2 1976
LIBRARY / BIBLIOTHEQUE
REFERENCE

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE



Revue annuelle 1974

L'honorable Allan J. MacEachen

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

J'ai l'honneur de vous soumettre la revue annuelle du Ministère. Conformément aux dispositions de la Loi du ministère des Affaires extérieures, ce rapport rend compte de notre activité au cours de l'année 1974.

*Le sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,*

L. A. Robinson

Ottawa, août 1975

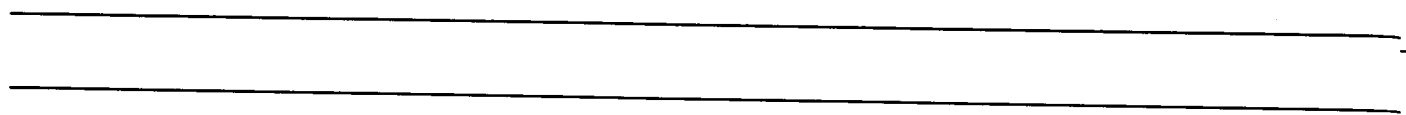


TABLE DES MATIÈRES

Métamorphose internationale et adaptation 6

I Activité régionale

Afrique et Moyen-Orient

Afrique et Moyen-Orient	12
Afrique	
Moyen-Orient	14

Asie et région du Pacifique

Asie et Pacifique	16
Pacifique	17
Asie de l'Est	19
Asie du Sud	20

Europe

Europe	21
Europe de l'Ouest	24
Europe de l'Est	28
Europe du Nord-Ouest	31

Hémisphère occidental

Hémisphère occidental	33
Antilles du Commonwealth	34
Amérique latine et système interaméricain	37
États-Unis d'Amérique	38

II Activité multilatérale

Plan institutionnel

Commonwealth	41
Francophonie	44
Nations Unies	47

Plan fonctionnel

Relations de défense	53
Contrôle des armements et désarmement	58
Affaires économiques	61
Droit international	68

III Coordination de la politique étrangère

Comité interministériel sur les relations extérieures	77
Relations fédérales-provinciales	78

IV Services offerts aux canadiens

Relations avec les universités	80
Affaires culturelles	82
Direction historique	85
Information	86
Programme des expositions universelles	88
Services consulaires	91
Assistance juridique	93
Bureau des passeports	95

V Ressources humaines et communications

Personnel	96
Représentation diplomatique du Canada, 1974	97
Communications à l'édifice Pearson	100
Organigramme de l'administration centrale du ministère des Affaires extérieures	102

VI Accords internationaux: participation du Canada en 1974

104

Métamorphose internationale et adaptation

L'année 1974 a été témoin de multiples changements survenus sur la scène internationale au cours des deux dernières années, délimitant distinctement la rupture irrévocable avec le passé, mentionnée dans les deux Revues annuelles précédentes. Bien que les efforts en vue de la détente entre l'Est et l'Ouest se soient poursuivis, il n'en demeure pas moins que de nouvelles formes d'affrontement aient surgi entre les pays producteurs et consommateurs de matières premières.

L'inflation et l'instabilité économique mondiale furent à l'origine de nouveaux problèmes politiques, alors que de plus anciens demeuraient sans solution véritable. L'interdépendance et ses conséquences inéluctables dont ont parlé de nombreux leaders de la communauté internationale ont pris une ampleur nouvelle et insoupçonnée. L'apparition de problèmes sans précédent dans l'histoire des relations internationales s'est opérée dans une certaine atmosphère de confusion. Afin de résoudre ces problèmes, presque tous les gouvernements ont convenu de la nécessité de nouvelles méthodes de coopération à l'échelle mondiale. Peu de réponses furent apportées à des questions qui ont désormais atteint des proportions universelles.

Principaux problèmes économiques

Dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la croissance réelle s'est arrêtée, le chômage a augmenté, le taux inflationniste est demeuré élevé, et des changements appréciables dans le volume des échanges commerciaux et des prix, surtout en ce qui concerne le pétrole, ont bouleversé les balances de paiements internationales. Il est ainsi devenu manifeste que les économies des pays industrialisés se détérioraient.

Cette situation résulte de trop nombreux facteurs pour se prêter à une explication facile. Pendant des années, les États industriels ont appliqué des politiques fiscales et monétaires expansionnistes. Nombre d'entre eux, ayant connu un ralentissement économique au début des années 70, ont souhaité ramener l'activité économique et l'embauche aux niveaux élevés qu'ils connaissaient auparavant; il s'ensuivit une montée vertigineuse de la production industrielle dans presque tous les pays principaux à la fois.

En 1973, la force de cette expansion a commencé de se faire sentir dans les approvisionnements mondiaux de matériaux industriels, et les prix de nombreuses denrées ont commencé leur ascension rapide. A ces problèmes, se joignaient ceux du secteur alimentaire; de mauvaises récoltes ayant réduit sensiblement les approvisionnements mondiaux de céréales de provende et de fourrage, le coût des aliments fit une montée en flèche. C'est dans ce contexte que le prix du pétrole quadruplait à la fin de 1973, provoquant l'atmosphère de crise que l'on connaît.

La montée des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et de nombreux autres produits essentiels sur les marchés internationaux a suivi une longue période au cours de laquelle le coût de ces produits avait été remarquablement stable, ne suivant pas la tendance générale à la hausse qui se manifestait alors dans d'autres secteurs. Des gains notables en productivité agricole et d'importantes découvertes de ressources minérales à faible coût avaient marqué cette période. Cependant, nombre de producteurs de matières premières soutenaient qu'ils ne pouvaient obtenir un prix équitable pour leurs produits, notamment à cause de l'érosion de leur pouvoir d'achat due aux pressions inflationnistes résultant de la tendance expansionniste des politiques monétaires de certains grands pays industrialisés. Lorsque le changement survint, le choc a été dramatique; dans le monde entier, l'époque des produits alimentaires, de l'énergie et des matériaux industriels à bon marché parut soudain révolue.

Si la guerre d'octobre 1973 au Moyen-Orient a déclenché une crise dans l'approvisionnement et le prix du pétrole, la situation de l'approvisionnement, en 1974, s'est améliorée; il n'y eut aucune pénurie de pétrole, mais on connaissait désormais la puissance des pays producteurs. Afin de réduire leur vulnérabilité, les pays industriels, y compris le Canada, ont créé, sous les auspices de l'OCDE, l'Agence internationale de l'énergie, afin d'aider à résoudre les problèmes que posent l'approvisionnement énergétique et le développement futur de cette industrie. Les énormes sommes d'argent versées aux pays producteurs de pétrole ont menacé gravement le système monétaire international et plusieurs économies industrielles. Les pétrodollars (dollars que possèdent les pays exportateurs de pétrole) allaient éventuellement être réacheminés vers

les marchés mondiaux de capitaux, mais rien ne garantissait qu'ils le seraient vers les pays qui en avaient besoin pour régler leurs importations de pétrole. Ce problème de «recyclage» revêt de graves dimensions en ce qui concerne la balance internationale des paiements et l'investissement des fonds transférés dans les pays producteurs de pétrole. Le meilleur espoir de surmonter ces problèmes a semblé lié à la reconnaissance croissante de l'interdépendance économique entre pays producteurs et consommateurs de pétrole.

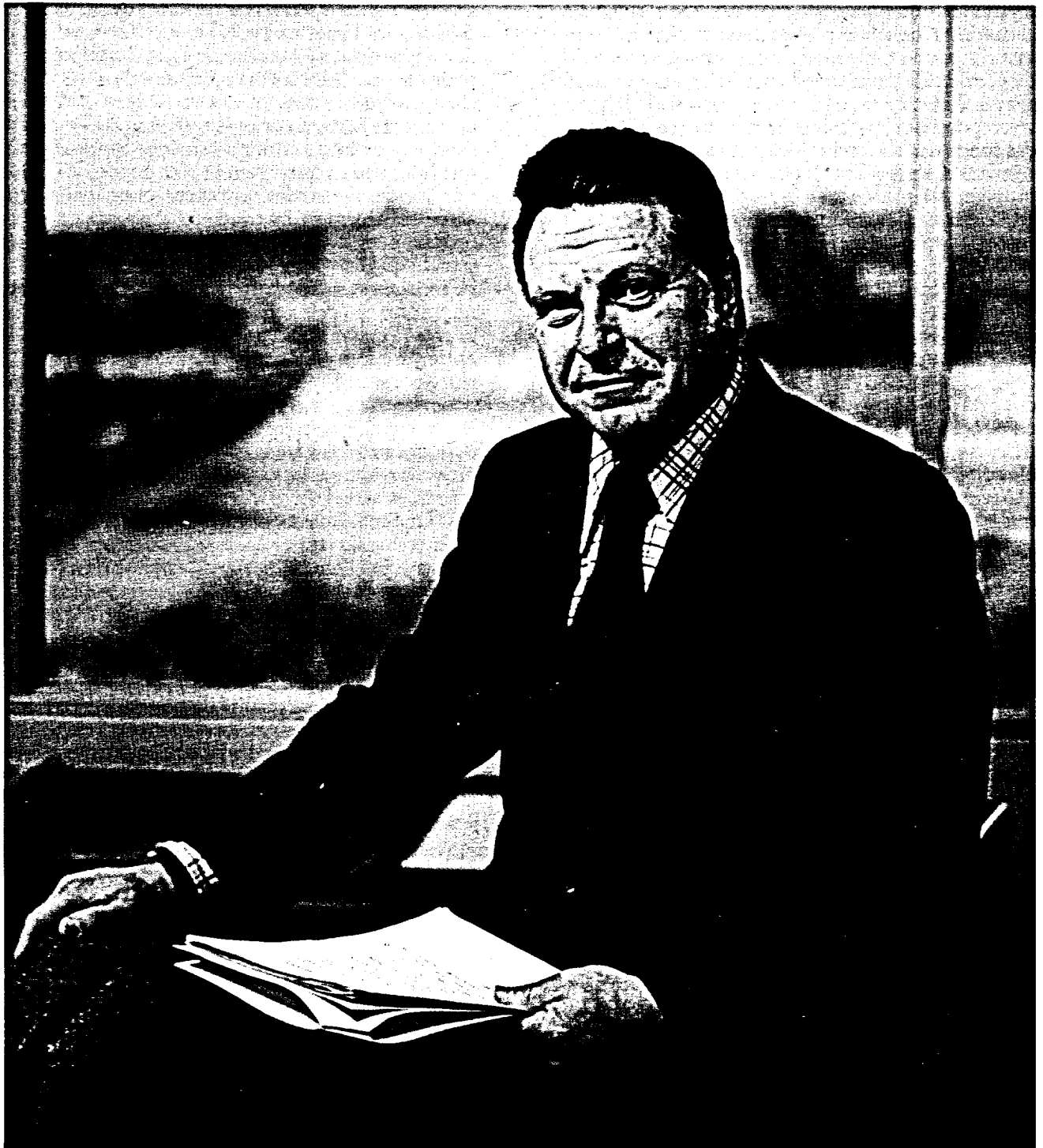
En sa qualité de producteur et consommateur de matières premières, et en tant que nation largement tributaire du commerce d'exportation, le Canada s'est vivement préoccupé de trouver des solutions à ces problèmes. Les Canadiens ont pris conscience de la nécessité de déployer un effort soutenu pour trouver des moyens efficaces de résoudre les problèmes économiques mondiaux au sein des organismes internationaux qui se consacrent à cette tâche. Ils ont reconnu également que le Canada doit agir, dans ses relations avec les autres pays, de manière à réduire sa vulnérabilité et à renforcer son économie. En même temps, les Canadiens ont pu se rendre compte que de nouvelles méthodes doivent être mises au point pour alléger les problèmes économiques des pays en voie de développement, puisque les formes traditionnelles d'assistance ne pouvaient pas vraiment relever ce défi.

Nombre de pays en voie de développement ont été durement frappés par l'inflation, et la crise du pétrole leur a été particulièrement pénible. D'autres problèmes très inquiétants pour eux et pour le reste du monde ont retenu l'attention au cours de réunions internationales importantes au cours de l'année. Le Canada a participé activement à la Conférence mondiale sur la population, tenue à Bucarest en août, ainsi qu'à la Conférence mondiale sur l'alimentation, tenue à Rome en novembre. Afin d'aider à atténuer la situation critique de l'alimentation, il s'est engagé à accroître ses contributions dans le domaine des vivres et des engrais. Les pénuries ont été particulièrement graves dans le sud de l'Asie et en Afrique sous-saharienne. Dans la région du Sahel, des années de sécheresse ont jeté des millions de gens dans la détresse.

Les matières premières et le développement ont fait l'objet d'un débat international lors de la

sixième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies en avril. Les pays en voie de développement ont profité de cette occasion pour exposer leurs idées en matière de changement aux nations industrialisées, et des documents portant sur un «nouvel ordre économique international» ont été adoptés. Bien que le Canada ait reconnu le bien-fondé de nombre des demandes formulées, et qu'il ait accru sensiblement les fonds destinés aux programmes d'aide au développement, il lui a semblé que les pays en voie de développement ne reconnaissent pas suffisamment le fait qu'on ne peut trouver de solutions constructives aux graves problèmes économiques du monde autrement que par la voie d'une coopération entre consommateurs et producteurs. Mais de nouvelles tendances se sont manifestées lorsque les gouvernements ont affirmé leur droit à obtenir une plus grande part des revenus provenant des ressources et à former de nouvelles associations de pays producteurs.

La Troisième conférence de l'ONU sur le droit de la mer, tenue à Caracas au cours de l'été, a attiré l'attention sur un ensemble de problèmes économiques, écologiques, politiques et juridiques d'une grande importance pour le Canada. Comme chef de la délégation canadienne, l'honorable Allan J. MacEachen a fait sa première apparition sur la scène internationale en sa qualité de nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada. La conférence a réalisé des progrès marqués vers l'adoption d'un traité général sur le droit de la mer, et a recommandé que sa prochaine session se déroule à Genève en 1975.



*Le 8 août 1974, l'honorable Allan J. MacEachen succédait à l'honorable Mitchell Sharp au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures.
Photo M. Bedford*

Autres événements internationaux

En 1974, plusieurs personnalités de la scène mondiale ont été remplacées par suite de la chute de certains gouvernements. Le scandale du Watergate a entraîné la démission de Richard Nixon comme président des États-Unis; un cas d'espionnage a provoqué la démission du chancelier Willy Brandt de la République fédérale d'Allemagne; le président Pompidou de France est décédé; des élections générales en Grande-Bretagne ont amené un changement de gouvernement; le premier ministre du Japon a été remplacé; le régime militaire en Grèce a cédé la place à un gouvernement élu; au Portugal, des années de dictature ont pris fin avec le renversement du gouvernement en avril, et à la fin de l'année, on espérait encore ardemment qu'un gouvernement démocratique y soit établi; d'autre part, les colonies africaines du Portugal étaient sur la voie de l'indépendance, et une révolution déposait l'empereur Haïlé Sélassié d'Éthiopie. Au Canada, cependant, des élections fédérales ont reconduit, avec une majorité notable, le gouvernement du premier ministre Trudeau.

Des progrès ont continué de se réaliser au cours de l'année dans l'établissement de la structure de détente, processus qui comporte le relâchement des tensions et le développement de relations plus normales et plus ouvertes entre les démocraties occidentales et les États communistes de l'Europe de l'Est. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui s'est transportée d'Helsinki à Genève pour sa deuxième étape, a pris plus de temps que prévu mais a donné tous les signes d'une orientation vers de nouveaux accords et espoirs. Des négociations parallèles à Vienne sur la réduction des forces armées en Europe centrale (MBFR), plus ardues et plus lentes, ont amené les pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie à s'attacher aux questions directement liées à leur sécurité. Les États-Unis et l'Union soviétique, lors d'une réunion au sommet à Vladivostok en novembre, se sont entendus sur de nouvelles mesures visant à limiter les armes stratégiques. Malgré des accrochages et des divergences majeures, les relations américano-soviétiques sont demeurées sur la voie d'une meilleure compréhension.

Chez les alliés occidentaux, on s'est préoccupé de savoir si la consultation était

suffisante sur les questions globales et européennes, notamment entre les États-Unis et les membres de la CEE. Le problème était résolu dès le vingt-cinquième anniversaire de la signature du Traité de l'Atlantique Nord; les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, réunis à Ottawa en juin, ont souscrit à la Déclaration d'Ottawa sur les relations atlantiques, réaffirmant leur engagement envers les principes du Traité et s'engageant à renforcer leur mécanisme de consultation. Sur le flanc sud de l'Alliance, la Grèce et la Turquie se sont affrontées lors des événements de Chypre; bien qu'un affrontement militaire ait été évité, aucune solution au problème chypriote n'avait encore été trouvée à la fin de l'année. Le contingent canadien de maintien de la paix dans l'île a été renforcé.

Au Moyen-Orient, une démonstration remarquable de diplomatie de la part du secrétaire d'État des États-Unis, M. Henry Kissinger, a facilité un désengagement graduel entre Israël et ses voisins arabes, et accru l'espoir qu'on pourrait trouver une solution pacifique à leur différend; mais, à la fin de l'année, nulle n'était encore en vue, et la tension persistait. Les États arabes, particulièrement à cause du pétrole que plusieurs d'entre eux produisent, étaient dans une position de force pour faire triompher leurs points de vue et, pour la première fois, la voix de l'Organisation pour la libération de la Palestine s'est fait entendre à l'Assemblée générale de l'ONU. La richesse et la puissance nouvelles des pays arabes exportateurs de pétrole se sont fait sentir bien au-delà de cette région du monde, alors que les pays tributaires de l'importation de pétrole ont remis en cause leurs politiques et budgets.

L'explosion d'un dispositif nucléaire par l'Inde, en mai, a surpris le monde entier. Pendant nombre d'années, le Canada avait aidé le programme indien de développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, de sorte que le gouvernement a réagi vigoureusement à cet essai souterrain, suspendant de ce fait toute coopération avec ce pays dans le domaine nucléaire. Bien que le gouvernement indien eût déclaré que cet essai avait été effectué à des fins pacifiques, on s'est inquiété de l'effet qu'il pourrait avoir sur la prolifération des armes nucléaires. En 1974, on a réalisé peu de progrès sur la voie de l'interdiction globale des essais

nucléaires; les cinq États dotés d'armes nucléaires ont continué leurs essais.

La place du Canada dans le concert des nations

Les Canadiens savent bien que leurs relations extérieures les plus importantes s'effectuent avec les États-Unis. Compte tenu de l'ampleur des liens commerciaux et du volume des investissements qui unissent les deux pays, ainsi que de l'influence puissante qu'exercent les valeurs culturelles et sociales américaines au Canada, un objectif fondamental du gouvernement canadien a été de maintenir avec les États-Unis des relations amicales et étroites, tout en protégeant les intérêts et priorités de caractère nettement canadien. Chacun des deux pays est le partenaire commercial le plus important de l'autre, et les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis sont plus volumineux que tous autres échanges bilatéraux du même ordre. Ces relations posent évidemment des problèmes, mais on a habituellement trouvé les moyens de les régler avec un minimum de friction.

Afin de contrebalancer ses relations avec les États-Unis, sans toutefois les affaiblir, le gouvernement canadien a poursuivi une politique de diversification de ses relations. L'Europe et le Japon sont les partenaires naturels d'une telle diversification, de sorte qu'au cours de l'année une mesure importante a été prise en vue d'établir un lien contractuel avec la Communauté économique européenne. Le premier ministre s'est rendu en France et en Belgique, et lors de son séjour à Bruxelles il a rendu visite au quartier général de l'OTAN et à la Commission des communautés européennes. Le premier ministre du Japon est venu pour sa part au Canada. Ces visites témoignaient du nouvel accent mis sur l'établissement de relations qui pourraient être très importantes pour le Canada.

Le Canada a continué à participer activement à la détente dans le monde. Les intérêts et les préoccupations du Canada dans ce processus de normalisation ont été soutenus tant par des relations bilatérales avec l'Union soviétique et les autres pays communistes de l'Europe de l'Est que par les négociations de la CSCE et les pourparlers MBFR.

Les Canadiens ont aussi porté leur regard ailleurs au-delà de la communauté des nations

industrialisées. Les relations traditionnelles avec les pays du Commonwealth et celles, plus récentes, avec les membres de la Francophonie, ont permis au Canada d'établir un lien avec les États en voie de développement, et de voir dans une perspective différente les problèmes mondiaux et les siens propres. Pendant nombre d'années, le Canada a été une source d'aide au développement, et tout indique qu'il va poursuivre cette politique. Mais les Canadiens ont pris conscience, en 1974, que de nouvelles réalités exigeaient de nouvelles relations et, en conséquence, ils ont exploré de nouvelles possibilités. Dans le cadre de l'hémisphère occidental en particulier, mais également autour du littoral du Pacifique, en Afrique et en Asie, le Canada a saisi diverses occasions de poursuivre un effort de coopération, conscient comme jamais auparavant, de faire partie d'une communauté mondiale.

En décembre 1974, pour des raisons de santé, M. A.E. Ritchie a quitté le poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures qu'il occupait depuis près de cinq ans; il a par la suite été nommé conseiller spécial auprès du Bureau du Conseil privé. On le voit ici recevant des mains du gouverneur général, M. Jules Léger, le Prix pour services insignes qui lui a été décerné pour l'année 1973 par la Fonction publique du Canada. Mme Irene E. Johnston, commissaire de la Fonction publique, et le premier ministre, M. Trudeau assistaient à la cérémonie.

Photo Andrews-Newton.

M. H.B. Robinson (à droite) a fait son entrée aux Affaires extérieures en 1945. Nommé sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord en 1970, il est revenu au Ministère en décembre 1974 pour succéder à M. Ritchie au poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Photo John Evans



I ACTIVITÉ RÉGIONALE

Afrique et Moyen-Orient

Au lendemain de la guerre d'octobre 1973, le Moyen-Orient prenait conscience de son nouveau pouvoir tout en devenant soudain beaucoup plus riche. Ces facteurs combinés allaient en faire l'objet peut-être le plus important de l'attention et de l'inquiétude mondiales. Mais la pression du changement ne s'est pas manifestée en cet endroit uniquement. Elle s'est fait sentir aussi en Afrique où des changements notables ont eu lieu, dont la fin de l'empire portugais vieux de 500 ans, une nouvelle volonté de dialogue en Rhodésie et en Afrique du Sud, les sécheresses catastrophiques dans la partie septentrionale de l'Afrique sous-saharienne, et les incidences défavorables sur les pays en voie de développement des hausses massives du prix du pétrole et de celui des engrais, des aliments de base et d'autres denrées essentielles.

L'Afrique et le Moyen-Orient renferment près de 60 États, dont quelques-uns sont si pauvres que leur PNB est inférieur à \$100 par habitant; par contre d'autres, grâce à l'accroissement de leurs revenus pétroliers, ont accumulé un excédent annuel global de 60 milliards de dollars.

Les relations du Canada avec nombre de ces pays sont nées de celles qu'il entretient avec le Commonwealth et la Francophonie, de la recherche de débouchés pour les produits canadiens et du désir d'aider au développement des pays les moins évolués. En outre, le Canada a manifesté de vives inquiétudes à l'égard du conflit israélo-arabe et du maintien du colonialisme et de l'*apartheid* en Afrique du Sud. Mais les changements récents ont aidé à insuffler aux pays du Tiers-Monde, notamment à ceux de l'Afrique et du Moyen-Orient, un nouveau sentiment de solidarité qu'ils éprouvent aussi bien en tant que bloc organisé face aux institutions multilatérales qu'en tant que producteurs de matières premières rares. Reconnaissant l'importance de ces événements, le Canada a entrepris, en 1974, d'étendre ses relations dans cette région du monde, comme premier pas vers la création progressive de liens plus solides et plus profonds avec le Tiers-Monde.

Afrique

L'année 1974 demeurera peut-être pour l'historien celle où la question du racisme et du colonialisme en Afrique a vu un début de solution. Par suite de la révolution d'avril au Portugal, la scène politique africaine a subi une transformation majeure. La Guinée-Bissau est devenue indépendante. Un gouvernement de transition a été établi au Mozambique en prévision de l'indépendance, et les mouvements de libération de l'Angola, bien que divisés, ont trouvé suffisamment de points communs pour s'unir et négocier avec le Portugal l'indépendance de l'Angola. D'autres dirigeants ailleurs en Afrique ne sont pas restés insensibles à l'importance de tels événements. Les Rhodésiens, noirs et blancs, ont été soumis à de fortes pressions de la part de leurs partisans respectifs, qui les enjoignirent de renouveler leurs efforts en vue de régler la situation politique dans une Rhodésie en rébellion.

Le gouvernement canadien a continué à soutenir sans réserve l'objectif d'une Rhodésie gouvernée démocratiquement par la majorité de ses habitants. Les sanctions économiques exercées contre le régime de Salisbury furent maintenues. Cependant, la participation du Canada au Fonds de bourses d'études du Commonwealth pour les Rhodésiens s'est poursuivie, de même que sa contribution au fonds de l'ONU à l'intention de ceux-ci.

Conformément à ses préoccupations à l'égard de la justice sociale, le gouvernement canadien a continué de condamner les politiques d'*apartheid* de l'Afrique du Sud. Il a également soutenu les efforts constants du Secrétaire général de l'ONU, visant à régler le problème namibien et à assurer aux peuples de la Namibie (Afrique du Sud-Ouest) le droit à l'autodétermination.

L'inquiétude que suscitent au sein du gouvernement les injustices qui règnent en Afrique du Sud a motivé en grande partie l'accroissement de l'aide humanitaire du Canada à cette région. La nouvelle politique, telle qu'annoncée, permet le versement de subventions équitables pour des projets mis sur pied ou appuyés par des organismes canadiens indépendants et des organismes internationaux réputés. Elle n'excluait pas l'aide indirecte aux membres de mouvements de libération. Cette politique a donné lieu à nombre de discussions dans le grand public, qui l'a examinée de près, mais elle a finalement été

adoptée par le Parlement en novembre. Les premières subventions furent versées en vue de la création d'un centre médical en Rhodésie, d'un projet d'alphabétisation des adultes en Afrique du Sud, et pour des approvisionnements scolaires, agricoles et médicaux en Angola et au Mozambique.

A l'autre extrémité du continent africain, un bouleversement majeur a ébranlé l'Éthiopie par suite du renversement de l'empereur Haïlé Sélassié. Entre-temps, presque tous les pays indépendants d'Afrique ont été touchés par le phénomène mondial de l'inflation, la hausse du coût de l'énergie ou la sécheresse.

Le gouvernement canadien perçoit en partie ses divers programmes d'aide aux pays indépendants d'Afrique comme une démonstration de son opposition à l'injustice raciale. L'aide bilatérale du Canada à l'Afrique s'est chiffrée par plus de 160 millions de dollars en 1974. Dans les pays africains du Commonwealth, cette aide a été évaluée à plus de 90 millions de dollars. Au nombre des projets entrepris, on compte un plan d'amélioration et de développement ferroviaires au Malawi de 22 millions de dollars, et une contribution de 5 millions de dollars en vue de la construction d'une route destinée à réduire la dépendance du Botswana vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Le problème d'endettement qui affligeait le Ghana depuis des années ayant été résolu, le Canada a pu reprendre son programme d'aide à ce pays du Commonwealth. En outre, un programme spécial d'aide d'urgence de 230 millions de dollars à l'intention du Sahel et d'autres régions d'Afrique affectées par la sécheresse fut amorcé. Le gouvernement a également commencé à étudier les moyens de pallier les effets désastreux de la crise énergétique dans les pays africains les plus durement touchés.

Programme d'aide au Sahel

Le développement des relations du Canada avec l'Afrique francophone a continué d'une façon satisfaisante au cours de l'année 1974.

Le programme spécial, mis en œuvre par le gouvernement du Canada pour la lutte contre la sécheresse dans la région sahélienne de l'Afrique occidentale est appelé à constituer d'ici les cinq prochaines années le pivot d'une bonne partie des principales activités canadiennes dans le monde francophone de l'Afrique. Ce programme



*Au Mali, dans la région du Sahel frappée par la sécheresse, les secours apportés grâce à l'aide canadienne ont servi avant tout à mettre en valeur les ressources des nappes d'eau souterraine.
Photo M. Povey/CRDI*

Moyen-Orient

qui se chiffre par 230 millions de dollars et qui doit s'ajouter aux divers programmes bilatéraux réguliers déjà mis en place, assortit une aide d'urgence indispensable à un plan de développement axé, au-delà de l'immédiat, sur des solutions aussi permanentes que la conjoncture puisse permettre de l'espérer. Ce travail de recherche et de planification se fait en collaboration étroite avec le Comité inter-États pour la lutte contre la sécheresse au Sahel et avec les nombreuses institutions multilatérales ou bilatérales, africaines ou extra-africaines, qui œuvrent dans la région. C'est ainsi que le gouvernement du Canada a été amené à ouvrir des bureaux canadiens, satellites de ses ambassades à Abidjan et à Dakar, dont la tâche sera d'assurer l'administration de l'aide canadienne prévue pour le Sahel et de contribuer à ce travail de «conceptualisation» et de «coordination» auquel il vient d'être fait allusion. Les trois bureaux en question se trouvent à Ouagadougou, Niamey et Bamako.

Visites ministérielles

Un mode de communication particulièrement précieux avec l'Afrique francophone réside dans les échanges, nombreux et variés, au niveau ministériel.

Au cours de l'année 1974, des ministres de plus de sept pays de l'Afrique francophone ont visité Ottawa, dont le vice-président du Niger, M. Sedo Souma Sani. Parallèlement, des visiteurs canadiens de marque se sont rendus en Afrique: M. Gérard Pelletier, ministre des Communications, a visité le Maghreb où il a échangé des vues avec ses homologues maghrébins sur des questions relatives aux télécommunications. Pour sa part, M. Lucien Lamoureux, orateur de la Chambre des communes, a visité le Dahomey, le Niger et la Côte d'Ivoire, alors que M. Lionel Chevrier représentait le gouvernement du Canada à l'inauguration de la Bibliothèque nationale de la Côte d'Ivoire.

Toutes ces visites et missions spéciales soulignent bien l'intensification de nos programmes d'échanges avec l'Afrique francophone et les liens qui se tissent au niveau des gouvernements et des populations.

Le Moyen-Orient devient une région de plus en plus importante pour le Canada dans ses relations avec l'étranger. Non seulement le conflit israélo-arabe continue-t-il à poser de sérieux risques pour la paix et la sécurité mondiales, mais la toute récente prospérité de nombre de pays du Moyen-Orient comporte d'importantes conséquences pour la communauté internationale, y compris le Canada. Dans cette région du globe, le Canada souhaite surtout la réalisation d'une paix juste et durable, la fin du conflit qui existe depuis 1947 et l'établissement de relations bilatérales avec les pays en cause, principalement dans les domaines commercial et économique. Le Canada, bien entendu, s'inquiète du déséquilibre susceptible de survenir dans les systèmes économiques mondiaux et ceux de paiements financiers à la suite de la hausse des prix du pétrole chez certains pays exportateurs. En outre, notre pays joue un rôle de plus en plus actif dans la promotion d'un dialogue entre producteurs et consommateurs et dans la recherche de mécanismes efficaces de recyclage des surplus en cause, notamment au sein du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Canada a toujours cherché à suivre une politique équilibrée et objective dans le conflit israélo-arabe. Conformément aux principes contenus dans la résolution n° 242 de novembre 1967 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, le gouvernement canadien croit que tous les pays de la région ont le droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Le gouvernement persiste aussi à croire que la résolution n° 242 constitue un cadre valide et disponible qui peut servir de base aux négociations nécessaires à un règlement pacifique et durable du conflit. En outre, tel que l'a indiqué M. Allan MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans son allocution du 20 novembre, tout règlement pacifique du conflit doit, pour être durable, respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale, et l'indépendance politique d'Israël et de tout autre pays du Moyen-Orient. Le règlement doit aussi tenir compte des intérêts légitimes du peuple palestinien. C'est dans cette optique que le Canada appuie le droit du peuple palestinien à se faire entendre et à participer à toute négociation au Moyen-Orient susceptible d'influer sur son avenir.

Le Canada a également accordé un apport financier substantiel à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens dans ses efforts en vue d'alléger leur sort. En 1974, le Canada a consacré \$2,050,000 au titre d'aide à l'Office, soit une augmentation d'un demi-million de dollars par rapport à l'année antérieure. Le Canada a également contribué au maintien du cessez-le-feu qui a suivi la guerre d'octobre 1973 en dépêchant quelque 1,100 militaires pour servir au sein des forces d'observation et du maintien de la paix de l'ONU sur le Sinaï et les Hauteurs du Golan.

Nombre d'importants pays exportateurs de pétrole consacrent une part de plus en plus considérable de leurs revenus accrus à l'expansion de leurs projets de développement. En outre, certains d'entre eux ont cherché à utiliser une partie de leurs revenus excédentaires pour aider d'autres pays à qui ces précieuses ressources font défaut. De tels projets fournissent au Canada l'occasion d'exploiter d'importants marchés dans le domaine des matières premières, des produits manufacturés, des marchandises et expertises industrielles. Plusieurs de ces pays se montrent de plus en plus réceptifs au potentiel du Canada à titre de fournisseur fiable de la gamme de biens et de services traditionnels et modernes dont ils ont besoin. Les exportations canadiennes vers cette région ont augmenté de quelque 50 pour cent en 1974 pour atteindre le chiffre estimatif de 240 millions de dollars comparativement à celui de 160 millions de dollars en 1973. Par contre, le chiffre de nos importations est passé de presque 360 millions de dollars en 1973 à un chiffre estimatif de 1,270 millions de dollars en 1974; plus de 90 pour cent de ces importations concernaient le pétrole dont les hausses de prix vers la fin de 1973 expliquent largement l'augmentation.

On peut même s'attendre à un trafic commercial encore plus considérable à l'avenir, partiellement en raison de l'importance accrue de nos représentations diplomatiques au Moyen-Orient. L'année 1974 a vu l'ouverture d'une ambassade canadienne à Djeddah, en Arabie Saoudite, et l'intensification de nos rapports diplomatiques dans la région du golfe Persique. Le Canada a aussi annoncé son intention d'ouvrir une ambassade à Bagdad, en Iraq, au cours de l'année à venir. Toutes ces initiatives indiquent le désir profond du Canada de renforcer ses relations bilatérales

avec les pays de la région; elles montrent aussi que le Canada reconnaît la nécessité de suivre de plus près les événements politiques et économiques qui s'y déroulent.

En 1974, le Canada a eu l'honneur d'accueillir deux importants dignitaires du Moyen-Orient, le roi Hussein de Jordanie, en août, et le premier ministre de l'Iran, M. Hoveyda, en décembre. Parmi les personnalités canadiennes qui se sont rendues au Moyen-Orient en 1974, on retrouve M. Donald MacDonald, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui a visité l'Iran et l'Arabie Saoudite au mois de février, et M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui a dirigé une délégation d'hommes d'affaires canadiens au Liban, en Arabie Saoudite, en Iraq et en Iran, au mois d'avril.



Le roi Hussein de Jordanie passe en revue une garde d'honneur au cours des cérémonies marquant son arrivée à la Base des Forces canadiennes d'Ottawa.

Asie et Pacifique

Les pays d'Asie et de l'Ouest du Pacifique ont plusieurs formes de gouvernement ainsi qu'une grande variété de structures sociales, de peuples et de coutumes. Leur population de deux milliards, augmentant à un rythme plus rapide que celle du reste de l'univers, les amène à demander une répartition plus équitable des ressources mondiales et une voix plus importante dans la conduite des affaires internationales. Certains de ces pays comptent parmi les plus industrialisés et les plus riches du monde, tandis que d'autres sont parmi les moins développés et les plus pauvres. Le Canada a établi de précieux rapports commerciaux avec le premier groupe et joué un rôle d'assistance de premier ordre vis-à-vis du second.

En 1974, presque tous ces pays ont été profondément affectés par les problèmes résultant de la hausse des prix énergétiques, de la pénurie des denrées alimentaires et de l'inflation mondiale. Ils ont réalisé des progrès dans le sens d'une collaboration plus étroite dans les domaines économique et commercial, mais des tensions ont persisté entre certains d'entre eux. La détermination du gouvernement canadien d'intégrer le Pacifique dans sa vision du monde s'est manifestée par des relations complexes et étendues avec les pays en cause; elle s'est aussi montrée dans l'application de mesures destinées à élargir ses rapports économiques traditionnels afin de diversifier ses relations extérieures. Ceci s'est avéré juste, particulièrement dans le cas du Japon.



Au cours de sa visite au Canada, M. Tanaka, premier ministre du Japon, a reçu un diplôme honorifique en droit de l'université de Toronto. Mme Eva MacDonald, chancelier de l'Université, présidait la cérémonie.

Pacifique

Japon

Les relations entre le Japon et le Canada ont atteint en 1974 de nouveaux sommets, en raison des intérêts nombreux que partagent les deux pays. Le but de ces relations a été clairement exprimé lors de la visite du premier ministre du Japon au Canada en septembre. A cette occasion, celui-ci a convenu avec M. Trudeau que «le Japon et le Canada feraient des efforts constants pour cultiver, accroître et enrichir davantage leurs relations de coopération dans les domaines politique, économique, culturel, scientifique, technologique et autres, plaçant ainsi leurs relations sur une base encore plus large et profonde». Ils ont exprimé l'espoir que s'ouvrirait ainsi une nouvelle ère dans les relations canado-nipponnes.

L'élément économique revêt une importance particulière dans ces rapports. En 1974, le Japon est demeuré le deuxième partenaire commercial le plus important du Canada. Les importations japonaises au Canada ont augmenté de 41 pour cent, et les exportations canadiennes au Japon ont augmenté de 23 pour cent, passant ainsi à plus de 3.5 milliards de dollars. Le Canada a continué d'augmenter le nombre des produits ouverts et semi-ouverts exportés au Japon.

Au cours de l'année, le Canada et le Japon ont eu des rapports à divers niveaux officiels et autres. Avant sa visite au Canada, M. Tanaka avait eu des pourparlers avec le premier ministre Trudeau à Paris, au mois d'avril. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui avait décrit le Japon comme l'un des deux principaux centres de gravité avec lesquels notre pays souhaitait renforcer ses liens (l'autre étant la Communauté européenne), a rencontré le ministre des Affaires extérieures du Japon, M. Kimura, lors de la réunion annuelle (1974) de l'Assemblée générale des Nations Unies. C'est également à cette occasion qu'on a convoqué aux Nations Unies la première séance de consultations officielles entre le Canada et le Japon.

Les experts en politique étrangère des deux pays ont tenu leur conférence annuelle à Tokyo en septembre, et une délégation du Collège de la Défense nationale a effectué une visite très réussie au Japon en janvier. Les hauts fonctionnaires du gouvernement canadien ont eu des pourparlers à Ottawa avec le sous-ministre des Affaires extérieures du Japon (Économie), en plus de s'entretenir avec le délégué du Japon à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et des spécialistes en agriculture.

Afin de favoriser la bonne entente entre leurs deux pays, les gouvernements canadien et japonais, à l'occasion de la visite de M. Tanaka, se sont engagés à verser des subventions égales d'un million de dollars en vue de favoriser les relations universitaires. Ces subventions seront surtout utilisées pour la mise au point d'études japonaises au Canada et d'études canadiennes au Japon. Les deux gouvernements ont également affirmé qu'il serait souhaitable de conclure un accord culturel.

Les deux chefs d'État se sont dits intéressés à accroître le champ de leurs rapports, ce qu'ils chercheront à faire au cours de la prochaine réunion du Comité ministériel Japon-Canada (prévue pour 1975) et la future visite de M. Trudeau au Japon.

En 1974 le gouvernement a annoncé que le Canada participerait à l'Exposition océanographique internationale d'Okinawa prévue pour 1975.



A l'aide du traditionnel pinceau oriental, le premier ministre Tanaka signe le livre d'honneur au Centre des études asiatiques de l'université de la Colombie-Britannique.

Photo UPI

Australie et Nouvelle-Zélande

Au cours des récentes années, le Canada a beaucoup développé les liens traditionnels étroits et amicaux qu'il entretient avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Fait digne de mention, les rapports du Canada avec ces pays se fondent de plus en plus sur une coopération concrète, axée sur la réalisation d'objectifs mutuellement souhaitables au niveau de l'intérêt national, plutôt que sur des liens historiques. Par exemple, le Canada et l'Australie cherchent à résoudre des problèmes identiques attribuables à une population de faible densité dispersée sur un vaste territoire, à des ressources naturelles immenses, au partage des responsabilités entre les gouvernements fédéral et provinciaux et à une attitude similaire en matière d'affaires étrangères. Les deux pays partagent également un marché pour la vente d'une gamme considérable de ressources naturelles, et centralisent leurs efforts sur les mêmes pays consommateurs: les États-Unis, le Japon, la Chine et les pays de la CEE.

Ainsi, en 1974, les gouvernements en cause ont cherché plus que jamais auparavant à étudier et à assimiler les innovations relatives à leurs programmes respectifs de développement social et économique et de mise en œuvre de leur politique étrangère. Parmi les sujets d'intérêt spécial, on remarque des problèmes internes délicats tels que le développement des ressources, le contrôle des investissements étrangers, la situation des autochtones, la mise en marché des produits agricoles et l'amélioration des modes de gouvernement. Les contacts se sont amplifiés dans tous ces domaines. A preuve, l'augmentation des échanges de personnel et de données entre les ministères et organismes gouvernementaux homologues et le nombre croissant de visites officielles. Plusieurs ministres des gouvernements canadien, australien et néo-zélandais se sont rendu visite au cours de l'année. Qu'il suffise de souligner la visite de M. D.C. Jamieson, ministre canadien de l'Expansion économique régionale, à Wellington, en février 1974, (il allait assister à la Deuxième session du Comité consultatif Canada-Nouvelle-Zélande), ainsi que la visite à Ottawa, en octobre 1974, du premier ministre australien, M. Gough Whitlam.

Autres pays

Le rôle du Canada auprès des pays autres que le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dans la région du Pacifique, a habituellement porté sur l'aide au développement; mais ces dernières années, le commerce et les investissements ont connu une certaine croissance. Nos relations avec l'Indonésie sont parvenues à une étape plus mûre dans les domaines économique, commercial et politique. Le commerce mutuel avec la Malaysia et Singapour a augmenté, et le commerce avec les Philippines a connu un essor général.

En 1974, un point marquant a été atteint dans les relations du Canada avec la République de Corée lors de l'arrivée, à Séoul, du premier ambassadeur en résidence du Canada. La décision d'ouvrir une ambassade a été prise par suite d'événements relatifs à la situation politico-sécuritaire dans la péninsule coréenne et de l'augmentation importante du commerce entre les deux pays.

Les liens traditionnels du Canada avec le Commonwealth se manifestent ici du fait que sept pays de la région du Pacifique en sont membres: l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Malaysia, Singapour, les îles Tonga, les îles Fidji et les Samoa occidentales.

En 1974, le Canada a continué d'appliquer sa politique de contribution à la croissance économique de la région et de favoriser de meilleures conditions de justice sociale et l'amélioration de la qualité de la vie.

Asie de l'Est

Chine

L'année 1974 a marqué une étape productive et importante pour le Canada dans ses relations avec la Chine. Il y a mis en œuvre les accords et ententes qui avaient été conclus dans les domaines des affaires consulaires, de la réunion des familles et du commerce, lors de la visite de M. Trudeau à Pékin en octobre 1973. En outre, le programme des échanges de délégations, pour la plupart négociées au cours de la même visite, a atteint son plus haut niveau depuis l'établissement de relations diplomatiques en 1970.

L'année 1974 semble donc marquer le début d'une étape nouvelle et plus complexe dans le déroulement des relations sino-canadiennes; de symboliques qu'elles étaient auparavant, elles deviennent de plus en plus concrètes. Les premiers immigrants chinois à faire leur entrée au Canada en vertu du nouveau programme de réunion des familles sont arrivés en 1974; la Chine a ouvert un consulat général à Vancouver en novembre, aux termes de l'entente consulaire d'octobre 1973; par ailleurs, en vertu de l'accord commercial de 1973 et à la suite de discussions bilatérales dont le dénouement s'est révélé heureux, le commerce sino-canadien a continué de connaître une expansion importante et une diversité accrue, tant et si bien qu'une grande exposition d'instruments scientifiques et électroniques tenue à Chang-hai a remporté beaucoup de succès. Au cours des neuf premiers mois de 1974, le chiffre des exportations vers la Chine a été de l'ordre de 356 millions de dollars par rapport à 287 millions en 1973. Un tiers de ce montant représente des produits autres que le blé, ce qui indique un élément encourageant de diversité dans nos exportations.

On a intensifié et élargi les cadres du programme bilatéral d'échanges, qui revêtait déjà une très grande importance. Dans le secteur scientifique et technologique, des délégations chinoises composées de spécialistes en sismologie, en recherche sur les rayons laser, en exploitation minière du charbon à ciel ouvert, et en sylviculture, ont visité le Canada en 1974, tandis que des missions canadiennes en sylviculture, en pêcheries et en agriculture se sont rendues en Chine; dans le domaine médical,

le Canada a envoyé une délégation en Chine pour y étudier les techniques de l'analgésie par acuponcture, alors qu'une délégation chinoise s'est rendue au Canada expressément pour étudier notre neurophysiologie et nos progrès dans le domaine des greffes d'organes. Mais les échanges n'ont pas été restreints aux questions d'intérêt scientifique; dans le domaine culturel, par exemple, la Chine a tenu, à Toronto, une exposition d'antiquités archéologiques qui a duré trois mois, et le Canada a envoyé en Chine des délégations composées de chanceliers et de directeurs universitaires ainsi que de personnalités du domaine de l'information. On a apporté un nouvel élément aux échanges scolaires en y incluant les professeurs. Quant aux échanges sportifs, ils ont continué de progresser.

M. C. John Small, ambassadeur du Canada à Pékin, présente une collection de livres canadiens au vice-président de l'académie Sinica, M. Wu Yu-hsum.



Des immigrants chinois arrivent à Vancouver dans le cadre du Programme de la réunion des familles.

Indochine

Le 9 mai, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait que la Délégation du Canada près la Commission internationale de Surveillance et de Contrôle au Laos serait retirée de Vientiane le 15 juin. Le Canada mettait ainsi fin à 20 ans de présence au sein des commissions internationales en Indochine.

Le Canada et le Laos convenaient le 15 juin, d'établir des relations diplomatiques et de procéder à l'échange d'ambassadeurs.

Le Laos et la République du Viet-Nam ont participé au Festival international de la jeunesse organisé par l'Agence de Coopération culturelle et technique et tenu à Québec du 13 au 24 août 1974.

Le Canada continue de répondre aux besoins humanitaires et d'apporter des secours d'urgence en Indochine, en particulier dans les domaines social et médical; il maintient son intention de participer aux programmes spéciaux de redressement lorsque la paix sera rétablie dans la région.

Autres relations dans la région

Les relations du Canada avec la Thaïlande et la Birmanie ont continué de progresser de façon satisfaisante; le Canada a maintenu sa modeste contribution aux efforts de ces pays dans le domaine du développement socio-économique. On a noté une nouvelle augmentation du commerce avec Hong Kong, en même temps que l'immigration en provenance de cette île est demeurée du plus haut intérêt. Hong Kong ne se classe pas seulement parmi les cinq sources d'immigration les plus importantes pour le Canada; elle sert de point de convergence pour tous les immigrants de la région de l'Est asiatique, y compris ceux concernés par le programme de réunion des familles Canada-Chine.

Deux facteurs importants ont affecté les relations du Canada avec l'Asie du sud en 1974, à savoir les répercussions sur les pays du sous-continent de la crise économique mondiale et de la détonation d'un engin nucléaire par l'Inde.

L'Inde, le Bangladesh, Sri Lanka et, à un degré moindre, le Pakistan, se sont trouvés parmi les pays du monde les plus atteints par l'augmentation du coût de l'énergie, la pénurie des denrées alimentaires et l'inflation. La tournure des événements a complètement désaxé les plans de développement économique de ces pays et les a forcés à rechercher une assistance internationale beaucoup plus importante afin de nourrir leurs populations. La faible production alimentaire de cette région s'est aggravée par suite d'une pénurie d'engrais et de toute une série de sinistres naturels, depuis des périodes de sécheresse qui ont ruiné les récoltes au Pakistan, à Sri Lanka et dans d'immenses parties de l'Inde jusqu'à d'importantes inondations au Bangladesh et dans certaines régions de l'Inde.

Face à cette situation, le Canada a sensiblement augmenté l'aide apportée à ces pays en matière de denrées alimentaires et d'engrais. Lors d'une réunion spéciale de l'ONU, tenue en avril 1974, le Canada s'est engagé à fournir un montant additionnel de 100 millions de dollars pour des denrées alimentaires et des engrais dont la plus grande part est allée aux pays du sous-continent. Lors de la Conférence mondiale sur l'alimentation, en novembre, à Rome, le Canada s'est engagé à fournir un million de tonnes de céréales aux programmes mondiaux d'alimentation en 1975 et à augmenter son aide au développement de l'agriculture. Les pays de l'Asie du Sud seront les principaux bénéficiaires de ces programmes.

Les relations entre le Canada et l'Inde se sont sérieusement détériorées lorsque celle-ci a fait exploser un engin nucléaire dans le désert du Rajasthan le 18 mai. La réaction du gouvernement canadien à cet événement s'explique du fait que pendant plus de 20 ans, le Canada avait accordé à l'Inde une aide importante pour le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Le gouvernement de l'Inde a informé le gouvernement canadien qu'il avait effectué le test nucléaire en question uniquement à des fins pacifiques et qu'il n'avait aucunement l'intention de fabriquer des armes nucléaires. Le gouvernement canadien craignait que ce test

Europe

nucléaire ne nuise à l'effort international visant à limiter la prolifération des armes nucléaires en vertu du Traité de non-prolifération des armes nucléaires. Le 22 mai, le gouvernement annonçait officiellement la suspension de toute coopération nucléaire entre le Canada et l'Inde ainsi qu'un examen de ses futurs programmes d'aide à l'Inde, sous réserve de délibérations futures avec le gouvernement indien. Mais cette décision ne concernait aucunement l'aide et l'assistance fournies à l'Inde par le Canada dans le secteur agricole, et plus précisément celui des denrées alimentaires et des engrais. Les délibérations avec les représentants du gouvernement de l'Inde sur les questions de politique nucléaire ont eu lieu à Ottawa en juillet, et bien que les parties en cause aient réussi à se faire une idée plus précise de leur politique nucléaire respective, certaines questions n'ont pas été résolues et, en conséquence, la suspension de la coopération nucléaire est restée en vigueur jusqu'à la fin de 1974.



A Oulan-Bator, en mai, l'ambassadeur du Canada auprès de l'URSS, M. R.A.D. Ford, a présenté ses lettres de créance comme ambassadeur dûment accrédité auprès de la République populaire de Mongolie. A droite, M. S. Luvsan, chef intérimaire de l'État et premier président adjoint du présidium du grand Khural. Au centre, L. Davigive, interprète.

Au cours de l'année 1974, il est apparu plus clairement que jamais que le Canada devrait sérieusement tenir compte de l'Europe dans la mise en œuvre de sa politique de diversification de ses relations étrangères. Ainsi en réponse à l'invitation des Neuf à exprimer son point de vue sur les moyens à prendre pour intensifier les relations entre le Canada et la Communauté économique, le gouvernement canadien a remis, le 20 avril, à la Commission des Communautés européennes et aux États membres de la CE un aide-mémoire qui faisait état des liens multiples qui unissent le Canada à ses partenaires européens et qui proposait en un premier temps la négociation d'un accord commercial. Un tel accord servirait à étayer les arrangements consultatifs déjà en place, tout en créant de nouvelles occasions d'étendre à d'autres domaines la coopération économique entre les deux parties. On tiendrait compte du degré d'évolution des institutions communautaires d'une part; d'autre part, l'accord commercial proposé ne supprimerait pas les obligations découlant des accords bilatéraux entre le Canada et certains des États membres et n'affecterait pas les droits et obligations des parties dans le cadre du GATT. L'aide-mémoire s'accompagnait d'un projet de texte d'accord commercial qui devait servir de base aux discussions avec la Commission. Il y eut ensuite une réunion le 26 septembre où de hauts fonctionnaires canadiens ont fourni aux représentants politiques des Neuf des explications détaillées sur les idées exposées dans l'aide-mémoire. Enfin, la démarche canadienne auprès de la CE a reçu une impulsion au plus haut niveau politique lorsque le premier ministre s'est rendu en visite officielle à Paris et à Bruxelles au mois d'octobre. Les relations entre le Canada et la CE ont reçu une attention particulière au cours des entretiens de M. Trudeau avec ses homologues européens dont l'attitude a été des plus encourageantes. C'est ainsi qu'à l'issue des discussions avec la Commission, on s'est mis d'accord pour avoir des conversations préliminaires en vue de définir la forme et le contenu d'un lien contractuel à négocier au moment opportun. Les principaux documents mentionnés plus haut, qui marquent le cheminement de la démarche canadienne auprès des Neuf, ont été déposés à la Chambre des communes le 5 novembre.

Jusqu'à un certain degré, ce rapprochement

que le Canada a tâché de réaliser avec la Communauté européenne s'est concilié avec la recherche d'une coopération croissante avec chacun des pays de la Communauté. Simultanément, s'est établie une coopération bilatérale accrue avec les pays non-membres de la Communauté et les autres nations européennes dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Le Canada est devenu membre à part entière de cette Commission en juillet 1973 et y a joué un rôle actif tout en cherchant à se familiariser avec ses activités.

En juin, le Canada accueillait ses alliés de l'OTAN dans le cadre de la réunion ministérielle du printemps. Cette réunion, traitée plus en détail au chapitre des Relations de défense de la présente *Revue annuelle*, revêt une signification particulière pour le Canada du fait qu'elle fut à l'origine de la «Déclaration d'Ottawa», qui cherchait à renforcer les liens transatlantiques en consacrant solennellement, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Alliance, le principe des consultations étroites entre tous les alliés.

Désireux, à l'instar d'autres pays, de favoriser une plus grande sécurité dans le monde et d'aider à réduire les tensions résultant de la confrontation armée, et conscient du fait que sa sécurité est indissociable de celle de l'Europe de l'Ouest, le Canada œuvra tout au long de l'année 1974 avec ses partenaires européens dans le domaine de la détente. Ainsi, il a participé aux négociations particulièrement complexes se déroulant à Vienne depuis octobre 1973, en vue des réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe centrale, entre membres de l'OTAN et membres du Pacte de Varsovie. Une diminution des tensions causées par la guerre froide et l'amélioration générale des relations entre les États-Unis et l'Union Soviétique, qui s'est traduite en particulier par les accords SALT, expliquent pour une large part le meilleur climat qui règne dans les relations Est-Ouest. Le Canada a continué tout au long de 1974 à jouer un rôle important dans l'élaboration de la politique de l'OTAN dans ce domaine.

CSCE

De la même façon, mais dans une optique peut-être plus large, le Canada a participé à la

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. La première étape de cette conférence réunissant 35 États s'est déroulée à Helsinki, au niveau ministériel, en juillet 1973. La deuxième étape, qui a eu lieu au niveau des ambassadeurs, a débuté à Genève en septembre de la même année et s'est poursuivie tout au long de 1974 avec des résultats encourageants. L'objectif de ces négociations, auxquelles le Canada prend une part active aux côtés de ses alliés de l'OTAN, était l'adoption d'une série de documents devant servir de base à l'amélioration des rapports et de la coopération Est-Ouest. A cet égard, le Canada attache une importance toute particulière à la liberté de mouvement des personnes et à la réunification des familles.

Les intérêts du Canada en Europe ne se limitent pas aux domaines politique, économique et militaire, si importants soient-ils. Aussi, c'est avec une satisfaction particulière que le gouvernement canadien a vu ses efforts récompensés quand la dix-huitième Conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris du 16 octobre au 22 novembre, a adopté une résolution qui faisait du Canada un membre du groupe européen aux fins de participation aux activités régionales de cet organisme.

Signalons enfin que les échanges se sont multipliés au cours de l'année entre parlementaires canadiens et européens. Ainsi, une délégation composée de sénateurs et de députés canadiens s'est rendue à Strasbourg en janvier, en réponse à une invitation de collègues de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.



Sur le terrain d'exercice de l'OTAN à Bruxelles, la GRC se joint à l'Escorte royale de Belgique pour présenter ce carrousel.

Europe de l'Ouest

Le Canada a poursuivi en 1974 ses efforts en vue d'accroître ses échanges et de raffermir ses liens avec l'Europe de l'Ouest et plus particulièrement avec les pays membres de la Communauté européenne. C'est dans ce contexte que se plaçait l'événement marquant de l'année écoulée, à savoir la visite du premier ministre Trudeau en France et en Belgique. Si, dans le cas de la visite à Paris, c'est surtout l'aspect bilatéral de nos relations qui a retenu l'attention, en revanche l'étape bruxelloise mettait davantage l'accent sur la dimension multilatérale de nos rapports avec l'Europe de l'Ouest. A Bruxelles, en effet, M. Trudeau a présenté à la Commission des Communautés européennes le point de vue canadien sur l'établissement d'un lien contractuel entre le Canada et la Communauté européenne. Le premier ministre a fait également une visite à l'OTAN en témoignage de notre attachement continu à l'Alliance atlantique.

Cette visite était en réalité la première étape d'un voyage qui sera suivi en 1975 de visites à cinq autres pays membres de la CE, soit les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne (RFA), l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Irlande.

France

L'année 1974 a été fort significative dans l'évolution des relations du Canada avec la France. La visite du premier ministre Trudeau à Paris au mois d'octobre a marqué avec éclat ce qu'on peut considérer comme le début d'un nouveau chapitre dans les rapports entre les deux pays. La coopération qui existait déjà dans les domaines scientifique, culturel, économique et autres se trouve augmentée par de nouveaux échanges techniques et industriels. La décision, par exemple, d'établir des groupes de travail sur l'énergie et la coopération industrielle contribuera à rendre plus fructueuse la réunion de la Commission économique franco-canadienne prévue pour mai 1975, et à favoriser la croissance du commerce bilatéral. En 1974, les exportations canadiennes sur le marché français ont dépassé les 300 millions de dollars, augmentation de 65 pour cent par rapport à 1973. L'annonce de l'ouverture prochaine d'un consulat général à Strasbourg est un autre témoignage de la volonté des deux gouvernements d'œuvrer à l'intensification des rapports bilatéraux. Cette nouvelle mission aura

de plus une dimension européenne puisqu'elle assurera la liaison avec le secrétaire du Conseil de l'Europe et facilitera les échanges entre les parlementaires canadiens et les membres de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et du Parlement européen qui siègent à Strasbourg.

Les contacts à un niveau élevé entre le Canada et la France se sont poursuivis à un rythme accru au cours de l'année écoulée. La présence du premier ministre Trudeau aux funérailles du président Pompidou en avril était un signe de l'estime et du respect que portait le Canada à ce grand homme d'État. Aux visites de M. Stanbury, ministre du Revenu, M. Ouellet, ministre des Postes, M. Marchand, ministre des Transports, M. Turner, ministre des Finances, M. Allmand, solliciteur général et M. Mackasey, qui avait succédé à M. Ouellet comme ministre des Postes, est venue s'ajouter en octobre la deuxième visite en France du premier ministre Trudeau au cours de 1974.

M. Trudeau a eu plusieurs entretiens avec le président Valéry Giscard d'Estaing et le premier ministre Chirac. Les conversations politiques aussi bien que tous les autres événements de la visite se sont déroulés dans une atmosphère des plus cordiales, presque familiale.

Tous ces contacts ont permis de consolider les liens intergouvernementaux par des rapports personnels entre responsables politiques. Signalons aussi les visites en France de nombreux dignitaires provinciaux, dont celle en décembre du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. La réunion annuelle de l'Association interparlementaire France-Canada, tenue à Paris en octobre, a mis en relief un autre aspect encore du resserrement des liens avec la France.

De son côté, le Canada a accueilli en 1974 les ministres français suivants: M. Jean Sauvagnargues (Affaires étrangères); M. Pierre Mazeaud (Jeunesse et Sports); Mme Simone Veil (Santé); M. Norbert Segard (secrétaire d'État au Commerce extérieur); et le Général François Maurin, chef d'État-major des Armées françaises.

L'étroite coopération politique entre le Canada et la France au sein des grands organismes internationaux tels que l'ONU, l'OTAN, l'OACI et l'Agence de Coopération culturelle et technique a également continué de

s'intensifier.

Bénélux

La diplomatie canadienne a été très active au Bénélux en 1974. Comme la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas sont tous trois membres de la Communauté européenne, et que de plus, la Belgique et le Luxembourg appartiennent à la Francophonie, le Canada attache une grande importance à ces trois pays dans sa politique de diversification de ses relations et de ses activités internationales. De nombreux sujets d'intérêt commun ont ainsi été discutés à un niveau élevé.

L'événement marquant de l'année a été le voyage de M. Trudeau à Bruxelles en octobre; en plus de visiter les sièges de la Communauté européenne et de l'OTAN, le premier ministre a eu l'occasion de s'entretenir avec ses homologues belges et luxembourgeois, MM. Tindemans et Thorn.

L'activité diplomatique de M. Trudeau est venue appuyer les efforts continus du secrétaire d'État aux Affaires extérieures auprès de ses collègues du Bénélux. En effet, M. Sharp a rencontré M. Thorn (alors ministre des Affaires étrangères du Luxembourg) en avril à Ottawa ainsi que M. Van Eslande, de Belgique, et M. Van der Stoep, des Pays-Bas, en juin. Son successeur, M. MacEachen, devait lui aussi

rencontrer ces derniers plus tard au cours de l'année. Ces réunions ont été surtout l'occasion pour les ministres de se pencher sur des questions multilatérales dont le projet canadien d'accord contractuel avec la Communauté européenne, les problèmes de défense et les deux grandes conférences qui se tenaient alors en Europe, celles des MBFR et de la CSCE.

Pour succéder à l'ambassadeur Jules Léger, devenu gouverneur général, le Canada a accredité auprès de la Belgique et du Luxembourg, M. Lucien Lamoureux, ancien président de la Chambre des communes. Le Luxembourg a, pour sa part, nommé M. Adrien Meisch, diplomate de carrière, comme nouvel ambassadeur au Canada.

Nos relations avec les Pays-Bas ont été marquées par un événement d'importance particulière: la signature, le 17 juin, d'un accord aérien permettant l'amélioration des liaisons existantes entre les deux pays et prévoyant, lorsque la demande le justifiera, l'ouverture d'une liaison aérienne entre les Antilles hollandaises et le Canada.

Au point de vue commercial, les exportations canadiennes vers les Pays-Bas se sont chiffrées en 1974 par 380 millions de dollars (+35.8 pour cent par rapport à 1973). Nos importations en provenance de ce pays ont atteint 162.4 millions de dollars (+37.6 pour cent). Les ventes canadiennes à l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) ont été de 363.4 millions de dollars (+29 pour cent), alors que les importations se sont chiffrées par 173.4 millions de dollars (+67.1 pour cent).

Suisse et Autriche

Les relations amicales entre le Canada et la Suisse ont été marquées en 1974 par la visite du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et celle de dignitaires de plusieurs autres provinces canadiennes. Notre ambassade à Berne a facilité l'entrée de ces visiteurs dans les secteurs public et privé de la Suisse.

*M. Tindemans, premier ministre de la Belgique, accueille le Premier ministre et Mme Trudeau à leur descente d'avion à Bruxelles.
Photo PC.*



En dépit de conditions économiques difficiles, le chiffre global du commerce Canada-Suisse est passé de 181 millions de dollars en 1973 à 232 millions en 1974, soit une augmentation de 28 pour cent.

Le Canada a aussi maintenu d'étroites relations avec l'Autriche en 1974. Les deux pays attachent une importance capitale à l'évolution des diverses organisations internationales dont ils sont membres. A preuve leur collaboration dans le cadre des opérations de l'ONU pour le maintien de la paix à Chypre et au Moyen-Orient.

Le chiffre global du commerce entre le Canada et l'Autriche a légèrement augmenté en 1974 par rapport à l'année précédente, pour atteindre la somme de 72 millions de dollars.

Italie

La très étroite coopération amicale entre le Canada et l'Italie s'est poursuivie en 1974, tant aux niveaux bilatéral que multilatéral. Il y eut de nombreux échanges de vues entre les deux gouvernements sur toute une gamme de sujets d'intérêt commun, tels les relations Est-Ouest, la situation énergétique mondiale, le système monétaire international ainsi que les problèmes de population et d'alimentation à l'échelle du globe.

Parmi les invités à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à Ottawa, en juin, on retrouvait le ministre des Affaires extérieures de l'Italie, M. Aldo Moro, qui devait devenir plus tard premier ministre; les discussions bilatérales qui ont eu lieu au cours de cette visite se sont révélées fort utiles.

Les échanges commerciaux entre le Canada et l'Italie ont continué à progresser en 1974 pour atteindre plus de trois quarts de milliards de dollars (+46 pour cent par rapport à 1973).

Conformément aux récentes tendances de l'immigration, près de 5,000 immigrants italiens sont entrés au Canada en 1974. En septembre, M. Luigi Granelli, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures (Émigration), s'est rendu au Canada; il en a profité pour avoir des entretiens de caractère non-officiel avec les autorités fédérales et provinciales et pour rencontrer les leaders des communautés italo-canadiennes.

Avec la collaboration des autorités de l'Italie et de l'Ontario, le ministère des Affaires extérieures a pu faciliter la visite du premier

ministre Davis en Italie au mois de septembre.

Dans le domaine de la coopération culturelle, le Canada a été invité de marque au Festival du film de Sorrente, ce qui a permis au public italien de se faire une meilleure idée des réalisations cinématographiques canadiennes. Il y a également eu en 1974 ratification d'un accord italo-canadien sur la coproduction cinématographique.

Turquie

Le Canada a maintenu sa collaboration amicale avec la Turquie dans des organisations multilatérales comme l'OTAN et les Nations Unies. Les relations bilatérales se sont également poursuivies avec beaucoup d'efficacité.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Turan Gunes, a effectué un séjour au Canada lors de la session ministérielle de l'OTAN, tenue à Ottawa en juin. A la suite de cette réunion, le Canada a dû avoir de fréquents échanges de vues avec les autorités turques sur le problème chypriote, par suite des événements qui se sont déroulés dans l'île de Chypre; les échanges de vues concernaient surtout les opérations de la Force des Nations Unies à Chypre.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Turquie ont connu une hausse sensible en 1974, atteignant le chiffre de 41.5 millions de dollars. Les exportations canadiennes vers la Turquie ont augmenté de plus de 200 pour cent, pour atteindre 38.9 millions.

Grèce

Le Canada a réagi chaleureusement à la restauration du régime démocratique en Grèce et prévoit une collaboration plus étroite entre les deux pays.

A la suite de la session ministérielle de l'OTAN tenue à Ottawa et à laquelle assistait le ministre des Affaires extérieures de la Grèce, les événements survenus à Chypre et l'instauration d'un nouveau gouvernement en Grèce ont amené le Canada à avoir de nombreux échanges de vues avec la Grèce sur la question chypriote et sur des sujets connexes. Le Canada s'est dit désolé de la décision prise par le gouvernement grec de se retirer du commandement intégré de l'OTAN mais a exprimé l'espoir d'une collaboration étroite et continue dans le cadre politique de l'Alliance.

Sur le plan commercial, le nombre des échanges a diminué quelque peu, sans perdre toutefois trop d'importance, puisque le chiffre global a presque atteint 64 millions de dollars.

Saint-Siège

Les représentants du Saint-Siège et du Canada ont poursuivi, en 1974, leur dialogue sur des sujets qui tiennent particulièrement à cœur au Canada, tels les droits de l'homme, le sous-développement économique, la décolonisation, la détente et le maintien de la paix. En outre, ils ont échangé des vues à l'occasion de deux importantes conférences tenues sous les auspices des Nations Unies: celle de Bucarest sur la population et celle de Rome sur l'alimentation. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures M. MacEachen, a obtenu une audience privée de Sa Sainteté le Pape Paul VI alors qu'il séjournait à Rome dans le cadre des travaux de la dernière Conférence.

République fédérale d'Allemagne

En 1973, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale allemande, M. Walter Scheel, s'étaient, par un échange de notes, fait part de leur désir mutuel d'encourager des consultations bilatérales à un niveau élevé sur une grande variété de sujets. En 1974, plusieurs consultations de ce genre ont eu lieu entre ministres et fonctionnaires des deux pays.

Un accord en vue de mettre à la disposition des forces armées de la RFA les installations d'entraînement du camp Shilo au Manitoba est entré en vigueur le 1er janvier. Les premiers stagiaires sont arrivés en mai et pendant la belle saison quelque 5,000 soldats s'y entraînaient. Cet accord a contribué à l'amélioration de la coopération des deux pays au sein de l'OTAN.

En mai, une réunion consultative a eu lieu à Bonn, tel que prévu dans l'accord Canada-RFA sur la coopération scientifique et technique.

Elle groupait des représentants des agences fédérales et provinciales actives dans les domaines des sciences et de la technologie, des sciences terrestres, de l'environnement, de la mer, de l'informatique et des communications.

Les négociations en vue d'un accord culturel avec la République fédérale d'Allemagne se sont

poursuivies pendant l'année en consultation avec les provinces.

Un aspect important de nos relations avec l'Allemagne de l'Ouest demeure le commerce. En 1974 le chiffre global des échanges commerciaux a augmenté de plus de 23 pour cent par rapport à 1973 pour atteindre un milliard et un quart de dollars.

Le nombre des visites de représentants provinciaux s'est considérablement accru. Les représentants canadiens, tant à Bonn que dans les différents consulats du Canada en RFA, ont aidé ces visiteurs à établir des contacts utiles avec les autorités gouvernementales et les milieux d'affaires.

Espagne

Les relations entre le Canada et l'Espagne sont restées normales en 1974. Les investissements canadiens en Espagne ont maintenu une nette tendance à la hausse. Les échanges commerciaux se sont aussi accrus de façon considérable pour atteindre une valeur d'un peu plus de 200 millions de dollars.

Portugal

Quelques semaines après le renversement du gouvernement du Portugal le 25 avril, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré à Ottawa, dans le cadre de la Conférence des ministres de l'OTAN, son homologue portugais, M. Mario Soares, et lui a affirmé qu'il suivait avec sympathie les développements survenus dans son pays. En particulier, le Canada a accueilli chaleureusement la politique de décolonisation et de démocratisation du nouveau gouvernement portugais.

En septembre, le secrétaire d'État à l'Immigration, M. Pedro Coelho, a effectué une visite non officielle au Canada en compagnie de quelques hauts fonctionnaires portugais.

Le Canada a accueilli 15,300 immigrants portugais en 1974. Ainsi le Portugal a été, après la Grande-Bretagne, la source la plus importante d'immigrants européens.

Europe de l'Est

Malte

Des échanges amicaux entre les gouvernements du Canada et de Malte ont eu lieu au niveau des ambassadeurs des deux pays, et par l'entremise de l'ONU et du Commonwealth.

En 1974, le gouvernement canadien a continué à manifester de façon concrète, tant au niveau bilatéral qu'international, son appui à la détente Est-Ouest. Bien que le rythme d'évolution des relations et de la coopération avec les pays de l'Europe de l'Est ait varié selon les diverses possibilités offertes, l'objectif du Canada a été de maintenir et d'accroître ses relations en fonction d'intérêts mutuels et à titre de contribution à la compréhension et à la sécurité internationales. Visites à des niveaux élevés, consultations politiques et commerciales, échanges culturels, manifestations sportives et tourisme, sont autant de facteurs qui ont contribué à la mise en œuvre de cette politique.

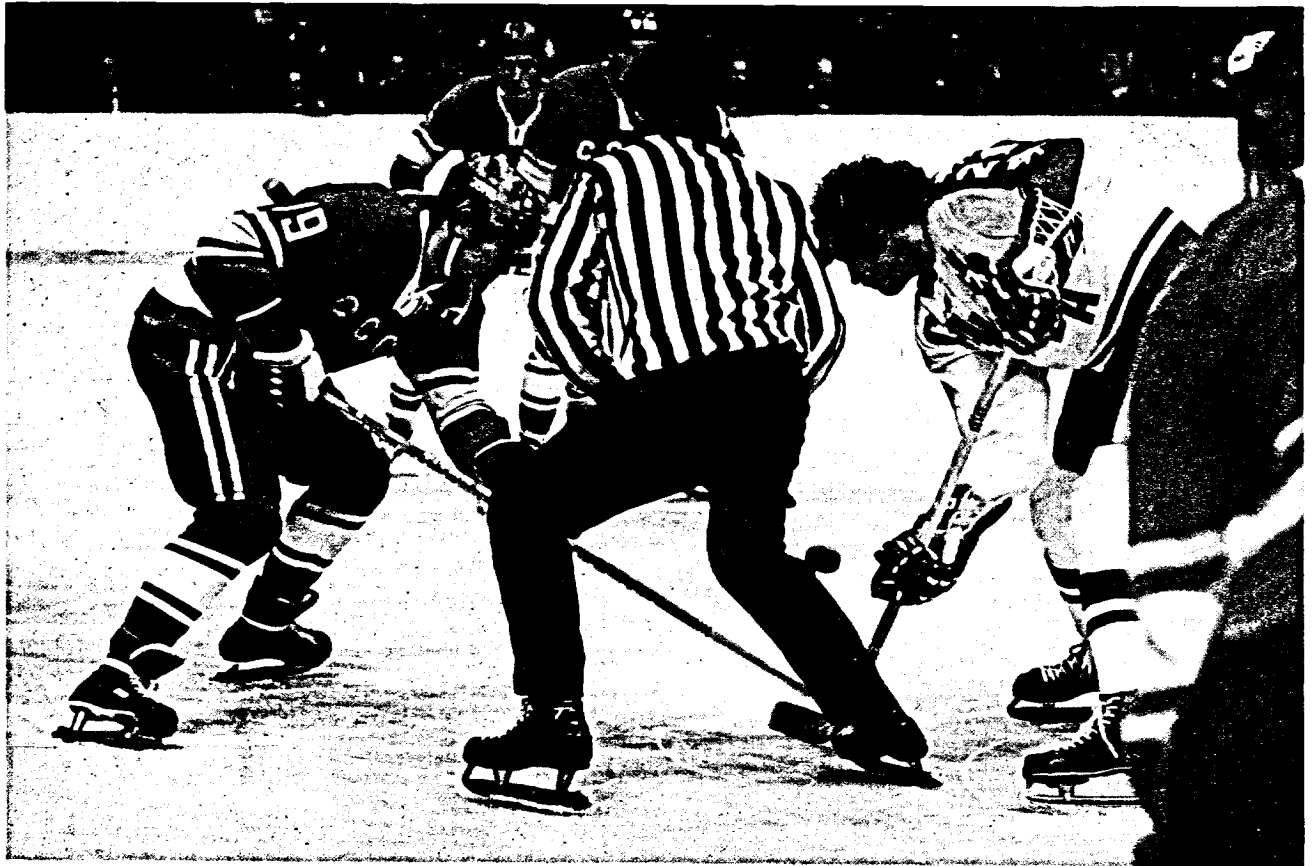
Union soviétique

En 1974, l'amélioration des contacts politiques avec l'Union soviétique et le développement des relations commerciales, économiques, culturelles et scientifiques sont demeurés les objectifs principaux de la politique du Canada à l'égard de l'Union soviétique. En septembre, M. MacEachen a rencontré M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, aux Nations Unies, à New York, pour les pourparlers bilatéraux annuels, tenus en vertu du Protocole de 1971 sur les consultations. Des échanges au niveau des fonctionnaires ont eu lieu pour ce qui a trait au commerce et à l'économie. Des échanges industriels se sont poursuivis dans le cadre des huit groupes de travail établis en vertu de l'Accord canado-soviétique de coopération en matière d'application industrielle de la science et de la technologie.

Nombre des échanges prévus en vertu du Programme de deux ans d'échanges scientifiques, universitaires et culturels et de coopération

Conjointement avec M. Alexander N. Yakovlev, ambassadeur de l'URSS au Canada, M. Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, signe le Protocole prorogeant l'Accord commercial entre le Canada et l'URSS. M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce, (debout) accompagnait M. Sharp lors de la cérémonie.





Mise au jeu à Moscou lors de la série Canada-Russie de 1974.

entre le Canada et l'URSS pour 1974-1975 ont été mis en œuvre. Outre les échanges de professeurs, d'hommes de science et d'étudiants, il y a eu également échange de délégations en matière d'éducation primaire et secondaire. M. MacEachen a patronné la Conférence internationale sur les études slaves, tenue à Banff en septembre. Une nombreuse délégation de l'URSS, ainsi que des savants de la plupart des autres pays d'Europe de l'Est, ont assisté à cette conférence. Dans le domaine culturel, une exposition des œuvres du peintre canadien Jean-Paul Lemieux, financée par le ministère des Affaires extérieures, a eu lieu à Moscou et à Leningrad, où elle a attiré de nombreux visiteurs. La collection a par la suite été exposée en Tchécoslovaquie.

Dans le domaine du sport, une autre série de joutes de hockey entre le Canada et l'URSS a eu lieu, l'équipe canadienne ayant été représentée par des joueurs des équipes de l'Association mondiale de hockey. Des patineurs canadiens ont tenu la vedette au concours de patinage artistique

de Moscou, en décembre. Pendant l'été, un groupe de 100 spécialistes canadiens d'éducation physique ont participé à des séances d'études en URSS.

Le président de Radio-Canada, M. Laurent Picard, s'est rendu à Moscou en novembre pour signer un nouveau protocole de coopération entre Radio-Canada et le Comité d'État soviétique de radiodiffusion et de télévision.

Certains problèmes de pêcheries non encore résolus en 1974 ont fait l'objet de pourparlers bilatéraux spéciaux à Ottawa, en novembre. Ces entretiens ont porté notamment sur les arrangements concernant le règlement de réclamations relatives aux dommages causés aux agrès canadiens de pêche au homard par les chalutiers soviétiques.

Vers la fin de l'année, les deux gouvernements étudiaient les moyens de maintenir l'élan des relations canado-soviétiques, en vue de certaines

négociations importantes prévues pour 1975.

Pologne

Cette année encore, de nombreux échanges politiques, commerciaux et économiques ont contribué à intensifier nos relations avec la Pologne. La visite que projetait de faire dans ce pays le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en juin, a été remise, probablement à 1975, à cause des élections générales au Canada.

En octobre, une délégation polonaise dirigée par le vice-ministre aux Affaires étrangères, M. Romuald Spasowski, s'est rendue à Ottawa. Des échanges organisés privément comprennent une visite en Pologne par la mission de la Chambre de commerce de Toronto et la deuxième table ronde canado-polonaise, patronnée par l'Institut canadien des affaires internationales.

Tchécoslovaquie

Des consultations politiques et commerciales ont eu lieu à Prague, au cours de la visite effectuée en mai par le sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, M. J.G.H. Halstead, et de la visite effectuée en juin par M. T.M. Burns, premier sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce. Au nombre des manifestations sportives, on peut mentionner la joute de hockey entre le Canada et la Tchécoslovaquie. L'exposition Lemieux a été un événement culturel majeur.

Hongrie

Des consultations commerciales canado-hongroises ont eu lieu à Ottawa en juin, et une mission de la Chambre de commerce de Toronto s'est rendue en Hongrie à l'automne. Les relations universitaires entre les deux pays ont été raffermies par le signature d'un accord entre l'université Carleton et l'Institut hongrois des relations culturelles et, en octobre, s'est déroulée la première table ronde canado-hongroise.

Roumanie

En juillet, M. V. Gliga, sous-ministre roumain des Affaires étrangères, s'est rendu à Ottawa pour y tenir des discussions avec de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires

extérieures et de l'Industrie et du Commerce. En octobre, des consultations commerciales canado-roumaines ont eu lieu à Ottawa.

Le 20 décembre, le gouvernement canadien a annoncé que l'Énergie atomique du Canada Ltée était désormais autorisée à négocier certains accords nucléaires particuliers avec la Roumanie.

En 1974, des missions commerciales de l'Ontario et du Québec se sont rendues en Roumanie.

Bulgarie

En octobre, des consultations commerciales canado-bulgares ont eu lieu à Ottawa. En novembre, une délégation technologique bulgare s'est entretenue avec des fonctionnaires de divers ministères du gouvernement canadien et avec des représentants d'entreprises privées.

Le Canada et la Bulgarie ont convenu en 1974 d'établir un consulat général de Bulgarie à Toronto.

Une délégation parlementaire de l'Assemblée nationale bulgare, dirigée par son président, M. V. Bonev, s'est rendue au Canada en octobre, et a été accueillie par le premier ministre, M. Trudeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le président du Conseil privé, le ministre de l'Industrie et du Commerce, d'autres importants fonctionnaires du gouvernement et des parlementaires.

Yougoslavie

La première étape des négociations aériennes entre le Canada et la Yougoslavie s'est déroulée à Belgrade en avril. Une nombreuse délégation de la Chambre de commerce de Toronto s'est rendue en Yougoslavie à l'automne. Des préparatifs ont été faits également en vue d'une série de discussions bilatérales avec des fonctionnaires du ministère yougoslave des Affaires étrangères, lesquelles devaient avoir lieu à Ottawa en janvier 1975.

Europe du Nord-Ouest

République démocratique allemande

Des discussions se sont poursuivies à Varsovie entre les ambassadeurs du Canada et de la République démocratique allemande, en vue d'établir des relations diplomatiques entre les deux pays. Un accord n'était pas encore intervenu à la fin de l'année.

Les objectifs de la politique extérieure du Canada vis-à-vis les pays de l'Europe du Nord-Ouest sont fonction des facteurs socio-économiques et écologiques qui leur sont communs. Cette communauté d'intérêts a débouché à la fois sur une intensification des échanges de vues et sur une action conjointe ou coordonnée au sein des organisations internationales. Elle comporte également certains aspects concurrentiels, puisque le Canada fabrique de nombreux produits d'exportation similaires à ceux de ces pays.

Grande-Bretagne

En 1974, les rapports entre la Grande-Bretagne et le Canada ont continué à se développer de façon constructive. Grâce à nos institutions semblables et à l'héritage que nous partageons, nous avons pu procéder facilement à des échanges d'information ainsi qu'à des visites traitant de toute une gamme de sujets, des relations de défense au Commonwealth. Ces échanges entraînaient un va-et-vient à peu près constant de ministres et de hauts fonctionnaires en plus du flot habituel des touristes et des hommes d'affaires. En 1974, la Grande-Bretagne a constitué la source la plus importante d'immigrants au Canada, mettant en relief les similitudes culturelles entre les deux pays.

Au cours de l'année, le gouvernement britannique a entrepris un réexamen de la question de sa participation à la Communauté économique européenne (CEE), question qui semble devoir être résolue en 1975. En même temps, le gouvernement canadien a cherché à resserrer ses liens avec la CEE. Ces deux événements pourraient fort bien influencer sur les relations bilatérales à long terme entre le Canada et la Grande-Bretagne, surtout dans le domaine économique. A plus brève échéance, le commerce entre les deux pays n'a cessé de croître, bien qu'à un rythme plus lent que celui établi avec d'autres pays industrialisés. Des échanges technologiques plus poussés pourraient résulter, croyait-on, de la décision du gouvernement britannique d'opter en faveur de réacteurs d'eau lourde à base de vapeur, semblables à ceux du CANDU.

Les résultats d'une importante étude britannique sur la défense ont été dévoilés en décembre. Ces recommandations n'étaient pas de nature à entraver la coopération continue

entre les deux pays qui découle de leurs participation commune à l'OTAN et de l'utilisation mutuelle de leurs installations d'entraînement.

Les relations culturelles avec la Grande-Bretagne ont pris de l'importance grâce à la rénovation de *Canada House* qui sert désormais de centre culturel et d'information, et est en mesure de présenter des récitals et des expositions. Une Chaire d'études canadiennes a également été établie en 1974 à l'Université d'Edimbourg grâce aux efforts conjoints des gouvernements canadien et britannique ainsi que de l'industrie canadienne.

Irlande

Presque dix pour cent de la population canadienne étant d'origine irlandaise, les rapports entre le Canada et l'Irlande ont été historiquement étroits. L'absence, toutefois, de questions épineuses, explique le manque d'éclat de ces relations. Au cours de 1973-1974, les relations Irlande-Canada ont pris plus d'importance par suite de l'entrée de l'Irlande dans la CEE et de l'augmentation rapide des exportations et investissements canadiens en Irlande. En termes de pourcentage, l'Irlande a représenté pour le Canada le marché de la CEE se développant le plus rapidement. De toutes les exportations du Canada vers l'Irlande, 60 pour cent étaient des produits semi-ouvrés tandis

que 24 pour cent étaient des produits finis. Les compagnies industrielles canadiennes se sont intéressées au domaine minier et au développement des gisements de pétrole et de gaz au large de la mer Celtique. Bien que l'Irlande soit dans une position unique en tant que seul pays membre de la CEE qui ne fasse pas partie de l'OTAN, elle n'en partage pas moins des intérêts identiques à ceux du Canada à l'égard du maintien de la paix au sein des Nations Unies.

L'immigration irlandaise au Canada a diminué en 1974.

Pays nordiques

En dépit de leurs diversités régionales, les pays nordiques partagent nombre d'attitudes communes à la fois entre eux et avec le Canada. Tel celui-ci, la Norvège, le Danemark et l'Islande sont membres de l'OTAN, tandis que la Suède et la Finlande poursuivent une politique étrangère de non-alignement. Le Danemark est le seul pays membre de la CEE avec qui le Canada ait cherché à établir des liens contractuels. En dépit de certaines divergences, surtout dans le domaine des pêcheries et de la chasse du phoque, les rapports du Canada avec chacun des pays nordiques demeurent très amicaux.

Le Canada et les pays nordiques possèdent des intérêts communs en ce qui touche, par



Le premier ministre Trudeau et M. Olof Palme, son homologue de la Suède, au cours de la visite de ce dernier à Ottawa en octobre.
Photo PC

L'hémisphère occidental

exemple, le développement régional et de l'Arctique, la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la planification économique et urbaine et l'industrie technologique. Il en est résulté, en 1974, un accroissement des échanges d'information et des visites de représentants des trois ordres de gouvernement et de l'entreprise privée.

Les liens entre le Canada et la Suède se sont resserrés encore davantage lors de la visite de M. Olof Palme, premier ministre de la Suède au Canada, en octobre. A cette occasion, MM. Palme et Trudeau ont convenu d'intensifier la coopération scientifique, technologique et industrielle entre leurs pays et d'élargir les cadres de consultation dans les autres domaines.

L'économie affluente des pays nordiques, et surtout l'importante découverte de pétrole dans le secteur norvégien de la mer du Nord a présenté d'alléchantes occasions de commerce, partiellement contrebalancées, cependant, par une production semblable au Canada et dans les pays nordiques. Le chiffre des exportations canadiennes vers les pays nordiques a augmenté, et il en a été de même pour les importations en provenance de ces pays, mais le tout a résulté en un léger déficit commercial pour le Canada. La Norvège est cependant demeurée, parmi les pays nordiques, le principal marché d'exportation du Canada.

Les immigrants en provenance des pays nordiques n'ont pas été nombreux, mais ceux qui sont venus au Canada se sont rapidement intégrés à la société canadienne en raison de leurs compétences techniques supérieures et de leur sens de l'entreprise.



Le roi Charles XVI Gustave reçoit 140 écoliers canadiens qui ont passé dix jours en Suède.
Photo—Freddy Lindstom

C'est avec les États-Unis que le Canada entretient les relations internationales les plus intenses et les plus complexes. Le commerce important entre les deux pays, les investissements substantiels détenus par des citoyens de chacun des deux pays dans l'autre pays, la frontière commune qui fournit aux deux pays l'occasion de coopérer dans les domaines comme le transport, l'environnement et la défense, tous ces facteurs, pris dans leur ensemble et joints à d'autres encore, ont débouché sur des rapports mutuellement bénéfiques et enrichissants. L'importance des relations canado-américaines devient encore plus évidente lorsqu'on se rend compte qu'il y a 16 missions diplomatiques canadiennes aux États-Unis sur un total de 33 dans tout l'hémisphère occidental.

En 1974, dans l'hémisphère occidental comme ailleurs, le Canada a vigoureusement poursuivi sa politique de «troisième option», définie par le Gouvernement en 1972 et selon laquelle les relations canado-américaines devaient être maintenues et renforcées, tandis que les relations du Canada avec les autres pays et régions de l'Amérique latine et des Antilles devaient être consolidées afin de réduire la vulnérabilité du pays.

En Amérique latine, les politiques et activités du Canada ont répondu au dynamisme de la région, en tenant compte des caractéristiques spéciales de chacun des pays en cause. Le Canada y a davantage cerné et diversifié ses intérêts en vue de s'assurer un rôle de plus en plus important dans l'hémisphère occidental.

Dans les Antilles du Commonwealth, le Canada a continué de resserrer des liens déjà étroits. On a tenu compte de la croissance économique de certains pays de la région qui pourrait placer les relations du Canada et des Antilles à un niveau quelque peu différent du passé lorsque les plans de développement industriel y seront plus avancés.

Antilles du Commonwealth

Le Canada a toujours entretenu des relations étroites avec les pays des Antilles du Commonwealth. La Barbade, la Grenade, la Guyane, et la Jamaïque ont des hauts-commissariats à Ottawa, et le gouvernement de Trinité-et-Tobago y a ouvert un haut-commissariat en avril 1974. Il y a de plus, à Montréal, un commissariat des Antilles orientales qui représente les États associés des Indes occidentales. Pour sa part, le Canada possède un haut-commissariat à la Barbade, qui est également accrédité auprès de la Grenade et des îles Sous-le-Vent, un autre à la Jamaïque, qui est accrédité auprès des Bahamas et de Belize et d'autres à la Guyane et à Trinité.

La Grenade, la plus méridionale des îles Sous-le-Vent, qui connut diverses formes d'association politique avec la Grande-Bretagne et la France depuis 1674, est devenue indépendante le 7 février 1974. Le Canada était représenté aux fêtes de l'Indépendance par le haut-commissaire désigné. Cette indépendance survint au milieu d'importantes démonstrations anti-gouvernementales et de quelques incidents de violence. Il y eut pénurie de denrées alimentaires et d'essence par suite d'une grève des débardeurs, et une autre grève a forcé les usines d'électricité à fermer leurs portes.

Au début de l'année, les médias d'information ont accordé beaucoup de publicité à la pétition présentée par les membres élus du Conseil d'État des Turcs et des îles Caicos, dans laquelle ceux-ci demandaient au gouvernement britannique la permission de s'associer politiquement ou économiquement au Canada. Après étude de la proposition, le gouvernement canadien a jugé qu'une telle présence canadienne dans les Antilles introduirait un facteur de déstabilisation dans la région, qu'il n'était pas évident qu'une telle association serait d'un bénéfice mutuel au regard de l'amitié existante, et que le Canada ne devrait pas chercher à modifier ses frontières actuelles.

En mai, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Saint-Kitts ont établi une commission pour étudier le statut constitutionnel des États associés et de Montserrat dans le but d'en arriver éventuellement à l'union politique des îles non encore indépendantes des Antilles du Commonwealth. La Grenade et Montserrat se sont dites intéressées à une intégration économique seulement; la Jamaïque, la Guyane et Trinité-et-Tobago ont consenti à supporter les

frais de la commission. A la fin de l'année, la commission poursuivait toujours son travail, en dépit du décès de son président, sir Hugh Wooding.

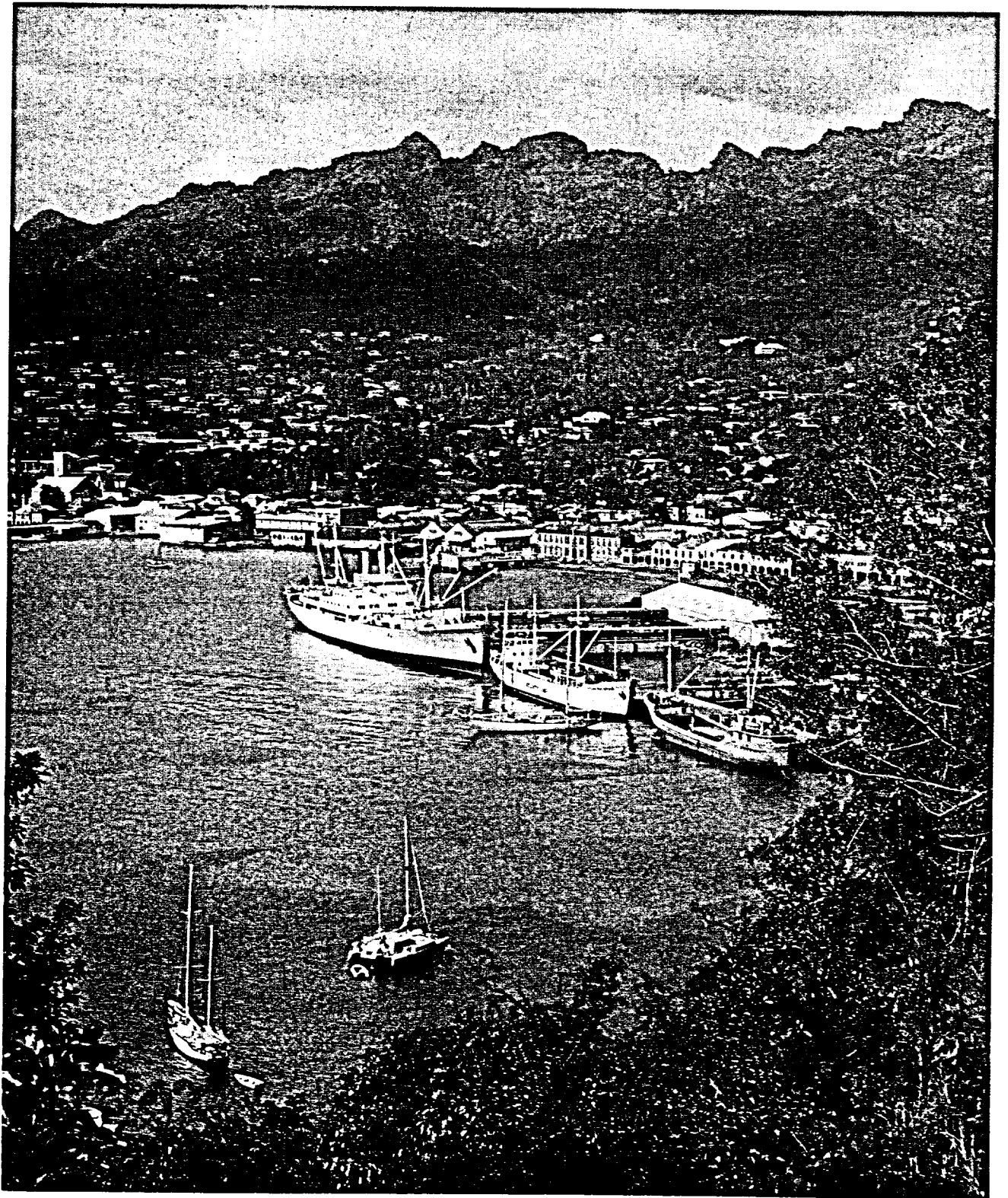
Actualité économique

La Communauté des Caraïbes, qui comprend un marché commun (CARICOM) formé en 1973 pour succéder à l'Association de libre-échange des Caraïbes (CARIFTA), a poursuivi son travail de régionalisation des politiques visant le commerce, l'agriculture, les investissements et le transport aérien. Lors des réunions de chefs d'État on s'est penché sur les questions telles que les services aériens régionaux, les investissements étrangers et la mise sur pied d'un Institut de développement et de recherche.

Les négociations en vue d'une association avec la CEE se sont poursuivies lors d'une réunion à Kingston entre les représentants de la CEE et ceux de 44 pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Les délégués en sont venus à un accord de principe relativement à une association qui comprendrait le libre accès aux marchés de la CEE, la stabilisation des revenus des pays de l'ACP en matière d'exportations, ainsi que la collaboration et l'aide industrielles. Les discussions au sujet de futures relations commerciales et économiques entre le Canada et le CARICOM ont de nouveau été remises à plus tard, soit jusqu'à ce qu'un accord précis ait été négocié entre les pays de l'ACP et de la CEE.

Au cours de l'année, la majoration des prix mondiaux du pétrole ainsi que la production accrue de pétrole à Trinité-et-Tobago ont fait passer la balance des paiements de ce pays d'un déficit à un surplus. Le gouvernement a acheté les actions locales de la Compagnie Shell Oil. Il se propose d'affecter ses nouveaux pétrodollars au financement de projets dans le secteur pétrochimique et dans les industries d'énergie intensive. L'un des projets en perspective est d'alimenter en énergie une importante fonderie d'aluminium en utilisant du gaz naturel de Trinité. La Jamaïque et la Guyane seraient elles aussi actionnaires du projet.

Port de Kingstown, Saint-Vincent. Le Canada a appuyé la construction d'une jetée en eau profonde et fourni les services d'un conseiller technique en gestion portuaire. Photo ACDI

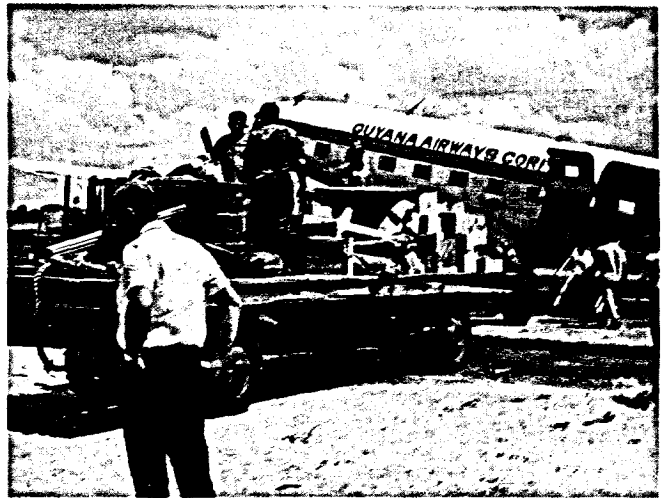


En mars, le gouvernement jamaïcain a entamé des négociations avec les compagnies de bauxite et d'alumine établies au pays dans le but de mettre au point une nouvelle structure fiscale pour l'extraction de la bauxite. Aucun accord n'avait encore été conclu en mai, et le gouvernement a imposé de nouveaux arrangements selon lesquels la bauxite serait frappée d'un droit qui prenne la forme d'un pourcentage du prix mondial des lingots d'alumine. La nouvelle mesure a eu pour effet d'augmenter d'environ 800 pour cent les revenus de la Jamaïque provenant de cette source et d'alléger la situation critique du pays face à la balance de ses paiements.

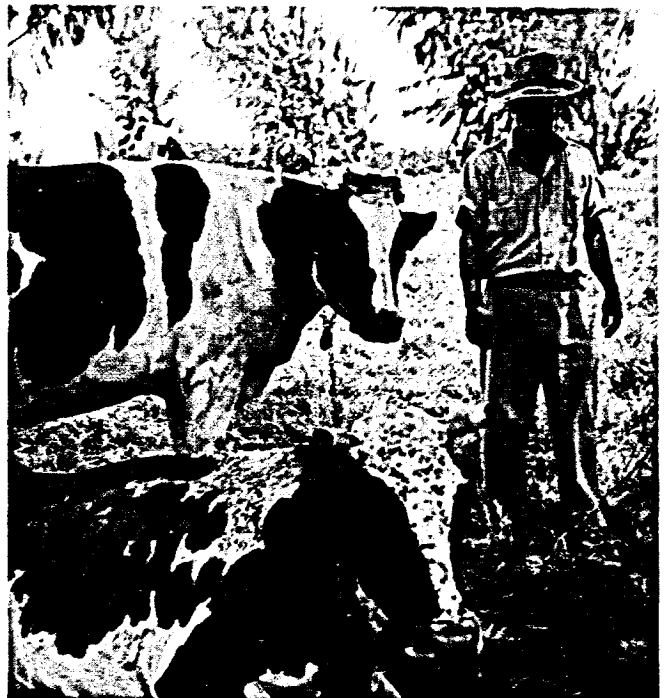
Les Antilles du Commonwealth ont continué de recevoir, par habitant, les plus fortes sommes fournies au titre du programme canadien d'aide au développement. Comme par le passé, le programme canadien a été axé surtout sur l'infrastructure sociale et industrielle; des experts canadiens ont apporté leur assistance dans les domaines de l'agriculture, du transport (surtout le transport aérien), de l'aménagement des ressources hydrauliques, de l'enseignement et de la planification du développement. Au cours des récentes années, la moyenne annuelle des prêts et subventions accordés aux Antilles du Commonwealth s'est chiffrée par environ 15 millions de dollars et on s'attend à ce qu'elle augmente sensiblement pendant les cinq prochaines années.

En 1973, les investissements canadiens dans les Antilles du Commonwealth étaient évalués *grosso modo* à 600 millions de dollars et ce montant est passé à environ \$650 millions en 1974. Les exportations canadiennes vers cette région sont demeurées assez stables — \$137 millions en 1974 comparativement à \$130 millions en 1973. Les importations en provenance de cette région s'élevaient à \$90 millions en 1974, alors que le chiffre était de \$69 million en 1973.

L'immigration en provenance des Antilles du Commonwealth a augmenté sensiblement en 1974; au cours des trois premiers trimestres de l'année, le Canada a accueilli un total de 17,700 immigrants antillais, alors qu'il n'en avait accueilli que 13,500 au cours de la même période en 1973. (Le chiffre total de l'immigration pour 1973 était de 22,000.) La région est ainsi demeurée la troisième source d'immigration la plus importante pour le Canada.



Le Canada a fourni une aide substantielle à la Guyane dans le secteur de l'aviation, notamment en finançant l'achat d'appareils canadiens.



Une nouvelle méthode mise au point par la Canada pour la transformation de la canne à sucre donne d'excellents résultats à la Barbade; le bétail est nourri avec la moelle nutritive de la tige de cette plante. Ainsi, le pays a pu notamment réduire ses importations de bœuf, créer de nouveaux emplois et accomplir des progrès significatifs dans l'élevage.

Photo ACDI

Amérique latine et système interaméricain

Grâce à ses matières premières, l'Amérique latine a, dans son ensemble, mieux résisté que les autres régions à l'impact de la crise énergétique et a bénéficié de la hausse relative des prix des matières brutes. Stimulée par le désir de préserver un tel avantage, elle a accéléré ses efforts afin d'en arriver à une plus grande solidarité continentale. Les échanges entre le Canada et la région latino-américaine en ont été augmentés et diversifiés et les deux parties en présence ont pu se faire une idée plus juste de leurs avoirs et de leur potentiel respectifs.

Le Canada entretient des relations diplomatiques, consulaires, culturelles et commerciales avec tous les pays de l'Amérique latine au moyen de 13 missions permanentes jouissant d'un accréditation double ou multiple. Le Canada est associé au Système interaméricain par l'entremise de sa mission d'observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains et par sa participation à titre de membre aux principaux organismes de développement et autres de cette dernière. Des consultations avec les pays de l'Amérique latine sur des questions multilatérales ont également lieu au sein d'organisations mondiales comme les Nations Unies, la CNUCED, le FMI et le GATT.

Grâce au climat économique favorable, les exportations du Canada vers l'Amérique latine pendant les 11 premiers mois de l'année ont presque atteint le chiffre de 1,076 millions de dollars, soit presque le double de ce qu'il avait été pendant la même période en 1973. Les importations en provenance de l'Amérique latine (y compris le pétrole) ont plus que doublé pour atteindre le chiffre de 1,679 millions de dollars. Les hommes d'affaires en mission officielle ou privée ont accéléré leurs efforts dans la région. Au début de l'année, une importante mission commerciale ministérielle a visité le Mexique avant la tenue, à Mexico, de la deuxième réunion ministérielle du Comité Canada-Mexique. A l'automne, une mission commerciale ministérielle s'est rendue au Brésil où les exportations canadiennes avaient augmenté de plus de 200 pour cent au cours de l'année. Cette visite suivait de quelques mois celle d'importants hommes d'affaires brésiliens au Canada. L'Association canadienne pour l'Amérique latine (ACAL), en collaboration avec le gouvernement canadien, a tenu des conférences à Ottawa et à Toronto, réunissant des industriels et des hommes

d'affaires de l'Amérique latine et du Canada.

Peu après sa nomination comme secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacEachen a assisté à la Conférence sur le droit de la mer à Caracas. Au cours d'entretiens avec le président et les ministres du Venezuela, il a jeté les fondements d'échanges plus considérables avec ce pays, un des fournisseurs traditionnels du Canada en pétrole.

La visite d'un groupe de parlementaires canadiens ainsi que d'une délégation économique et commerciale à Cuba reflète le rythme accéléré des relations entre les deux pays.

Des délégations spéciales ont représenté le gouvernement canadien lors de l'installation de nouveaux chefs d'État en Argentine, au Brésil, en Colombie, à Costa Rica, au Guatemala, au Nicaragua et au Venezuela, et un ministre canadien a assisté au 150^e anniversaire de la Bataille d'Ayacucho au Pérou, qui a marqué la fin du règne espagnol sur le continent.

L'affluence des touristes canadiens dans la région a augmenté de beaucoup, depuis le Mexique et l'Amérique centrale jusqu'à l'Amérique du Sud. Les occasions d'échanges culturels se sont multipliées. Un nombre croissant de latino-américains sont venus s'installer au Canada, et le Canada a signé avec le Mexique un accord visant les travailleurs saisonniers.

En 1974, l'aide bilatérale canadienne aux pays de l'Amérique latine est passée à 24.5 millions de dollars, dont 2 millions de dollars ont été versés par l'entremise d'organismes non gouvernementaux. Comme par le passé cette aide a porté surtout sur les ressources naturelles renouvelables, le développement des collectivités rurales, l'administration publique et l'éducation. L'aide canadienne provenait également d'Églises, de la Croix-Rouge et d'organismes non gouvernementaux. Le président de l'ACDI a visité Haïti et Cuba et mis sur pied de nouveaux programmes de coopération avec ces pays. Des secours spéciaux ont été apportés au Honduras à la suite de l'ouragan *Fifi*, et ceux fournis au Nicaragua, suite au tremblement de terre de 1973, ont continué.

Sur le plan multilatéral, le Canada a continué de contribuer au développement de l'Amérique latine par sa participation à des organismes comme la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Institut

États-Unis d'Amérique

interaméricain des sciences agricoles, la Banque mondiale, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que par l'appui qu'il a accordé aux efforts d'intégration du Groupe andin qui comprend la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela. Le Canada fait aussi partie des organismes suivants: l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, l'Institut interaméricain de statistique, le Centre interaméricain pour l'administration fiscale, le Centre d'études monétaires latino-américaines, et l'Union postale des Amériques et de l'Espagne.



*La céréale hybride appelée triticale, mise au point à l'école d'agriculture de l'université du Manitoba, constitue un élément de plus en plus important du régime alimentaire des Africains et des Latino-américains. MM. Herbert Floyd, Frank Zellinsky et Gerald Price, spécialistes du CRDI, font des études sur place au Mexique.
Photo CRDI*

En 1974, le Canada et les États-Unis ont dû tous deux s'adapter à de nouvelles circonstances, sur les plans tant intérieur qu'international. Comme les deux pays ont mis au point des politiques appropriées à ces circonstances, leurs relations se sont ressenties du phénomène d'adaptation qui en est résulté.

Il est peu de secteurs de l'activité canadienne qui ne soient de quelque façon touchés par la réalité américaine. En 1974, les questions d'énergie, d'économie et d'environnement ont retenu tout spécialement l'attention.

Économie

Les États-Unis ont continué d'être le partenaire commercial le plus important du Canada et vice versa. Les échanges bilatéraux des deux pays se sont chiffrés par environ 40 milliards de dollars, dépassant tout autre échange bilatéral du même ordre. Certains aspects de ces relations commerciales ont toutefois présenté des difficultés.

Les échanges agricoles ont posé notamment un grave problème. Afin d'appuyer un programme de stabilisation, le Canada a contingenté les importations de bétail, bœuf et veau. En retour, les États-Unis ont limité les exportations canadiennes de bétail vivant, bœuf, veau et porc. En novembre, des fonctionnaires canadiens et américains se sont rencontrés afin d'amorcer la solution à ce problème.

De même, des fonctionnaires des deux pays se sont réunis périodiquement pour discuter divers aspects de leurs politiques respectives en matière d'industrie et d'investissement. Des entretiens ont eu lieu à propos de l'accord relatif aux produits de l'industrie automobile et de l'accord sur le partage de la production de défense.

Au début de 1974, le Canada a signé un accord avec les États-Unis sur les services aériens transfrontaliers. Cet accord prévoit la création de 46 nouvelles voies aériennes canado-américaines, ainsi que l'élargissement des programmes de pré-dédouanement aux États-Unis.

Énergie

Dans le cadre de la crise mondiale du pétrole, l'énergie est devenue un problème

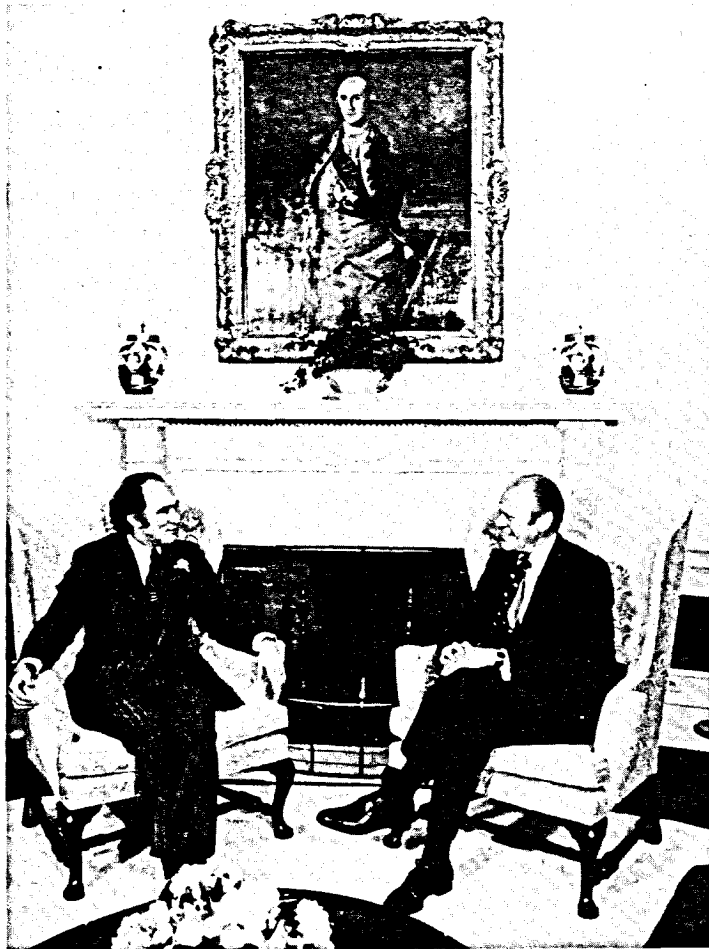
bilatéral important et souvent difficile.

Le Canada a maintenu la taxe sur l'exportation de son pétrole brut afin d'assurer la vente équitable au regard du prix international que paient les États-Unis. En outre, le Canada a annoncé en 1974 une diminution graduelle de ses exportations de pétrole brut, jusqu'à leur interruption complète en 1982. De plus, le taux d'exportation du gaz naturel canadien a été haussé de manière à refléter sa valeur sur le marché.

Certains milieux américains se sont fortement opposés à la politique canadienne d'exportation du pétrole. D'autres ont cependant manifesté une certaine compréhension, bien que teintée de regret, des raisons de la décision canadienne. L'établissement des prix du pétrole et du gaz naturel canadiens destinés à

l'exportation a également suscité de l'inquiétude et des malentendus aux États-Unis. Les fonctionnaires canadiens aux États-Unis ont dû consacrer beaucoup de temps à expliquer les motifs de la politique énergétique du Canada afin de faire mieux comprendre aux États-Unis la situation réelle du Canada en matière de ressources énergétiques.

Au cours de l'année, la situation énergétique des deux pays a fait l'objet d'examen attentifs lors d'entretiens au niveau des ministres et des fonctionnaires. Au sein de l'Agence internationale de l'énergie et d'autres organismes multilatéraux, le Canada a travaillé en étroite collaboration avec les États-Unis et d'autres pays aux problèmes énergétiques internationaux et à des questions financières connexes.



Le premier ministre Trudeau et le président Ford à Washington, en décembre 1974.

Environnement

Le Canada et les États-Unis attachent tous deux une grande importance au maintien de la qualité de l'environnement naturel et, au cours de l'année, ils ont poursuivi leurs efforts conjoints en vue d'une gestion responsable et créatrice des questions écologiques transfrontalières.

Certains de ces problèmes ont continué de préoccuper le Canada, à savoir l'accroissement du trafic de pétroliers le long de la côte ouest du Canada, le projet Garrison de dérivation au Dakota-Nord et un projet de raffinerie de pétrole à Eastport, Maine. Des discussions ont eu lieu, au cours de l'année, entre fonctionnaires des deux pays, à propos de ces problèmes et d'autres questions écologiques.

Le projet de transport du pétrole de l'Alaska par pétrolier géant aux raffineries américaines de la région de Puget Sound est demeuré prioritaire. Au début de 1974, Ottawa a proposé d'amorcer des discussions avec Washington en vue d'explorer la possibilité d'établir diverses routes alternatives d'approvisionnement jusqu'à cette région, et de conclure des accords sur la sécurité maritime, les mesures à prendre en cas d'épanchement du pétrole, les compensations et responsabilités légales, et les programmes de coopération en recherche. On a réalisé certains progrès dans ces domaines.

Le Canada a continué de soutenir que le projet de dérivation de Garrison serait préjudiciable à la santé et à la propriété des gens au Canada, si on y donnait suite dans sa forme actuelle. Une note américaine du 5 février, en réponse à une note canadienne, réaffirmait l'obligation des États-Unis, sanctionnée par le Traité sur les eaux limitrophes de 1909, de ne pas polluer les eaux qui traversent la frontière de manière à nuire à la santé et à la propriété des gens au Canada, et promettait qu'aucune construction pouvant nuire au Canada ne serait entreprise, à moins que cette obligation ne soit clairement respectée. Des fonctionnaires des deux pays se sont réunis en août et, à la lumière de nouvelles études entreprises de part et d'autre, il fut décidé de tenir une autre réunion au début de 1975.

Le Canada a continué de s'inquiéter vivement du projet de raffinerie à Eastport, Maine; cette raffinerie serait alimentée par des pétroliers géants qui traverseraient les eaux

territoriales canadiennes par le passage de Head Harbour. En août, le gouvernement canadien a déclaré de nouveau que, selon lui, les risques écologiques encourus par les eaux canadiennes rendaient ce projet inacceptable. Des auditions dans l'État du Maine sur la question devaient se terminer au début de 1975.

Un programme actif de nettoyage des Grands lacs s'est poursuivi des deux côtés de la frontière. Lors de réunions tenues en octobre, les fonctionnaires des deux gouvernements se sont dits satisfaits de voir que le taux de dégradation progressive des lacs inférieurs, notamment du lac Érié, ait semblé arrêté.

Défense

Comme par les années passées, le Canada et les États-Unis ont collaboré étroitement dans le domaine de la défense. La Commission permanente canado-américaine de défense, principal mécanisme de consultation, a tenu des réunions régulières en 1974, et a étudié une grande diversité de questions touchant les arrangements bilatéraux relatifs à la défense de l'Amérique du Nord.

Il est apparu évident, au cours de l'année, que les États-Unis, notamment dans leurs médias d'information, sont de plus en plus sensibilisés à l'existence du Canada et des politiques canadiennes. L'ambassade du Canada à Washington et les 15 consulats canadiens aux États-Unis se sont appliqués diligemment à répandre la connaissance et la compréhension des politiques canadiennes dans les secteurs clefs de la collectivité américaine.

II ACTIVITÉ MULTILATÉRALE

Plan institutionnel

Le Commonwealth

Le premier ministre Trudeau a qualifié le Commonwealth de «fenêtre donnant sur l'univers» pour les pays qui en sont membres. En 1974, la politique extérieure du Canada, dans le contexte du Commonwealth, a continué à élargir les dimensions de cette fenêtre symbolique. L'engagement du Canada envers le Commonwealth n'est pas le simple résultat de liens historiques, mais bien plutôt la conséquence des qualités d'adaptation et de souplesse de l'association ainsi que de son aptitude à adopter et à favoriser des politiques et idéaux conformes à un environnement mondial harmonieux.

L'interaction de quelque 300 institutions et sociétés gouvernementales et non gouvernementales du Commonwealth indique non seulement la vigueur et la vitalité de l'organisme, mais également le souci et la préoccupation qu'il a de la vie des gens. Traduisant «l'esprit d'Ottawa» qui a caractérisé la réunion des chefs de gouvernement en 1973, M. Trudeau déclarait aux ministres des Finances du Commonwealth que «... les solutions qui n'apportent aucun bénéfice aux êtres humains ordinaires ne sont pas du tout des solutions». Il ajoutait que les êtres humains sont le mot clef dans «l'esprit d'Ottawa» et «l'esprit du Commonwealth».

Si l'on considère les réunions biennales des chefs de gouvernement du Commonwealth, l'année 1974 a constitué, en quelque sorte, une année de transition pour les institutions et conférences se consacrant à des domaines spécialisés, année qui a permis de mettre à exécution les intentions et décisions des chefs de gouvernement. Le Secrétariat en a profité pour poursuivre des études spéciales additionnelles, et l'on a noté une plus grande coopération fonctionnelle au sein de l'association. Les consultations et échanges de vues traditionnels ont été contrebalancés par une insistance nouvelle sur les programmes pratiques.

Réunion des ministres des Finances

La réunion annuelle des ministres des Finances du Commonwealth fournit aux ministres l'occasion de se consulter sur des questions de coopération économique et sur les tendances actuelles de l'économie mondiale. On y discute également des réunions qui groupent la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, réunions au cours desquelles la voix du Commonwealth s'est maintes fois révélée efficace. En 1974, la réunion des ministres des Finances du Commonwealth s'est tenue à Ottawa les 25 et 26 septembre, soit une semaine avant celle de la Banque mondiale et du FMI à Washington.

Dans son discours inaugural aux ministres des Finances, M. Trudeau a mentionné que les problèmes économiques actuels sont en voie d'éprouver «... jusqu'au point de rupture...» la résistance du système monétaire et commercial international ainsi que celle de certaines économies nationales. Le premier ministre a insisté sur «... l'interdépendance absolue des événements qui se déroulent dans tous les pays du monde, pays développés et pays en voie de développement...» ainsi que sur «... le besoin également absolu de coopération dans nos efforts pour faire face à ces événements». L'importance de «... la justice sociale et de la dignité individuelle...», a déclaré M. Trudeau, «... doit souligner et imprégner toutes nos discussions et toutes nos activités».

La gamme des sujets discutés par les ministres à cette occasion comprend le contrôle de l'inflation de manière à empêcher une récession sérieuse, la situation des pays en voie de développement face à la hausse des prix d'importation de denrées essentielles, le recyclage des pétrodollars et la protection de la valeur des programmes d'aide minée de plus en plus par l'inflation. On peut mentionner également les négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT, les relations avec la Communauté économique européenne, les problèmes de commerce maritime, les sociétés multinationales, la production et la disponibilité des engrais chimiques et des denrées alimentaires, la réforme monétaire internationale, et la recherche de conditions équitables et avantageuses pour l'échange de produits bruts. Une meilleure compréhension de la façon dont les problèmes

économiques mondiaux actuels affectent les nations aux divers paliers de leur développement devrait permettre aux pays membres de continuer à rechercher, au sein de forums internationaux plus importants, des solutions fondées non pas sur des affrontements mais sur la consultation. Les ministres ont demandé au secrétaire général de procéder à la seconde étape de l'étude sur la possibilité de créer une banque d'investissements du Commonwealth et de faire rapport de cette étude lors de la réunion des chefs de gouvernement en Jamaïque au printemps de 1975. On croit qu'une telle banque aiderait à la mobilisation de capitaux publics et privés pour financer des projets dans des secteurs nettement productifs des pays du Commonwealth en voie de développement.

La réunion biennale des hauts fonctionnaires du Commonwealth représente un autre élément important dans l'agenda de l'organisation. En effet, au mois de mai, les secrétaires de cabinet se sont réunis, pour la seconde fois sur une base régulière, afin de considérer les questions qui leur avaient été soumises par les chefs de gouvernement ainsi que pour étudier les procédures et le programme de la prochaine réunion des chefs de gouvernement, et poursuivre leurs échanges de vues sur les techniques comparatives de gouvernement. Ils ont également approuvé l'institution d'un Programme d'études gouvernementales appliquées du Commonwealth. Ce nouveau programme fournira aux fonctionnaires supérieurs l'occasion d'effectuer des études et d'échanger des expériences.



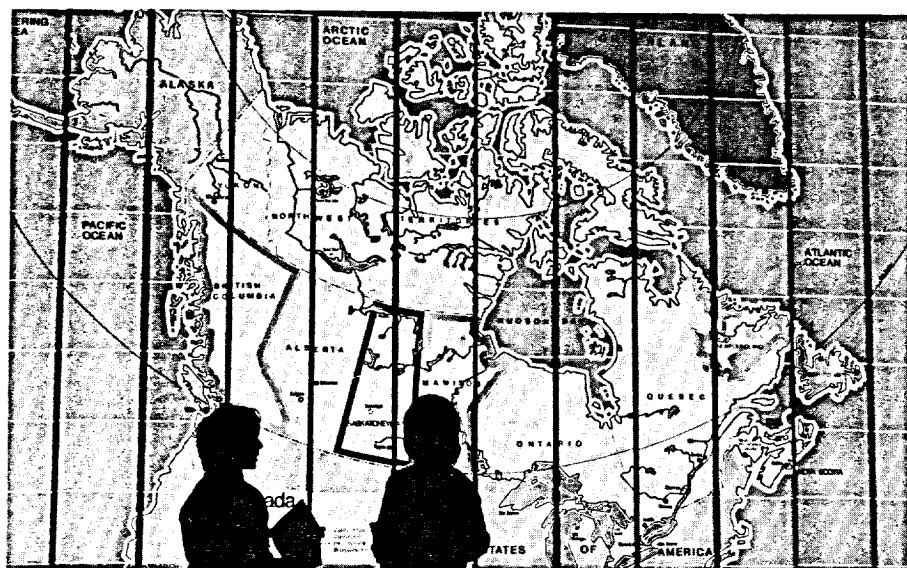
*M. Vernon L.B. Mendis, haut-commissaire du Sri Lanka, présente ses lettres de créance au gouverneur général, M. Jules Léger.
Photothèque—Information Canada*

Autres sphères de coopération

L'esprit du Commonwealth n'est pas le privilège exclusif des leaders et hauts fonctionnaires de l'association; il trouve ses racines les plus profondes au cœur même des pays membres. C'est ainsi que l'année 1974 s'est ouverte par une réunion ministérielle à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, portant sur la santé, l'éducation physique et les loisirs, ainsi que par la tenue des 10^e Jeux du Commonwealth. Pendant la semaine du 24 janvier au 2 février, 39 équipes sportives venant de divers pays membres et d'États associés ont participé aux compétitions. L'Australie, l'Angleterre, le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Kenya sont les cinq pays qui ont remporté le plus de médailles. La Fédération des Jeux du Commonwealth, qui s'est réunie au cours de ces activités, a choisi la ville d'Edmonton comme siège des Jeux du Commonwealth de 1978.

Sur le plan des activités non gouvernementales, il s'est tenu, à l'Université Dalhousie, une Conférence sur les études africaines réunissant des universitaires en provenance des pays de la Francophonie et du Commonwealth. Le Conseil national de la Société royale du Commonwealth, et ses huit bureaux, ont pris de nouvelles initiatives, y compris la mise sur pied par le Bureau d'Ottawa d'un colloque d'étudiants et d'une réunion modèle de chefs de gouvernement.

Lors de la Sixième Conférence du Commonwealth sur l'éducation tenue à Kingston, Jamaïque, en juin, les délégués ont examiné une proposition relative à la création d'un Programme du Commonwealth d'études appliquées en éducation. A l'ordre du jour, se trouvaient aussi des programmes de formation relatifs à la création et à la production de manuels scolaires, la supervision et l'administration de l'éducation, la présentation de livres-cadeaux, et le Programme des bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth. La question de la distribution des services de santé dans les régions rurales a été l'un des principaux sujets discutés à la Conférence médicale du Commonwealth, qui a eu lieu à Colombo en novembre. En 1974, eurent lieu aussi 35 conférences spécialisées au cours desquelles on a étudié en profondeur des problèmes particuliers. Dans ce contexte, on retrouve un colloque tenu à Blantyre, Malawi, sur la formation et



Contribution du Canada à l'Exposition du Commonwealth Institute, prêtée de façon permanente au siège de cet organisme à Londres.

l'emploi de personnel paramédical dans les régions orientales, centrales et méridionales de l'Afrique. Le colloque avait été coparrainé par l'Agence canadienne de développement international et le Secrétariat du Commonwealth. En 1974, le Canada a procédé à la mise en œuvre de la décision prise lors de la réunion des chefs de gouvernement en 1973 de fournir une aide humanitaire aux populations indigènes du sud de l'Afrique qui cherchent à obtenir l'indépendance et l'autodétermination.

En mars, le Conseil pour les affaires de la jeunesse du Commonwealth a tenu sa première réunion annuelle à New Delhi; le Canada siège au Comité de gestion qui surveille la mise en œuvre des six volets du Programme pour la jeunesse du Commonwealth. Dans le cadre de celui consacré à la recherche, l'on a parrainé une enquête concernant les effets des média d'information sur la jeunesse. Les études qui ont lieu en Australie, au Canada, en Jamaïque, au Kenya, en Malaysia et à Malte sont effectuées de concert avec le Conseil international pour l'éducation des adultes, dont le siège est à Toronto. L'un des autres aspects du Programme du Commonwealth pour la jeunesse consiste en un plan d'attribution de récompenses pour services rendus par la jeunesse du Commonwealth. Ces récompenses sont décernées pour des projets communautaires exceptionnellement efficaces auxquels participent des jeunes gens des pays membres de l'association; les gagnants ont l'occasion

d'envoyer certains de leurs membres étudier des projets semblables dans un autre pays du Commonwealth. Lors de l'attribution des deux premières récompenses en décembre 1974, l'un des récipiendaires était un groupe de jeunes Canadiens qui avait parrainé le projet *Victoria Cool-Aid*, service qui, à ses débuts en 1968, était tout simplement une auberge de jeunesse et qui comprend maintenant une garderie d'enfants, une clinique médico-dentaire, un foyer pour adolescents, un service d'orientation et un théâtre. Pendant cette seconde année d'application du programme, on a également assisté à l'établissement de centres régionaux de formation de la jeunesse en Zambie et en Guyane.

Outre la réunion des ministres des Finances et celle du Conseil d'administration du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, le Dixième Congrès du Commonwealth sur l'industrie minière et métallurgique a eu lieu au Canada du 2 au 28 septembre. Le Congrès, qui a débuté à Ottawa, s'est terminé à Vancouver après une série de visites de mines, d'usines et de laboratoires à travers le Canada. Les rencontres de membres du Commonwealth à travers le monde, sur les plans tant gouvernemental que non gouvernemental, ont réuni entre autres, des parlementaires, des journalistes, et des scientifiques, et ont permis des échanges dans des domaines divers dont les télécommunications, la radiodiffusion et la

La Francophonie

sylviculture. Les contacts variés ont fait ressortir la valeur et la vitalité de l'association. Fait digne de mention, on a assisté cette année à une reprise des réunions entre les pays membres du Commonwealth à l'Assemblée générale des Nations Unies. Les délégués du Commonwealth à la Conférence mondiale sur l'alimentation à Rome se sont également réunis avant et pendant la conférence; de même les hauts fonctionnaires et les ministres de la Santé du Commonwealth ont tenu leur réunion annuelle à Genève avant la réunion de l'Assemblée mondiale de la santé. Les pays membres jugent ces réunions à caractère non officiel fort utiles, car elles leur permettent de mieux comprendre leurs positions respectives sur les questions soumises à l'examen d'assemblées internationales plus importantes.

En février, la Grenade a été chaleureusement accueillie par le Commonwealth en qualité de trente-troisième pays membre à part entière et indépendant.

Le 27 novembre 1974, l'honorable Allan J. MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déclaré devant la Société royale du Commonwealth réunie à Toronto que, pour le Canada, les activités du Commonwealth exerçaient une action directe et distincte sur trois fronts:

Sur le plan national, elles satisfont aux aspirations des Canadiens, répondent à un réel besoin (qu'il soit conscient ou non) de trouver un moyen d'étendre et de diversifier leurs échanges et offrent la possibilité de satisfaire le sentiment altruiste nous poussant à apporter notre contribution au règlement des problèmes mondiaux. A l'intérieur du Commonwealth lui-même, elles resserrent les liens entre les membres, aident à affirmer l'identité et le caractère de leur association et contribuent à la poursuite de ces entreprises. A l'échelle internationale, elles consolident la poussée de la politique étrangère en général et nous aident à nous acquitter de la tâche à accomplir avec nos collègues du Commonwealth.

Sur ces trois fronts, le Canada continuera de maintenir et de renforcer l'attitude progressiste qu'il a toujours adoptée envers l'association.

Membre de l'Agence de Coopération culturelle et technique (AGECCOOP), de la Conférence des Ministres de l'Éducation et de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française, le Canada a continué, en 1974, d'apporter un soutien et un concours actifs aux activités des institutions francophones internationales.

Agence de Coopération culturelle et technique

Élu à la Conférence générale de Liège-Bruxelles en 1973, le nouveau Secrétariat comprenant cinq membres est entré en fonction en avril 1974. Le secrétaire général, M. Dankoulodo Dan Dicko, ancien ministre de l'Éducation du Niger, est assisté de quatre secrétaires généraux adjoints, dont un Canadien, M. Claude Roquet.

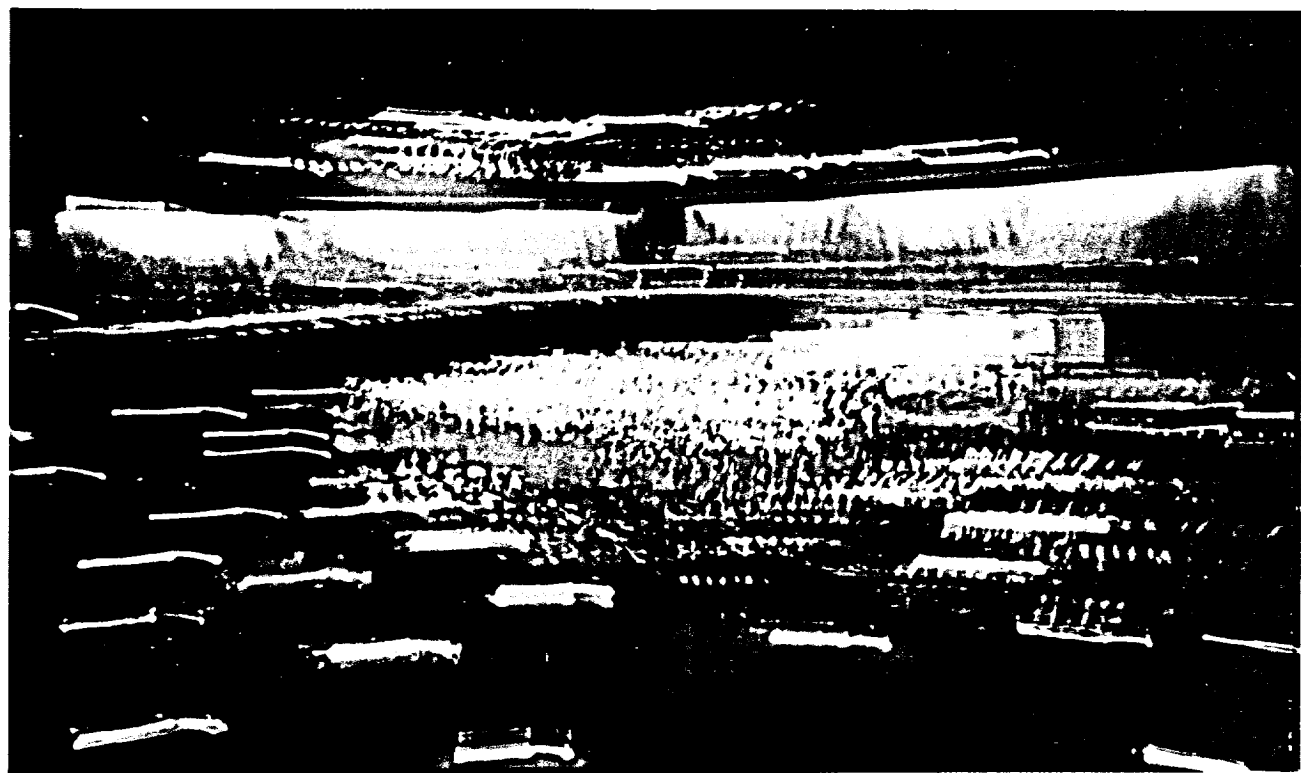
Du 13 au 24 août 1974, le Canada a été l'hôte à Québec du premier Festival international de la Jeunesse francophone placé sous l'égide de l'Agence. La "Superfrancofête" a rassemblé 1,800 jeunes, artistes et athlètes, venus de tous les pays adhérents. Dans une ambiance de dialogue et de connaissance mutuelle soutenue par l'accueil chaleureux des Québécois, le Festival a permis à des jeunes d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique de vivre un événement unique par son caractère culturel et sportif, mettant en relief la diversité et la richesse de leurs cultures propres que rapproche l'usage de la langue française. L'inauguration s'est faite en présence du premier ministre du Canada, du premier ministre du Québec et du secrétaire général de l'Agence. La participation canadienne a fait appel aux contributions du Québec, gouvernement participant à l'Agence, ainsi que de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.

En ce qui regarde les programmes de l'Agence, un effort particulier a été fait, avec la coopération des ministères et services concernés, dans le domaine de l'information et des communications. Une réunion préparatoire s'est tenue à Paris en décembre en vue de mettre sur pied le colloque de juin 1975 sur les moyens de communications sociales entre pays francophones.

Dans le cadre du programme scientifique et technique, il convient de signaler le projet de création d'une banque de données pédologiques.

La Superfrancetête

Québec 1974



Deux réunions d'experts ont eu lieu à cet effet en mars et en décembre.

Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports

Pour la première fois, le Canada a accueilli la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports à Montebello du 9 au 11 août 1974. Le ministre de la Santé et du Bien-Être social, M. Marc Lalonde, a pris la parole à la séance inaugurale devant les délégués venus de 20 pays. La délégation canadienne a été présidée par M. Paul Phaneuf, ministre d'État responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec. M. Phaneuf a d'autre part été élu président en exercice de la Conférence jusqu'à la prochaine réunion qui aura lieu au Rwanda en août 1975.

Cette cinquième session de la Conférence a donné le jour à de nombreux projets. Entre autres, le Canada a offert une quarantaine de bourses au profit d'étudiants et de stagiaires désireux de poursuivre une formation supérieure dans leur pays. Le Canada a également proposé de financer un chantier de jeunes volontaires et des échanges qui pourraient se réaliser dans le cadre des Jeux Olympiques de Montréal.

Conférence des Ministres de l'Éducation

La session annuelle de la Conférence a eu lieu à Lomé au Togo au début de mars. La délégation canadienne était présidée par M. François Cloutier, ministre de l'Éducation du Québec. Parmi les principales résolutions adoptées par la Conférence, il faut mentionner la création d'une commission spéciale chargée de redéfinir les tâches, les structures et le financement du Secrétariat technique permanent (STP) et du Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement supérieur (GAMES), organisme relevant de la Conférence. Le Canada fait partie de cette commission. Un colloque sur la pharmacopée, organisé par le GAMES, a eu lieu en novembre à Lomé. Le Canada y a pris part.

Liaison avec les provinces

Que ce soit dans le cadre de l'Agence ou des conférences africaines, le Ministère assure la liaison avec le Québec, gouvernement participant aux institutions, activités et programmes de l'Agence depuis 1971, ainsi qu'avec le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba pour tout ce qui a trait à l'élaboration de la politique francophone du gouvernement au Canada et à notre participation aux réunions et conférences de la Francophonie.

Organisations non gouvernementales

Le Ministère appuie les nombreuses organisations privées qui œuvrent au sein de la Francophonie. A l'occasion, il leur apporte un soutien financier. Ainsi, grâce à l'aide financière du Ministère auprès du Conseil de la Vie française en Amérique, une présence canadienne fut assurée au Congrès franco-américain de Bedford, New-Hampshire, en septembre 1974. Ce congrès a réuni des représentants de la France, du Canada, de la Louisiane et de la Nouvelle-Angleterre.

Les Nations Unies

En 1974, le Canada a de nouveau participé intensément aux activités des Nations Unies. Les Nations Unies, qui entrent dans leur trentième année d'existence, demeurent le pivot des efforts de la famille des nations en vue de maintenir la paix et la sécurité dans le monde, de résoudre les problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires, et de promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En tant que membre fondateur de l'organisation, le Canada a décidé d'apporter une contribution sélective, mais étendue, dans les domaines de la coopération internationale qui touchent à presque tous les aspects des activités de l'ONU.

Les questions d'ordre économique ont dominé une grande partie du travail des Nations Unies en 1974, tandis qu'à l'arrière-plan se poursuivaient les efforts afin de transformer la trêve fragile au Moyen-Orient en une paix durable, et que se dessinait le spectre d'une famine de plus en plus aiguë dans les régions moins développées du globe. Les pays arabes ont continué à jouer le rôle de leaders parmi les pays non alignés des Nations Unies. Un fait significatif en ce sens a été l'élection de M. Abdelazziz Bouteflika d'Algérie à la présidence de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale. Effectivement, l'un des événements les plus remarquables de cette Assemblée a été la manifestation de solidarité de toutes les nations non alignées s'efforçant d'atteindre l'objectif d'un nouvel ordre économique mondial qui soit plus favorable aux pays en voie de développement. Il y a eu également controverse à propos du statut d'observateur demandé pour l'Organisation pour la libération de la Palestine et l'exclusion de l'Afrique du Sud des délibérations de la vingt-neuvième session de l'Assemblée.

En admettant le Bangladesh, la Grenade et la Guinée-Bissau, les Nations Unies ont fait un nouveau pas en vue de devenir une organisation véritablement représentative. Le Canada a coparrainé chacune des résolutions à cet égard. Le débat général de l'Assemblée a compris des déclarations de nombreux chefs d'État, de chefs de gouvernement et de ministres des Affaires étrangères, dont le secrétaire d'État aux Affaires

extérieures, M. MacEachen, qui a résumé la position du Canada en ces termes:

Un renouvellement et un renforcement de la coopération internationale s'imposent d'urgence si nous voulons faire avancer le progrès social et le développement économique. Nous avons tous la responsabilité de contribuer à une telle coopération.

Cette section de la *Revue annuelle* porte sur les domaines des Nations Unies qui revêtent une importance capitale pour le Canada. Afin d'éviter toute répétition inutile, certaines sections traitent de l'UNESCO, de la CNUCED, du droit de la mer et d'autres questions liées à l'ONU. Des sections distinctes consacrées à des aspects additionnels des relations multilatérales du Canada permettront de mieux mesurer l'étendue de la participation canadienne aux Nations Unies.

Questions politiques et de sécurité

La situation déjà tendue à Chypre a dégénéré en conflit en juillet 1974, et la question a été aussitôt portée devant les Nations Unies. Le Canada s'est joint à la Grèce, à la Turquie, à Chypre, aux États-Unis et à l'URSS pour voter en faveur d'une résolution unanimement adoptée visant à intensifier les efforts de part et d'autre en vue de la négociation d'un règlement politique.

Comme en 1973, le Cambodge a de nouveau soumis à l'Assemblée générale une question risquant de créer de graves dissensions. Par une faible majorité, l'Assemblée a décidé d'adopter une résolution coparrainée par le Canada, requérant des pourparlers entre les parties intéressées et l'assistance du Secrétaire général, en vue d'en arriver à un règlement pacifique; cette résolution en remplaçait une autre proposée auparavant à l'Assemblée et demandant l'expulsion des représentants de la République Kmère pour les remplacer par des représentants du Gouvernement royal d'Union nationale du Cambodge (GRUNC) dirigé par le Prince Sihanouk.

Un autre point tout aussi susceptible d'entraîner la dissension concernait le statut de l'Afrique du Sud aux Nations Unies. Le débat s'est engagé lorsque la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée a refusé d'accepter les titres de créance de la délégation sud-africaine. Par un vote, l'Assemblée a décidé de porter la

question du statut de l'Afrique du Sud au Conseil de sécurité. Une motion au sein de celui-ci en vue d'expulser l'Afrique du Sud des Nations Unies a été défaite par le veto de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis. La question est alors revenue à l'Assemblée qui a décidé d'accepter le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs. En conséquence, le président de l'Assemblée a tranché la question en refusant à l'Afrique du Sud le droit de prendre part aux délibérations de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale. Le Canada, bien que sans succès, s'est opposé à cette décision, en alléguant sa foi dans le principe de la participation universelle à l'organisation mondiale et sa conviction qu'il pourrait s'agir là d'un dangereux précédent; on pourrait s'en autoriser à l'avenir pour adopter des mesures semblables contre d'autres pays. Le Canada croyait aussi que toute mesure empêchant l'Afrique du Sud de participer aux organisations internationales et de s'exposer directement aux critiques des autres pays réduirait les chances de réussite d'une modification des politiques racistes de ce pays.

Moyen-Orient

En 1974, la question palestinienne a été le point saillant des tensions persistantes au Moyen-Orient. Le débat sur la Palestine a atteint son point culminant lors de l'apparition dramatique de M. Yasser Arafat, leader de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), devant l'Assemblée générale en novembre.

Cet événement, ainsi que les résolutions réclamant l'autodétermination du peuple palestinien (sans mention du droit d'Israël à l'existence) et l'attribution d'un statut d'observateur à l'OLP aux Nations Unies, ont constitué des gains évidents pour la diplomatie arabe. Grâce à l'appui d'autres pays non alignés, les résolutions arabes ont réussi à être adoptées, avec, toutefois, une majorité moindre que celle prévue. Néanmoins, ce fut un parfait exemple de l'étendue de la coopération entre les divers pays non alignés, coopération déjà démontrée par l'exclusion de l'Afrique du Sud de la vingt-neuvième session de l'Assemblée.

Cependant, le Canada s'est abstenu de voter sur la résolution concernant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination; elle ne confirmait pas selon lui les droits de toutes les parties intéressées, y compris Israël et le peuple

palestinien, à vivre en paix et en sécurité, et à avoir voix au chapitre dans la détermination de leur propre destinée. En outre, le Canada ne croyait pas être en mesure de décider qui était le porte-parole officiel du peuple palestinien. La délégation a également voté contre la résolution voulant accorder à l'OLP le statut d'observateur permanent parce que cette résolution donnait effectivement à l'OLP au sein de l'ONU, un statut jusque-là accordé aux seuls États souverains et associations d'États souverains.

Questions économiques et sociales

Élu en 1973 pour un mandat d'un an seulement auprès d'un Conseil économique et social élargi (ECOSOC), le Canada a été réélu en 1974 pour un plein mandat de trois ans.

Traditionnellement, l'ECOSOC tient sa session du printemps à New York et sa session d'été à Genève, toute autre session additionnelle ayant lieu, au besoin, à New York.

En 1974, la cinquante-sixième session (printemps) et la cinquante-septième session (été) de l'ECOSOC ont traité de toute une gamme de questions sociales et économiques. Parmi ces questions, on retrouve les préparatifs et les résultats subséquents de la Conférence mondiale sur la population, ainsi que les mesures de secours à adopter pour la région du Sahel en Afrique. L'une des réalisations les plus importantes de l'ECOSOC a été la création d'une «banque d'engrais» destinée à venir en aide aux pays en voie de développement qui doivent faire face à la pénurie mondiale d'engrais. En raison de son expérience unique comme siège et pays hôte de nombreuses sociétés multinationales, le Canada a joué un rôle actif au sein de l'ECOSOC dans les entretiens concernant les fonctions et responsabilités de telles entreprises.

L'ECOSOC s'est également préoccupé des mesures à prendre pour donner suite au Programme d'action pour un nouvel ordre économique international. Ce programme avait été adopté, avec certaines réserves importantes toutefois, par un certain nombre de pays, y compris le Canada, lors de la sixième session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU. Le Canada s'est dit surtout préoccupé par la nécessité de maintenir le régime du droit international en ce qui concerne la

nationalisation par le pays-hôte de sociétés multinationales.

Organismes dont le Canada est membre

En plus de faire partie de l'ECOSOC, le Canada est également membre de certains des principaux organes subsidiaires du Conseil ou de ses organismes affiliés dont les Commissions économiques pour l'Europe et pour l'Amérique latine, la Commission de la condition de la femme, la Commission des stupéfiants et la Commission de statistique. Le Canada a également siégé au Comité des ressources naturelles, au Comité de l'examen et de l'évaluation et au Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement.

Sixième session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU

La sixième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en avril 1974, s'est penchée sur les problèmes du développement et des matières premières, et a été convoquée à la demande du Président de l'Algérie en sa capacité de chef d'un pays non aligné. La déclaration constructive faite à cette occasion par M. Mitchell Sharp, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ainsi que les offres concrètes d'aide immédiate de la part du Canada aux pays dans le besoin, ont placé le Canada dans une position favorable lui permettant d'apporter une contribution efficace.

Juste avant cette session spéciale, le Canada avait décidé de fournir un montant additionnel de 100 millions de dollars en sus du montant déjà prévu pour les programmes d'aide au développement afin de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement les plus économiquement atteints surtout dans le domaine des denrées alimentaires et des engrais.

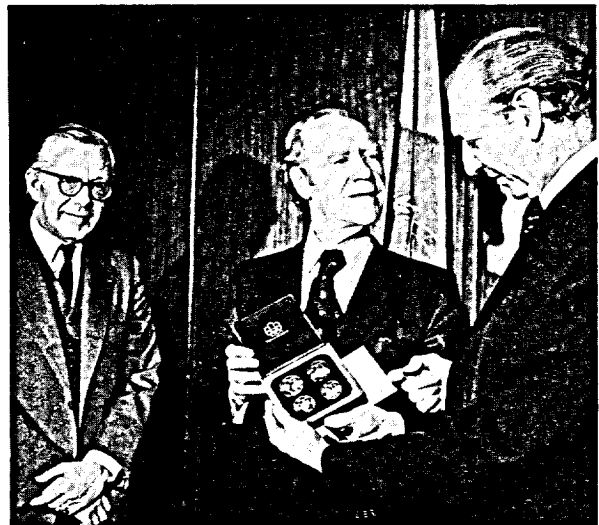
*Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, présente au Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, un jeu de pièces de monnaie olympique canadienne. A gauche, M. Saul F. Rae, représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies.
Photo NU/T-Chen*

L'Assemblée a adopté deux documents à l'unanimité, soit la «Déclaration sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international» et le «Programme d'action pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international». Les principes fondamentaux voulant qu'un État exerce une souveraineté permanente sur ses ressources naturelles et ait le droit de régler toute forme d'investissement étranger sur son propre territoire n'ont pas été mis en cause. Mais les pays en voie de développement ont insisté pour que la confirmation de ces principes soit accompagnée d'une mention précise du droit de nationaliser les investissements étrangers.

Le Canada, à l'instar de nombreux pays développés, a consenti à l'adoption de ces deux documents, tout en exprimant le regret qu'il était impossible dans le peu de temps imparti d'élucider davantage les questions monétaires, économiques et commerciales du texte qui pourraient avoir des répercussions à long terme sur tous les membres de la communauté internationale.

Le Canada a également souligné que toute nationalisation de ressources doit s'effectuer selon les règles généralement acceptées du droit international et selon les pratiques régissant ces actions.

On a également formulé certaines réserves au sujet des éléments du «Programme d'action» qui pourraient aller à l'encontre de l'esprit de coopération entre les pays producteurs et consommateurs, coopération que le Canada a jugée essentielle à la solution des graves



problèmes que pose la crise économique mondiale.

Conférences

En 1974, il y eut trois importantes conférences. La première, la Conférence sur le droit de la mer, s'est tenue à Caracas; le sujet en est traité dans la section de la présente *Revue* se rapportant au droit international.

La deuxième, la Conférence mondiale sur la population, a eu lieu en août à Bucarest, en Roumanie. L'un des principaux résultats de cette réunion a été la décision des 135 pays représentés de souligner l'interdépendance de l'élément démographique et des autres facteurs économiques et sociaux en intégrant les politiques démographiques aux plans généraux de développement. Une telle attitude contraste avec la politique jusqu'alors acceptée, selon laquelle la planification familiale et le contrôle démographique constituaient la solution au problème. On espère maintenant que l'intégration plus étroite de la planification démographique et de la planification en matière de développement favorisera une interaction qui aura pour effet d'intensifier leur efficacité.

La Conférence a également fait ressortir l'importance de la condition de la femme dans la formulation et la mise en application de programmes destinés à modifier la croissance démographique mondiale.

Une réalisation importante de la Conférence de Bucarest a été de rendre l'univers plus conscient des problèmes démographiques. Au Canada, par exemple, on s'est mis à espérer que la mise au point d'une politique démographique pour le pays sollicitera davantage l'attention.

La troisième réunion importante, la Conférence mondiale sur l'alimentation, s'est tenue à Rome en novembre. La délégation canadienne était dirigée à la fois par M. MacEachen et le ministre de l'Agriculture, M. Whelan, ce qui indique l'importance que le Canada attachait à ces discussions.

Un résultat significatif de cette réunion a été l'établissement du Conseil mondial de l'alimentation. Le Conseil a pour mandat de mettre au point une stratégie mondiale en matière d'alimentation qui garantisse une utilisation plus efficace des ressources actuelles et futures en denrées alimentaires.

Lors de cette conférence, le Canada se trouvait parmi les pays disposés à lutter de façon concrète contre la crise de l'alimentation. En s'engageant à donner une moyenne d'un million de tonnes de céréales fourragères au cours de chacune des trois prochaines années et à augmenter son aide en aliments autres que les céréales fourragères, ainsi qu'en s'engageant à fournir un montant additionnel de 50 millions de dollars en denrées alimentaires et en engrais au cours de 1974, le Canada a donné une preuve évidente de sa détermination à jouer un rôle de premier plan dans l'allègement de la situation alimentaire mondiale.

Tout au cours de la réunion, la délégation canadienne a souligné le rôle clef que devaient jouer les pays producteurs pour que les provisions alimentaires soient suffisantes à l'échelle du globe. La délégation a également fait remarquer qu'il faudra tenir compte des facteurs écologiques si l'on veut empêcher que les gains à court terme en approvisionnement alimentaire ne soient annulés par les pertes à long terme.

Institutions spécialisées

En 1974, le Canada a participé activement au travail des institutions spécialisées de l'ONU, organismes chargés de la mise en œuvre du Programme de développement des Nations Unies. Une bonne partie du travail de ces institutions passe sous silence, plusieurs de leurs activités se déroulant dans ces programmes continus de coopération économique, technique et sociale ainsi que d'aide au développement. Il s'agit là de secteurs où les «percées» ne sont pas toujours visibles aux yeux du grand public. Nous nous contenterons de présenter ici un sommaire de quelques-unes des activités du Canada au sein de ces institutions en 1974.

Un canadien, M. D.G. Chapman, a été élu président de la Commission du codex alimentaire pour 1975. Cette commission est un organisme conjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui s'occupe des normes alimentaires et qui cherche à mettre au point un codex international uniforme dans ce domaine.

Le Canada a consenti un montant de 3.5 millions de dollars au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour l'année 1975-

1976. Il s'agit là d'une contribution qui dépasse d'un million de dollars celle qu'il avait versée pour l'année 1974-1975. Cette augmentation démontrait l'intérêt ferme et soutenu que le Canada porte aux objectifs et aux principes ainsi qu'au programme d'assistance de l'UNICEF; elle reconnaissait également l'efficacité opérationnelle de cet organisme, et soulignait la préoccupation constante du Canada au sujet des problèmes alimentaires des pays en voie de développement.

Au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), M. F.G. Perrin, directeur des arrangements internationaux pour Communications Canada, a été élu membre de la Commission internationale d'enregistrement des fréquences lors d'élections tenues à la Conférence administrative mondiale de la radio en avril.

C'est à la mi-été que s'est déroulé à Lausanne le Dix-septième Congrès de l'Union postale universelle (UPU). Ce congrès marquait le centenaire de la fondation de l'UPU en 1874, organisme qui représente l'un des exemples les plus anciens de coopération internationale. Au cours du congrès, le Canada a été nommé membre du Conseil exécutif de l'UPU. Le Canada a aussi joué un rôle important en vue de faire réviser la répartition des dépenses de l'UPU parmi les pays membres. Une nouvelle catégorie de contributions, à laquelle le Canada a consenti, a été créée dans le but d'inciter les pays plus fortunés à assumer une plus grande portion des dépenses, permettant ainsi de réduire les engagements financiers des pays membres moins développés.

La Cinquante-quatrième Conférence de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a eu lieu à Genève en juin. Des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines. La conférence a en effet adopté des conventions et a fait des recommandations sur la prévention et le contrôle des risques professionnels occasionnés par des substances ou agents cancérogènes ainsi que sur la promotion des congés éducatifs payés pour les travailleurs.

Le Canada a également pris part à la Dixième Conférence des États américains membres de l'OIT, qui a eu lieu à Mexico en novembre et décembre.

Le Canada a poursuivi son travail actif au sein du conseil d'administration de l'OIT. Il avait des représentants au sein du Groupe des

employeurs et du Groupe des travailleurs gouvernementaux de ce conseil tripartite. M. Joe Morris, président du Congrès du Travail du Canada, a continué à occuper la présidence du Groupe des travailleurs. Quant à M. John Mainwaring, représentant du gouvernement canadien auprès du conseil d'administration, il a été détaché auprès de l'OIT pour effectuer une étude sur les possibilités de décentraliser les activités de l'OIT dans la région de l'Asie.

Lors de la vingt-et-unième session de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), tenue à Montréal à l'automne, le Canada a été réélu membre du Conseil de cet organisme.

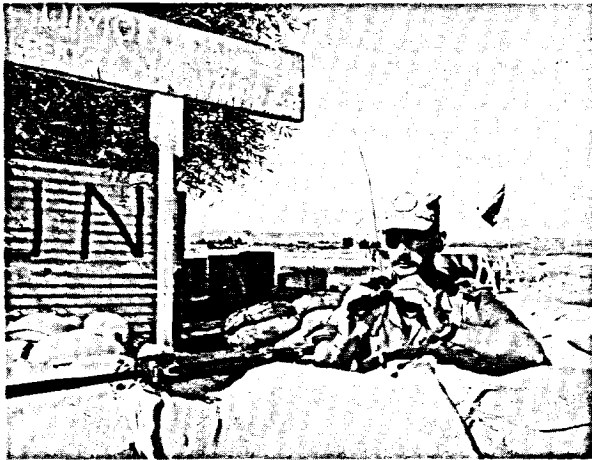
Parmi les questions discutées, on retrouve:

- a) la mise au point de nouvelles politiques et activités concernant la navigation aérienne;
- b) le budget triennal de 1975 à 1977;
- c) l'élargissement des cadres du Conseil de l'OACI;
- d) une étude des prix et tarifs dans le domaine du transport aérien international;
- e) l'aviation civile et l'environnement; et
- f) les politiques et activités relatives à l'assistance technique fournie par l'OACI en vertu du Programme de développement des Nations Unies (PDNU).

Maintien de la paix

Le Canada, qui a toujours appuyé fermement toute tentative de médiation militaire des Nations Unies depuis la fondation de cet organisme, a poursuivi son rôle énergique dans ce domaine. Sa principale contribution aux efforts de maintien de la paix a été l'affectation d'importants contingents canadiens auprès de l'UNFICYP et de la FUNU II à Chypre et dans la région du Sinaï.

En principe, un événement important a marqué les efforts de maintien de la paix en 1974: il s'agit de l'entente à laquelle on est parvenu sur les rôles respectifs du Conseil de sécurité et du Secrétaire général de l'ONU dans leurs négociations avec les forces en présence. L'entente en question, qui précise le mandat du Conseil de sécurité vis-à-vis de la FUNU et de la Force d'observation des Nations Unies pour le désengagement des troupes (UNDOF), a non seulement réglé de façon assez profonde d'anciennes divergences d'opinions quant aux rôles respectifs du Conseil de sécurité et du



*Le caporal Mike Smith de Timmins, en Ontario, monte la garde à un poste d'observation à Nicosie (Chypre).
Photo Forces canadiennes*

Secrétaire général dans ce domaine, mais elle a également précisé leurs rapports avec le commandant sur place.

En plus de participer activement aux discussions sur le maintien de la paix, la délégation canadienne a réclamé avec insistance un niveau d'entraînement et de préparation plus élevé parmi les forces armées des pays participants ainsi qu'une façon plus moderne d'envisager les problèmes de logistique et de matériel, espérant que de telles mesures faciliteraient la réalisation de toute future opération de maintien de la paix.

Le Canada s'est également dit d'accord avec les arrangements financiers sur lesquels on était parvenu à s'entendre en 1973 au sujet des opérations de maintien de la paix, tout en faisant remarquer que les pays fournisseurs de troupes aux Nations Unies avaient dû assumer des obligations financières excédant la part qui leur avait été dévolue. La délégation du Canada a aussi souligné le fait que les opérations de maintien de la paix représentent une responsabilité commune à tous les pays membres de l'ONU et que, par conséquent, il devrait y avoir un partage plus équitable des dépenses effectuées à cette fin.*

*Pour plus de renseignements sur le rôle du Canada dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, consulter la section de la présente *Revue* sur les relations de défense.

Questions administratives

Le budget biennal des Nations Unies pour les années 1974 et 1975 est passé de \$540,473,000 à \$606,033,000 (en devises américaines). Cette hausse est surtout attribuable à la pression inflationniste et à l'instabilité des devises ainsi qu'aux nouveaux programmes qui ont été mis sur pied depuis l'adoption en 1973 du budget biennal de 1974-1975. La part budgétaire du Canada est demeurée à 3.18 pour cent, faisant de ce pays le neuvième contributeur le plus important des 138 pays membres.

En 1973, il avait été convenu que certains documents de l'ONU seraient imprimés en langue arabe et que le coût en serait défrayé par les pays arabes. En 1974, trois pays de langue allemande, soit la République fédérale d'Allemagne, la République démocratique allemande et l'Autriche, se sont autorisés de ce précédent. Les Nations Unies ont également institué un groupe de travail chargé d'étudier tout le système des Nations Unies afin de rationaliser et d'améliorer les communications entre les divers secteurs des organismes des Nations Unies.

Université des Nations Unies

Le siège universitaire des Nations Unies à Tokyo, qui fait partie de l'Université des Nations Unies fondée lors de la vingt-septième session de l'Assemblée générale, a été inauguré officiellement en novembre, et l'ouverture officielle de l'Université était prévue pour le mois de janvier 1975.

L'Université des Nations Unies comprendra un réseau mondial de savants et de centres de formation et de recherche. Les recherches porteront principalement sur les trois domaines suivants: le problème de la faim à l'échelle mondiale, le développement social et humain, ainsi que la gestion et l'utilisation des ressources matérielles.

Lutte contre l'abus des drogues

Membre de la Commission des stupéfiants, le Canada a consenti une somme de \$600,000 au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (UNFDAC), en vue du financement de programmes d'éducation, de recherche, de formation et de consultation dans ce domaine.

PLAN FONCTIONNEL

Relations de défense

Droits de l'homme

En septembre, le Canada a eu l'honneur d'accueillir à Ottawa les délégués à la conférence appelée le Colloque interrégional des Nations Unies sur le mécanisme national visant à accélérer la participation de la femme au développement et à éliminer les discriminations injustes fondées sur le sexe. Assistaient à ce séminaire des représentants de 30 pays ainsi que des observateurs de divers organismes de l'ONU, d'institutions spécialisées et d'organisations non gouvernementales.

Parmi les préparatifs pour l'Année internationale de la femme en 1975, on retrouve la mise sur pied, par le gouvernement canadien, d'un secrétariat au sein du Bureau du Conseil privé. La fonction de ce secrétariat consiste à coordonner les diverses activités des ministères destinées à souligner l'importance de l'événement.

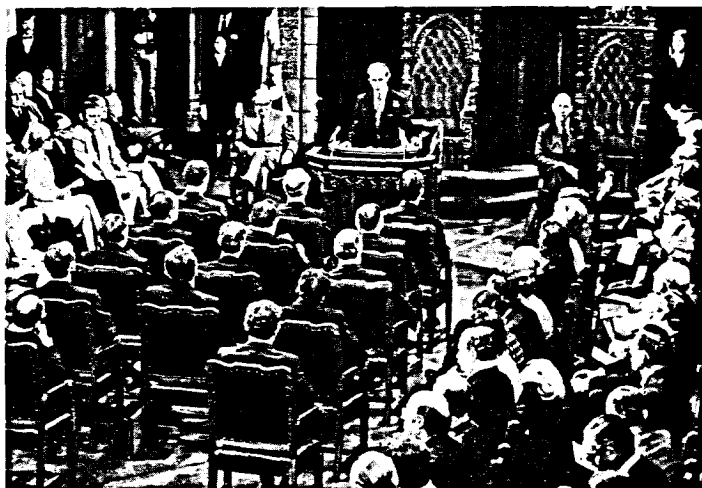
Dans sa lutte persistante contre la discrimination raciale, le Canada a versé des contributions au Programme de formation et d'éducation des Nations Unies pour l'Afrique du Sud (\$175,000) ainsi qu'au Programme de bourses d'études du Commonwealth pour la Rhodésie (\$75,000). Le Canada a également donné un montant de \$100,000 au Fonds international d'échanges universitaires et un montant de \$120,000 au Programme rhodésien de bourses d'études du Service universitaire mondial.

OTAN

Le gouvernement a exposé sa position sur l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en ce qui a trait en particulier au domaine politique, dans le fascicule *Europe* du document intitulé *Politique étrangère au service des Canadiens*, publié en 1970. Le gouvernement y concluait qu'«une des grandes raisons pour lesquelles le Canada doit rester au sein de l'OTAN tient au rôle politique important dévolu à l'Alliance et au rôle non moins important que le Canada y joue, pour désarmer ou supprimer complètement les causes premières des conflits, par la négociation, la réconciliation et la conclusion de règlements.»

Le *Livre blanc sur la politique de défense*, publié en août 1971, décrit en détail la position du gouvernement dont il indique les intentions en ce qui a trait à l'apport militaire du Canada à l'Alliance: «Le gouvernement», y lit-on, «a réaffirmé l'adhésion du Canada au concept de sécurité collective et a annoncé que le Canada continuerait, dans le cadre des forces intégrées de l'OTAN, à stationner des forces importantes, bien que réduites, en Europe . . . La décision du gouvernement témoigne de sa conviction que la sécurité du pays continue d'être liée à celle de l'Europe occidentale et que cette dernière demeure sans doute le point névralgique de l'équilibre des pouvoirs entre l'Est et l'Ouest; il s'agit là d'une région où pourrait germer un conflit qui, bien que restreint, serait de nature à dégénérer en peu de temps en une guerre nucléaire totale qui engouffrerait le territoire canadien.»

Dans la salle des délibérations du Sénat au Parlement d'Ottawa, le premier ministre Trudeau prononce une allocution lors de la séance d'ouverture de la Conférence de l'OTAN. A ses côtés, le ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. James Callaghan (à gauche) et le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, des Pays-Bas.
Photo PC



L'année 1974 marquait le vingt-cinquième anniversaire de la signature du Traité de l'Atlantique Nord, et le Canada a eu l'honneur d'être l'hôte de la réunion organisée à l'occasion de cet anniversaire; la réunion, qui groupait les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN, a eu lieu à Ottawa au mois de juin. Lors de cette réunion, le Canada et ses alliés ont signé la Déclaration d'Ottawa sur les relations atlantiques, réaffirmant par le fait même leur engagement vis-à-vis des principes du Traité de l'Atlantique Nord et des valeurs communes qui s'y trouvent sous-jacentes. Les pays membres de l'OTAN se sont également engagés « . . . à consolider leur recours à des consultations franches et opportunes . . . » et « . . . à assurer que leurs relations fondamentales en matière de sécurité soient soutenues par des relations politiques et économiques harmonieuses . . . ». Cet aspect intéressait le Canada tout particulièrement à cause de l'accent qu'il met depuis longtemps sur les aspects non militaires de sa coopération au sein de l'OTAN. L'apport du Canada à l'OTAN a été expressément reconnu dans la Déclaration d'Ottawa, dans les termes suivants: «Tous les membres de l'Alliance conviennent que la présence constante de forces canadiennes et d'importantes forces américaines en Europe joue un rôle irremplaçable dans la défense de l'Amérique du Nord aussi bien que de l'Europe.»

Au cours des mois suivants, le Canada a continué à jouer un rôle de premier plan dans les affaires de l'OTAN. En septembre, l'Association (non gouvernementale) du Traité de l'Atlantique et le Comité scientifique de l'OTAN ont tenu des réunions plénières à Ottawa. Et, au mois d'octobre, le premier ministre Trudeau a effectué une visite très fructueuse au quartier général de l'OTAN, à Bruxelles; c'était la première visite qu'y faisait un premier ministre canadien depuis nombre d'années.

Les progrès vers une véritable détente se sont poursuivis en 1974, grâce en partie à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), tenue à Genève, et aux pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR), tenus à Vienne. En sa qualité de membre de l'OTAN, le Canada a participé à ces deux événements. Ces deux séries de pourparlers étaient étroitement liées et l'on espérait que les négociations parallèles impliquées débouchent sur la

réduction des tensions politiques dans le cas de la CSCE, et celle des forces militaires en Europe dans le cas des MBFR. Vers la fin de l'année, les participants à la CSCE étaient déjà tombés d'accord sur la solution à d'importants problèmes, ce qui permet d'envisager une fin heureuse à la conférence en 1975. Les progrès se sont révélés plus lents dans les pourparlers relatifs aux réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR), considérés plus difficiles du fait qu'ils touchaient à des questions de sécurité d'un intérêt vital aux deux parties en cause. La perspective de la conclusion d'un accord nouveau et plus complet sur la limitation des armes stratégiques entre les États-Unis et l'URSS, à la suite de la réunion au sommet tenue à Vladivostok en novembre, a également créé de nouveaux espoirs d'un dénouement heureux aux pourparlers MBFR.

Malgré ces progrès, certains problèmes qui ont fait surface en 1974 sont demeurés irrésolus et ont représenté une source constante d'inquiétude pour l'Alliance atlantique. Tous les pays membres de l'OTAN ont éprouvé à divers degrés au cours de l'année le dur choc de l'inflation et du problème énergétique, et nombre d'entre eux ont connu une récession. Dans cette conjoncture, plusieurs pays membres ont dû faire face au problème du maintien d'une force convenable de défense malgré de graves contraintes économiques. La situation s'est aggravée davantage avec l'ouverture des hostilités à Chypre au cours de l'été et la détérioration subséquente des relations entre la Grèce et la Turquie, phénomènes qui représentaient une menace à la sécurité et à la cohésion de l'Alliance dans son flanc méridional.

Le gouvernement du Canada considère que l'OTAN demeure un forum international très utile pour l'échange et la discussion des points de vue grâce à ses organes internes et à des organismes connexes tels que l'Assemblée de l'Atlantique Nord et le Conseil de l'Atlantique du Canada. L'appartenance du Canada à l'OTAN lui facilite en outre le développement de relations politiques, économiques, techniques et scientifiques avec l'Europe, qui servent de contrepoids à celles qu'il entretient avec les États-Unis. L'Alliance autorise et oblige en même temps le Canada et les États-Unis à jouer un rôle actif dans les affaires européennes, ce qui reflète l'interdépendance des continents européen et nord-américain.



Le caporal J.E.G. Côté (à gauche) et le capitaine T. Haney (à droite) prennent des notes sous le regard du sergent d'état-major M. Mikhola, de Finlande. Les trois soldats appartiennent à un détachement mobile de la police militaire de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) et surveillent les opérations de retrait le long du Canal de Suez.

Photo Forces canadiennes.

Collaboration à la défense de l'Amérique du Nord

Dans son *Livre blanc sur la politique de défense*, publié en 1971, le gouvernement du Canada énonçait son objectif en matière de coopération pour la défense de l'Amérique du Nord dans les termes suivants: «Le Canada vise à contribuer efficacement, dans la mesure de ses moyens, au maintien de la stabilité par son aide aux systèmes de surveillance et d'alerte, et à la protection du potentiel de riposte des États-Unis, au besoin. La coopération entre le Canada et les États-Unis dans la défense commune de l'Amérique du Nord est dictée par des motifs de souveraineté et de sécurité.»

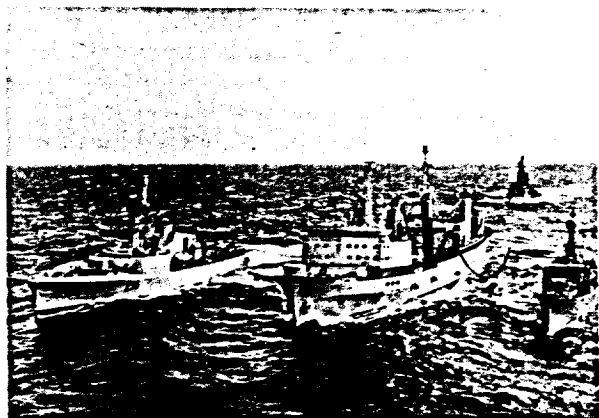
L'aspect essentiel de cette coopération porte sur la défense aérienne et anti-sous-marine de l'Amérique du Nord. Le Canada est le partenaire des États-Unis au sein du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). La Commission permanente mixte de défense demeure le principal mécanisme de consultation pour la collaboration canado-américaine sur le plan de la défense. Quelques-uns des sujets étudiés par la Commission en 1974 touchaient à l'amélioration des moyens de consultation, la répartition de certains aéronefs américains sur les bases canadiennes en temps de crise et la teneur même de l'Accord du NORAD.

D'autres questions connexes ont fait l'objet d'entretiens continus avec les États-Unis. Il s'agit de: l'aménagement possible d'un port canadien près de la base navale louée par les États-Unis à Argentia (Terre-Neuve); la fermeture

éventuelle des stations de navigation à longue distance, dites LORAN, dans la baie de Baffin; et l'abandon de l'oléoduc Haines-Fairbanks. Des études entreprises en 1974 ont établi que la continuation de l'exploitation de cet oléoduc ne revêtait plus aucune importance stratégique pour la défense de l'Amérique du Nord. On a dès lors envisagé les possibilités d'utilisation commerciale de l'oléoduc. Dans le cadre général de ses attributions, le Ministère coordonne la coopération canado-américaine en ce qui a trait aux diverses recherches entreprises en vue du maintien de la capacité défensive de l'Amérique du Nord.

Liaison avec la Défense

En plus de pourvoir le poste de sous-commandant du Collège de la Défense nationale, le Ministère conseille et assiste administrativement le ministère de la Défense nationale dans les relations extérieures de ce dernier qui ne s'inscrivent pas directement dans le cadre du NORAD ou de l'OTAN; celles-ci comprennent les visites à l'étranger des hauts fonctionnaires de la Défense nationale, les visites navales, les vols et les atterrissages d'avions militaires canadiens outre-mer, de même que la participation à l'Étude annuelle de la situation mondiale menée par le Collège de la Défense nationale. En outre, le Ministère a prêté son concours lors des visites, au Canada, de représentants de divers services des forces armées d'autres pays au cours de 1974.



Dans le cadre des opérations de l'OTAN, le HMCS Protecteur, navire de soutien opérationnel (au centre) ravitaille en carburant une frégate américaine. Le troisième navire est un destroyer canadien, le Margaree. Photo Forces canadiennes

Maintien de la paix

A la fin de 1974, les effectifs canadiens affectés à des opérations de maintien de la paix de l'ONU s'élevaient à environ 1,800 militaires de tous grades. Le Canada a continué de participer à des projets de longue date, notamment ceux du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) et de l'Organisme des Nations Unies chargé de la trêve au Moyen-Orient (ONUST). Le personnel militaire canadien a également maintenu sa participation à la nouvelle Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) au Moyen-Orient. En outre, le Canada a consenti en 1974 à prendre part à une nouvelle opération de maintien de la paix, soit l'établissement d'une Force d'observation des Nations Unies pour le désengagement des troupes (UNDOF) dans le secteur des Hauteurs du Golan situé entre Israël et la Syrie; il a également augmenté le nombre de ses effectifs détachés auprès de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP).

Au Moyen-Orient, on a établi, le 31 mai 1974, la Force d'observation des Nations Unies pour le désengagement des troupes (UNDOF), suite à la signature d'un accord en ce sens entre la Syrie et Israël. Comme la FUNU, cette Force est chargée de faire observer le cessez-le-feu et doit aider à l'établissement d'un climat favorable à des négociations en vue d'un règlement du conflit au Moyen-Orient. A la fin de 1974, le Canada était le pays qui contribuait le plus aux opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient, avec un contingent d'au-delà de 1,000 hommes dont la fonction était d'appuyer la Force internationale dans le secteur aérien, celui de la logistique et celui des communications. Pendant l'année, la FUNU et l'UNDOF ont réussi à maintenir la paix d'une façon très efficace, mais il a été reconnu que cette efficacité dans la période à venir reposera dans une large mesure sur le respect manifesté par les deux parties en conflit à l'égard des modalités de cessez-le-feu et du rôle de la Force.

Au début de 1974, les progrès en vue de trouver une solution aux problèmes politiques de Chypre étaient lents, mais la situation dans l'île avait progressé au point que les luttes intercommunales se trouvaient réduites au minimum. Toutefois, cette situation relativement stable a subi un revirement en juillet, lorsque la

tentative de renversement du gouvernement Makarios par la Garde chypriote nationale que dirigeaient des éléments grecs a abouti à l'invasion et à l'occupation de 40 pour cent du territoire par les Turcs. Suite à une requête du Secrétaire général de l'ONU, les effectifs des contingents canadiens et autres de l'UNFICYP ont été sensiblement accrus pour faire face à la nouvelle conjoncture. En passant à 950 hommes, les effectifs du contingent canadien ont presque doublé, mais ils ont par la suite été réduits à environ 800.

Compte tenu de l'accroissement important des responsabilités du Canada au Moyen-Orient dans le domaine du maintien de la paix, la nouvelle conjoncture à Chypre a exercé d'importantes contraintes sur les ressources des Forces armées canadiennes. Néanmoins, le gouvernement a continué d'appuyer le principe du maintien de la paix par opposition à l'usage de la violence comme solution aux problèmes internationaux, et a jugé qu'il était important de manifester ainsi son appui d'une façon concrète.

Aide à la formation militaire

Le modeste programme d'aide à la formation militaire établi par le Canada à la demande des pays en voie de développement s'est poursuivi en 1974. Les Forces armées canadiennes sont bien préparées pour fournir l'aide professionnelle et impartiale que désirent nombre de pays en voie de développement qui ne disposent pas des installations nécessaires pour mener à bien leurs propres programmes dans tous les domaines de l'entraînement militaire.

En 1974, deux officiers canadiens ont été envoyés en Tanzanie à titre de conseillers pour les Forces de défense populaire de ce pays, deux autres ont été détachés au Ghana comme conseillers en instruction militaire, et un scientifique civil du Conseil de recherches pour la défense s'est rendu en Malaysia.

Dans le cadre du Programme canadien d'aide à l'instruction militaire, quelque 120 officiers, élèves-officiers et sous-officiers du Cameroun, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guyane, de la Jamaïque, du Nigéria, de Singapour, de la Tanzanie ainsi que de la Trinité-et-Tobago, sont venus au Canada pour suivre des cours d'instruction militaire aux diverses écoles d'entraînement des Forces armées.



*Session du Conseil de l'OTAN
au siège de l'Organisation
à Bruxelles.*

Désarmement et contrôle des armements

Le désarmement désigne la destruction des armes existantes et la dissolution des forces militaires. Pour ce qui est du contrôle des armements, il s'agit d'une expression plus générale applicable aux accords internationaux destinés à réduire, limiter ou restreindre les niveaux et catégories des armements et forces militaires, à amoindrir la capacité de destruction de ces forces et, en général, à encourager une plus grande stabilité politico-militaire, réduisant par le fait même les risques de guerre.

Les accords de désarmement et de contrôle des armements sont directement fonction des intérêts sécuritaires des États mais peuvent constituer un facteur de diminution des tensions et d'amélioration des relations politiques. Ainsi, la participation active du Canada aux discussions et négociations internationales sur le désarmement et le contrôle des armements est étroitement liée à ses intérêts sécuritaires dans le contexte de la défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest ainsi qu'à son désir de favoriser la sécurité internationale dans son ensemble. Un autre motif important de cette participation active est lié à l'intérêt que le Canada manifeste dans sa politique extérieure à favoriser la détente entre l'Est et l'Ouest ainsi que la paix et la prospérité dans les régions en voie de développement.

Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT)

Pour le Canada comme pour les autres pays, la plus grande urgence dans le domaine du contrôle des armements est liée aux armes nucléaires. Puisque le Canada est coincé, pour ainsi dire, entre les deux superpuissances nucléaires, il a tout intérêt à ce que les USA et l'URSS concluent des accords réciproques de contrôle des armements qui auront pour effet de favoriser un climat de détente entre eux et de réduire par le fait même les risques d'une guerre nucléaire. Malgré leur caractère bilatéral, les pourparlers SALT intéressent directement la sécurité du Canada ainsi que celle des autres pays membres de l'OTAN et exercent une influence sur toute la communauté des nations et sur ses intérêts dans le secteur du contrôle multilatéral des armements.

En 1972, les États-Unis et l'URSS ont conclu une série d'accords sur la limitation des armes nucléaires stratégiques. Les discussions entre les

deux pays se sont poursuivies depuis en vue d'étendre la portée de ces accords. Par exemple, lors de la réunion au sommet de Vladivostok en novembre 1974, le président Ford et le secrétaire général Brejnev en sont arrivés à une entente établissant des cadres pour la conclusion d'un autre accord SALT. A la fin de l'année, cet accord était en voie de négociation à Genève.

Les États-Unis ont, selon l'usage, consulté leurs alliés de l'OTAN sur le progrès des pourparlers SALT. Le Canada souhaite toujours que les USA et l'URSS cherchent à limiter et à réduire davantage leur force nucléaire stratégique afin qu'il en résulte un renversement de l'élan dans la course aux armes nucléaires, ainsi qu'une diminution de la capacité destructrice de ces armements et un meilleur équilibre dans le même domaine.

Réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR)

Les négociations internationales les plus complexes dans lesquelles le Canada se trouve directement engagé relativement à la sécurité militaire sont celles qui se déroulent à la Conférence sur les réductions mutuelles de forces et d'armements et les mesures connexes en Europe centrale. Cette conférence, qui réunit certains pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, a débuté officiellement à Vienne le 30 octobre 1973. Les pays qui y participent directement sont, du côté de l'OTAN, le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg; et, du côté du Pacte de Varsovie, l'Union soviétique, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la République démocratique allemande.

Une diminution générale des tensions dues à la guerre froide en Europe, ainsi que l'amélioration générale des rapports entre les USA et l'URSS, reflétée particulièrement dans les accords SALT, ont eu pour effet de créer un meilleur climat dans les relations Est-Ouest. En conséquence, les pays de l'Alliance atlantique et ceux du Pacte de Varsovie ont pu consentir à entreprendre des négociations visant à réduire les conflits armés en Europe centrale entre les deux alliances militaires.

Au sein de l'Alliance atlantique, le Canada s'est montré un défenseur inébranlable des réductions mutuelles et équilibrées des forces

et il a joué un rôle important dans la formulation de la politique de l'Alliance dans ce domaine. L'intérêt que porte le Canada aux réductions mutuelles et équilibrées des forces découle du désir général d'accroître la sécurité mondiale et de réduire la tension inhérente à un affrontement armé; il vient aussi du sentiment que la sécurité du Canada est inséparable de celle de l'Europe occidentale. Toutefois, le Canada reconnaît que, pour être couronnées de succès, les réductions de forces en Europe (à l'instar de tous les accords conclus sur le contrôle des armements) doivent encourager la stabilité et, par conséquent, s'effectuer de façon à ne porter préjudice à la sécurité d'aucun pays. Les négociations en ce sens se poursuivaient à Vienne à la fin de 1974.

Conférence du Comité du désarmement (CCD)

Alors que les entretiens SALT revêtent un caractère bilatéral et que les pourparlers MBFR concernent les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, la Conférence du Comité du désarmement (CCD), dont le Canada fait partie, organise régulièrement des réunions et discussions multilatérales à Genève auxquelles assistent les pays non alignés. La CCD aborde les problèmes de désarmement et de contrôle des armements qui intéressent toute la communauté internationale et ceux dont la solution exige l'adhésion à des accords du plus grand nombre de pays possible. Tout comme son prédécesseur, le Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, la CCD a été responsable de la négociation de plusieurs accords multilatéraux relatifs au contrôle des armes, y compris le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Quoiqu'elle ne soit pas à vrai dire un organe des Nations Unies, la CCD présente chaque année un rapport de ses délibérations et propositions à l'Assemblée générale qui, lors de sa réunion automnale, en tient compte dans son débat général sur le désarmement.

Essais et non-prolifération des armes nucléaires

Pour nombre de pays, les essais et la prolifération des armes nucléaires ont représenté

des objets de préoccupation constante lors des débats de la CCD et de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement. En 1974, l'inquiétude du Canada et du reste du monde au sujet de la multiplication des essais nucléaires a augmenté d'autant plus que les cinq puissances nucléaires ont toutes effectué des essais au cours de l'année et que l'Inde a procédé à une explosion nucléaire souterraine. Les États-Unis et l'URSS ont poursuivi leurs entretiens en vue de la négociation d'un traité de limitation ou d'interdiction partielle des essais nucléaires souterrains, aux termes duquel les pays s'engageraient à ne pas effectuer d'essais au-delà d'un certain niveau de radiations. Le Canada s'est dit convaincu que les puissances nucléaires continueraient à progresser vers une interdiction totale des essais souterrains.

Au sein de la CCD et de l'Assemblée générale, le Canada a exprimé sa vive inquiétude au sujet des dangers que représente une plus grande prolifération des États dotés d'armes nucléaires. Plusieurs facteurs ont contribué à créer un climat d'anxiété, par exemple: l'expansion des arsenaux actuels d'armes nucléaires; les confrontations et tensions continues dans plusieurs régions du globe; les revendications de certains États sans armes nucléaires visant à obtenir les moyens de réaliser eux-mêmes des explosions nucléaires à des fins pacifiques, malgré le danger militaire représenté par le développement de la technologie requise; et la probabilité de transferts beaucoup plus nombreux de matériel et de technologie nucléaires pour faire face aux pénuries mondiales d'énergie. C'est pourquoi le Canada, lors de sa participation à la CCD et à l'Assemblée nationale de l'ONU ainsi que dans ses consultations auprès d'autres pays, a exigé un appui beaucoup plus soutenu au Traité de non-prolifération ainsi qu'une collaboration plus étroite entre les pays fournisseurs et importateurs de matériel et de technologie nucléaires de façon à garantir que ces éléments soient transmis sous de meilleures sauvegardes et ne servent aucunement à des explosions, mais seulement à des fins pacifiques. A l'Assemblée générale, le Canada a appuyé les résolutions touchant la réduction des arsenaux d'armes nucléaires, la suspension de tous les essais d'armes nucléaires et une étude internationale des futurs mécanismes de contrôle des explosions nucléaires à des fins pacifiques. Le Canada s'est

également dit convaincu que la conférence de révision du Traité de non-prolifération prévue pour mai 1975 réaffirmerait les objectifs du Traité et y encouragerait une plus grande adhésion.

Armes chimiques et biologiques

Bien que le Protocole de Genève de 1925 interdise l'utilisation des armes chimiques et bactériologiques (biologiques), certaines puissances militaires ont continué de mettre au point, de produire et de stocker des armes chimiques. Le Protocole a été renforcé, en 1972, lorsque la CCD a négocié un traité sur l'élimination des armes bactériologiques. Le traité, qui a été signé et ratifié par un nombre considérable de pays, y compris le Canada, est censé entrer en vigueur en 1975. La CCD a également poursuivi l'élaboration du texte d'un traité parallèle qui interdirait la mise au point, la production et le stockage des armes chimiques. A cet égard, les progrès ont été lents, en partie à cause de la difficulté que pose l'élaboration d'un dispositif de vérification satisfaisant que toutes les parties puissent accepter sur le plan politique. On eut aussi du mal à définir les substances à interdire et à préciser le genre d'activité auquel s'appliquerait le traité. La CCD a poursuivi en 1974 son examen utile de la question et, en particulier, de certains de ses aspects techniques. La délégation du Japon a soumis un projet de convention énonçant une formule selon laquelle l'interdiction totale des armes chimiques pourrait se négocier par étapes. Le Canada a présenté des documents de travail portant sur la définition des substances chimiques causant l'invalidité et sur les moyens d'éliminer les stocks actuels de gaz moutarde. Il a également participé activement à une réunion non officielle d'experts gouvernementaux, convoquée par la CCD, sur les armes chimiques. Lors de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a de nouveau appuyé l'adoption d'une résolution qui réaffirmerait l'interdiction des armes chimiques en tant qu'objectif, exhortait les gouvernements à œuvrer dans ce but, demandait à la CCD de poursuivre ses efforts en ce sens, et invitait une aussi large adhésion que possible au traité sur les armes bactériologiques.

Armes classiques

Suite à des initiatives de plusieurs pays tant au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies que dans le contexte de la Conférence diplomatique sur le droit humanitaire applicable dans les conflits armés, le Comité international de la Croix-Rouge a convoqué en 1974 une Conférence d'experts gouvernementaux sur certaines armes classiques. Il s'agissait d'un premier effort de la part de la communauté internationale en vue d'envisager la possibilité d'interdire ou de restreindre l'utilisation d'armes classiques de nature à occasionner des souffrances inutiles ou à exercer des effets dangereux sur la population civile. Parmi les armes considérées par les délégués à la Conférence, on relève les bombes incendiaires comme le napalm, les projectiles à haute vitesse et les armes de fragmentation.

Le Canada a déjà cherché à favoriser l'étude de ce problème à l'échelle internationale et à garantir que les pays reçoivent des renseignements complets quant à la nature, l'utilisation et les effets de ces armes; c'est dans cette optique qu'il a participé activement à la Conférence des experts gouvernementaux. En 1975, on s'attend à considérer des propositions précises afin d'interdire ou de restreindre l'utilisation de certaines de ces armes.

Affaires économiques

L'importance des questions économiques dans les relations internationales rend de plus en plus confuse la distinction traditionnelle entre les aspects politique et économique de la politique étrangère. Le Livre blanc de 1970 voyait dans la politique extérieure du Canada la promotion à l'étranger des objectifs nationaux; il n'est donc pas étonnant que les préoccupations nationales croissantes face à des sujets tels l'inflation, les investissements, le prix des denrées et les percées économiques étrangères, se soient reflétées dans la conduite de la politique extérieure du pays. L'état troublant actuel de l'économie mondiale de même que la structure de l'économie canadienne, qui dépend largement des exportations pour préserver le niveau de vie des Canadiens ont suscité deux impératifs. Premièrement, les Canadiens doivent faire des efforts intenses et soutenus pour favoriser la coopération et trouver des solutions aux problèmes économiques internationaux au sein des organisations multinationales. En second lieu, les politiques nationales et les relations bilatérales doivent être orientées à court terme vers une réduction des effets

économiques néfastes pour le pays et, à long terme, vers un raffermissement de la structure et de la capacité de l'économie canadienne de sorte qu'elle puisse continuer d'apporter la prospérité aux Canadiens. L'aptitude du Canada à jouer un rôle international significatif dans presque tous les secteurs des relations internationales, en particulier lorsqu'il s'agit de partager ses richesses avec des pays moins fortunés, dépend de sa réponse à ces deux impératifs.

Consultations internationales

Le Canada a participé à toute une gamme de discussions bilatérales et multilatérales en 1974. Les préparatifs en vue des négociations commerciales multilatérales du *Tokyo Round* se sont poursuivis au cours de l'année. Le Comité canadien des tarifs douaniers et du commerce a recueilli l'opinion des milieux intéressés sur la position que le Canada devrait adopter au cours de ces négociations. La Loi sur le commerce, adoptée par les États-Unis à la fin de décembre, a préparé la voie aux négociations importantes qui doivent se dérouler à Genève au début de 1975.



Ce projet d'auto-assistance de Care-Canada montre bien la collaboration qui existe, au Bangladesh, entre le gouvernement canadien et les organismes privés.

Les négociations sur la réforme monétaire dans les marchés internationaux de devises ont continué sous l'égide du Fonds monétaire international. La préoccupation du Canada face à la recherche d'un système d'échanges équitable et efficace était de voir l'établissement d'un système compatible avec les obligations commerciales et autres des divers pays. L'une des préoccupations majeures durant 1974 fut de réduire les pressions qui affectent la structure des paiements internationaux, pressions causées par la pénurie des denrées, par le changement rapide des prix ainsi que par la réorientation des systèmes de paiements et de commerce à l'échelle mondiale. La politique canadienne consista à accorder les mesures internationales aux mesures nationales prises en vue de la gestion de la balance des paiements du pays. A la suite de l'élection du ministre des Finances du Canada, M. John Turner, à la présidence du Comité intérimaire établi par le FMI pour faire face à la crise monétaire, le Canada a pu jouer un rôle de premier plan au cours de ces discussions.

En 1974, les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont été liées aux fluctuations de la situation internationale: l'énergie, l'inflation, les investissements étrangers, les sociétés multinationales, les négociations commerciales et l'aide au développement y ont tous fait l'objet de discussions intensives. Le Canada, qui s'était joint en 1973 à la Commission économique européenne (CEE), a pris une part active en 1974 aux divers comités, sous-comités et groupes de travail de cet organisme. Aux niveaux technique et scientifique, le Canada a retiré d'importants bénéfices de sa participation à la CEE. Les délégués canadiens ont également assisté, pour la première fois comme membres à part entière, à la session annuelle générale de la CEE tenue à Bucarest en avril 1974. D'un intérêt connexe aux activités économiques, on retrouve la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, décrite ailleurs dans la présente *Revue*.

Questions internationales

Les questions relatives à la politique en matière de ressources ont fait la manchette en 1974 et ont reçu l'attention intense du gouvernement. Sur le plan intérieur, la révision de la politique canadienne des minéraux s'est poursuivie, au même titre que les études destinées

à trouver la meilleure façon de mettre en application la politique de valorisation des ressources canadiennes. Sur la scène internationale, de nouvelles tendances se sont fait jour dans les politiques en matière de ressources et ont constitué d'importants ajouts au «nouvel ordre économique» préconisé au sein d'organismes des Nations Unies par les pays en voie de développement. Les nouvelles tendances se sont manifestées sur deux fronts: d'abord sur le front national, où les gouvernements ont cherché à faire valoir leurs droits à une plus grande part des revenus provenant des ressources, et ensuite sur le front multinational où les producteurs de ressources ont cherché de nouveau à s'unir dans le but de favoriser leurs intérêts communs. Le Canada a beaucoup réfléchi à l'attitude qu'il devrait adopter envers ces groupes, surtout en ce qui concerne les matières dont il est important producteur (minerai de fer, cuivre, etc.), mais aussi en ce qui a trait aux produits dont l'importation lui est essentielle, comme la bauxite.

La question des investissements internationaux est demeurée l'une des préoccupations majeures. Sur le plan national, 1974 a vu le démarrage de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, chargée de contrôler la prise de possession possible d'entreprises canadiennes par des entreprises étrangères. Le phénomène des sociétés multinationales a donné lieu à une activité intense dans les forums internationaux en 1974, depuis des études et débats sur la question jusqu'à des efforts en vue de soumettre ces sociétés à des contrôles plus stricts à l'échelle tant nationale qu'internationale. Aux Nations Unies, un «Groupe de personnalités» a étudié l'impact de ce phénomène sur les pays en voie de développement et sur le processus du développement; il en est résulté la création d'une commission spéciale des Nations Unies dont le Canada allait faire partie. Le Commonwealth et l'OCDE ont également attiré l'attention sur le phénomène des sociétés multinationales en 1974.

Le système de tarifs préférentiels du Canada en faveur de tous les pays en voie de développement est entré en vigueur le 1er juillet 1974. En vertu de ce système, presque toutes les importations en provenance des pays en voie de développement peuvent désormais entrer au Canada en franchise de droit. On a décidé de réexaminer périodiquement le fonctionnement de ce système afin qu'il continue de répondre à

la fois aux intérêts canadiens et aux besoins spéciaux des pays en cause.

Discussions bilatérales

En 1974, le gouvernement canadien a entamé un nouveau programme important d'intensification de ses rapports avec le Japon et la Communauté européenne, dans le cadre de sa politique de diversification de ses relations étrangères. Les faits saillants de ce programme ont été la visite du premier ministre du Japon, M. Tanaka, au Canada en septembre, ainsi que la visite du premier ministre du Canada à Paris et à Bruxelles en octobre. Lors de leurs discussions à Bruxelles, le Canada et la Communauté se sont dits d'accord sur l'importance de développer et d'élargir le champ de leurs relations; ils ont de plus convenu qu'il serait bon de procéder dans un avenir immédiat à des pourparlers préliminaires sur la nature et la portée des négociations nécessaires pour définir la forme et la teneur de leurs nouveaux rapports. En plus de la visite du premier ministre, des contacts réguliers ont été maintenus par l'entremise de la mission canadienne avec les représentants des pays de la Communauté à Bruxelles et grâce à une série de consultations bilatérales entre les représentants des deux parties en juin. Autre événement heureux, les représentants de la Communauté ont décidé d'ouvrir un Bureau de délégation à Ottawa en 1975.

Énergie

Les problèmes d'approvisionnement en énergie ont continué en 1974 à retenir une attention toute spéciale tant au niveau national qu'international. Le Canada occupe toujours une position quelque peu exceptionnelle à cet égard parmi les principaux pays industrialisés, du fait qu'il est à la fois exportateur de pétrole, d'uranium et de charbon, et grand importateur de pétrole et de charbon. Il devait donc constamment se tenir au courant des événements internationaux susceptibles d'influer sur l'approvisionnement énergétique.

Le Canada s'est vite rendu compte que, dans un monde interdépendant, les questions relatives à l'approvisionnement énergétique et au futur développement de l'énergie ne pouvaient être traitées efficacement que dans un contexte international. Il a donc continué de prendre part

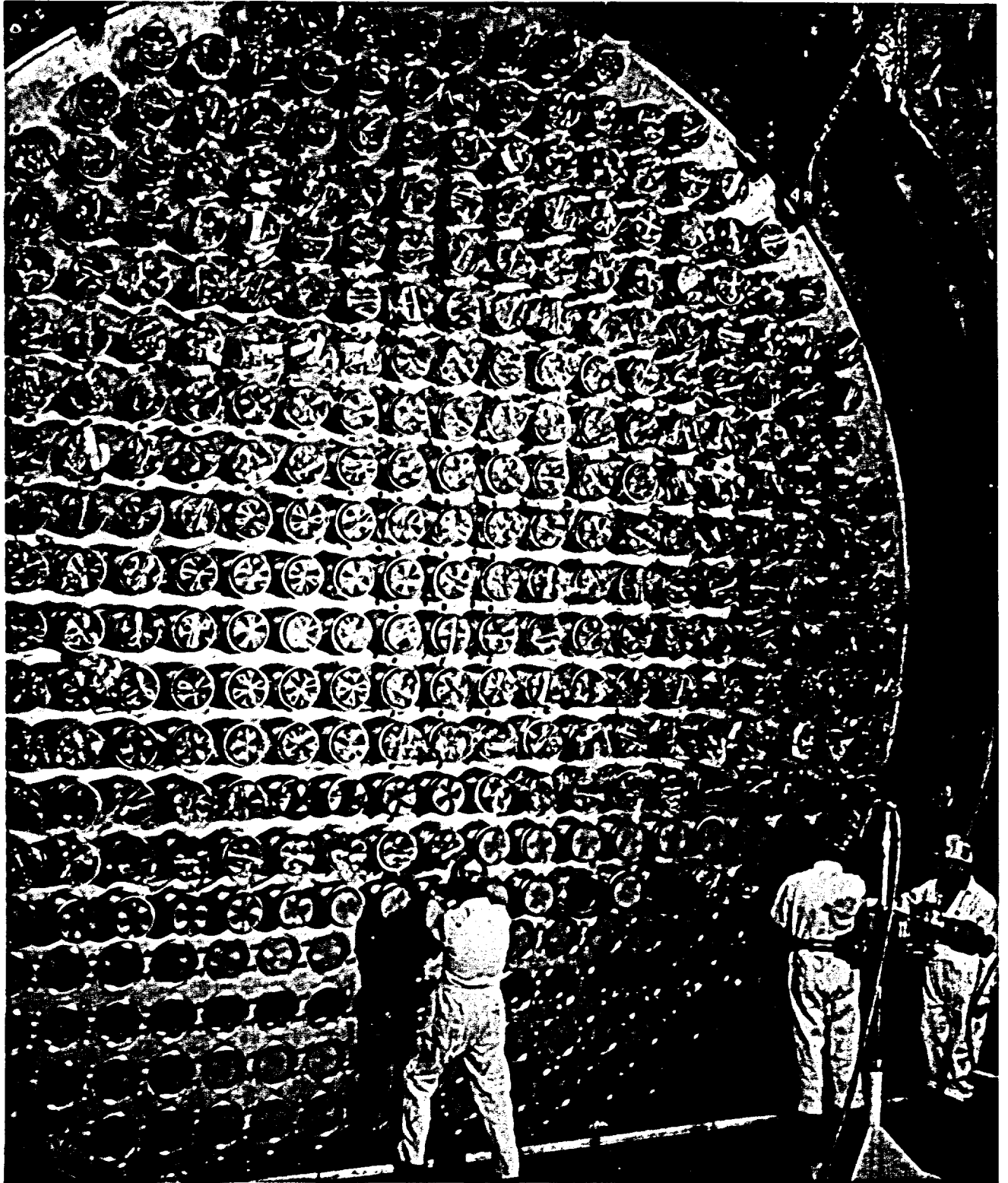
aux discussions se rapportant à ces sujets, tant à l'OCDE qu'aux Nations Unies et à l'OTAN. La création de l'Agence internationale de l'énergie sous les auspices de l'OCDE reflétait l'importance croissante de la coopération internationale face au problème de l'approvisionnement en énergie. C'est grâce à des entretiens et à des échanges d'information au sein de ces organismes internationaux que le Canada a pu se tenir au courant des événements les plus récents qui auraient pu influer sur son approvisionnement intérieur en combustible, tout en inculquant à ses partenaires commerciaux une idée réaliste de l'étendue de ses ressources énergétiques. Le Canada est aussi demeuré prêt à collaborer avec d'autres pays pour développer ces ressources par la recherche énergétique, pour élaborer des mesures propres à assurer la stabilité des approvisionnements à des prix équitables, et pour chercher des arrangements qui satisfassent à la fois les producteurs et les consommateurs de ressources énergétiques.

Relations nucléaires

L'année 1974 a été marquée par trois facteurs: le succès technique du programme national CANDU, l'accroissement de la demande internationale d'uranium dû à l'augmentation radicale de l'intérêt porté à l'énergie nucléaire comme source génératrice d'électricité, et la situation critique où se sont trouvés les efforts de la communauté mondiale en vue de freiner la prolifération ultérieure des explosifs nucléaires.

Le Canada a relevé les défis que posaient ces facteurs connexes. Tout en explorant à l'étranger les marchés possibles pour les systèmes de réacteurs CANDU, il a pris l'initiative de renforcer les garanties internationales relatives au transport d'équipement, de matériel et de technologie nucléaires. Il a entrepris des négociations en ce sens avec un certain nombre de pays qui reçoivent ou sont appelés à recevoir des exportations nucléaires du Canada.

Étant l'un des pays les plus avancés en ce qui a trait à l'application de l'énergie nucléaire, à la production d'électricité et à diverses utilisations commerciales dans les domaines de la santé et de l'agriculture, le Canada a continué de soutenir les efforts de la communauté internationale visant à encourager l'utilisation ordonnée et croissante de l'énergie nucléaire à des fins de développement au sein de divers



organismes, telle l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le Canada a également participé à des échanges scientifiques dans le domaine nucléaire, aux niveaux tant multilatéral que bilatéral, et il a également été représenté à de nombreux symposiums et conférences techniques à l'échelle internationale.

Télécommunications

En 1974, le gouvernement canadien a poursuivi son rôle actif au sein d'organismes internationaux qui s'occupent de télécommunications. Les délégations canadiennes ont participé à plusieurs conférences internationales, notamment à la Conférence administrative mondiale sur les radiocommunications maritimes qui a étudié les questions de télécommunications maritimes mobiles, ainsi qu'à la session annuelle du Conseil administratif de l'Union internationale des télécommunications, toutes deux s'étant déroulées à Genève.

Le gouvernement canadien a aussi participé à des entretiens avec l'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis et avec l'Organisation européenne de recherches spatiales qui ont abouti à la mise sur pied d'un Conseil des satellites de navigation aérienne. Des représentants canadiens ont assisté aux rencontres d'un panel d'experts, tenues sous les auspices de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO), en vue de préparer pour 1975 une Conférence diplomatique sur un système international de satellites de navigation maritime. De même, le Canada a pris part à des discussions sur l'établissement et l'extension d'accords internationaux prévoyant des installations de radio pour navigation maritime. Le gouvernement canadien a également eu des pourparlers avec les gouvernements de divers pays concernant la possibilité de conclure des accords réciproques dans le domaine de l'exploitation de la radio-amateur.

Accords aériens avec d'autres pays

Dans ce domaine, le Canada a conclu de nouveaux accords avec les Pays-Bas et les îles Fidji. Trois nouveaux accords ont également été signés avec les États-Unis sur le pré-dédouanement, sur les charters et sur les routes aériennes. Plus d'une douzaine de rondes de négociations ont eu lieu avec divers pays, dont le Japon, le Liban, l'Espagne, la Norvège, la Suède, le Danemark, le Venezuela, la Suisse et le Maroc. Les négociations avec ces trois derniers pays ont connu un dénouement heureux et on s'attend que de nouveaux accords aériens soient signés avec eux en 1975.

Transport

Le gouvernement du Canada a continué en 1974 à jouer un rôle actif dans les organisations internationales qui s'occupent de divers aspects du transport. Il a aussi poursuivi des arrangements bilatéraux avec d'autres pays pour élargir ses possibilités en matière de transport et il a échangé des informations avec eux dans les domaines de la technologie et de la gestion du transport. En outre, des délégations canadiennes ont siégé aux comités du Conseil et de l'Assemblée de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime. Le Canada a également participé à la Conférence onusienne de pléni-potentiaires sur un code de conduite des conférences maritimes. La plupart des pays qui ont assisté à cette Conférence se sont prononcés en faveur d'un système à orientation bilatérale qui favoriserait les flottes marchandes nationales des partenaires commerciaux plutôt qu'en faveur du système actuel de conférences autorégulatrices. Le Canada s'est abstenu de voter sur cette convention, alléguant que certaines dispositions contenues dans le code pourraient réduire le facteur concurrentiel et favoriser divers arrangements de commerce maritime pour des motifs autres que ceux reconnus.

Aide au développement

Le programme officiel canadien d'aide au développement a connu une expansion importante en 1974, les déboursés à cet égard, ayant atteint un niveau record de 733 millions de dollars.

*L'exportation des réacteurs CANDU, semblables à celui de 2,160,000 kilowatts installé à la centrale atomique de Pickering en Ontario (photo ci-contre), est soumise à des conditions très strictes.
Photo T. Boschler*

Plus du quart de ces fonds a été versé à des institutions multilatérales par l'entremise d'organismes comme la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le Programme de développement des Nations Unies et le Programme alimentaire mondial.

Le programme d'aide bilatérale a continué de centrer ses efforts sur les pays moins développés d'Asie, d'Afrique, des Antilles et d'Amérique latine.

Le Canada figure parmi les nations qui ont répondu spontanément et généreusement aux appels d'aide des pays du Sahel menacés par la famine après des années de sécheresse persistante. Conformément aux plans mis en œuvre dès 1973 pour venir en aide à cette région et à l'Éthiopie, le Canada a accordé des fonds supplémentaires de 19 millions de dollars en 1974. Cette aide consistait en des denrées alimentaires et des moyens de transport, et des plans sont en cours pour augmenter sensiblement les fonds budgétaires canadiens affectés aux situations d'urgence et aux programmes d'aide dans cette région.

En vue d'alléger les problèmes économiques d'un certain nombre de pays en voie de développement, causés par l'importante hausse des prix du pétrole et d'autres denrées essentielles, le Canada a octroyé 100 millions de dollars sous forme de denrées alimentaires et d'aide agricole aux pays les plus gravement touchés.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) est chargée en tout premier lieu de l'administration du programme d'aide canadien. Il s'agit d'une institution distincte relevant du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le Ministère a collaboré étroitement avec l'Agence, ainsi qu'avec d'autres ministères concernés, tant pour formuler la politique d'aide que pour en assurer l'harmonisation avec les autres intérêts de la politique étrangère du Canada. Aux missions du Canada établies dans les pays en voie de développement, le Ministère a aussi affecté de nouvelles ressources humaines qui participent à l'administration du programme d'aide.

L'un des événements principaux de 1974 a été la Conférence mondiale de l'alimentation, tenue à Rome du 5 au 16 novembre. En réponse aux besoins de plus en plus pressants d'alimentation à l'échelle mondiale, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé à cette

occasion une augmentation de l'aide canadienne à l'alimentation, y compris des fonds supplémentaires de 50 millions de dollars pour répondre aux besoins de l'année financière courante, ainsi qu'un engagement de la part du Canada à fournir une moyenne d'un million de tonnes de céréales fourragères au cours de chacune des trois prochaines années.

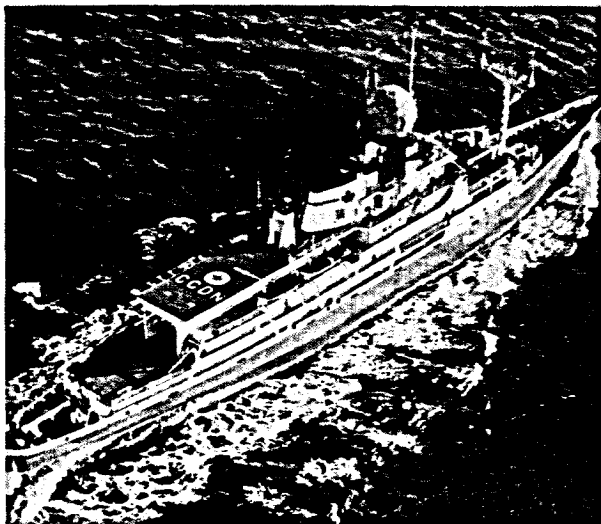
Relations économiques du Canada avec le Tiers-Monde

L'année 1974 a également été très fructueuse sur le plan des projets du programme canadien d'aide au développement qui ne concernent pas l'aide comme telle. Le travail accompli par le Ministère dans ce domaine a porté notamment sur les modalités d'application du système de tarifs préférentiels pour les pays en voie de développement. Ce système, qui est entré en vigueur le 1er juillet 1974, facilite la vente sur le marché canadien d'une grande variété de produits manufacturés et de certaines denrées agricoles du Tiers-Monde.

Le Canada a accepté de verser en mars 1974 une contribution initiale de 300,000 dollars au Centre du Commerce international à Genève, organisme coparrainé par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui cherche, par une aide technique, à stimuler les exportations des pays du Tiers-Monde.

Le Canada a manifesté son intérêt à l'égard des prix des produits que peuvent exporter les pays en voie de développement et des conditions d'accès à ces produits; c'est ainsi qu'il a participé à une série de consultations à ce sujet entre la CNUCED et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En outre, à la suite de négociations auxquelles il a pris part en 1973 en tant qu'importateur, le Canada a participé à la signature du nouvel Accord international sur le sucre qui est entré en vigueur au début de 1974.

Le Canada s'est aussi révélé un membre dynamique du Groupe d'étude de la CNUCED chargé de rédiger la Charte des droits et devoirs économiques des États, laquelle a été adoptée lors de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre.



Le navire Quadra de la Garde côtière du Canada, spécialement armé dans le cadre du Programme mondial de recherches sur l'atmosphère, a quitté le port de Victoria (C.-B.) en mai 1974 pour participer à la plus vaste étude météorologique jamais entreprise.

La science et l'environnement

La coordination de la politique étrangère canadienne dans les domaines de la science, de la technique et de l'environnement relève depuis 1970 de la Direction des relations scientifiques et des problèmes environnementaux. Cette coordination s'effectue en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux et avec des institutions privées.

La Science

Le Canada a continué en 1974 d'accorder une attention particulière aux organisations internationales et techniques, dont les Nations Unies, l'OCDE et l'OTAN. Il a accueilli en juin la Commission des questions scientifiques, techniques et spatiales de l'Union de l'Europe occidentale et a été l'hôte, en septembre, de la réunion de la Commission scientifique de l'OTAN. Il a participé aux travaux du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement, organisme relevant du Conseil économique et social des Nations Unies, et aux travaux scientifiques des institutions spécialisées de l'ONU telles que l'UNESCO, l'UNISIST et la Commission économique pour

l'Europe. Le Canada a également pris part aux travaux du Comité des Nations Unies sur l'utilisation pacifique de l'espace.

Sur le plan bilatéral, il convient de souligner la réunion de la Commission mixte scientifique Canada—République fédérale d'Allemagne dans le cadre du programme de coopération scientifique entre les deux pays. Lors de cette deuxième réunion de la Commission mixte, les principaux domaines d'échanges scientifiques entre le Canada et la RFA ont été passés en revue: ces domaines comprennent les sciences et la technologie marines, les sciences géophysiques, l'environnement, le traitement des données et les communications.

Suite aux négociations qui ont eu lieu à Pékin en octobre 1973, les échanges scientifiques entre le Canada et la Chine ont débuté tôt en 1974. Des spécialistes chinois en sismologie, en recherches sur rayons laser, en extraction de charbon à ciel ouvert et en sylviculture sont venus en visite au Canada, alors que des missions canadiennes en agriculture, en pêcheries et en sylviculture se sont rendues en Chine. En outre, d'autres programmes bilatéraux scientifiques se sont poursuivis avec la Belgique, la France et l'URSS.

Environnement

Le Canada s'occupe d'activités internationales dans le domaine de l'environnement surtout par sa participation active au Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE), à la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), ainsi qu'aux programmes d'environnement multilatéraux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'OTAN.

Le Canada, qui a accordé son appui entier à la création de l'UNEP, continue, en tant que membre du Comité directeur, à jouer un rôle actif au sein de l'organisation et à la gestion du Fonds pour l'Environnement qui relève de ce même comité. Au cours de ses deux premières années d'existence, le programme a mis au point un mode d'action qui devrait lui être utile dans les années à venir. Le siège de l'UNEP se trouve à Nairobi, au Kenya, où la troisième réunion du Comité directeur doit avoir lieu en avril 1975.

Le Canada est devenu membre à part entière de la CEE en mai 1973. Soucieuse d'accorder une importance plus grande au travail écologique,

Droit international

la Commission venait de créer un organisme subsidiaire appelé les «Conseillers supérieurs auprès des gouvernements de la CEE sur les problèmes de l'environnement». Par le truchement de la CEE, les pays industrialisés à régimes politiques différents peuvent échanger renseignements et expériences dans le domaine écologique.

Des experts et des représentants officiels du Canada ont continué de participer activement à l'activité écologique de l'OCDE et du Comité sur les défis de la société moderne de l'OTAN. A cet égard, il convient de souligner l'importance de la réunion des ministres de l'Environnement des pays de l'OCDE, en novembre 1974, réunion où le Canada était officiellement représenté par Mme Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement. Les participants ont reconnu qu'il fallait donner suite à une série de propositions concernant la gestion des affaires écologiques au sein des pays membres, et entre ces mêmes pays.

Dans le cadre de l'intensification de ses rapports avec l'Europe, le gouvernement canadien a entamé des discussions avec la CEE touchant les possibilités de collaboration et d'échanges d'informations dans les domaines écologique et scientifique. On s'attend que ces pourparlers débouchent sur un accord officiel établissant un mécanisme permanent de collaboration en ce sens.

Dans le domaine du droit international, le Ministère, par l'intermédiaire de son Bureau des affaires juridiques, exerce deux fonctions principales qui se complètent l'une l'autre. En ce qui touche le droit international actuel, le Bureau des affaires juridiques assure des services consultatifs auprès du gouvernement et du public sur des questions de droit international, notamment au sujet des traités auxquels participe ou s'intéresse le Canada.

Au chapitre de l'importance croissante des relations entre États, on retrouve la tenue de nombreuses réunions en vue de codifier les lois existantes ou d'en formuler de nouvelles dans les domaines qui n'y sont pas encore assujettis. Sous ce rapport, le Bureau des affaires juridiques joue un rôle opérationnel pour le compte du gouvernement en ce qui concerne l'élaboration et le maintien du droit international. Les questions suivantes sont parmi celles qui ont retenu l'attention du Bureau des affaires juridiques en 1974.

Droit de la mer

Dans le domaine du droit international, le fait saillant de 1974 a été la tenue de la première session plénière de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, du 20 juin au 29 août, à Caracas. Cent trente-sept États, représentés par plus de 2,500 délégués et conseillers techniques, ont entamé de longues et laborieuses négociations visant à la mise au point d'un traité complet et viable sur le droit de la mer. La délégation canadienne, l'une des plus importantes, était dirigée par M. Allan J. MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a assisté à la dernière partie de la session en compagnie de M. H.D. Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, et de M. Roméo Leblanc, ministre d'État (Pêcheries). Les hauts fonctionnaires du Bureau des affaires juridiques ont joué à cette occasion un rôle clef par leur participation à la conférence même et aux longs travaux préparatoires requis à cet égard.

L'avenir des océans— au cours des dernières décennies, les innombrables progrès de la technologie et les multiples changements survenus dans la configuration du monde ont transformé l'ordre public sur les océans.

Étant donné la vaste gamme de questions fort complexes à résoudre, les intérêts nombreux et parfois contradictoires en jeu et le grand nombre de délégations, il a été difficile de réaliser des progrès considérables dans le sens de la mise au point définitive d'un traité. Néanmoins, on en est arrivé (et ceci constitue un grand pas en avant) à formuler trois principes fondamentaux susceptibles de servir de base à un accord complet sur le droit de la mer, à savoir, le principe de la *zone économique* dans le cas des aires de juridiction nationale, le principe de *l'héritage commun de l'humanité* dans le cas du secteur international des fonds de mer et finalement le principe de la *gestion océanique* qui s'appliquerait aux secteurs de juridiction tant nationale qu'internationale.

L'un des apports les plus précieux à la Conférence a été la présentation d'un document de travail par le Canada et sept autres États riverains (en l'occurrence, le Chili, l'Islande, l'Indonésie, l'île Maurice, le Mexique, la

Nouvelle-Zélande et la Norvège), prévoyant une mer territoriale de douze milles et une zone économique dont la limite extérieure n'excéderait pas une distance de 200 milles depuis les lignes repères de la mer territoriale. Vu la diversité assez grande des pays côtiers qui ont coparrainé ce projet, tant du point de vue géographique qu'économique, on a supposé qu'il aiderait à attirer l'attention de la Conférence sur le principe de la zone économique dans les négociations futures.

Au premier comité de la Conférence, chargé des questions se rapportant au secteur international du fonds des mers, la délégation du Canada a présenté une proposition visant à réduire les divergences de vues qui existent entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés sur la question suivante, à savoir, «Qui a le droit d'exploiter les ressources des grands fonds océaniques?» Les ressources auxquelles les délégués faisaient surtout allusion étaient les nodules, substances riches en cuivre,



nickel, cobalt et manganèse qui se trouvent au fond des océans. La délégation canadienne a également joué le rôle de conciliatrice vis-à-vis de deux autres questions d'intérêt vital dans le même domaine: «Quelles sont les conditions d'exploitation de ces ressources?» et «Quels pouvoirs devrait-on accorder à la future Autorité internationale des fonds marins si on veut lui permettre de parer aux effets économiques néfastes que l'exploitation des grands fonds océaniques pourrait avoir pour les pays en voie de développement qui sont producteurs des minerais contenus dans les nodules?»

Le deuxième comité de la Conférence a réalisé d'importants progrès en réussissant à cerner les principales tendances relatives aux questions plus traditionnelles du droit de la mer, telles que la nature et les dimensions de la mer territoriale, les pêcheries, les ressources minérales, les détroits internationaux, les îles et la haute mer. C'est ainsi que le Canada, avec plusieurs autres États riverains, a cherché à établir avec précision la nature et l'étendue des droits et obligations d'un État riverain vis-à-vis des ressources vivantes qui se trouvent dans sa zone économique. La délégation a également mené une campagne active en vue de faire accepter par la Conférence une disposition spéciale relative aux espèces anadromes, comme le saumon, laquelle aurait pour effet de reconnaître officiellement que seul l'État d'origine dispose d'un contrôle gestionnaire complet sur ces poissons durant leur mouvement migratoire.

Le troisième comité de la Conférence s'est attaqué aux problèmes concernant la protection du milieu marin (voir la section qui suit sur le droit de l'environnement) et la recherche scientifique marine. A l'égard de cette dernière, le Canada a préconisé l'adoption d'une solution visant à favoriser la poursuite des recherches océanographiques en tenant compte, toutefois, des préoccupations légitimes des États riverains s'il s'agit de recherches effectuées dans leur zone économique par des scientifiques d'autres pays.

A l'intérieur du pays, des consultations ont eu lieu auprès des représentants des provinces et de l'industrie afin d'examiner les divers aspects de la politique canadienne sur le droit de la mer, dans le cadre des mesures préparatoires à la conférence. Ces échanges de vues se sont révélés dans la pratique fort utiles, puisque parmi les délégués canadiens à la Conférence, on retrouvait des hauts fonctionnaires provinciaux ainsi que

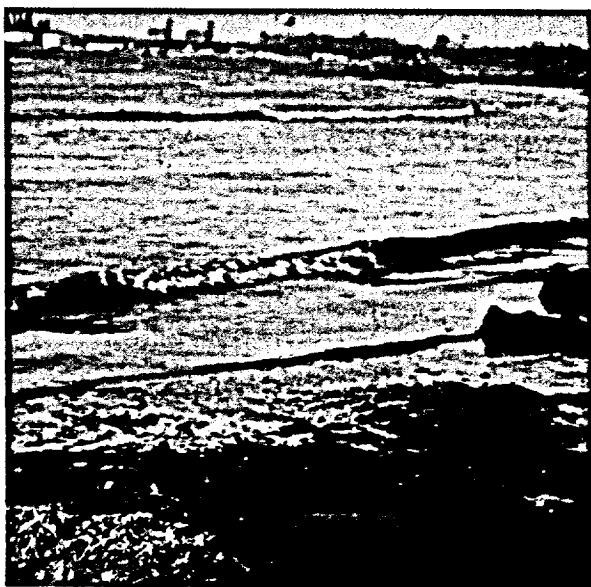
des représentants du secteur minier, du commerce maritime, de l'industrie de la pêche et des syndicats de pêcheurs.

Les milieux universitaires canadiens qui s'intéressent au droit de la mer ont été tenus au courant du déroulement de la Conférence grâce à la distribution de documents pertinents à ce sujet et à des causeries données par de hauts fonctionnaires du Bureau des affaires juridiques.

Droit de l'environnement

La Déclaration de Stockholm sur l'environnement humain, et tout particulièrement le Principe 21 relatif à la responsabilité des États visant à garantir que les activités relevant de leur compétence et contrôle n'endommagent pas l'environnement des autres États, ainsi que le Principe 22 concernant le développement du droit international en matière de responsabilité et de réparation vis-à-vis des dommages, a continué à servir de fondement aux sphères d'activité canadiennes dans le domaine du droit international de l'environnement.

Les efforts du Ministère dans ce contexte ont été centrés en 1974, sur les trois principaux points suivants: premièrement, l'élaboration d'un régime juridique de prévention de la pollution



Le Canada espère que, grâce à ses programmes de recherche et de nettoyage destinés à éliminer les fuites d'hydrocarbures, les routes utilisées pour l'acheminement du pétrole partout dans le monde ne présenteront plus de scènes semblables à celle-ci, prise en Nouvelle-Écosse.

océanique; deuxièmement, l'élaboration de régimes juridiques visant à prévenir d'autres formes de pollution ayant des conséquences internationales; et troisièmement, la mise en application et le développement ultérieur de rapports juridiques entre le Canada et les États-Unis en ce qui a trait aux problèmes écologiques.

La première session d'importance de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, tenue à Caracas du 20 juin au 29 août, a été témoin des efforts multilatéraux de la lutte contre la pollution des mers.

À Caracas, la position du Canada à l'égard de la pollution causée par les navires a été qu'il fallait établir et faire observer à l'échelle internationale des normes très strictes en vue de la conservation et de la protection du milieu marin. Le Canada a proposé que les États riverains soient autorisés à adopter et à faire observer leurs propres normes anti-pollution, et à les faire prévaloir sur les normes internationales dans les cas où des conditions exceptionnelles existent. La proposition canadienne s'appliquerait non seulement aux eaux territoriales, mais aussi à la zone économique suggérée de 200 milles. Toutefois, un certain nombre de pays, en particulier les puissances maritimes, favorisent un système de normes exclusivement internationales qui seraient observées surtout en fonction du registre maritime, non seulement dans les secteurs de haute mer mais également dans les eaux territoriales des États riverains. Le Canada compte poursuivre ses efforts en vue de rallier à sa position l'ensemble des délégués lors de la prochaine session de la Conférence sur le droit de la mer prévue pour mars 1975 à Genève.

Au cours de 1974, le Canada a participé à deux niveaux aux efforts visant à mettre au point des mécanismes juridiques pour contrôler les activités susceptibles de modifier les conditions météorologiques à l'échelle internationale. Le Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE), qui est chargé d'élaborer des lignes directrices générales pour la gouverne et la coordination des programmes écologiques au sein de l'ONU, a entrepris, en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale, une étude des causes modificatrices des conditions météorologiques, dans le but précis de mettre au point des lignes de conduite ou un «code d'éthique» qui s'appliqueraient aux activités susceptibles de modifier les conditions

météorologiques à l'échelle internationale et qui pourraient servir de fondement à un accord international éventuel dans ce domaine. Le Canada a poursuivi également des pourparlers avec les États-Unis en vue de conclure un accord bilatéral sur les activités aptes à modifier les conditions météorologiques au-delà des frontières de l'un ou l'autre pays.

Au niveau régional, le Canada s'est intéressé activement à la mise au point, par l'OCDE d'un projet de mesures à prendre dans le domaine de la pollution transfrontalière. Le projet en question énonce un certain nombre de principes préconisés par cet organisme pour guider ses membres dans la formulation de leurs politiques sur l'environnement.

L'aspect juridique joue souvent un rôle important à l'égard des problèmes écologiques communs au Canada et aux États-Unis, surtout ceux qui se posent le long de la frontière canado-américaine et qui sont régis par le Traité de 1909 sur les eaux limitrophes. En 1974, des discussions ont été entamées avec les représentants du gouvernement américain au sujet de l'application de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs. Il s'agissait d'un effort de la part des deux pays pour respecter les dispositions de l'Article IV du Traité sur les eaux limitrophes qui les engagent à ne pas polluer les eaux limitrophes ou transfrontalières au point que celles-ci soient dommageables à la santé ou à la propriété des gens du pays voisin. En outre, les entretiens avec les hauts fonctionnaires américains au sujet du projet d'irrigation par la dérivation de Garrison, au Dakota-Nord, visaient à garantir que les dispositions de l'Article IV du Traité soient respectées en ce qui concerne les eaux de la rivière Souris et de la rivière Rouge au Manitoba. Les deux pays bénéficieraient mutuellement du projet, s'il était complété conformément aux plans acceptés.

Des problèmes d'ordre juridique ont également été soulevés dans le cadre de la Commission mixte internationale créée par le Traité sur les eaux limitrophes. En juin 1974, le gouvernement de la Colombie-Britannique a soumis une requête à la Commission mixte internationale demandant la révision de l'ordonnance de 1942 qui autorisait la ville de Seattle à hausser le barrage de Ross dans l'État de Washington, ce qui aurait pour effet d'aggraver l'état d'inondation de la région de Skagit River Valley en Colombie-Britannique. La présentation

de cette requête a débouché sur des problèmes juridiques complexes que la Commission, croyait-on, serait peut-être appelée à résoudre.

Un problème écologique important, lié à des questions juridiques n'intéressant pas le Traité sur les eaux limitrophes, a été celui de l'augmentation prévue du trafic pétrolier sur la côte ouest entre Valdez (Alaska), terminus du pipeline transalaskien, et les raffineries américaines de la région de Puget Sound. L'un des aspects de ce problème, qui est en voie d'être discuté par les membres du Ministère avec les représentants américains, concerne les principes de responsabilité et de compensation à appliquer en cas de futurs épanchements de pétrole.

Pêches internationales

En 1974, le Ministère des Affaires extérieures a poursuivi sa collaboration active avec le ministère de l'Environnement, relativement à une vaste gamme de négociations et de conférences sur les pêches internationales. Le Canada a notamment entamé des négociations avec les États-Unis afin d'en arriver à une entente sur les ressources en saumon de la côte du Pacifique, ce qui eut comme résultat la prorogation d'un an de l'Accord canado-américain sur les privilèges réciproques de pêche. En outre, le Ministère a pris part à des réunions de commissions internationales chargées de régler les pêches et la conservation des mammifères marins sur les deux côtes, telles que la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique du nord-ouest et la Commission internationale de la chasse à la baleine. Des discussions bilatérales ont également eu lieu sur les diverses questions soulevées au cours de l'année et impliquant des pays dont les flottilles pêchent au large des côtes canadiennes. Ainsi, en novembre 1974, des représentants du Canada et de l'URSS se sont réunis afin de prendre les dispositions nécessaires au règlement des réclamations présentées par des pêcheurs canadiens de homard dont l'équipement avait été détruit par la flottille de pêche soviétique au large de la côte est.

Droit économique international

Au cours de 1974, les problèmes relatifs aux ressources naturelles, aux investissements étrangers et à l'activité des sociétés multinationales ont fait l'objet d'une attention

particulière, principalement au sein des organismes des Nations Unies. La discussion de ces problèmes a inévitablement soulevé des questions fondamentales touchant les régimes juridiques qui se rapportent à ces secteurs importants du droit économique international.

La sixième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les matières premières et le développement a adopté une Déclaration sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international et sur un Programme d'action connexe. Le Ministère a participé activement à la négociation de cette Déclaration, surtout en ce qui concerne les dispositions se rapportant à la souveraineté permanente des pays sur leurs ressources naturelles, au traitement général des entreprises multinationales et des investissements étrangers par les pays hôtes, et à la question épineuse des nationalisations et compensations. Bien que la Déclaration et le Programme d'action connexe aient été adoptés sans mise aux voix, les nombreuses réserves et déclarations interprétatives qui ont été faites au sein de l'Assemblée, suite à leur adoption, indiquent clairement l'absence de tout consensus réel sur cette question. Tout au cours de la négociation de la Déclaration, le Canada a soutenu que le droit d'un État à prendre des mesures de nationalisation doit être exercé en tenant compte des règles généralement acceptées du droit et de l'usage internationaux. Cette position était exprimée dans l'exposé présenté par le Canada en séance plénière de l'Assemblée après l'adoption de la Déclaration.

Les problèmes de la souveraineté sur les ressources naturelles et du traitement des investissements étrangers ont de nouveau été soulevés lors de la négociation de la Charte des Nations Unies sur les droits et devoirs économiques des États, adoptée en décembre 1974 par la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La quatrième et dernière session du Groupe de travail de la CNUCED, chargé officiellement de l'élaboration de la Charte, s'est déroulée à Mexico en juin et, à maints égards, n'était qu'une continuation des négociations peu concluentes qui avaient eu lieu quelques semaines auparavant lors de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Canada faisait partie de ce Groupe de travail, et la délégation canadienne, dirigée par le conseiller juridique du Ministère, a joué, de

concert avec les représentants de pays clefs en voie de développement, un rôle de premier plan dans la recherche d'une solution de compromis au problème fondamental, qui consistait à savoir s'il fallait inclure dans la charte une allusion à des obligations en matière de droit international à l'égard du traitement des investissements étrangers. Intimement reliée à ces questions se trouvait celle de la contrainte économique sous forme de contrôle des ressources naturelles. Parce que le texte de la charte soumis par le groupe de travail ne contenait pas de dispositions universellement acceptées sur les questions connexes aux investissements étrangers, il a fallu poursuivre les négociations à New York avant que la charte ne soit considérée par le deuxième comité de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Bien que l'incapacité à s'entendre sur la question des investissements étrangers et sur d'autres aspects ait empêché l'adoption unanime de la charte, le caractère intensif des négociations tant officielles qu'officieuses a suscité des motions de part et d'autre. Le Canada n'a pas jugé à propos d'appuyer la charte pour des motifs d'ordre juridique et autres. La principale raison juridique était liée au problème de l'application du droit international au traitement des investissements étrangers. Bien que le Canada ait reconnu la nécessité d'une évolution progressive du droit, la motion d'exclusion du droit international (quelle qu'en soit la teneur) était inacceptable en principe. La déclaration canadienne sur la charte exprimait aussi une certaine inquiétude au sujet des répercussions extraterritoriales que comportait l'extension, dans la charte, du principe de la souveraineté permanente au-delà du secteur des ressources naturelles.

On s'attendait que les mêmes problèmes fassent surface dans d'autres contextes, et on espérait que l'interdépendance et l'ensemble des intérêts économiques s'imposent éventuellement et débouchent sur un accord plus général qui puisse servir de fondement à l'évolution progressive du droit international dans le domaine des investissements étrangers.

Les entreprises multinationales ont fait l'objet d'une attention toute particulière lorsque le «Groupe de personnalités» du Conseil économique et social (ECOSOC) a soumis au milieu de l'année son rapport sur l'impact des entreprises multinationales dans les domaines du développement et des relations internationales.

Les recommandations de ce rapport concernant le traitement des investissements étrangers par les pays hôtes ont soulevé les nombreux problèmes de la nationalisation, de la compensation et du droit d'adhésion qui s'étaient révélés si difficiles à résoudre dans les négociations susmentionnées relatives à la déclaration et à la charte. Le travail que doivent entreprendre les Nations Unies par suite des recommandations contenues dans le rapport des «personnalités» pourrait être, croyait-on, l'occasion de concilier des divergences d'opinions sur ces questions. A la suite d'une initiative prise par le Canada à l'ONU en 1972, l'Assemblée générale avait déjà confié à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) l'étude des aspects juridiques des problèmes que connaissent les divers pays désireux d'exercer un contrôle efficace sur les entreprises multinationales; on prévoyait donc que le rapport préliminaire en voie de préparation par le Secrétaire général permettrait à la Commission de commencer bientôt son travail réel sur cette question.

Le droit nucléaire

L'explosion d'une bombe nucléaire par l'Inde en 1974 a soulevé des problèmes fondamentaux pour le Canada concernant sa politique d'exportation nucléaire, problèmes étroitement liés aux obligations du Canada en tant que partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ainsi qu'à ses droits et responsabilités en vertu de divers accords bilatéraux de coopération dans le domaine nucléaire. Le Ministère a participé intensivement aux discussions qui ont abouti, vers la fin de l'année, à l'adoption officielle d'une nouvelle politique gouvernementale en matière d'exportation nucléaire. La nouvelle politique comporte des sauvegardes visant à garantir que tout équipement, matériel et technologie nucléaires fournis par le Canada servent uniquement à des fins pacifiques et non militaires et, surtout, ne soient jamais utilisés pour la mise au point d'explosifs nucléaires. L'adoption de cette politique a exigé une nouvelle étude de certains principes fondamentaux impliqués dans les accords de sauvegarde, tels que la transmission des produits de fission nucléaire aux générations futures et l'imposition de sauvegardes sur les produits mis au point à l'aide de la technologie

canadienne. Le Ministère a également pris part à la négociation d'ententes avec les pays qui reçoivent ou qui sont appelés à recevoir du Canada des exportations nucléaires, afin de mettre en œuvre la nouvelle politique.

Droit spatial

Au cours des quinze dernières années, le Canada s'est intéressé activement au développement du droit spatial, domaine juridique qui revêt une importance de plus en plus grande au fur et à mesure qu'augmente le nombre de pays s'adonnant à des activités spatiales.

Le travail juridique s'est fait principalement sous l'égide du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies, qui comprend 37 membres, ainsi que sous celle de son sous-comité juridique.

En 1974, la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a complété et adopté le Projet de convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. Cette convention, qui a résulté principalement d'un projet coparrainé par le Canada et la France en 1972, marque une autre étape importante dans le développement progressif et ordonné du droit international dans le domaine de l'activité spatiale. En permettant de mieux identifier les objets spatiaux, elle sert de complément à la Convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par les objets spatiaux (1972). Le Canada devrait signer et entériner la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique et adhérer à deux autres accords internationaux importants, soit, d'une part, l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (1968), et, d'autre part, la Convention sur la responsabilité internationale.

L'élaboration de principes régissant la Radiodiffusion directe par satellite a également progressé. En 1974, le Canada a continué avec la Suède à jouer un rôle actif au sein du Groupe de travail des satellites de radiodiffusion directe (SRD) du Comité de l'espace extra-atmosphérique. Lors de sa session, le Groupe de travail s'est penché sur le cinquième d'une série canado-suédoise de documents de travail qui propose et explique un ensemble de

principes servant à régir la radiodiffusion directe par satellite. Par la suite, le sous-comité juridique de l'espace extra-atmosphérique a pu mettre au point des textes préliminaires sur cinq des moins discutables de ces principes. On s'attend que, lors de la réunion du sous-comité juridique en 1975, on puisse s'attaquer davantage aux principes plus difficiles concernant le consentement et la participation aux systèmes internationaux de télédiffusion par satellite, ainsi que la définition et réglementation des débordements techniques qui résultent inévitablement de ces réseaux de diffusion.

Le Canada a également pris part aux discussions du sous-comité juridique concernant un projet de traité relatif à la lune (une initiative soviétique) et a participé au Groupe de travail qui s'occupe du repérage à distance de la terre par satellite. Mais le progrès dans ces secteurs a été lent, en raison des divergences de vues des États sur les questions de principe se rapportant à ces sujets; pour ce qui est du traité relatif à la lune, les divergences de vues concernent la répartition des droits fonciers; et pour ce qui est du repérage à distance, elles concernent le droit de l'État repéré de ne pas consentir à être repéré et celui d'exercer le contrôle premier sur les données obtenues par repérage à distance de son territoire. Si, comme on l'a reconnu, il faudra sans doute beaucoup de temps pour en arriver à un compromis efficace sur ces problèmes difficiles, le Canada, tout au long de 1974, n'en a pas moins poursuivi ses efforts aux Nations Unies, auprès des organismes spatiaux européens et au niveau bilatéral, en vue d'atteindre un consensus international sur les principes et approches susceptibles de favoriser l'avancement de ces secteurs tout en protégeant les intérêts nationaux.

Définition de l'agression

Au cours de sa vingt-neuvième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une définition généralement acceptée de l'agression. Le Canada s'attendait que cette définition ait une validité morale importante et puisse servir de guide au Conseil de Sécurité lorsque ce dernier devait établir si l'utilisation d'une force armée constitue un acte d'agression et dès lors une violation de la Charte des Nations Unies.

Depuis la création en 1967 du Comité spécial des Nations Unies sur l'agression, chargé de

trouver une définition qui convienne à tous les pays membres, les hauts fonctionnaires du Bureau des affaires juridiques participent à ses travaux. Membre du comité, le Canada a aussi joué un rôle actif en tant que président de l'un des trois groupes de travail chargés des négociations délicates et complexes qui ont abouti à la définition finalement adoptée.

Au cours des discussions de la Sixième Commission des Nations Unies en 1974, la délégation du Canada a continué à jouer un rôle clef dans l'élaboration d'une terminologie acceptable, non seulement pour la définition même de l'agression, mais plus particulièrement pour une note explicative destinée à garantir que la définition ne nuirait en rien à l'autorité qu'ont les États riverains de faire respecter leurs droits dans leurs zones maritimes.

L'adoption de cette définition constitue une importante réussite, qu'on ne saurait apprécier à sa juste valeur qu'en se rappelant le demi-siècle d'efforts de la part de la communauté internationale pour y arriver. Elle représente aussi une importante contribution à l'évolution progressive du droit international, qui est l'un des buts essentiels des Nations Unies et un objectif important de la politique étrangère du Canada.

CSCE

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui a débuté en 1973 avec la participation du Canada, des États-Unis et de 34 pays européens, a pour objectif de formuler des principes visant à favoriser de meilleures relations entre les pays participants et à créer un climat qui permette à leurs populations de vivre en paix, libres de toute menace à leur sécurité. En tant que membre de l'OTAN et partageant de plus les mêmes intérêts que les pays européens, le Canada a joué un rôle intéressé et actif dans tous les aspects de la conférence.

Le Bureau des affaires juridiques, en collaboration avec la Direction de l'Europe de l'Est du Ministère, s'est surtout intéressé aux aspects juridiques des problèmes politiques et militaires de la conférence, et plus précisément à l'élaboration d'un certain nombre de principes se rapportant à la sécurité et à la coopération

européennes. Ces principes dont l'élaboration tirait à sa fin en décembre 1974 sont les suivants:

- égalité souveraine et respect des droits inhérents à la souveraineté;
- abstention de toute utilisation ou menace d'utilisation de la force;
- inviolabilité des frontières;
- intégrité territoriale des États;
- règlement pacifique des conflits;
- non-intervention dans les affaires intérieures;
- respect des droits humains et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance;
- égalité des droits et autodétermination des peuples;
- coopération entre les États;
- respect fidèle des obligations en vertu du droit international.

A ces dix principes, se sont ajoutées trois propositions portant sur le changement pacifique des frontières, l'institution d'un mécanisme européen distinct pour le règlement pacifique des conflits et l'inclusion d'un paragraphe interdisant le recours à la force.

Il ne s'agit pas là de principes nouveaux en matière de droit international, car on les retrouve dans des instruments internationaux antérieurs tels que la Charte des Nations Unies et la Déclaration des Nations Unies relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États. Néanmoins, la Conférence avait pour but d'élaborer ces principes dans un contexte européen de sorte qu'ils puissent servir de guide aux relations entre les pays européens. A la fin de la session de 1974, les délégués en étaient arrivés à un accord provisoire sur les textes concernant la plupart de ces principes, mais il restait encore à résoudre des divergences de vues touchant des aspects particuliers de certains d'entre eux.

Droit international humanitaire en période de conflit armé

Le Ministère, en étroite collaboration avec le Cabinet du juge-avocat général du ministère de la Défense nationale, a participé activement en 1974 aux efforts internationaux en vue de développer et réaffirmer le droit international humanitaire applicable dans les conflits armés. Les experts canadiens en droit international, en

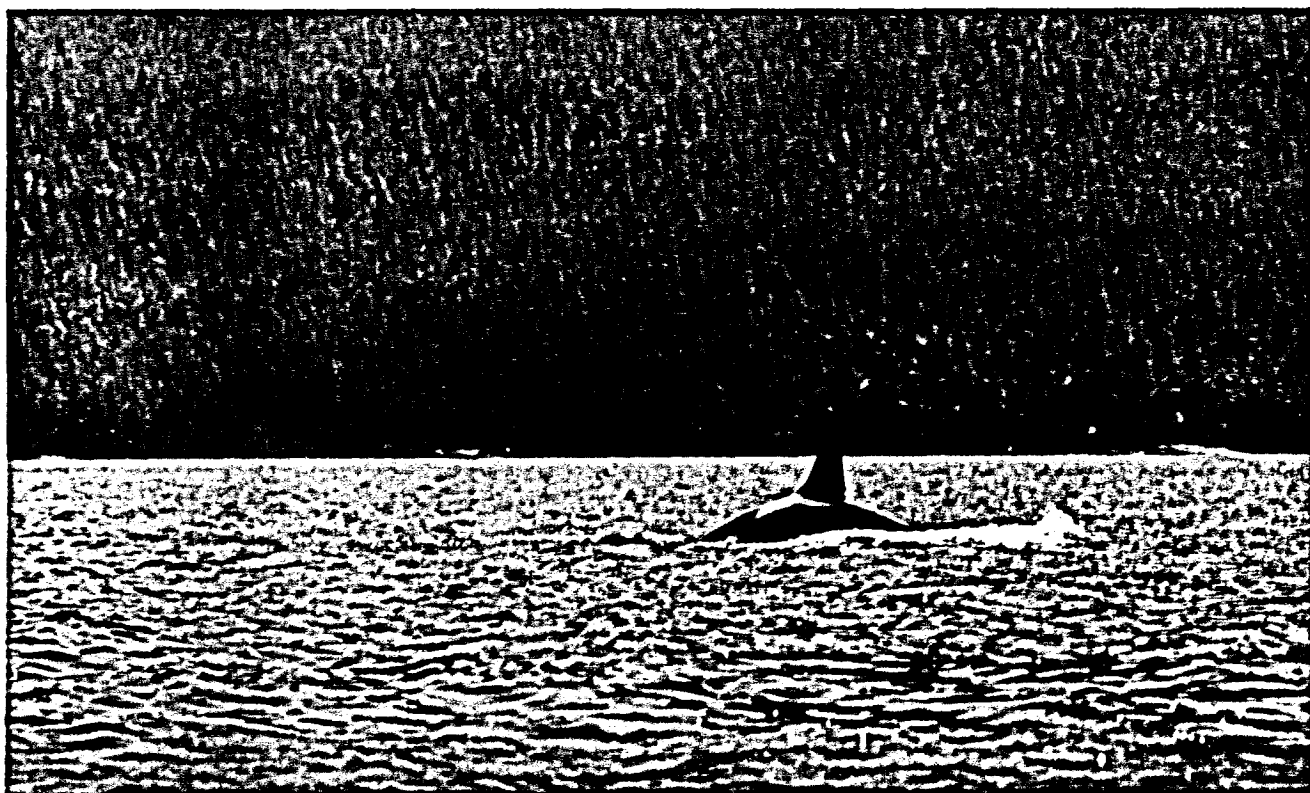
collaboration avec des collègues d'autres pays et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ont poursuivi leur travail en vue de parfaire les deux projets de protocoles additionnels destinés à réaffirmer et à mettre à jour les Conventions de Genève de 1949.

Au début de 1974 s'est tenue à Genève la première session de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés. Une bonne partie de la session a été consacrée à l'établissement des règles de procédure et à la constitution des comités de rédaction, mais l'assemblée a néanmoins réalisé certains progrès en vue de l'acceptation générale d'un premier protocole relatif aux victimes de conflits armés internationaux. Le Canada a également réussi à faire inscrire aux dossiers du Comité spécial sur les armes l'attitude positive de

son gouvernement dans la recherche de règlements visant à interdire ou à restreindre l'utilisation d'armes classiques qui occasionnent des souffrances inutiles ou exercent des effets dangereux.

Après cette première session, les juristes canadiens ont poursuivi leurs efforts, au Canada et au sein de diverses réunions à l'étranger, en prévision de la deuxième session de la Conférence diplomatique qui doit avoir lieu à Genève au printemps de 1975. Lors de cette deuxième session on peut s'attendre à une reprise des discussions sur le premier protocole, particulièrement afin de déterminer s'il n'y aurait pas lieu d'étendre la portée des Conventions de Genève en y incluant les guerres d'autodétermination et de libération naturelle. La délégation canadienne entend aussi poursuivre ses efforts en vue de faire adopter un deuxième protocole dont l'objet serait d'étendre aux victimes de conflits à caractère non international des dispositions humanitaires fondamentales contenues dans l'Article 3 des quatre Conventions de Genève, par la mise au point de nouvelles dispositions que tout gouvernement responsable souhaiterait appliquer dans l'exercice de sa souveraineté.

*Les baleines de cette espèce sont indigènes aux eaux canadiennes et leur protection s'inscrit dans les efforts du gouvernement pour assurer l'avenir des océans.
Environnement Canada/Photo McVeigh*



III COORDINATION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le Comité interministériel sur les relations extérieures

Le Comité interministériel sur les relations extérieures (CIRE) se compose des membres suivants: le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures (président); le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce et le sous-ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration; le président de l'Agence canadienne de développement international; le secrétaire du Cabinet; le secrétaire du Conseil du Trésor et le sous-ministre des Travaux publics. Créé en mai 1970, le CIRE conseille le gouvernement, par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur la formulation des politiques, le développement et l'harmonisation des programmes par pays, l'affectation des ressources à la mise en œuvre des programmes à l'étranger, la conduite des opérations à l'extérieur, la nomination des chefs de missions, la gestion des services de soutien et la gestion du personnel en service à l'étranger. Le comité est assisté d'un Secrétariat composé de représentants des principaux ministères dotés d'un service extérieur et de l'ACDI. Le CIRE agit en étroite collaboration avec les ministères qui en sont membres, en particulier les Affaires extérieures à qui incombe la coordination des opérations à l'étranger.

En 1974, le CIRE a continué d'exercer le mandat que lui a confié le gouvernement. Il a examiné de nouveaux moyens de mettre en pratique les directives du Cabinet en ce qui touche la coordination des opérations de la politique étrangère afin d'en améliorer le rendement et l'efficacité. Pour aider le Comité face à une vaste gamme de problèmes, on a formé un sous-comité spécial, composé de hauts fonctionnaires des ministères membres et placé sous la présidence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (Administration). Ce sous-comité s'est adonné tout au long de l'année à l'évaluation et à l'application de mesures concernant des projets connexes du CIRE. En libérant ainsi les membres du Comité central de nombreuses fonctions se situant hors de leurs responsabilités coutumières lors des périodes d'activité intense, le sous-comité s'est révélé particulièrement utile.

Le développement ultérieur du système de programmation par pays, qui permet d'examiner les priorités des opérations à l'étranger et d'aider à la répartition des ressources, compte parmi les activités du CIRE qui ont connu le plus de succès. Ces activités comprenaient aussi l'établissement d'une série d'études sur la politique du Canada

dans les pays où il a des missions, le développement d'objectifs d'ensemble pour la politique étrangère, la promotion de mesures existantes pour améliorer la coordination interministérielle, et le développement et l'introduction de nouvelles mesures à cet effet. Le Secrétariat a aussi cherché à familiariser les missions à l'étranger avec les activités courantes du CIRE, et à leur procurer de meilleures instructions et lignes de conduite pour le développement continu du système de programmation par pays.

Le Comité de gestion du personnel (CGP), sous-comité du CIRE pour les questions de personnel, a continué de développer des mesures en vue d'en arriver à une politique coordonnée s'appliquant à tout le personnel extérieur. Il a formé un groupe de travail, le Groupe de coordination de la politique du personnel, qui a apporté de nombreuses suggestions en vue d'améliorer la gestion du personnel des ministères et agences à l'étranger. Ce groupe a aussi réalisé des études sur les relations qui existent entre, d'une part, les ministères et agences axés avant tout sur l'étranger et, d'autre part, ceux qui s'occupent d'abord ou exclusivement de programmes au Canada même; il a également cherché à savoir si une plus grande mobilité du personnel entre les ministères et agences était souhaitable et, si oui, comment elle pourrait se faire. Pendant l'année, bon nombre d'agents du service extérieur ont travaillé temporairement dans d'autres ministères ainsi que dans des institutions non gouvernementales.

Vers la fin de l'année, le CIRE perdit son premier président, M.A.E. Ritchie; il fut remplacé au poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures par M. H.B. Robinson qui devint, par la suite, président du CIRE. De nouveaux collaborateurs allaient bientôt se joindre à lui au Comité, à la suite des mutations de hauts fonctionnaires annoncées à la fin de l'année.

Relations fédérales-provinciales

Il était tout à fait normal que, par suite des progrès réalisés depuis quelques années dans le domaine des transports et des communications, les provinces en viennent à s'intéresser de plus en plus à la dimension internationale des questions de leur ressort interne. C'est ce qui devait amener le ministère des Affaires Extérieures en 1967 à se doter d'une Direction de la Coordination fédérale-provinciale chargée de mettre en place des mécanismes assurant le respect des intérêts internationaux des provinces tout en respectant le principe de la responsabilité exclusive du gouvernement fédéral dans la conduite des relations internationales du Canada.

Conformément à ce mandat, la Direction de la Coordination fédérale-provinciale cherche à coordonner l'activité d'autres directions du ministère, des missions du Canada à l'étranger et d'autres ministères et organismes fédéraux afin que la présence internationale du Canada manifeste pleinement le caractère fédératif de notre pays. D'autre part, elle s'applique à entretenir des rapports réguliers et étroits avec les autorités des différents gouvernements provinciaux afin de se tenir au courant des objectifs et des politiques que celles-ci élaborent relativement aux questions internationales qui les intéressent. Elle cherche également à perfectionner les modalités de cette consultation permanente avec les provinces sur les nombreux aspects de l'activité internationale qui intéressent aussi bien le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux.

La Direction continue par ailleurs à élargir la gamme des services qu'elle offre aux provinces. C'est ainsi qu'elle met à leur disposition le réseau de télécommunications du ministère ainsi que les facilités dont disposent les missions canadiennes à l'étranger. Elle poursuit l'élaboration d'un système d'information en vertu duquel les provinces pourront recevoir des renseignements et de la documentation de toutes sortes sur les aspects internationaux des questions qui sont de leur ressort. Elle contribue en plus à la préparation des nombreuses visites de ministres et de fonctionnaires provinciaux à l'étranger comme aussi de personnalités étrangères dans les provinces. Enfin, elle facilite les contacts des provinces avec les gouvernements étrangers dans leurs domaines de responsabilité et elle assure leur participation aux délégations canadiennes lors des conférences internationales traitant de sujets intéressant particulièrement les provinces.

La Direction a contribué en 1974 à la création à notre ambassade à Washington, d'un service des intérêts provinciaux qui coordonne les activités provinciales dans la capitale américaine et fournit aux provinces un certain nombre de services, notamment en ce qui concerne la préparation des visites à Washington des personnalités provinciales et l'acheminement vers les capitales provinciales de renseignements et d'analyses au sujet des mesures et des activités du gouvernement américain susceptibles d'affecter les intérêts provinciaux. Toujours en regard de nos relations avec les États-Unis, la Direction a aussi continué à travailler sur un certain nombre de dossiers d'intérêt majeur pour les provinces, par exemple le trafic des pétroliers américains sur la Côte ouest, l'assainissement des eaux des Grands lacs et le projet d'irrigation du barrage Garrison. Parmi les nombreuses visites auxquelles elle a contribué au cours de l'année, il y a lieu de mentionner celles des premiers ministres Bourassa et Davis en Europe et celles de M. Barrett au Japon et en Chine ainsi que le séjour dans certaines capitales provinciales des premiers ministres iranien et suédois, MM. Hoveyda et Palme. La Direction a aussi contribué à la participation des provinces à certaines conférences internationales, en particulier à la conférence de Caracas sur le droit de la mer, à la conférence de Bucarest sur la population et à la conférence de Rome sur l'alimentation. Signalons enfin que les provinces ont aussi été associées à la mise en œuvre de certains accords internationaux du Canada et qu'elles ont pu participer à la seconde réunion consultative tenue dans le cadre de l'Accord de coopération scientifique et technique entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne.



M. Jacques Chirac, premier ministre de la France, accueille son homologue canadien, M. Pierre Trudeau, à son arrivée à Orly.

IV SERVICES OFFERTS AUX CANADIENS

Relations avec les universités

C'est au Bureau des Affaires publiques qu'il incombe de coordonner et d'encourager les relations du Ministère avec le corps universitaire canadien, ainsi qu'avec les organisations qui s'intéressent à l'étude et à la discussion des relations internationales et à l'élaboration de la politique étrangère du Canada. L'objectif est d'établir et de développer une voie de communication entre les fonctionnaires chargés de l'application de la politique étrangère et les universitaires qu'intéressent les nombreuses questions d'analyse politique et de relations internationales.

En pratique, cela consiste à intensifier les échanges d'idées entre le gouvernement et le corps universitaire. Dans certains cas, on a donc envoyé des agents du service extérieur dans le monde universitaire; dans d'autres, des universitaires versés en politique étrangère ont prêté leur concours au Ministère.

Diplomates en résidence

Le programme des diplomates en résidence, en vertu duquel des agents du Ministère sont détachés auprès d'universités canadiennes, a été l'un des modes d'échange instaurés. Dans le cadre de ce programme, les agents sont libérés de leurs tâches au Ministère pendant une année universitaire complète et détachés auprès d'une faculté ou d'un département universitaire. Ils consacrent leur temps à la recherche, à l'enseignement, à la rédaction, à la tenue de colloques et de consultations dans le domaine des relations internationales, conformément aux dispositions prises avec l'université. De deux agents que l'on a affectés au départ à ce programme, le nombre est passé à trois en 1972. En 1974, seulement deux agents seniors du Ministère purent être affectés, l'un à l'Université de l'Alberta, l'autre à l'Université Queen's.

Programme de conférences

Le programme de conférences du Ministère offre un autre moyen de liaison entre le gouvernement et le corps universitaire. Des agents du service extérieur sont invités à s'adresser à des auditoires universitaires et à d'autres groupes intéressés à assister à des conférences sur la politique étrangère et à participer à des colloques touchant les affaires internationales. Plus de 65 agents ont ainsi accepté

en 1974 un ou plusieurs engagements à visiter une quarantaine d'universités ou d'autres centres d'études, à travers le Canada.

Professeurs invités au Ministère

Pour encourager les universitaires à communiquer aux autorités certains résultats de leurs analyses en matière de politique étrangère, le Ministère invite des professeurs à prononcer des causeries et à diriger conjointement des colloques à Ottawa. Les thèmes de discussion varient des problèmes de politique étrangère aux aspects théoriques des relations internationales. On a déjà discuté de sujets tels que «L'intérêt du Canada dans le Tiers-Monde», «Les principales options de la Communauté européenne», «Le Canada et l'Asie du sud», «Le Livre blanc de la politique étrangère», «Les rapports de l'ordinateur et de l'information dans les affaires internationales», et «Les relations canado-américaines».

De façon à maintenir un contact plus étroit avec la communauté universitaire et obtenir les services d'experts, le Ministère engage sur une base temporaire certains professeurs auxquels il confie des tâches de recherche particulières. En 1974, un expert en science politique de l'Université Carleton, le professeur Harold von Rickhoff, s'est joint au Groupe d'analyse politique pour une période d'un an. Le professeur Donald Page, de l'Université de Regina, a travaillé aux relations canado-américaines, et le professeur Barrie Morrison, de l'Université de la Colombie-Britannique, a étudié la politique canadienne en Asie du sud.

Des historiens et adjoints à la recherche sont aussi embauchés sous contrat à la Direction historique du Ministère où ils collaborent à la publication des documents de la série *Relations extérieures du Canada*. On a également passé d'autres contrats de recherches pour la préparation d'études spéciales. Un de ces contrats touchait la mise en valeur d'organisations régionales en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale; un autre contrat comportait un sondage d'opinion sur ce que pensent les Canadiens du Marché commun. Ce dernier fut réalisé conjointement avec le Centre d'études et de documentation européennes de l'Université de Montréal.

Colloques et conférences

Le Ministère collabore à l'organisation de colloques et de conférences à Ottawa et à travers le Canada. Des rencontres de consultation ont lieu à Ottawa au cours desquelles les universitaires participent avec les hauts fonctionnaires du Ministère à la discussion des thèmes de politique étrangère. Le Ministère coopère aussi à l'organisation de réunions et de conférences tenues par des universités et des centres d'études internationales en participant à la préparation des programmes, en fournissant des participants du Ministère et en payant certaines dépenses engagées par les universités et les professeurs en cause. En 1974, une aide fut accordée à l'Association canadienne des études africaines qui tint son vingt-septième congrès annuel à Montréal et dont le thème traitait du droit de la mer.

Études canado-asiatiques

En 1974, le Ministère commença à mettre en valeur des programmes pour l'étranger et particulièrement pour des études canadiennes. Ces programmes tendent à créer un noyau de personnes influentes qui soient bien renseignées et surtout bien disposées envers le Canada. On veut aussi attirer l'attention sur le caractère unique et la qualité de l'érudition canadienne particulièrement dans le domaine des sciences sociales et des humanités. Une autre préoccupation touche l'intérêt que l'on se doit de créer pour de fructueux échanges universitaires entre le Canada et l'étranger.

Les activités de 1974 ont surtout été concentrées sur les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon. Le communiqué conjoint émis par le premier ministre Trudeau et le premier ministre Tanaka, du Japon, le 11 septembre, annonçait des plans «... pour mettre en marche des programmes adaptés et complémentaires d'environ un million de dollars chacun et qui veulent promouvoir les relations universitaires. Ces fonds serviront d'abord pour le développement d'études japonaises au Canada, et d'études canadiennes au Japon». L'aide du gouvernement pour les études de l'Asie de l'est au Canada est en accord avec les recommandations contenues dans le Livre blanc de 1970 intitulé *Politique étrangère au service des Canadiens*. Le programme veut aussi renforcer

les études au Canada, tout spécialement dans trois centres majeurs, soit Vancouver, Toronto et Montréal. Le développement des études canadiennes au Japon doit débiter en 1975-76. En Grande-Bretagne, un Centre d'études canadiennes fut établi à l'Université d'Édimbourg. Un poste doit y être rempli en 1975. Une conférence sur le fédéralisme, organisée conjointement avec le Centre, y fut tenue en novembre. Ce programme devrait prendre de l'expansion dans les années à venir.

Affaires culturelles

Le programme de relations culturelles avec les pays étrangers, dont la planification et l'administration relèvent de la Direction des affaires culturelles, n'a cessé de prendre de l'expansion en 1974. Un grand nombre de subventions ont été versées pour faire mieux connaître à l'étranger les réalisations canadiennes dans le domaine des arts visuels et d'interprétation, et pour aider davantage la communauté académique canadienne. Le Centre culturel à Paris, le Centre culturel et d'information à Bruxelles, les galeries d'art du Haut-Commissariat à Londres et du Consulat général de New York ont multiplié leurs activités. Moins de six ans après sa fondation, le Centre culturel canadien à Paris est devenu un élément important de la vie culturelle parisienne; en 1974, plus de 40,000 personnes ont assisté à ses diverses manifestations.

Échanges artistiques

Six tournées importantes ont été subventionnées; ce sont celles de l'Orchestre symphonique de Toronto (Angleterre, Belgique, Allemagne et Autriche); du *Royal Winnipeg Ballet* (Argentine, Brésil, Mexique, Pérou, Colombie, Panama, Costa Rica, Nicaragua et Cuba); des Grands Ballets Canadiens (France); du *Toronto Dance Theatre* (Angleterre, France et Portugal); de l'Orchestre symphonique de Vancouver (Japon); et du *Canadian Mime Theatre* (Angleterre, Danemark, Bulgarie et France). Malheureusement, l'Orchestre symphonique de Vancouver, qui devait se faire entendre en Chine, a dû finalement remettre sa tournée à la demande des autorités chinoises. Outre ces tournées importantes, le *Canadian Brass* s'est produit, grâce à une subvention du programme des échanges culturels, à la Sainte-Chapelle et sur les bateaux-mouches de la Seine, dans le cadre du Festival de Paris.

Les collections permanentes d'artisanat, d'œuvres graphiques et de photographies du Ministère ont été montrées dans 13 pays en Europe, en Asie, en Amérique latine et aux États-Unis. En collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec, le Ministère a également présenté une importante exposition des œuvres du peintre Jean-Paul Lemieux, à Moscou, à Leningrad et à Prague. Le Ministère a par ailleurs contribué sur le plan financier à la réalisation de l'Exposition des découvertes

archéologiques de la République populaire de Chine au *Royal Ontario Museum* de Toronto, d'août à novembre.

Des arrangements ont été conclus afin de présenter 43 collections de livres canadiens, comprenant chacune 150 ouvrages en français et en anglais à des bibliothèques nationales et universitaires à l'étranger. Le Ministère a continué de collaborer avec le Conseil des Arts en vue d'assurer la distribution à l'étranger de livres canadiens achetés par le Conseil, dans le cadre du programme d'aide à l'édition du gouvernement. Les représentants des associations d'éditeurs canadiens ont reçu des subventions du Ministère pour assurer leur participation aux foires internationales du livre de Bruxelles et de Francfort, et à celles de l'*American Library Association* et de l'*American Booksellers Association*. Le prix littéraire Belgique-Canada a été décerné à Réjean Ducharme du Canada.

Dans le domaine du cinéma, le Canada a participé à trois événements importants à l'étranger au cours de l'année: le Festival de Cannes, le Festival de Berlin et la Quinzaine du film canadien à Sorrente. On a pu donner une plus grande dimension à cette dernière manifestation en y assurant la présence d'une exposition d'artisanat canadien, un concert par le pianiste canadien Marek Jablonski, et une exposition des photos d'Italie de Roloff Beny.

Échanges académiques et échanges de jeunes

Le vif intérêt qui depuis quelques années s'était manifesté à l'égard des activités universitaires et éducatives à l'étranger s'est même accru en 1974. Les échanges entre universités canadiennes et étrangères ont été plus nombreux que jamais. La participation canadienne aux activités d'organisations internationales s'occupant d'éducation, telles l'OCDE, l'UNESCO et les institutions du Commonwealth, a été aussi plus intense.

Les échanges de bourses culturelles avec la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, le Mexique, les Pays-Bas, la Suisse, l'URSS et la Chine, ainsi

Le vase rituel en bronze de la dynastie des Chang (XIe siècle av. J.-C.) faisait partie de la collection chinoise exposée au Royal Ontario Museum.



qu'avec un certain nombre de pays du Commonwealth, se sont poursuivis et, dans certains cas, ont augmenté. Plus de 300 ressortissants de ces pays se sont vu accorder des bourses canadiennes. En retour, bon nombre de Canadiens ont pu profiter de bourses d'autres pays. Un nouveau programme mis au point avec la Chine a permis à deux professeurs canadiens de passer trois mois en Chine, et à deux de leurs homologues chinois d'en faire autant au Canada. Des présidents d'universités canadiennes se sont rendus également en Chine en juillet, et le programme d'échanges d'étudiants avec la Chine s'est aussi poursuivi.

Une trentaine d'universitaires canadiens ont donné des cours dans des universités étrangères, grâce à des subventions de voyage du Ministère. En outre, un programme de subventions aux universités canadiennes a permis à 46 professeurs d'autres pays, experts reconnus dans leur domaine, de faire profiter la communauté universitaire de leur enseignement. Le Ministère a également facilité l'envoi en France d'une trentaine de moniteurs canadiens de langue anglaise, dans le cadre d'un programme d'échanges comportant la venue au Canada d'un nombre égal d'assistants de langue française.

En liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation et d'autres organismes canadiens qui œuvrent dans ce domaine, le Ministère a assuré une présence canadienne aux diverses activités éducatives qui se sont déroulées sous l'égide d'organismes internationaux comme l'OCDE, l'UNESCO et le Commonwealth. Il faut souligner en particulier la Sixième Conférence du Commonwealth sur l'éducation, qui a eu lieu en juin à Kingston, Jamaïque, et la Conférence de l'OCDE tenue à Paris en novembre.

Pour la dixième année consécutive, six diplômés de l'École Nationale d'Administration de France ont eu l'occasion de voir le Canada d'un océan à l'autre.

Les échanges de jeunes s'avèrent de plus en plus importants comme moyens de contacts culturels internationaux. Le Ministère a assuré des services de liaison avec les gouvernements étrangers pour la bonne marche du programme «Contact Canada», qui relève du secrétariat d'État. Pendant l'été, le Canada a reçu vingt animateurs socio-culturels de Belgique, en échange de la visite, en 1971, d'un nombre égal de leurs homologues canadiens. Le programme d'échanges d'emplois d'été entre la République

fédérale d'Allemagne et le Canada a permis encore une fois à une cinquantaine de jeunes gens de chaque pays de passer une partie de leurs vacances à travailler dans le pays d'échange. Le programme d'échanges de jeunes techniciens et spécialistes entre le Mexique et le Canada a continué et donné l'occasion à une quinzaine de Canadiens et à autant de Mexicains, âgés de 18 à 30 ans, d'acquérir une expérience pratique dans l'exercice de leur profession à l'étranger.

UNESCO

A la dix-huitième Conférence générale de l'Organisation pour l'Éducation, la Science et la Culture des Nations Unies (UNESCO), tenue à Paris du 17 octobre au 23 novembre, le Canada a fait des efforts soutenus afin d'être élu au Groupe régional européen. L'objectif, qui fut atteint, était de permettre au Canada une participation plus intense aux activités de l'UNESCO, et de consolider les liens qui unissent le Canada et l'Europe depuis plus de 400 ans.

La délégation canadienne à la Conférence fut dirigée par le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner. M. Napoléon LeBlanc, qui était alors le représentant canadien au Conseil d'administration, agissait à titre d'adjoint au président. La délégation comprenait des représentants de la Commission canadienne pour l'UNESCO, des ministères provinciaux de l'Éducation, de la communauté universitaire et des agences fédérales intéressées aux activités de l'UNESCO.

Les différents domaines touchés par l'UNESCO, que ce soit les sciences naturelles et sociales, l'éducation ou la culture, intéressent plusieurs ministères et agences au Canada, tant au niveau fédéral que provincial, ainsi que des institutions de haut savoir et de nombreuses organisations privées. Le Ministère travaille étroitement avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, et le directeur de la direction des Affaires culturelles des Affaires extérieures est membre de son Comité exécutif. Le délégué permanent à Paris sert d'intermédiaire entre les autorités canadiennes et le Secrétariat de l'UNESCO; il voit à ce que l'Organisation profite pleinement des connaissances et de l'expérience canadiennes, et à ce que les organisations canadiennes soient informées des choses susceptibles de les intéresser.

En 1974, le Canada a continué sa

Direction historique

participation active dans une vaste gamme de programmes appuyés par l'UNESCO, à savoir: les Systèmes d'information scientifique et technologique de l'ONU (SISTNU), la Commission internationale d'océanographie, l'Homme et la biosphère, et le Programme international d'hydrologie. A la Conférence générale, le Canada a été élu aux conseils du Programme de l'homme et la biosphère et au Programme international d'hydrologie.

Au cours de l'année, plus particulièrement pendant la Conférence générale, le Canada insista avec force pour que les programmes de l'UNESCO et ses structures administratives s'orientent vers la solution des problèmes majeurs plutôt que vers les préoccupations de disciplines et de professions spécifiques. Il était, en effet, à craindre qu'un manque de cohérence puisse nuire à la contribution de l'UNESCO à la solution de ces problèmes. Lors de la préparation et de l'évaluation des résolutions, les délégués canadiens firent des efforts spéciaux en vue d'harmoniser les vues opposées et d'éliminer les considérations de partisanerie politique aux délibérations.

Preuve de l'intérêt que porte le Canada aux activités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation, la délégation canadienne a participé à une rencontre intergouvernementale de spécialistes afin de revoir les normes internationales de classification de l'éducation. Le Canada a également pris part à une conférence intergouvernementale sur les infrastructures de la documentation nationale, des bibliothèques et des archives.

Le Programme de publications historiques du Ministère veut aider les chercheurs en leur facilitant l'accès aux dossiers de base de la politique étrangère du Canada. C'est dans cette optique qu'a été publié, en 1974, le volume no 7 de la série *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada*. Ce volume couvre une partie des événements cataclysmiques qui ébranlèrent le monde pendant les années 1939-41. Vu la multiplication des dossiers de politique étrangère, créés au début de la Seconde Guerre mondiale, on a décidé de consacrer deux volumes à cette période. Un volume additionnel couvrant la suite des événements doit paraître en 1975. Les volumes traitant de la période 1942-47 sont en bonne voie de réalisation.

Pour souligner le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne en 1949, on a publié un volume spécial, *Documents relatifs aux relations entre le Canada et Terre-Neuve*. Ce volume traite des pourparlers qui ont eu lieu entre 1935 et 1949 touchant les aspects de la défense, de l'aviation civile et de l'économie en regard d'une union possible. Ce volume fut présenté au premier ministre Moores par M. Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, lors d'un banquet de clôture des festivités du vingt-cinquième anniversaire, le 14 octobre, banquet qui fut présidé par Son Altesse royale le prince Philip, à Gander. Un second volume sur les aspects politiques de cette union est en voie de préparation.

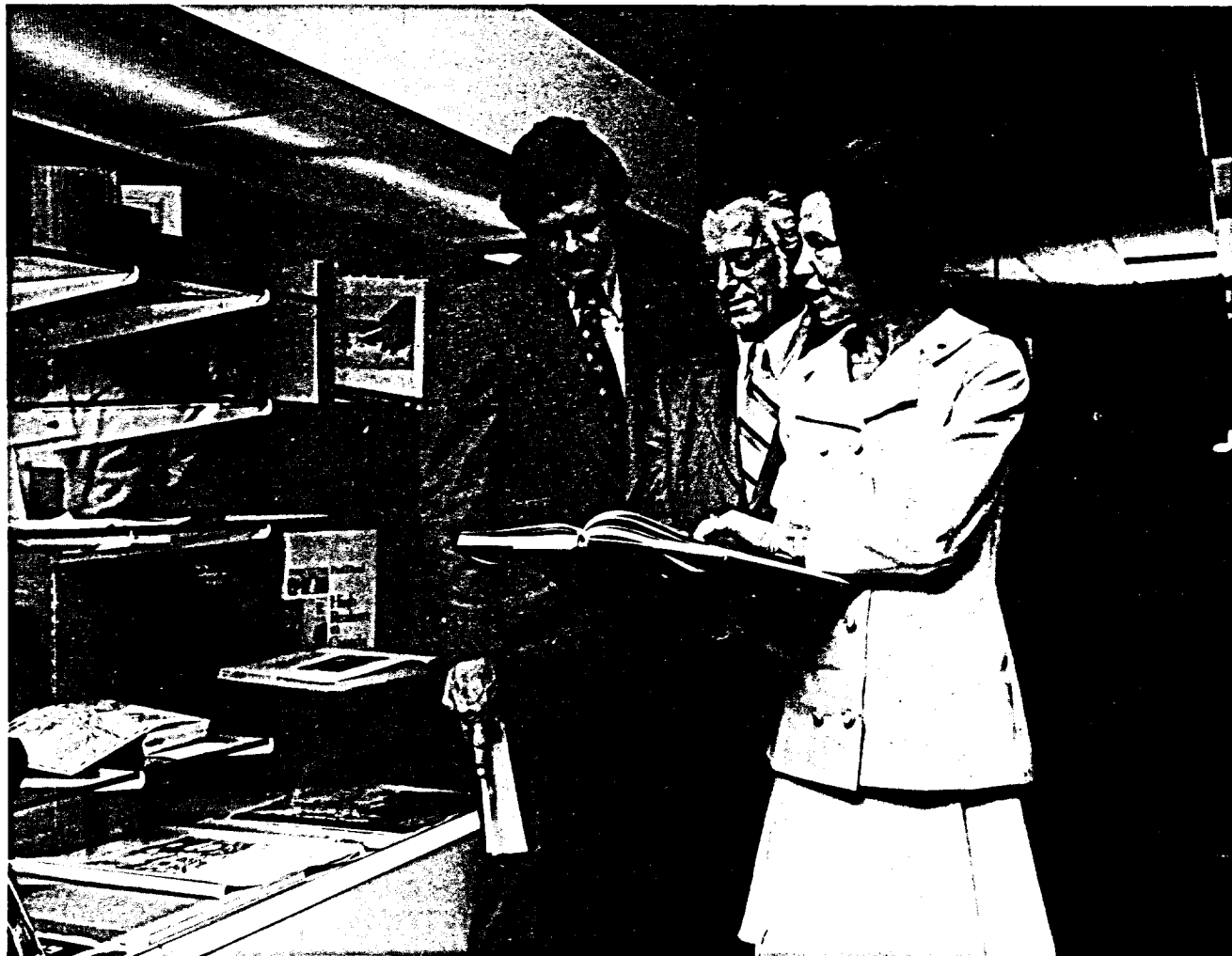
Une brochure spéciale de langue anglaise *Newfoundland: the Road to Confederation* fut aussi publiée au cours de l'année et distribuée dans les écoles de la province. La version française, *Terre-Neuve en route vers la Confédération*, doit paraître incessamment. Parmi les volumes exceptionnels publiés par le ministère en 1974, on note *Le colloque sur les institutions coloniales dans les Amériques au XVIII siècle*, édité par la Direction historique. Ce volume contient les délibérations d'un colloque de spécialistes des institutions coloniales du Canada, des États-Unis et de l'Amérique latine, colloque parrainé par le Ministère, à l'Université Laval, en 1972. Organisés à intervalles réguliers par le Ministère, ces colloques traduisent la participation canadienne à l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, agence spécialisée de l'Organisation des États américains. Tout au long de l'année, la Direction

Information

historique maintint ses services réguliers à l'intention des chercheurs. Elle a continué de leur permettre, dans la mesure du possible, de consulter les archives constituées par le Ministère depuis 1946, et de leur fournir les manuscrits propres à établir la véracité de certains faits; elle leur a aussi donné la possibilité d'interviewer, dans le cadre de projets d'histoire orale, des ministres du Cabinet et des hauts fonctionnaires qui se sont occupés des relations étrangères du Canada; elle a favorisé leur participation à des discussions en table ronde avec des fonctionnaires du Ministère sur des événements courants. Enfin, la Direction a aidé, en 1974, une centaine de chercheurs à obtenir les livres, articles ou cours dont ils avaient besoin. Il est à espérer que ce nombre va continuer d'augmenter.

Le programme d'information a été mis sur pied afin d'appuyer les objectifs du Canada en matière de politique extérieure et ceux poursuivis à l'étranger par les ministères et agences du gouvernement canadien; il doit aussi aider à leur réalisation. De même, ce programme doit faciliter les efforts et les intérêts internationaux des personnes, entreprises et institutions canadiennes. Une partie de l'activité du Ministère hors du Canada consiste à répondre aux demandes de renseignements de tout citoyen de pays étrangers

Une exposition de livres rares canadiens était inscrite au programme des événements qui ont marqué la Semaine du Canada. Présentée dans l'édifice Lester B. Pearson qui abrite le ministère des Affaires étrangères à Ottawa, l'exposition reçoit la visite de M. Pierre Benoit, maire d'Ottawa, de M. Edgar Gallant, président de la Commission de la capitale nationale, et de Mme Ruth M. Thompson, bibliothécaire en chef aux Affaires étrangères. Photothèque—Information Canada



avide de connaître le Canada et ses réalisations. Il répond aussi à ceux qui approuvent ou désapprouvent la politique canadienne. Cependant, les programmes d'information à l'étranger visent surtout à favoriser la réalisation d'objectifs précis en matière d'affaires étrangères.

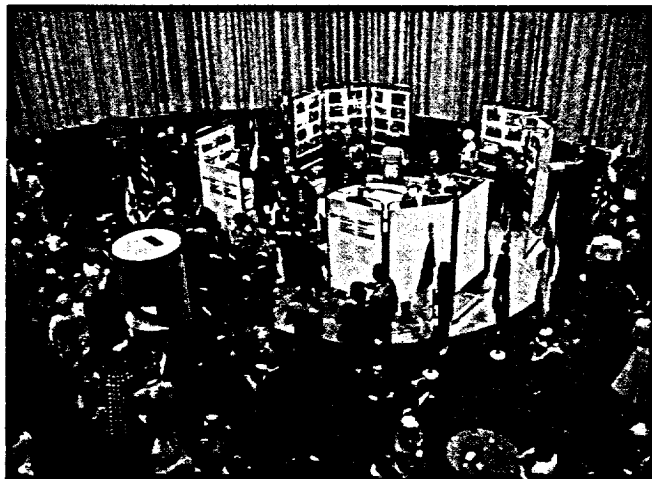
Conçue, dans la mesure du possible, de façon à appuyer d'importants programmes du gouvernement, l'activité ministérielle dans le domaine de l'information s'adresse à des auditoires appropriés. Ainsi la présentation du Canada comme producteur technologiquement avancé de produits et de services élaborés, facilite la promotion commerciale. Des publications spécialisées sont distribuées par nos ambassades à ces fins. On a aussi développé d'autres moyens de mieux faire saisir des politiques canadiennes spécifiques à des groupes choisis et influents. Qu'il suffise de noter le programme fructueux des visites et orateurs en vertu duquel des «façonneurs d'opinions» étrangers tels les journalistes, les personnalités de la radio et de la télévision et les universitaires sont invités à parfaire leur connaissance du Canada grâce à des voyages et des sessions d'information au pays même. Le Canada envoie aussi à l'étranger des conférenciers qualifiés qui s'adressent à des groupes influents.

Il revient aux missions diplomatiques et consulaires de s'occuper de l'information hors du pays. Pour les aider dans leur travail, la direction de l'Information du Ministère prépare diverses publications, en anglais et en français, sur l'histoire du Canada, ses institutions, son économie et sa politique étrangère. Certaines paraissent en plusieurs langues, tels *Voici le Canada*, qui s'adresse surtout aux écoliers, et le feuillet, *Hebdo Canada*. Le Ministère a poursuivi, en 1974, sa collaboration avec l'Office national du Film pour ce qui est de la production et de la distribution aux missions de films en langues autres que le français et l'anglais. Il a aussi instauré un programme de films conformes aux objectifs du programme actuel et destinés à la distribution à l'étranger. Il a encore préparé des articles illustrés sur des sujets canadiens pour distribution, sous forme de cahiers de presse, aux journaux et magazines d'autres pays. Certains ont paru dans les périodiques publiés à l'étranger par sept des missions du Canada. En collaboration avec Information Canada/Expositions, on a préparé des expositions itinérantes, envoyées aux missions pour présentation en solo ou au sein

d'expositions plus vastes telles les foires commerciales et autres.

Au nombre des projets spéciaux entrepris en 1974, on compte les mesures destinées à faciliter la production de documentaires télévisés sur le Canada pour diffusion à l'extérieur du pays; l'organisation de la première tournée européenne du Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada; le réapprovisionnement des cinémathèques de nos missions; la mise sur pied d'expositions spéciales, dont une sur la participation canadienne à la libération des Pays-Bas, et une autre à l'Institut du Commonwealth à Londres afin d'aider le programme d'études canadiennes à l'intention des écoliers britanniques. De plus, afin d'appuyer certains objectifs politiques, on a fait paraître plusieurs publications dont *L'avenir des océans*, qui illustre la position du Canada sur le droit de la mer. On a pu réaliser ces programmes grâce à la décision prise par le Ministère en 1973 d'augmenter les ressources humaines et financières consacrées à l'information.

En plus de son programme destiné à l'étranger, la direction de l'Information est responsable d'un programme en voie de développement qui a pour but de renseigner au Canada même les groupes ou individus intéressés aux questions touchant le Ministère et la politique étrangère du Canada.



"Population circumpolaire", exposition à laquelle le Canada et six autres pays ont participé, illustre les modes de vie à la fois semblables et différents des habitants du cercle arctique.
Photo-Ted Grant

Programme des expositions universelles

L'Exposition universelle de l'environnement

Le ministère des Affaires extérieures a assumé pour la première fois en 1974 la responsabilité de la participation du Canada à une exposition mondiale, en l'occurrence celle sur l'environnement tenue à Spokane, Washington. En avril, l'île de la rivière Spokane qui servit de site à la présentation canadienne fut convertie en un parc permanent. Avec ses 45 espèces d'arbres et d'arbrisseaux canadiens, ses plantes annuelles, ses cascades et son parc pour enfants, la réalisation du Canada avait soulevé l'enthousiasme des organisateurs d'Expo 74 et du public en général.

Trois prix furent décernés aux artisans de ce parc pour leur sens artistique et leur habileté à convertir le thème de l'environnement en une réalité durable. L'inscription sur le Grand Prix présenté au ministère des Affaires extérieures par l'*Associated Landscape Contractors of America*



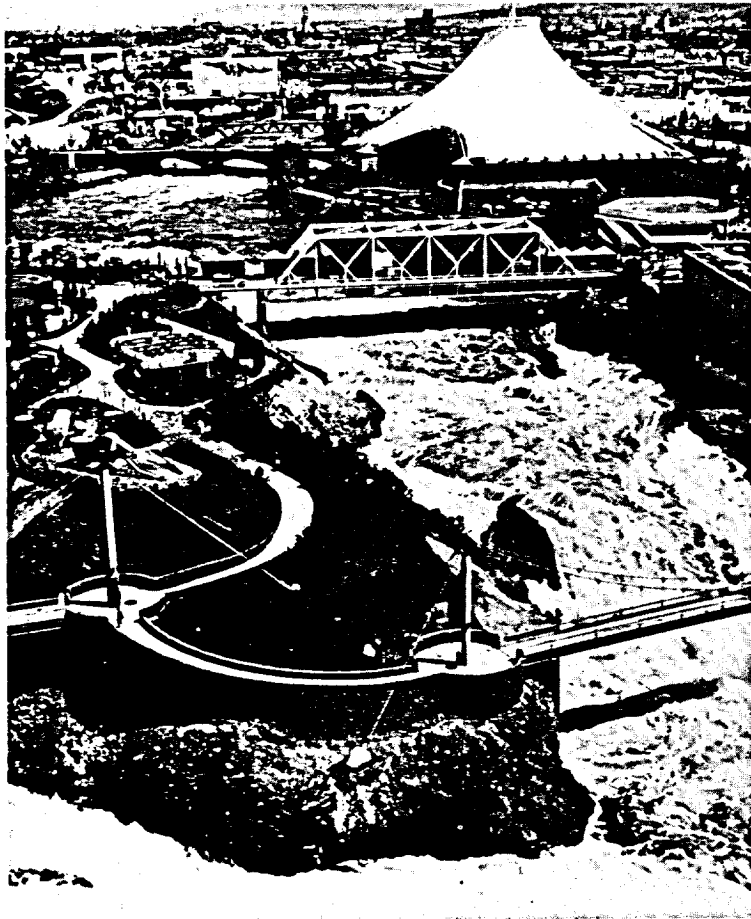
Inc., disait: «En reconnaissance des efforts accomplis dans la préservation de l'environnement pour le bénéfice de l'humanité. Cette récompense vous rend hommage d'avoir su promouvoir, protéger et préserver cet héritage de beauté pour les générations futures.»

Les deux autres récompenses ont été: «La première place dans l'enrichissement de la communauté» présentée par la *Washington State Nurserymen's Association*, et «Un certificat au mérite» de l'*American Association of Nurserymen Inc.*

Le site a été rebaptisé «Île du Canada» par une résolution de la ville de Spokane. La dédicace a eu lieu dans l'île, le 30 avril, à l'occasion d'échanges de vœux et du dévoilement d'une plaque temporaire en présence du maire de Spokane, du consul général du Canada à Seattle et de M. Patrick Reid, commissaire général du Canada pour Expo 74. Le président Nixon a inauguré l'exposition le 4 mai. Le 28 août, désigné «Jour du Canada», l'ambassadeur Cadieux et le maire Rodgers ont dévoilé une plaque de bronze permanente fixée à une pierre locale. Les drapeaux canadien et américain flotteront à perpétuité au-dessus du parc. Des 5 millions de personnes qui ont visité Expo 74, on estime à 3.5 millions celles qui ont visité l'Île du Canada.

On a intégré à la «Semaine du Canada», du 28 au 31 août, les «Jours de la Colombie-Britannique et de l'Alberta». «Canada Show/Spectacle canadien», présenté quotidiennement, mettait en vedette le *Carousel* de la GRC, le Corps de cornemuses et de tambours de la ville de Winnipeg, les Feux Follets, la musique du *Princess Patricia's Canadian Light Infantry*, la garde et la fanfare du Corps de Cadets royaux de la Marine du Canada du *HMCS Quadra*. La chanteuse Angèle Arseneault était hôtesse. Le spectacle était une réalisation de Jack McAndrew du Festival de Charlottetown.

Sculpture indienne typique des Haïdas, contribution de la Colombie-Britannique à l'Expo 1974 de Spokane.



*Le ministère des Affaires extérieures a été chargé d'assurer pour la première fois, à l'occasion de l'Expo 1974 de Spokane, la participation du Canada à une exposition mondiale. Pour avoir transformé, de façon artistique, le thème de l'environnement en une réalité permanente, l'île du Canada a remporté trois prix.
Photo T. Salyer*

Exposition océanographique, Japon, 1975

Le Canada manifesterait l'intérêt qu'il porte à l'avenir des océans au moyen d'une exposition qu'il présentera dans la section Science et Technologie d'Expo 75, à Okinawa, au Japon. L'Exposition océanographique internationale doit s'ouvrir le 20 juillet 1975, pour se terminer le 18 janvier 1976.

Bien que le Canada ait attendu jusqu'en décembre 1974 pour annoncer officiellement son intention de participer à l'Exposition d'Okinawa, des plans à cette fin étaient alors en bonne voie de réalisation.

Conçus au Canada, les objets en montre seront placés dans deux modules hexagonaux de 250 mètres carrés chacun, et sur une plate-forme extérieure en cèdre de 440 mètres carrés, partiellement recouvert d'un toit en auvent à

voiles. Le thème porte sur les origines historiques du Canada en tant que nation maritime, ainsi que sur les préoccupations actuelles du Canada dans le domaine océanographique.

En tant que nation dotée du plus vaste littoral du monde, entourée sur trois de ses quatre frontières par trois océans différents, et ayant près de la moitié de sa masse territoriale recouverte de ces mêmes océans, le Canada se propose de démontrer l'intérêt extrême qu'il porte à la protection des forces vitales que représentent les océans, et de faire connaître son programme énergétique et dynamique de recherche océanographique.

Exposition horticole, Québec

Un organisme privé à but non lucratif, appuyé financièrement et administrativement par le gouvernement du Québec, se propose

d'organiser une Exposition horticole internationale à Québec, du 15 mai au 18 septembre 1976.

En décembre 1974, le ministère des Affaires extérieures a demandé au Bureau international des expositions, à Paris, d'inscrire cet événement dans une catégorie spéciale d'expositions internationales. Cette demande devrait être ratifiée lors de la réunion d'avril 1975 du Bureau. Il incombera alors au gouvernement canadien d'assurer que cette exposition soit montée conformément à la Convention de 1928 sur les expositions internationales dont le Canada est signataire.

Habitat—Conférence/Exposition de l'ONU sur les établissements humains

La Conférence/Exposition des Nations Unies sur les établissements humains, qui doit avoir lieu à Vancouver (C.-B.), du 31 mai au 11 juin 1976, découle des travaux de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972. Les problèmes écologiques que posent les établissements humains ont mis en relief la nécessité d'une planification centralisée plus poussée, et ont souligné l'intérêt accru qui se manifeste en faveur de la coopération internationale. Afin de permettre aux pays développés aussi bien qu'à ceux en voie de développement de trouver des solutions à leurs problèmes collectifs et individuels croissants en matière d'établissements humains, le Canada a proposé à Stockholm la tenue d'une «Conférence/Exposition» consacrée expressément à la qualité de l'environnement dans les établissements humains.

Cette proposition ayant été approuvée, le Canada a offert d'accueillir la conférence, offre qui a été acceptée par la vingt-septième session de l'Assemblée générale de l'ONU en 1972. Un Secrétariat d'accueil a été établi à Ottawa au sein du Ministère. La responsabilité des arrangements relatifs à l'accueil des pays invités incombe à ce Secrétariat qui est doté d'un organisme de gestion englobant les installations, communications, services de conférence, aménagements et affaires publiques. Un personnel chargé de faire la liaison avec le Secrétariat d'accueil au Canada a été établi au Secrétariat de l'ONU à New York et à Vancouver. Un Secrétariat canadien de participation du ministère d'État aux Affaires urbaines est responsable des

arrangements canadiens. La plupart des préparatifs pour Habitat, au palier fédéral, relèvent de ces deux secrétariats expressément créés à cette fin. Il y a également un groupe interministériel, un comité d'accueil à Vancouver, un comité national canadien, et un comité préparatoire fédéral-provincial.

M. Enrique Penalosa, ancien ministre de l'Agriculture de la Colombie, maintenant membre de la Banque interaméricaine de développement, a été nommé secrétaire général de la conférence et s'est rendu à Vancouver en septembre. Les travaux sont en marche en vue de doter le centre-ville de toutes les installations nécessaires à la conférence: centre de présentation des projets, centre des visiteurs et centre des média d'information afin d'assurer la couverture mondiale de cet événement.

Divers organismes nationaux et internationaux non gouvernementaux projettent des activités parallèles appelées «Forum Habitat». On prévoit que ces activités se dérouleront principalement à l'Université de Colombie-Britannique. Des moyens spéciaux de transport et de communication relieront ces diverses activités à celles du centre-ville.

On s'attend que, grâce à la participation des pays développés et en voie de développement, Habitat groupera des spécialistes mondiaux et autres personnalités nationales et internationales importantes, qui passeront en revue les problèmes collectifs et individuels croissants que posent les établissements humains et tenteront d'y trouver des solutions.

Services consulaires

Le Bureau des services consulaires a plusieurs objectifs principaux qui se rapportent à la protection et aux intérêts des citoyens canadiens à l'étranger. En voici quelques-uns:

- a) accroître la protection consulaire accordée aux citoyens et intérêts canadiens en pays étranger et fournir toute assistance possible aux Canadiens qui voyagent ou résident à l'étranger;
- b) améliorer les mécanismes de réaction aux cas d'urgence susceptibles d'affecter les Canadiens dans toutes les régions du monde;
- c) élaborer une série d'accords bilatéraux et améliorer l'environnement international susceptible d'influer sur les responsabilités consulaires canadiennes à l'étranger;
- d) diriger et intensifier un programme de publicité consulaire par l'entremise de divers média d'information au Canada et à l'étranger afin de familiariser les Canadiens avec les problèmes actuels ou futurs susceptibles de surgir dans les pays étrangers, et mettre les voyageurs canadiens au courant des services consulaires dont ils peuvent bénéficier en s'adressant à leurs représentants à l'étranger.

Voici quelques autres objectifs consulaires que le Ministère partage avec d'autres ministères fédéraux et, par leur entremise, avec les gouvernements provinciaux:

- a) s'assurer que les politiques du gouvernement canadien sur l'entrée d'immigrants et de non-immigrants au Canada soient bien comprises et mises en application à l'étranger et que les répercussions internationales de ces politiques soient comprises du public canadien. Le Ministère partage cette responsabilité avec le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration;
- b) participer à la mise au point de programmes d'autres ministères fédéraux, tels que la nouvelle Loi sur la citoyenneté canadienne, du Secrétariat d'État, et la nouvelle Loi sur l'immigration, du

ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le Ministère travaille aussi avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être à la formulation d'une politique coordonnée d'adoption des enfants étrangers.

Le Bureau des services consulaires comprend deux directions, soit la Direction des opérations consulaires et la Direction de la politique consulaire, qui s'occupent individuellement ou mutuellement d'atteindre les objectifs susmentionnés.

Direction des opérations consulaires

La Direction des opérations consulaires a pour fonction principale de répondre le plus rapidement et le plus efficacement possible aux besoins d'aide des citoyens canadiens, dans la mesure où le permettent la loi et les coutumes internationales. En 1974, les missions canadiennes à l'étranger ont traité près d'un quart de millions de demandes de la part de citoyens canadiens en voyage hors du pays. Bien que le nombre de problèmes sérieux tels la maladie, la mise en arrêt ou la détention ait représenté un assez faible pourcentage de ce chiffre, le personnel consulaire a dû répondre à un nombre beaucoup plus grand de demandes que par le passé. Les principaux facteurs qui ont contribué à cette augmentation semblent avoir été l'expansion de l'activité des hommes d'affaires canadiens à l'étranger, l'affluence de la société canadienne et le prix moins élevé des voyages outre-mer, un nombre plus élevé de voyageurs inexpérimentés s'exposant à des risques, des campagnes officielles de plus en plus sévères dans certains pays contre l'usage et le trafic des drogues et, dans certains cas, l'attente plus exigeante des Canadiens voyageant à l'étranger vis-à-vis des services consulaires.

Près de 2.1 millions de citoyens canadiens détenaient des passeports valides en 1974, et l'on estime à environ 1.6 million le nombre de ceux qui ont voyagé à l'étranger au cours de l'année. Comme nous l'avons fait remarquer, seulement une certaine proportion des voyageurs canadiens ont dû avoir recours aux services consulaires, mais cette proportion semble avoir tendance à augmenter. Les cas consulaires complexes tels l'emprisonnement, les décès à l'étranger ou le rapatriement de Canadiens exigent un temps énorme. En 1974, nos bureaux consulaires et nos ambassades à travers le monde ont eu à traiter

1,476 cas d'arrestation et de détention, 2,840 cas d'aide financière, 570 cas de maladie et d'hospitalisation, 292 cas de décès, 54,000 cas de passeport et autres problèmes de documents, et environ 188,000 cas d'aide générale. Fait à noter, 62 pour cent des Canadiens qui ont été emprisonnés l'ont été pour des infractions en matière de drogues. Ils ont dû subir des procès et purger des peines, ce qui a nécessité dans certains pays des interventions fréquentes de la part des agents consulaires canadiens auprès des autorités locales afin d'assurer aux détenus une nourriture convenable et un minimum de confort.

L'un des objectifs les plus importants du Bureau des services consulaires et des missions canadiennes à l'étranger est de fournir une aide appropriée en temps de crise. Les missions à l'étranger sont chargées de faire des évaluations et des rapports sur les climats politiques instables et sur tout sinistre imminent. Le Bureau prend tous les moyens à sa disposition pour en informer le public. Les citoyens canadiens qui résident en pays étranger sont encouragés à s'inscrire auprès de leur ambassade ou de leur consulat. Cette mesure permet aux missions de prévenir ceux qui habitent en zone dangereuse.

La Direction des opérations consulaires répond à toute demande de renseignements que lui adressent par écrit ou par téléphone les personnes intéressées au Canada. Au cours de la crise de Chypre en 1974, le Ministère a pu aider 220 Canadiens à quitter l'île à bord d'avions militaires canadiens ou britanniques après la suspension des moyens ordinaires de transport. Il a aussi prévenu quelque 2,500 Canadiens qui se trouvaient en Grèce ou en Turquie du danger de la situation. La Direction des opérations consulaires a également maintenu un service d'information 24 heures par jour au cours de la crise, transmettant aux parents intéressés au Canada tout renseignement disponible sur les personnes surprises au milieu des hostilités.

Direction de la politique consulaire

En 1974, le Ministère a accédé à la Convention de Vienne sur les relations consulaires, laquelle précise les droits et devoirs des représentants étrangers et des États auprès desquels ils sont accrédités. Le Bureau des services consulaires a ensuite participé à des discussions avec divers pays afin d'en arriver à la conclusion d'accords bilatéraux sur les droits,

privilèges et limitations de nos représentants consulaires chargés de favoriser les intérêts des Canadiens à l'étranger. On s'attend que ces entretiens aient d'importantes conséquences pour les programmes continus de réunification des familles et qu'ils permettent de protéger les Canadiens naturalisés qui pourraient encore être considérés par leur pays d'origine comme des citoyens de celui-ci.

Comme nous venons de le souligner, le nombre croissant de Canadiens voyageant à l'étranger a imposé un fardeau beaucoup plus lourd au personnel consulaire de nos missions. En conséquence, le Ministère a mis en œuvre un programme visant à nommer des consuls honoraires, à établir des bureaux consulaires dans des pays où le volume de travail ainsi que la distance et les communications exigent la mise sur pied de succursales de missions, et à augmenter le personnel consulaire tant au Canada qu'à l'étranger.

Afin de garantir que le personnel consulaire nouvellement nommé aux missions à l'étranger soit bien au courant de l'attente beaucoup plus exigeante du public canadien vis-à-vis des services consulaires, le Ministère a institué un programme perfectionné de formation du personnel et a instauré une méthode d'évaluation de celui-ci pour tenir compte de tous ces facteurs.

Pour familiariser le public canadien avec les problèmes actuels et futurs ou avec les dangers physiques auxquels il pourrait être appelé à faire face en voyageant, et afin d'informer tout voyageur éventuel des services consulaires auxquels il peut avoir recours en s'adressant aux représentants consulaires à l'étranger, la Direction de la politique consulaire a entrepris un programme éducatif d'envergure (en collaboration avec la Direction de l'information et le Bureau des passeports) dont les principaux instruments sont les média d'information. Entre autres éléments, le programme comprend la publication d'une édition révisée de la brochure *Renseignements pour voyageurs canadiens à l'étranger* qui est envoyée à tout titulaire d'un nouveau passeport ainsi qu'aux rédacteurs de chroniques de voyage dans les journaux, aux bibliothèques d'universités et de collèges, et aux auberges de jeunesse; il comprend également la diffusion d'avis individuels insérés dans les publications commerciales des agences de voyage ainsi que la réalisation de films et autres présentations audio-visuelles. En novembre, le

Assistance juridique (aux Canadiens)

Bureau des services consulaires a entamé la réalisation d'un dépliant à l'intention des voyageurs canadiens à l'étranger et portant sur quelques-uns des problèmes auxquels ils sont le plus appelés à se heurter. D'autres plans sont déjà prévus pour 1975 en vue d'intensifier cette campagne publicitaire.

Règlement des réclamations

En 1974, toute réclamation canadienne reconnue contre la Yougoslavie a été présentée aux autorités yougoslaves accompagnée d'une demande de preuves documentaires s'y rapportant. Le gouvernement canadien a reçu des réponses à l'égard d'un tiers des réclamations ainsi soumises. Une fois qu'il aura reçu toutes les informations demandées, le Canada sera en mesure d'entamer des négociations officielles. La correspondance entre les gouvernements canadien et cubain à propos des réclamations canadiennes s'est également poursuivie, en préparation d'une deuxième série de négociations qui doit avoir lieu au début de 1975.

Dans le cadre d'une entente conclue avec les autorités chinoises, le Bureau des affaires juridiques a commencé vers la fin de 1974 à recueillir des informations touchant des réclamations possibles contre la République populaire de Chine. Mais, étant donné l'absence d'un accord sino-canadien sur le règlement officiel des réclamations, le rôle du Ministère devra se résumer à transmettre le détail de ces réclamations aux autorités chinoises aux fins d'investigation et de vérification par les autorités locales.

Les réclamations de M. David McTaggart relatives aux incidents du *Greenpeace III*, survenus en 1972 et 1973, ont continué à faire l'objet de discussions entre des représentants des gouvernements canadien et français. Il est clairement apparu que si ces entretiens n'aboutissent pas à un règlement convenable, il pourrait s'ensuivre une adoption officielle des réclamations en cause. Le Ministère a également aidé un bon nombre de citoyens canadiens, tant des particuliers que des sociétés, à obtenir une indemnité à la suite de réclamations formulées contre des gouvernements étrangers.

Droit international privé

Le rôle de la Section du droit international privé du Bureau des affaires juridiques consiste à faciliter les formalités juridiques entre le Canada et les pays étrangers, en se fondant soit sur des conventions soit sur des procédures établies. La Section reçoit un bon nombre de demandes de la part d'avocats canadiens de faire signifier à des personnes résidant à l'étranger des documents juridiques tels des requêtes en divorce et des citations, relativement à des actions civiles

intentées au Canada. Il faut souvent obtenir le témoignage de personnes établies à l'étranger, soit en prenant des arrangements particuliers, soit en présentant des demandes d'institution de commissions rogatoires lorsque la collaboration des tribunaux étrangers s'impose. De plus, la Section authentifie les signatures sur les documents canadiens devant être utilisés à l'étranger.

La mobilité croissante des gens entraîne inévitablement la nécessité d'un dialogue international entre États sur des questions telles la sécurité sociale, la mise à exécution des ordonnances et des jugements d'entretien et d'autres sujets connexes. Étant donné que la plupart de ces questions sont du ressort provincial, le Ministère et les procureurs généraux de chaque province doivent se consulter souvent à propos de l'établissement et de l'administration des arrangements réciproques nécessaires.

Un autre domaine où la coopération s'impose est celui de l'application du droit pénal. Ainsi, pour faciliter l'extradition des personnes entre le Canada et les pays étrangers et celle des fugitifs criminels dans les pays du Commonwealth, le

Ministère se tient en rapport avec les forces policières à tous les paliers, avec les ministères fédéraux et provinciaux (surtout le ministère de la Justice), ainsi qu'avec les missions canadiennes et étrangères. Le Bureau des affaires juridiques a aussi représenté le Ministère en 1974 à la Conférence tripartite (Canada/États-Unis/Mexique) sur la lutte contre les stupéfiants, et a joué un rôle consultatif auprès du Ministère à l'égard des activités législatives d'organisations internationales comme l'UNIDROIT et la Conférence de la Haye sur le droit international privé.

En 1974, des représentants du Bureau ont participé à la Conférence des Nations Unies relative à une Convention sur la prescription en matière de vente internationale d'objets mobiliers corporels. Le Ministère était également représenté au sein du Comité international de l'adoption établi pour simplifier les procédures locales d'adoption; il s'est de plus tenu en rapport avec les gouvernements étrangers et les agences internationales pour simplifier et accélérer les procédures d'adoption à l'étranger.

En 1974, le bureau régional des passeports de Toronto a délivré 92,354 passeports.

Bureau des passeports

Le rôle principal du Bureau des passeports est d'assurer des services de passeports aux citoyens canadiens. En outre, le Bureau émet des certificats d'identité, de même que des titres de voyage accordés en vertu de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, aux immigrants reçus admissibles et éligibles qui résident présentement au Canada. Il offre également des services consulaires et de passeports au nom de certains pays du Commonwealth qui viennent d'accéder à l'indépendance et ne sont pas représentés à Ottawa.

Les opérations du Bureau des passeports en 1974 ont reflété la situation économique mondiale. En effet, l'inquiétude des Canadiens au sujet de l'inflation et de la crise du pétrole a beaucoup influé sur leur décision de voyager. Le nombre de passeports émis en 1974 a été de 542,960, soit une diminution de 3.6 pour cent par rapport à celui de 1973, qui était de 563,302. Le nombre émis de certificats d'identité et de titres de voyage pour réfugiés était de 2,068 en 1974, comparativement à 2,463 en 1973.

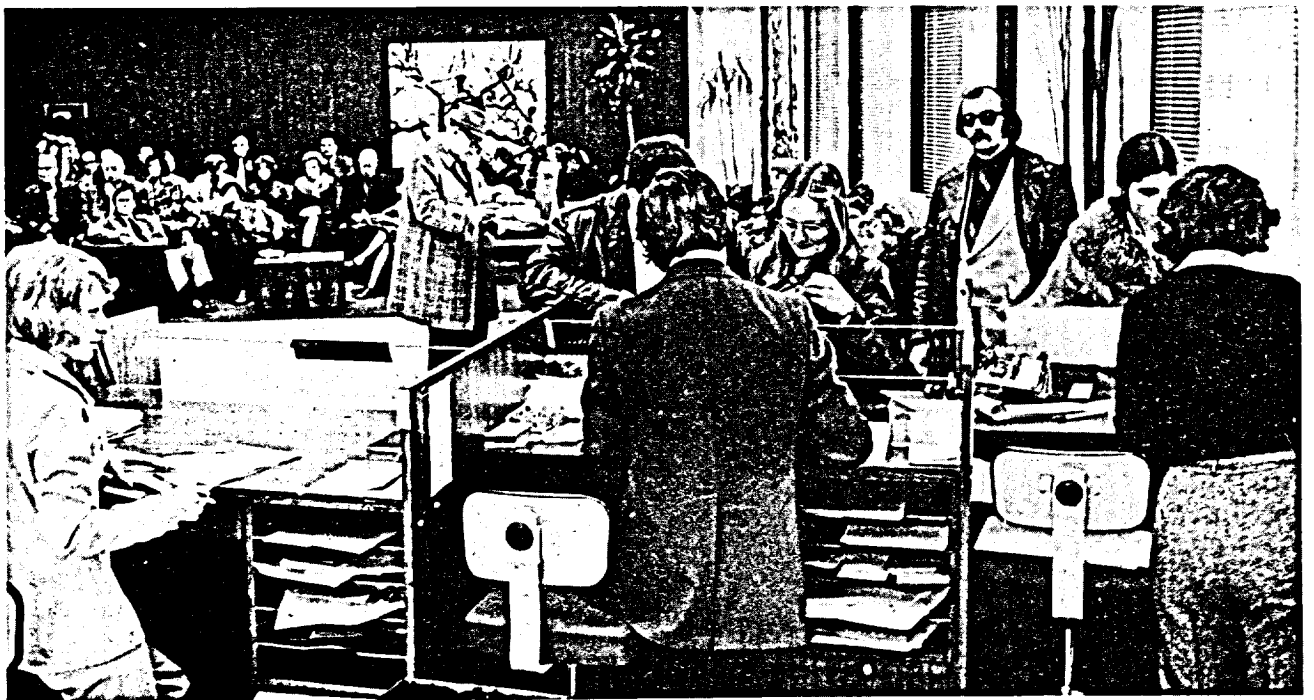
On calcule qu'au 31 décembre 1974 il y avait 2,493,980 passeports en circulation, dont 2,333,283 émis au Canada et 160,697 à l'étranger.

Le nombre total de passeports émis au Canada en 1974 s'est élevé à 507,834. Les six bureaux régionaux (Edmonton, Halifax,

Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver) responsables de l'émission de 247,577 de ces passeports, ont aidé les Canadiens qui ont présenté leur demande en personne, continuant ainsi de fournir un service essentiel. Grâce à la présence de ces bureaux dans de grands centres urbains qui sont aussi des points de départ, on a pu fournir aux voyageurs un service personnel efficace et rapide et, le cas échéant, aider les Canadiens obligés de se rendre précipitamment à l'étranger. En outre, ces bureaux régionaux ont joué un rôle croissant en matière de relations publiques pour l'ensemble du Ministère. Ils ont représenté celui-ci à divers endroits hors d'Ottawa, rencontré et aidé les dignitaires en visite, assisté les groupes d'étudiants étrangers et les autres groupes parrainés par le Ministère et communiqué avec les familles de Canadiens en détresse à l'étranger.

Le fardeau du bureau régional de Toronto étant devenu trop lourd, on a établi une petite succursale à North York en avril 1974.

Suite à une étude intensive, le Bureau des passeports a entamé en 1974 l'installation d'ordinateurs pour traiter son répertoire. Bien que nécessitant une longue période de vérification, ce programme devrait fonctionner dès la fin de 1975.



V RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

Bureau du personnel

Le Service extérieur est fait de gens qui travaillent pour le Canada dans des délégations à l'étranger sous diverses conditions; de gens recrutés, formés et conseillés quant aux buts à long terme de leur carrière; de gens et de leurs effets personnels qu'on déménage d'une mission à l'autre; de gens dont les besoins et le bien-être quotidiens à l'étranger doivent être assurés si l'on veut qu'ils servent leur pays et leur Ministère de façon efficace. Toute organisation a son bureau du personnel, mais la très grande variété des tâches du Ministère, le milieu dans lequel elles s'accomplissent, les défis quotidiens posés d'une part par les conditions changeantes au pays comme ailleurs et, d'autre part, par l'évolution constante des politiques et règlements de la Fonction publique, sans oublier les problèmes humains complexes d'un service permanent, constituent autant de facteurs qui font que, pour le Ministère, les fonctions du Bureau du personnel et de ses parties constituantes, de la Direction des affectations du personnel, de la Direction de la planification et du perfectionnement du personnel ainsi que de celle des relations de travail et de la rémunération, sont exceptionnelles et essentielles.

En 1974, le nombre des employés du Ministère est passé de 3,041 à 3,087, dont 2,054 sont membres du service extérieur, 790, cadres supérieurs, et 1,264 font partie du personnel de soutien. A la fin de l'année, le Ministère avait à son service plus de 3,490 personnes à l'étranger, y compris 2,200 engagées sur place. Assistées du personnel de soutien canadien, toutes apportaient leur concours à la mise en œuvre des programmes de tous les ministères du gouvernement fédéral à l'étranger. Les nouvelles demandes ont exigé, par exemple, l'ouverture d'une ambassade en Arabie Saoudite.

Pour refléter le caractère bilingue du Canada, des efforts intensifs ont été faits en 1974 pour garantir qu'une forte majorité des employés du Ministère en arrivent à avoir une connaissance pratique des deux langues officielles et aussi qu'ils aient l'occasion d'apprendre la langue du pays où ils sont affectés.

Depuis nombre d'années, le Service extérieur a eu le bonheur d'avoir à son emploi des femmes de talent et énergiques, et le Bureau du personnel fait tout en son pouvoir pour qu'une telle situation persiste. Ces femmes ont travaillé à tous les niveaux et dans presque tous les principaux secteurs d'activité des cadres

supérieurs, tout en manifestant une vigueur peu commune dans les diverses fonctions de soutien, notamment les communications et le travail de bureau et de sténographie. Plusieurs femmes ont déjà servi et d'autres servent actuellement comme directeurs généraux et directeurs au ministère à Ottawa. Le Ministère a continué d'attirer d'excellentes candidates dans son concours annuel de recrutement.

Le recrutement du personnel de soutien et des cadres supérieurs se fait par concours ouvert. Le recrutement d'agents supérieurs du Service extérieur a lieu chaque automne dans les universités d'un bout à l'autre du Canada et consiste en des examens écrits et des entrevues individuelles. Les sténographes et certains autres membres du personnel de soutien sont aussi recrutés au moyen d'entrevues périodiques dans les principaux centres canadiens. Ces concours représentent l'une des activités les plus importantes du Bureau du personnel. Les spécialistes qui travaillent à Ottawa, tels les bibliothécaires, les administrateurs financiers et du personnel, et les agents d'information, sont recrutés par l'entremise de la Commission de la Fonction publique, selon les besoins.

Outre les fonctions propres à toute administration du personnel, dont la classification des emplois, la rémunération, les vacances ainsi que les régimes de santé et de retraite, le Bureau du personnel s'occupe des articles de dépense comme les allocations d'études, de représentation officielle, de voyage pour congés annuels, de voyage aux étudiants pour congé dans leur famille, de congés à prendre au Canada, de voyage et de déménagement à l'étranger et autres. Le Bureau effectue également des études sur les conditions de service à l'étranger et en fait rapport au Conseil du Trésor. Ainsi, et de maintes autres façons, le Bureau du personnel aide les Canadiens à servir avec efficacité.

Ambassades

A) Avec résidence
(Le représentant du Canada réside au pays)

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Afrique du Sud	Pretoria
Algérie	Alger
République fédérale d'Allemagne	Bonn
Arabie Saoudite	Djeddah
Argentine	Buenos Aires
Autriche	Vienne
Belgique	Bruxelles
Brésil	Brasilia
Cameroun	Yaoundé
Chili	Santiago
République populaire de Chine	Pékin
Colombie	Bogota
Corée	Séoul
Costa Rica	San José
Côte d'Ivoire	Abidjan
Cuba	La Havane
Danemark	Copenhague
République arabe d'Égypte	Le Caire
Espagne	Madrid
État-Unis d'Amérique	Washington
Éthiopie	Addis-Abéba
Finlande	Helsinki
France	Paris
Grèce	Athènes
Guatemala	Guatemala
Haïti	Port-au-Prince
Hongrie	Budapest
Indonésie	Djakarta
Iran	Téhéran
Irlande	Dublin
Israël	Tel-Aviv
Italie	Rome
Japon	Tokyo
Liban	Beyrouth
Maroc	Rabat
Mexique	Mexico
Norvège	Oslo
Pays-Bas	La Haye
Pérou	Lima
Philippines	Manille
Pologne	Varsovie
Portugal	Lisbonne
Saint-Siège	Rome
Sénégal	Dakar
Suède	Stockholm
Suisse	Berne
Tchécoslovaquie	Prague

Thaïlande	Bangkok
Tunisie	Tunis
Turquie	Ankara
Union des Républiques socialistes soviétiques	Moscou
Venezuela	Caracas
République du Vietnam	Saïgon
Yougoslavie	Belgrade
République du Zaïre	Kinshasa

B) Sans résidence
(Le représentant du Canada réside à la mission canadienne indiquée entre parenthèses)

<i>Pays</i>
Afghanistan (Pakistan)
Bahreïn (Iran)
Birmanie (Malaysia)
Bolivie (Pérou)
Bulgarie (Yougoslavie)
Burundi (République du Zaïre)
République centrafricaine (Cameroun)
République populaire du Congo (République du Zaïre)
Dahomey (Ghana)
République Dominicaine (Venezuela)
El Salvador (Costa Rica)
Fédération des Émirats Arabes (Iran)
Équateur (Colombie)
Gabon (Cameroun)
Guinée (Sénégal)
Haute-Volta (Côte d'Ivoire) ¹
Honduras (Costa Rica)
Islande (Norvège)
Irak (Iran)
Jordanie (Liban)
Koweït (Iran)
Laos (Thaïlande)
Libye (Tunisie)
Luxembourg (Belgique)

¹Agent résident à Ouagadougou (Bureau de l'Ambassade du Canada auprès de la Haute-Volta)

Hauts-commissariats

Mali (Sénégal)²
 Madagascar (Éthiopie)
 Mauritanie (Sénégal)
 Mongolie (Union des Républiques
 socialistes soviétiques)
 Népal (Inde)
 Nicaragua (Costa Rica)
 Niger (Côte d'Ivoire)³
 Oman (Iran)
 Panama (Costa Rica)
 Paraguay (Argentine)
 Qatar (Iran)
 République arabe syrienne (Liban)
 République démocratique du Vietnam
 (République populaire de Chine)
 Roumanie (Yougoslavie)
 Rwanda (République du Zaïre)
 Somalie (Éthiopie)
 Soudan (République arabe d'Égypte)
 Tchad (Cameroun)
 Togo (Ghana)
 Uruguay (Argentine)

A) Avec résidence
 (Le représentant du Canada réside au pays)

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Australie	Canberra
Bangladesh	Dacca
Barbade	Bridgetown
Chypre	Nicosie
Ghana	Accra
Grande-Bretagne	Londres
Guyane	Georgetown
Inde	New Delhi
Jamaïque ⁴	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaysia	Kuala Lumpur
Nigéria	Lagos
Nouvelle-Zélande	Wellington
Pakistan	Islamabad
Singapour	Singapour
Sri Lanka	Colombo
République unie de Tanzanie	Dar-es-Salaam
Trinité-et-Tobago ⁵	Port of Spain
Zambie	Lusaka

b) Sans résidence
 (Le représentant du Canada réside à la mission
 canadienne indiquée entre parenthèses)

Bahamas (Jamaïque)
 Botswana (Afrique du Sud)
 Fidji (Australie)
 Gambie (Sénégal)
 Grenade (Barbade)
 Lesotho (Afrique du Sud)
 Malawi (Zambie)
 Malte (Italie)
 Maurice (République de Tanzanie)
 Ouganda (Kenya)
 Samoa occidentales (Nouvelle-Zélande)
 Sierra Léone (Nigéria)
 Swaziland (Afrique du Sud)
 Tonga (Nouvelle-Zélande)

²Agent résident à Bamako (Bureau de l'Ambassade du Canada auprès du Mali)

³Agent résident à Niamey (Bureau de l'Ambassade du Canada auprès du Niger)

⁴Le haut-commissaire est aussi accrédité en qualité de commissaire du Canada auprès de Bêlize.

⁵Le haut-commissaire est aussi accrédité en qualité de commissaire du Canada auprès des États associés des Antilles et Montserrat.

Missions permanentes auprès d'organismes internationaux

Consulats généraux

<i>Organisme</i>	<i>Ville</i>	<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Agence internationale de l'énergie atomique	Vienne	Allemagne	Düsseldorf Hambourg
Communautés européennes (économique, énergie atomique, charbon et acier)	Bruxelles	Australie	Melbourne Sydney
Conseil de l'Atlantique Nord	Bruxelles	France	Bordeaux Marseille
Nations Unies	New York	États-Unis d'Amérique	Atlanta Boston Chicago Los Angeles Nouvelle-Orléans New York San Francisco Seattle
Nations Unies (Office européen)	Genève		
Organisation de coopération et de développement économiques	Paris		
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Paris		
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	Vienne	Islande	Reykjavik (consul honoraire)
		Italie	Milan
		Monaco ⁶	

Délégations auprès des conférences internationales

Consulats

<i>Conférence</i>	<i>Ville</i>	<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des Forces	Vienne	Allemagne	Stuttgart
Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe	Genève	Brésil	Rio de Janeiro São Paulo
		Grande-Bretagne	Belfast Birmingham Glasgow Manchester
		Saint-Marin ⁷	
		États-Unis d'Amérique	Buffalo Cleveland Dallas Detroit Minneapolis Philadelphie San Juan (Territoire de Porto Rico)

⁶Aux soins du consulat général du Canada à Marseille.

⁷Aux soins de l'ambassade du Canada à Rome.

Mission militaire et consulat

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Allemagne	Berlin

Commission

<i>Pays</i>	<i>Ville</i>
Hong Kong	Hong Kong

Les communications à l'édifice

En 1974, première année d'occupation complète de l'édifice Lester B. Pearson par le Ministère, les problèmes qu'entraînent l'exécution des affaires courantes et la nécessité d'assurer les services dans les nouveaux locaux de l'administration centrale sont toujours aussi importants. Ces problèmes n'ont pas tous été résolus pendant l'année et les avantages de la concentration sous un même toit comparativement à l'éparpillement des employés dans 11 endroits différents n'ont pas été pleinement reconnus jusqu'à maintenant.

Toutefois, des progrès ont été enregistrés au chapitre de l'utilisation des ordinateurs pour faciliter le traitement du volume toujours croissant de l'information, particulièrement dans le domaine des communications: télécommunications, bibliothèque, archives et publications du Ministère.

Durant l'année, la Direction des télécommunications a mis l'accent sur l'acquisition d'un matériel plus moderne qui permette d'accroître les possibilités du Réseau diplomatique des télécommunications du Canada. D'autre part, un contrat prévoit que le Centre des télécommunications d'Ottawa sera doté d'un commutateur automatique de messages, qui permettra leur acheminement automatique tant au Ministère à Ottawa qu'aux missions à l'étranger. Des équipes de planification ont été chargées d'assurer la liaison avec le fournisseur et de garantir le respect des normes opérationnelles et de sécurité. On a déjà tracé les plans d'installation d'un second commutateur à Londres dès que celui d'Ottawa aura été mis en service. Le Conseil du Trésor a approuvé un programme de remplacement de tout le matériel de téléimpression à New York et à Washington.

Pearson

Les travaux d'élaboration d'un programme d'acquisition d'appareils de chiffrement et de téléimpression se sont également poursuivis. L'emploi des radiocommunications par certaines missions a été étudié et des progrès ont été réalisés en vue de supprimer les obstacles posés par le Règlement sur la radio. On a procédé à des tests de transmission interurbaine par fac-similé entre Ottawa et New York. Des expériences ont aussi été menées pour déterminer les utilisations possibles de la transmission sur de grandes distances à l'aide de rubans magnétiques à grande vitesse.

En ce qui concerne la bibliothèque, la principale réalisation de l'année a été l'introduction d'un système automatisé de catalogue relié à un ordinateur de l'Université de Toronto au moyen d'un visuel installé dans la bibliothèque du ministère des Affaires extérieures. Des fiches de catalogue et des listes d'acquisitions ont ainsi pu être établies pour une grande partie du fonds de la bibliothèque du Ministère. La prochaine étape serait le catalogue par ordinateur du fonds des bibliothèques des missions.

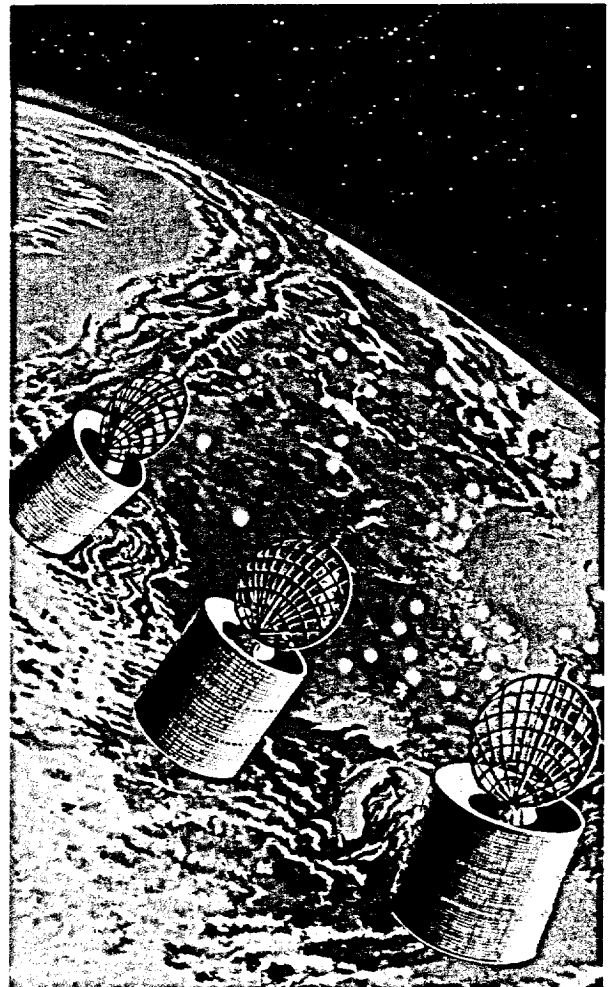
Au nouvel édifice, la Direction des archives a reçu un grand nombre de machines modernes pour faciliter et accélérer le traitement des documents. Quelques nouveaux systèmes ont été mis en application pour accélérer la réception, la distribution et l'expédition du courrier. Toutefois, même si ces acquisitions ont servi à accroître l'efficacité du système manuel de la Direction des archives, la seule quantité de papier a montré que l'utilisation d'un système électronique de tenue à jour des dossiers serait justifiée.

Une équipe chargée du perfectionnement des systèmes d'information a été constituée en septembre pour étudier les normes qui régissent le traitement des archives par ordinateur; elle a entrepris d'analyser les problèmes de l'indexation, de la mise en mémoire et du recouvrement de l'information au Ministère. On a reconnu que les recommandations de cette équipe pourraient avoir une influence déterminante sur le fonctionnement du Ministère. La technologie est déjà bien implantée dans ce domaine, surtout en microphotographie et en informatique. La nouveauté réside dans l'utilisation de techniques d'indexation perfectionnées pour traiter le vaste éventail de renseignements que transmet et reçoit un organisme chargé de promouvoir la

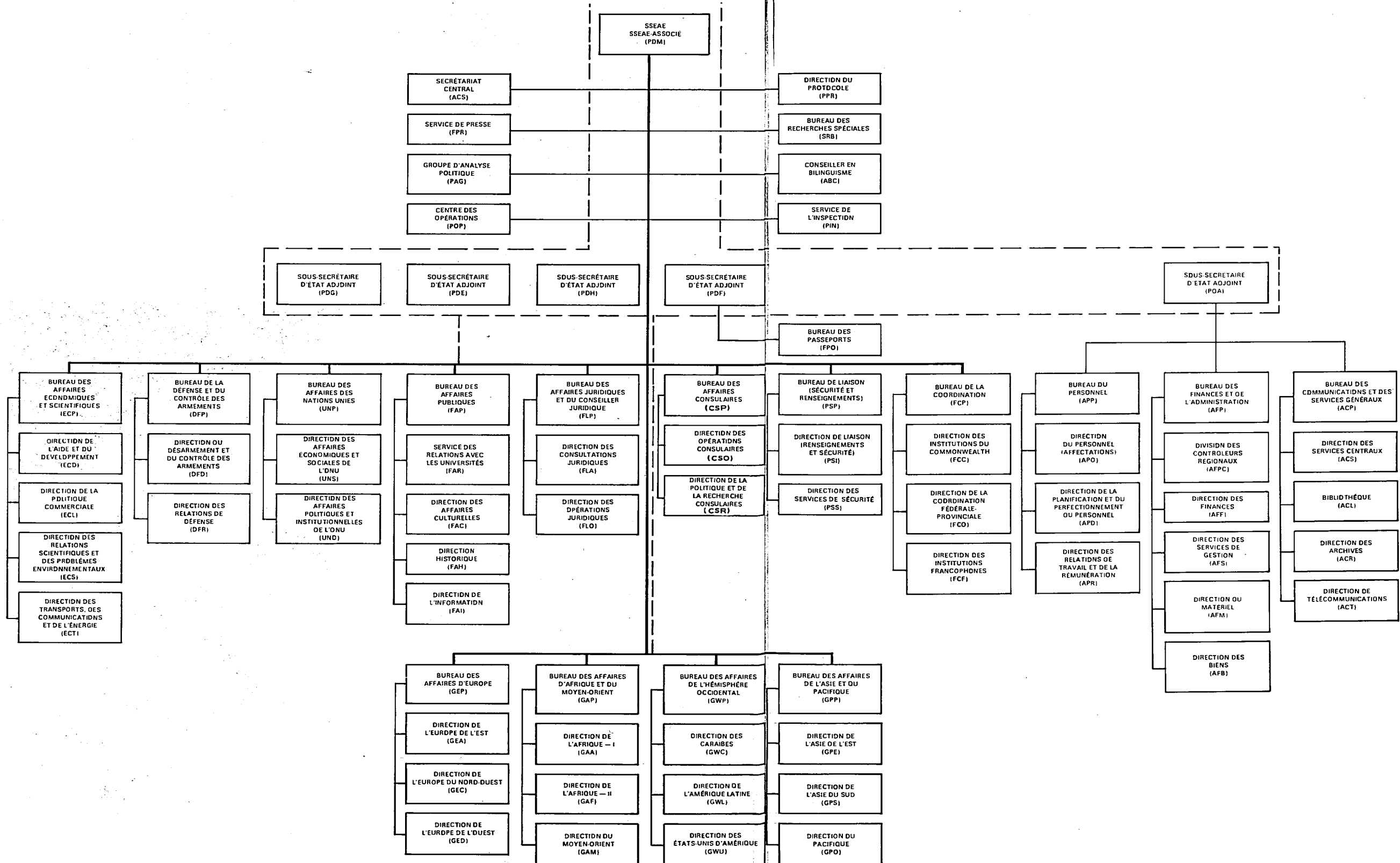
gamme complète des intérêts et des activités du gouvernement à l'étranger.

Pour ce qui est des publications du Ministère, l'emploi de la photocomposition par ordinateur a été étendu à la préparation de l'index des manuels administratifs, à la brochure *Renseignements pour voyageurs canadiens à l'étranger* et à certaines autres publications. Des efforts ont aussi porté sur l'élaboration d'un programme informatique et la constitution d'un fichier central pour les annuaires téléphoniques du Ministère, de façon à automatiser leur mise à jour en 1975.

Telesat joue un rôle important dans les télécommunications internationales.



Organigramme de l'administration centrale du ministère des affaires extérieures



LISTE D'ACCORDS MARQUANT LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS JURIDIQUES DU CANADA AVEC LES AUTRES PAYS EN 1974

I Accords bilatéraux

Afghanistan

Accord de Commerce entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Afghanistan

Kabul, le 27 novembre 1974
En vigueur le 27 décembre 1974

Allemagne, République fédérale d'

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne concernant l'entraînement des unités de la Bundeswehr au Canada (CFB SHILO)

Ottawa, le 23 janvier 1974
En vigueur le 23 janvier 1974 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 1974

Argentine

Échange de Notes entre les Gouvernements du Canada et de la République d'Argentine constituant un accord relatif à la coopération nucléaire

Buenos Aires, les 10 et 12 septembre 1974
En vigueur le 12 septembre 1974

Australie

Échange de Notes modifiant le paragraphe 4 de l'annexe à l'Accord relatif aux transports aériens signé entre le Canada et l'Australie le 11 juin 1946

Canberra, le 16 mars 1951
En vigueur le 16 mars 1951
Terminé le 16 mars 1974

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Australie modifiant l'Accord relatif aux transports aériens signé le 11 juin 1946

Canberra, le 15 mars 1974
En vigueur le 15 mars 1974

Banque interaméricaine de développement

Accord entre la Banque interaméricaine de développement et le Gouvernement du Canada en vue de fournir des fonds au titre d'un programme spécial destiné à financer la préparation des projets de développement
Washington, le 22 mars 1974
En vigueur le 22 mars 1974

Barbade

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Barbade constituant un Accord relatif aux transports aériens provisoire

Bridgetown, le 20 novembre 1974
En vigueur le 20 novembre 1974

Bulgarie

Accord de commerce entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie

Sofia, le 12 février 1973
En vigueur provisoirement le 12 février 1973 avec effet rétroactif à compter du 8 octobre 1969
Instruments de ratification échangés le 7 janvier 1974
En vigueur définitivement le 7 janvier 1974

Chine, République populaire de

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine sur l'exposition des découvertes archéologiques de la République populaire de Chine

Pékin, le 15 mars 1974
En vigueur le 15 mars 1974
Terminé une fois les exigences remplies le 16 novembre 1974

Colombie

Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Colombie

Bogota, le 17 novembre 1972
En vigueur le 12 décembre 1974

Congo, République populaire du

Accord général de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire du Congo

Brazzaville, le 9 février 1974
En vigueur provisoirement le 9 février 1974

Corée

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Corée constituant un Accord tendant à éviter la double imposition des revenus provenant de l'exploitation de navires ou d'aéronefs
Ottawa, le 15 novembre 1974
En vigueur le 15 novembre 1974

Cuba

Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement révolutionnaire de la République de Cuba
La Havane, le 8 février 1974
En vigueur le 8 février 1974

Danemark

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume du Danemark relatif à la délimitation du plateau continental entre le Groenland et le Canada
Ottawa, le 17 décembre 1973
Instruments de ratification échangés à
Copenhague le 13 mars 1974
En vigueur le 13 mars 1974

États-Unis d'Amérique

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique prolongeant pour une période de quatorze (14) jours l'Accord relatif aux privilèges réciproques de pêche qui a été fait à
Ottawa, le 15 juin 1973
Ottawa, le 24 avril 1974
En vigueur le 24 avril 1974

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique prolongeant jusqu'au 24 avril 1975 l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif aux privilèges réciproques de pêche dans certaines régions sises au large de leurs côtes qui a été fait à Ottawa, le 15 juin 1973
Ottawa, le 8 mai 1974
En vigueur le 8 mai 1974

Accord relatif aux services aériens non-réguliers entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique
Ottawa, le 8 mai 1974
En vigueur le 8 mai 1974

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif au prédédouanement relatif aux transports aériens

Ottawa, le 8 mai 1974
En vigueur le 8 mai 1974

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique modifiant l'Accord relatif aux transports aériens du 17 janvier 1966
Ottawa, le 8 mai 1974
En vigueur le 8 mai 1974

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord prolongeant jusqu'au 30 juin 1976 l'Accord relatif au Projet Skylab
Ottawa, le 30 septembre et le 26 novembre 1974
En vigueur le 26 novembre 1974

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant les plans d'urgence conjoints en cas de pollution des eaux
Ottawa, le 19 juin 1974
En vigueur le 19 juin 1974

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord portant amendement au Traité d'extradition signé à Washington, le 3 décembre 1971
Washington, les 28 juin et 9 juillet 1974

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique prolongeant jusqu'au 30 juin 1977 l'Accord relatif au fonctionnement d'observatoires sismographiques mobiles (Projet *Vela Uniform*)
Ottawa, les 14 août et 19 décembre 1974
En vigueur le 19 décembre 1974 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} juillet 1974

Fidji

Accord relatif aux transports aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de Fidji
Suva, Fidji, le 30 avril 1974
En vigueur le 30 avril 1974

France

Accord sur les relations cinématographiques
entre le Canada et la France
Ottawa, le 8 mai 1974
En vigueur le 7 juin 1974

Grèce (la République hellénique)

Accord entre le Gouvernement du Canada et le
Gouvernement de la République hellénique
concernant les services aériens commerciaux
réguliers
Athènes, le 18 janvier 1974
En vigueur provisoirement le 18 janvier 1974

Guyane

Échange de Notes entre le Gouvernement du
Canada et de la Guyane constituant un Accord
afin de permettre aux stations de radio-amateur
du Canada et de la Guyane d'échanger des
messages ou autres communications émanant
de tierces parties ou destinés à des tierces
parties
Georgetown, le 11 décembre 1973 et le
26 février 1974
En vigueur le 28 mars 1974

Honduras

Accord de coopération au développement entre
le Gouvernement du Canada et le Gouvernement
de la République du Honduras
Tegucigalpa, le 3 septembre 1974
Instruments de ratification échangés le
18 février 1975
En vigueur le 18 février 1975

Italie

Accord entre le Gouvernement du Canada et le
Gouvernement de l'Italie relatif à la
coproduction cinématographique (avec
Protocole d'Accord provisoire)
Ottawa, le 16 juin 1970
En vigueur provisoirement le 16 juin 1970
Instruments de ratification échangés à Rome,
le 4 juillet 1974
En vigueur définitivement le 4 juillet 1974

Échange de Notes entre le Gouvernement du
Canada et le Gouvernement de l'Italie
constituant un Accord tendant à éviter la
double imposition des revenus provenant de
l'exploitation d'aéronefs
Ottawa, le 29 octobre 1974

Maroc

Échange de Notes entre le Gouvernement du
Canada et le Gouvernement du Maroc consti-
tuant un Accord relatif aux investissements
canadiens au Maroc et aux garanties de ces
investissements de la part du Gouvernement du
Canada par l'intermédiaire de son mandataire,
la Société pour l'Expansion des Exportations
Ottawa et Rabat, le 30 novembre 1973 et le
12 mars 1974
En vigueur le 12 mars 1974

Mexique

Échange de Notes entre le Gouvernement du
Canada et le Gouvernement des États-Unis du
Mexique constituant un Accord tendant à éviter
la double imposition des revenus provenant de
l'exploitation en trafic international de navires
ou d'aéronefs
Mexico, D.F., le 29 janvier 1974
En vigueur le 29 janvier 1974 avec effet
rétroactif à compter du 1^{er} janvier 1973

Nicaragua

Échange de Notes entre le Gouvernement du
Canada et le Gouvernement du Nicaragua afin
de permettre aux stations de radio-amateur du
Canada et du Nicaragua d'échanger des
messages émanant de tierces parties
San José et Managua, le 29 août et le
20 décembre 1973
En vigueur le 19 janvier 1974

OACI

Échange de Notes entre le Gouvernement du
Canada et l'Organisation de l'aviation civile
internationale modifiant l'accord supplémentaire
signé le 7 avril 1971
Ottawa et Montréal, les 16 et 29 août 1974
En vigueur le 29 août 1974

II Accords multilatéraux

Pays-bas

Accord relatif aux transports aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas
Ottawa, le 17 juin 1974
En vigueur provisoirement le 17 juin 1974

Sénégal

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Sénégal constituant un Accord concernant l'application au Canada du Programme de recherche atmosphérique global (GARP) et le Protocole d'exécution connexe
Dakar, Sénégal, le 3 mai et le 18 juin 1974
En vigueur le 18 juin 1974

Société andine de développement

Accord de prêt entre le Gouvernement du Canada et la Société andine de développement en vue d'études de préinvestissement ou de projets de développement industriel
Caracas, le 29 mars 1974
En vigueur le 29 mars 1974

Trinité-et-Tobago

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago constituant un Accord relatif aux investissements canadiens à la Trinité-et-Tobago et aux garanties de ces investissements de la part du Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'Expansion des Exportations
Port of Spain, le 8 février 1974
En vigueur le 8 février 1974

Union des Républiques socialistes soviétiques

Protocole prolongeant de nouveau certaines dispositions de l'Accord commercial conclu entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, signé à Ottawa le 29 février 1956
Moscou, le 7 avril 1972
En vigueur provisoirement le 7 avril 1972
Instruments de ratification échangés le 15 janvier 1974
En vigueur définitivement le 15 janvier 1974

Accord international de 1973 sur le sucre
Fait à Genève le 13 octobre 1973
Signé par le Canada le 14 décembre 1973
Instrument de ratification du Canada déposé le 28 décembre 1973
En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1974

Accord modifiant l'Accord du 3 août 1959 complétant la Convention entre les États Parties au Traité de l'Atlantique Nord sur le Statut de leurs Forces, en ce qui concerne les Forces étrangères stationnées en République fédérale d'Allemagne
Bonn, le 21 octobre 1971
Signé par le Canada le 21 octobre 1971
Instrument de ratification du Canada déposé le 20 juin 1972
En vigueur pour le Canada le 18 janvier 1974

Arrangement concernant le commerce international des textiles de coton
Genève, le 20 décembre 1973
Signé par le Canada le 15 mars 1974
Entré en vigueur pour le Canada le 15 mars 1974

Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers
Fait à Kyoto, Japon, le 18 mai 1973
Signée par le Canada avec réservations le 19 avril 1974

Révision partielle du Règlement des radiocommunications par la Conférence administrative mondiale des radiocommunications maritimes, Genève 1974
Genève, le 8 juin 1974
Signée par le Canada le 8 juin 1974

Convention internationale pour faciliter l'importation des échantillons commerciaux et du matériel publicitaire
Genève, le 7 novembre 1952
Instrument d'adhésion du Canada déposé le 12 juin 1974
En vigueur pour le Canada le 12 juillet 1974

Amendements aux Articles 34 et 55 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé du 22 juillet 1946 (Adoptés à la 26^e Assemblée mondiale de la Santé)
Genève, le 22 mai 1973
Instrument d'acceptation du Canada déposé le 14 juin 1974

Protocole prolongeant la Convention relative à l'aide alimentaire de 1971

Washington, le 2 avril 1974

Signé par le Canada le 19 avril 1974

Instrument de ratification du Canada déposé le 14 juin 1974

En vigueur pour le Canada le 19 juin 1974 à l'égard de toutes les dispositions sauf l'Article II de la Convention et l'Article III du Protocole, et le 1^{er} juillet 1974 à l'égard de l'Article II de la Convention et de l'Article III du Protocole

Protocole prolongeant la Convention sur le commerce du blé de 1971

Washington, le 2 avril 1974

Signé par le Canada le 19 avril 1974

Instrument de ratification du Canada déposé le 14 juin 1974

En vigueur pour le Canada le 19 juin 1974 à l'égard de toutes les dispositions de la Convention sauf les Articles 3 à 9 inclusivement et l'Article 21, et le 1^{er} juillet 1974 à l'égard des Articles 3 à 9 inclusivement et l'Article 21 de la Convention

Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques

New York, le 14 décembre 1973

Signée par le Canada le 26 juin 1974

Accord concernant la participation à la deuxième phase de la construction du projet des ouvrages et des installations d'énergie électrique de la Nam Ngum au Laos

Manille, le 26 juin 1974

Signé par le Canada le 26 juin 1974

En vigueur pour le Canada le 5 juillet 1974

Accord relatif à l'Expérience tropicale du GARP l'Atlantique (ETGA) entre l'Organisation météorologique mondiale, le Gouvernement de la République du Sénégal et les autres États membres de l'Organisation météorologique mondiale participant à l'Expérience

Fait à Genève le 27 juin 1973

En vigueur le 27 juin 1973

Entré en vigueur pour le Canada le 18 juin 1974¹

Protocole d'exécution de l'Accord relatif à l'Expérience tropicale du GARP dans l'Atlantique

Fait à Genève le 28 décembre 1973

En vigueur le 28 décembre 1973

Entré en vigueur pour le Canada le 18 juin 1974

Convention sur le commerce international des

espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

Washington, le 3 mars 1973

Signée par le Canada le 2 juillet 1974

Les Règlements révisés relatifs au télégraphe et au téléphone (l'édition 1973) adoptés par la Conférence administrative mondiale du Télégraphe et du Téléphone

Faits à Genève le 11 avril 1973

Signés par le Canada le 11 avril 1973

Instrument d'approbation du Canada déposé le 11 juillet 1974

En vigueur partiellement le 1^{er} septembre 1974²

Amendements (1971) de la Convention internationale de 1966 sur les lignes de charge

Londres, le 12 octobre 1971

Instrument d'acceptation du Canada déposé le 14 août 1974

Amendements (1971) de la Convention internationale pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, 1954

Londres, les 12 et 15 octobre 1971

Instrument d'acceptation du Canada déposé le 14 août 1974

Amendements (1968, 1969 et 1971) de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, 1960

Londres, le 26 novembre 1968, le 21 octobre 1969 et le 12 octobre 1971

Instrument d'acceptation du Canada déposé le 14 août 1974³

Convention de Vienne sur les relations consulaires

Vienne, le 24 avril 1963

Instrument d'adhésion du Canada déposé le 18 juillet 1974

En vigueur pour le Canada le 17 août 1974

Convention douanière relative à l'importation temporaire de matériel scientifique

Faite à Bruxelles le 11 juin 1968

En vigueur le 5 septembre 1969

Instrument d'adhésion du Canada déposé le 24 juillet 1974

¹Le Canada devint un État participant par l'échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Sénégal, Dakar, le 3 mai et le 18 juin 1974

²Les Règlements des radiocommunications maritimes mondiales administratives du 8 juin 1974 constituant un appendice aux Règlements révisés du Télégraphe et Téléphone, n'entrent pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 1976

³Avec une réserve concernant l'amendement du 12 octobre 1971

Entrée en vigueur pour le Canada
le 24 octobre 1974

Instrument de modification de la Constitution
de l'Organisation internationale du Travail,
1972

Fait à Genève le 22 juin 1972

Instrument de ratification du Canada déposé
le 9 novembre 1972

En vigueur le 1^{er} novembre 1974

Accord établissant le programme international
de l'énergie

Fait à Paris le 18 novembre 1974

Signé par le Canada le 18 novembre 1974

Convention douanière relative au transport
international de marchandises sous le couvert
de carnets TIR et Protocole de signature

Faite à Genève le 15 janvier 1959

Instrument d'adhésion du Canada déposé le
26 novembre 1974

Accord sur la conservation des ours blancs
(polaires)

Fait à Oslo le 15 novembre 1973

Signé par le Canada le 15 novembre 1973

Instrument de ratification du Canada déposé
le 16 décembre 1974 accompagné par la
déclaration suivante:

Déclaration

En déposant le présent instrument de
ratification, le Gouvernement du Canada
déclare ce qui suit:

1. Le Gouvernement du Canada interprète
l'expression «fins scientifiques» qui figure à
l'alinéa *a*) du paragraphe 1 de l'article III comme
comprenant la «recherche» scientifique et la
«gestion» scientifique; il considère en outre que
le terme «prise», qui figure au paragraphe 1
de l'article III, inclut le fait de capturer et de
tuer des ours polaires par divers moyens, y
compris par l'utilisation «d'aéronefs et de
vaisseaux motorisés», les dispositions de
l'article VII primant l'interdiction générale
d'utiliser de tels moyens, contenue dans
l'article IV.

2. En ce qui concerne les droits de chasse des
autochtones, lesquels sont protégés aux termes
des alinéas *d*) et *e*) du paragraphe 1 de l'article
III, la pratique canadienne se fonde sur les
considérations suivantes:

a) Les données de recherche, compilées
annuellement par le Comité technique

fédéral-provincial de l'ours polaire,
indiquent qu'il existe au Canada une
quantité exploitable d'ours polaires. Sur la
foi de ces données, le Comité recommande
des quotas pour chaque sous-groupe de
population.

b) La chasse à l'ours polaire au Canada
est un droit traditionnel et un élément
important des cultures inuit et indienne.
Dans certains cas, cette chasse peut
s'étendre jusqu'à une certaine distance au
large. Elle se fait selon les méthodes
traditionnelles.

c) Dans l'exercice de ces droits
traditionnels de chasse à l'ours polaire et
en raison de l'existence de la clause
«conformément aux lois desdites Parties»,
les autochtones d'un établissement peuvent
autoriser la vente d'un permis de chasse de
l'ours polaire sur le quota prévu, à des
chasseurs non inuits ou non indiens. Dans
de tels cas, il sera en outre exigé que la
chasse soit menée sous la direction d'un
chasseur autochtone, à l'aide d'un attelage
de chiens, et qu'elle ait lieu à l'intérieur
des limites de la juridiction canadienne.

En conséquence, le Gouvernement du Canada
interprète les alinéas *d*) et *e*) du paragraphe 1
de l'article III comme permettant, dans le cadre
de l'exercice des droits traditionnels des
autochtones, une chasse sportive symbolique
fondée sur des quotas fixés scientifiquement
pour chaque établissement.

3. Le Gouvernement du Canada interprète la
clause de la «consultation» qui figure à
l'article VII comme ne s'appliquant que si une
autre Partie en fait la demande et non comme
une obligation de tenir des consultations
chaque année.

Texte modifié de l'Article VII de la Convention
visant à faciliter le trafic maritime
international, 1965

Adopté à Londres, le 19 novembre 1973

Instrument d'acceptation du Canada déposé le
19 décembre, 1974

Protocole portant amendement de l'Article 56
de la Convention relative à l'Aviation civile
internationale

Fait à Vienne le 7 juillet 1971

Instrument de ratification du Canada déposé
le 3 décembre 1971

En vigueur le 19 décembre 1974

Information Canada
Ottawa, 1975
N° de cat.: EL-1/1974 F
ISSN 0315-9795
N° de Contrat: 09KX-08008-75-008
Conception: Creative Centre/Montréal
Imprimé au Canada par RBT Printing Ltée/Montréal



Affaires Extérieures
Canada

External Affairs
Canada

② 6701-52, 53

REFERENCE

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA

710

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE

